PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.
APR 29 1932

39e Année. N° 7.

LA REVUE DE PARIS

1er AVRIL 1932

		Pages.
ry Bordeaux. .	*La Reine Hortense au Lac du Bourget.*	481
nte de Fels. . .	*L'Autel de la Peur*	509
n Giono.	*La Mort du Blé*	528
rcel Lucain. . .	*Les prochaines Élections*	546
ien Benda . . .	*Esquisse d'une Histoire des Français.* IV.	571
nçois de Bondy.	*Simoïs.* — II	602
ns von Eckardt.	*La Presse allemande de nos jours*	624
ien Green. . . .	*Epaves* (fin)	643
Houllevigue. . .	*Gœthe, naturaliste et physicien*	688
kim Puhk . . .	*Relations commerciales avec l'U. R. S. S.*	696
Albert-Petit . .	*Les Livres d'histoire*	708

Copyright 1932 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 7 FRANCS

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

La REVUE DE PARIS *publiera prochainement*

Anna

par ANDRÉ THÉRIVE

Tel qu'en lui-même

par GEORGES DUHAMEL

Terre de France : Perraul

par MARTHE DE FELS

Enfances diplomatiques

par WLADIMIR D'ORMESSON

Souvenirs de l'Expédition de Chine

par le GÉNÉRAL COUSIN DE MONTAUBAN

La Situation économique de l'Allemagne

par MAX HERMANT

L'Ukraine

par ROGER LABONNE

LA REINE HORTENSE AU LAC DU BOURGET

Lamartine s'est emparé du lac du Bourget pour l'offrir comme une énorme émeraude à Elvire. En réalité, le lac du Bourget était un lac d'amour bien avant l'élégie du poète. Il a servi aux amours de Pauline Bonaparte, de la reine Hortense, de l'impératrice Marie-Louise. Il a été le confident de leurs bonheurs, et plus encore de leurs chagrins. Là, Pauline a pleuré sur le mort de la Moskowa, Hortense sur la trahison de Flahaut, Marie-Louise sur l'Empereur avant de l'abandonner et de s'abandonner elle-même au comte de Neipperg. Nul lieu du monde n'a reçu plus de soupirs. Et peut-être, à leur insu, Lamartine et madame Charles ont-ils été conduits l'un à l'autre par toutes ces amours amassées, comme on marche plus doucement dans les bois sur un tapis de feuilles mortes.

Aix, avec ses eaux dont la réputation remonte aux Allobroges qui en avaient fait une piscine et aux Romains qui y avaient installé des Thermes, Aix, qui avait toujours attiré les princes de la maison de Savoie, d'abord comtes, puis ducs, puis rois de Sardaigne, devint, sous le premier Empire, la station à la mode pour les baigneurs malades et, par surcroît, un lieu de rendez-vous pour les baigneurs bien portants. Un décret du 24 juin 1806 y avait autorisé les jeux, à la condition de ne les ouvrir qu'à huit heures du matin, ce qui n'était guère prohibitif, mais de les fermer à dix heures du soir, et de n'y admettre ni jeunes gens, ni paysans, ni ouvriers,

ni domestiques. Les femmes n'en étaient pas exclues, à moins de les comprendre toutes parmi les jeunes gens. Le tenancier avait arrangé une salle assez minable dans un jardin potager, proche le Casino actuel : les joueurs s'y précipitèrent avec cette furie qui se remarque dans toutes les époques instables où les fortunes ne comptent plus, tant on se sent poussé et menacé par le temps.

I

PAULINE BONAPARTE A AIX

Pauline est la première des Bonaparte qui vint à Aix. Elle s'y installa le 6 juin 1808.

L'année précédente, elle avait déjà disparu de Paris, soi-disant pour aller prendre les eaux, et s'était arrêtée dans un petit village des Basses-Alpes, Gréoulx, où l'attendait son chambellan M. de Forbin, « l'homme le plus agréable de la haute société de France, ce qui veut dire de l'Europe ». Ils y restèrent trois mois, ignorés, sauf de la police impériale qui renseigna l'Empereur. Une fois de plus, celui-ci gronda Pauline. Mais celle-ci le savait si bien câliner qu'elle pouvait braver ses rigueurs. Ce fut lui, pourtant, qui la dérangea à Nice, où elle se reposait du traitement de Gréoulx. Il lui enjoignit de rejoindre à Turin le prince Borghèse, son mari, qu'il en avait nommé gouverneur. Pauline y alla, mais s'y ennuya. Sous un prétexte de santé, elle se sauva à Aix. Le climat de Turin, assure-t-elle, l'a conduite aux portes de la mort. Alarmée, Lætitia, madame Mère, accourt en poste à son aide et cueille en passant à Lyon le cardinal Fesch, son frère. Pauline voit sans aucun plaisir cette descente de famille sur les lieux. Elle se porte à merveille. « Paulette s'est moquée de nous », constate Lætitia. Mais il faut bien se supporter. « Madame Mère, écrit un excellent érudit, Gabriel Pérouse, dans *la Vie d'autrefois à Aix-les-Bains*, madame Mère, qui touche à la soixantaine, est belle encore, et de noble tournure. On la prendrait pour une grande dame quand elle ne dit rien. Quand elle parle, elle parle trop et mêle trop de corse à son français... Sa grande préoccupation,

qui ne la quitte point, c'est l'épargne. Elle a connu en Corse, pour élever sa nombreuse famille, de trop âpres soucis. Elle n'a rien oublié et vit comme si tout cela devait recommencer demain. Chaque année, elle place au moins la moitié de son revenu, qui est beau. Son fils lui donnait déjà beaucoup d'argent quand il n'était que le général Bonaparte; il est maintenant empereur et roi, mais que sait-on? Le plus sûr paraît encore à Madame de se ménager un capital, car elle n'a jamais eu grande confiance dans l'avenir de son fils Napoléon. C'est un casse-cou, qui s'est brouillé avec un de ses frères, qui va en disgrâcier un second, qui disperse les autres dans toute l'Europe. Or madame Mère aime tous ses enfants et une part de son temps se passe à écrire aux uns et aux autres. »

Le cardinal Fesch aime pareillement à thésauriser. Mais il a aussi du goût pour les places et les honneurs, et il voudrait cumuler les sièges de Lyon et de Paris, et par surcroît prendre la direction des affaires ecclésiastiques. Napoléon sera ainsi, tout son régne, tiraillé et exploité par toute sa famille, y compris l'homme d'église.

Ces deux rats, qui vivent chichement, ne contrarient cependant pas trop Pauline qui, elle, ne place ses fonds perdus qu'en bijoux et en robes, mais dont la gaîté rafraîchit les deux avares. « Nul esprit, nulle instruction, elle n'est que jolie, mais elle est très jolie, et des pieds à la tête, comme elle tient à le faire savoir, en prenant la peine de poser devant de bons artistes. On dirait qu'il y a aussi peu d'âme que possible dans ce joli corps qu'elle aime à baigner dans du lait et à parer de toilettes d'un luxe extravagant, pour les fêtes dont elle raffole. » Elle est à Aix la cigale chez les fourmis. Mais celles-ci la laissent chanter et danser et, indulgentes, l'y encouragent.

Les fourmis sont de mœurs circonspectes et prudentes. Elles craignent le scandale. Aussi Pauline ne tarde-t-elle pas à s'en aller. Pour éviter les cahots des routes, elle prend le chemin des eaux et s'embarque sur le lac du Bourget d'où l'on faisait alors voile pour Lyon.

En 1812 elle revient à Aix, mais cette fois c'est bien pour sa santé. Santé de malade imaginaire, qui ne résiste à la neurasthénie que par la distraction. Aux Échelles elle s'est

découverte si incommodée par la voiture qu'elle a réclamé une chaise à porteurs pour la fin du voyage, près de dix lieues. A Aix, on ne la voit circuler qu'en litière. Elle vit sur une chaise-longue. Dès qu'il y a des marches à descendre, il faut lui apporter un coussin de velours. Cependant elle n'a que trente-deux ans et elle est toujours aussi belle. Elle ne veut pas s'habiller. Elle n'a pas apporté de robes, « rien que onze parures de demi-caractère ».

Installée au-dessus de la ville dans la maison Chevalley qui est la plus belle d'Aix, avec des murs fleuris de jasmin, elle reçoit une société choisie, avec ses dames d'honneur dont l'une est la comtesse de Cavour, grand'mère du ministre, dont l'autre est la baronne de la Turbie. Celle-ci écoute volontiers le chambellan de la princesse, M. de Clermont-Tonnerre. « Un certain magot de mari qu'elle a » trouve qu'on parle trop d'elle et la réclame. Pauline, elle, ne réclame pas son mari et, s'il lui envoie des compliments pour son anniversaire, elle lui répond qu'elle l'en dispense. Le 15 août, elle donne une fête dont elle fait les honneurs, dit le *Journal du département du Mont-Blanc*, « avec cette grâce qui n'appartient qu'à elle et l'affabilité la plus touchante ». Mais, nous assure Gabriel Pérouse, elle préfère les réceptions quotidiennes, plus intimes, qu'elle préside « jolie comme les anges, couchée dans sa chaise-longue, coiffée d'un bonnet d'Angleterre aux touffes de rubans roses et vêtue, si l'on peut dire, d'un peignoir en mousseline de l'Inde brodée et à jour. » Il y a là le comte de Perregaux « qui est si riche, si spirituel et qui a une figure si ravissante »; M. de Forbin qui ne joue plus qu'un rôle décoratif; madame Junot, duchesse d'Abrantès, qui brode éperdument sur tout ce qu'elle voit et tout ce qu'elle entend; madame Doumerc, « si moelleuse dans ses mouvements » et qui a une voix charmante; les sœurs Julie et Désirée Clary, l'une femme de Joseph et reine d'Espagne, l'autre, que Napoléon avait failli épouser, femme de Bernadotte et future reine de Suède; enfin Talma à qui Pauline demande sans cesse de lire du Molière, ce qui consterne le tragédien comme si on l'outrageait. Il se vengera en donnant des représentations au théâtre d'Aix, et notamment *Hamlet* arrangé par le poète Ducis, et l'*Iphigénie en Tauride* où un

acteur de Chambéry qui doit lui donner la réplique l'écoute avec tant d'admiration qu'il en oublie son rôle.

La conversation ne va pas toujours sans médisance. Un jour Pauline la met sur les jambes des dames qui ne sont pas là. Celle-ci les a pareilles à des *grissins* de Savoie, qui sont des bâtonnets de pâte, cette autre les a pareilles aux colonnes torses de Saint-Pierre de Rome. On rit et puis, instinctivement, on regarde celles de Pauline qui sont parfaites et qu'elle ne cache guère.

Au lac du Bourget, la duchesse d'Abrantès emmène un jour toute une compagnie sur un bateau que suit une autre barque chargée de musiciens piémontais. Mais « Talma debout, appuyé au mât, et comme inspiré, secouant parfois la tête pour faire tomber de ses cheveux l'eau que les vagues lui jetaient, récita la première scène de *la Tempête* de Shakespeare. » Laure Junot excelle déjà à romantiser le lac. Pauline, pour ne pas être en reste, donne un déjeuner à Hautecombe alors en ruines. Elle arriva, raconte la duchesse, « en palanquin, dans le plus singulier costume pour une excursion romantique au milieu des ruines; elle avait une jupe de percale richement brodée et garnie de magnifiques valenciennes; par-dessus une robe plus courte, ouverte par-devant, dont j'avais inventé la forme, également brodée et garnie de valenciennes; sur la tête, un chapeau de paille d'Italie retroussé sur le côté, avec trois immenses plumes rouge incarnat et les rubans pareils ». Elle se mit à réciter des sonnets de Pétrarque « avec une voix harmonieuse qui se mariait mollement au balancement du bateau », mais, dans son culte trop récent pour la poésie, elle en avait trop appris et finit par agacer tout le monde.

Ainsi le lac du Bourget a-t-il assisté à bien des folies. L'insouciante Pauline, qui ne paraissait préoccupée que de sa santé, ne savait pas, quand elle déclamait des vers d'amour, que le malheur approchait. Elle aimait alors un officier, M. de Canouville, qui était parti pour la Russie avec la Grande Armée. Le temps d'imposer la paix au tzar Alexandre et de revenir. Voici qu'à partir de septembre elle ne reçoit plus de lettres. L'absent est si loin et les courriers sont en retard. Mais M. de Canouville a été tué à la Moskowa : son

sang a aidé à payer la coûteuse victoire. On n'ose pas l'annoncer à Pauline. Elle n'est pas de plain-pied avec la douleur. Quand elle l'apprend enfin, elle pleure toutes les larmes de son beau corps. Elle ne peut plus se décider à partir, et ne s'embarquera que le 28 octobre sur le lac du Bourget de mauvaise humeur qui la secouera rudement, à qui elle donnera ses derniers pleurs d'amour.

II

PREMIER SÉJOUR D'HORTENSE A AIX (1810)

C'est le 28 juillet 1810 que la reine Hortense vint à Aix pour la première fois, « pâle, maigre, fort abattue, toujours prête à pleurer sans trop savoir pourquoi. » Elle y rejoignait sa mère, Joséphine, partie de Malmaison le 15 juin 1810. Les deux femmes se trouvaient dans une situation presque semblable, car toutes deux voyaient leur union rompue, mais cette rupture ne les pouvait affliger pareillement. Le divorce de l'Empereur avait été prononcé le 15 décembre (1809), et Joséphine en avait été désespérée. Quant à Hortense, avec cette étonnante faculté d'adaptation qui lui permettait de se mouvoir dans les situations les plus délicates avec une parfaite aisance, elle avait partagé la douleur maternelle, mais elle avait accueilli le mieux du monde Marie-Louise; et Joséphine, accoutumée aux changements de fortune, était trop fataliste pour s'en formaliser. Avant l'arrivée de la nouvelle Impératrice, l'Empereur, un soir, aux Tuileries, n'avait-il pas proposé à Hortense : « Il faut à présent que je devienne aimable. Mon air sérieux et sévère ne plairait pas à une jeune femme. Elle doit aimer les plaisirs de son âge. Voyons, Hortense, vous qui êtes notre Terpsichore, apprenez-moi à danser. » — « La proposition, ajoute-t-elle dans ses *Mémoires*, nous parut si extraordinaire de l'Empereur qu'elle nous fit rire aux éclats. Il insista. Ce n'était pas une plaisanterie. Je lui donnai une leçon pendant deux soirées. Il n'avait pas de grandes dispositions et riait lui-même de sa maladresse. Aussi s'en lassa-t-il bientôt en disant : « Laissons à chaque âge

ce qui lui est propre. Je suis trop vieux. D'ailleurs, je sais que ce n'est pas par la danse que je dois briller. »

Il avait contraint Hortense et Eugène qu'il aimait beaucoup à assister à son nouveau mariage. Puis Hortense était retournée, la mort dans l'âme, en Hollande, où son désaccord avec le roi Louis ne pouvait que croître dans la vie commune. Heureusement pour elle, si l'on peut dire, Louis, prenant au sérieux son rôle royal, et ne comprenant pas que l'Empereur est dans l'obligation, par le duel tragique de la France et de l'Angleterre, de se servir de la Hollande pour renforcer le blocus continental, soutient les revendications de ses sujets, que gêne ce blocus, au point que Napoléon le doit mettre à la porte. Il abdique et s'exile en Autriche, laissant à sa femme la seule chose qu'elle lui demandait, la liberté.

Un agenda où il inscrivait ses travaux et ses projets et qui va du 1er juin 1809 au 30 juin 1810, c'est-à-dire jusqu'à son abdication, a été retrouvé, sur les quais de Paris où tous les papiers arrivent, par M. de Manteyer, l'archiviste connu, qui me l'a communiqué[1]. D'une fine petite écriture correcte, qui devient illisible dans la nervosité, sont notées, et le plus souvent dans une énumération méticuleuse, les diverses obligations royales, spécialement celles relatives au budget. C'est la minutie du grand frère qui entrait dans tous les détails, sans aucun génie correspondant. Mais c'est aussi l'indice d'une conscience royale très scrupuleuse. Parmi ce fouillis de devoirs rappelés, je relève cette note inattendue inscrite sous le titre : *Modèle à suivre* (extrait d'un ouvrage intitulé *les Préjugés*) : « Il n'y a qu'une espèce d'hommes qui pourraient entreprendre la réforme des préjugés et y réussir : un cœur vrai, bon, naturellement porté à ce qui est bien et juste; un esprit droit, sensé, modeste; un tempérament doux et peu propre aux passions violentes et tumultueuses; un grand fonds de probité et de religion, il faudrait même commencer par là; mais où trouver ensemble toutes ces qualités? » Certes, il ne les avait point en partage. Mais on le devine, à travers ce carnet, inquiet et préoccupé de justice, s'alarmant de la peine de mort, exigeant un rapport sur tout renvoi d'employé ou de domestique, etc. Une

1. Archives du château de Manteyer.

seule allusion à la Reine se découvre à la dernière page : *lettre à la Reine à porter par...* (nom illisible).

Hortense, malade, a déjà quitté la Hollande, bientôt annexée à l'Empire. Elle gagne la Savoie par la Suisse. Sur la route de Genève à Aix, deux cavaliers viennent à la rencontre de sa berline : l'un est M. de Pourtalès, écuyer de Joséphine, l'autre le comte de Flahaut qui, par hasard sans doute, prenait les eaux pour sa santé. Elle aimait dès longtemps ce Flahaut qui était un fils de Talleyrand et de madame de Souza, mais elle s'était refusée à lui jusqu'alors. Aide de camp de Murat, beau et aimable, il lui avait tout de suite fait la cour et Hortense ne l'avait pas pris au sérieux. Elle commença de se rendre compte de la place qu'il tenait dans son cœur au plaisir qu'elle éprouvait à le rencontrer dans ses promenades à cheval au Bois de Boulogne : « D'aussi loin que j'apercevais son cheval gris, écrit-elle dans ses Mémoires, le cœur me battait et je ne croyais pas aimer encore. » Longtemps elle s'était efforcée dès lors de l'éviter. Mais un soir, en valsant avec elle, il osa l'accuser de coquetterie et, révoltée de cette injustice, elle eut les larmes aux yeux, ce qui acheva de la découvrir. Alors ils se déclarent tous deux, lui en lui disant qu'il l'aime, elle en l'assurant qu'elle ne l'aime pas. L'Empereur est seul à remarquer le changement d'Hortense et il en avertit la nonchalante Joséphine.

Quand elle doit quitter le château de Saint-Leu près de Chantilly pour suivre en Hollande son mari devenu roi (le 6 juin 1806), au moment du départ, demeurée la dernière, à la fermeture du château, on lui annonce Flahaut. Elle jette un cri, et c'est l'aveu, mais l'aveu accompagné de supplications pour qu'il la laisse en repos. La laissa-t-il en repos? Ce n'est point sûr. Elle-même eut-elle à Paris, puis en Hollande, d'autres passions? C'est encore moins sûr. Elle a été guettée et calomniée comme toutes les reines douées de beauté et ardentes à vivre, comme Marie-Antoinette avant elle, comme l'impératrice Eugénie après elle. Ces femmes trop charmantes et trop mises sur le pavois par leur destin excitent les désirs et les convoitises d'une foule qui se venge par l'envie et la haine, tandis qu'elles sont gardées par la publicité même donnée à chacun de leurs actes. Et c'est pourquoi il ne faut

accueillir qu'avec la plus grande circonspection les mauvais bruits, les accusations, les racontars.

Hortense, que son mari a rendue infiniment malheureuse par son caractère dont la tracasserie touche à la persécution et presque à la démence, est séparée de Flahaut par la Cour où elle vit, par les camps où il vit, car il est de toutes les campagnes et ne revient que rarement à Paris. Et puis, il n'est pas très patient en amour : il a séduit la comtesse Potocka et peut-être Caroline Murat. Mais quand il a précédé à Aix la reine de Hollande, il se sait aimé d'elle et il est bien résolu, quand il l'aime depuis si longtemps, à profiter d'une si heureuse rencontre sans doute préparée. « La vue de M. de Flahaut, écrit Hortense dans ses Mémoires, qui passait ses journées chez ma mère, me causait une impression toujours plus difficile à cacher et trop vive pour ma faible santé. C'était la première fois, depuis que je l'aimais, que je le voyais de suite. S'occupait-il de moi? mon embarras était extrême. Parlait-il avec gaîté ou empressement aux jeunes femmes de notre société? un sentiment inexprimable remplissait mon cœur d'amertume et de honte. Je voulais tout combattre, tout surmonter, et je ne savais que me retirer précipitamment chez moi, pleurer, blâmer ma faiblesse et rougir d'apercevoir dans mon âme, au lieu du calme de l'amitié, tous les tourments de l'amour. » Elle s'analyse à merveille, mais n'ose pas dire toute la vérité. Il est probable que c'est à Aix qu'elle cessa de lui résister. Plus loin, elle dira en effet : « Je me suis rappelé ce mois passé si doucement comme le temps le plus heureux de ma vie. »

Joséphine avait emmené avec elle madame de Rémusat qui avait la passion d'écrire, à son mari sans doute, mais surtout pour elle-même et pour laisser des mémoires. Celle-ci constate avec plaisir que l'ex-Impératrice se reprend à la vie malgré le divorce, accepte avec douceur le repos et le calme succédant à tant d'années agitées et, sauf quelques accès de tristesse, montre une humeur égale. Elle engraisse même et reprend bonne mine. Elle n'a que quarante-sept ans et son charme de créole ne l'a pas quittée encore. « Elle est mieux que je ne l'ai jamais vue », écrit madame de Rémusat.

Charles de Flahaut apporte de l'animation, et même

de la gaîté dans ce salon un peu morne. Bientôt on cherche des distractions : promenades à Chambéry en voiture, traversée du lac du Bourget pour visiter les ruines d'Hautecombe. Au retour de cette expédition, la petite troupe subit un violent orage. Flahaut se met à chanter pour calmer les alarmes de l'Impératrice. De fait le lac du Bourget est connu pour ses tempêtes rapides et dangereuses. Madame de Rémusat ne put se tenir de faire allusion au danger couru dans une de ses interminables lettres à son mari. Cette lettre fut lue par toute la Cour et Napoléon félicita Joséphine de n'avoir pas péri dans un lac, elle qui était fille d'une île de l'Océan.

La reine Hortense donne aussi des réceptions dans la maison qu'elle a louée, prudemment, hors ville, « dans une position charmante ». Le 11 août, elle offre « pour la fête de madame de Rémusat, un très joli déjeuner servi dans son jardin : on chanta des couplets, on se fit des cadeaux. » Puis ce monde qui s'entendait si bien se dispersa. Flahaut, son congé expiré, devait retourner à son poste à l'armée, l'Impératrice s'en alla faire un séjour en Suisse avant de revenir à Aix en octobre, puis de rentrer à Malmaison pour l'hiver. Madame de Rémusat courut rejoindre son mari. Restée seule, Hortense s'enivra quelques jours de cette solitude — seule avec son amour — au bord de ce lac que, dix ans avant Lamartine, elle prend à témoin de toutes les tristesses de la séparation. Cependant elle n'a pas épuisé toutes les douleurs dont il sera le confident.

III

LES DEUX GROUPES D'AIX EN 1811

L'abdication, l'exil volontaire du roi de Hollande avaient détaché Napoléon de son frère Louis. Il avait eu pour lui une affection particulière; il était fort affecté de ce qu'il considérait comme une trahison. Dès lors, il laissa Hortense libre de vivre à sa guise, et même de garder ses deux enfants auprès d'elle, quand le père les réclamait à grands cris, surtout l'aîné, comme s'il avait quelques doutes sur la paternité du second, Louis-Napoléon, le futur Napoléon III. Hortense

s'installa donc à Paris l'hiver suivant (1810-1811) et son salon y devint bientôt un centre d'attraction pour tout ce qui comptait alors dans la société ancienne et nouvelle. On y cause, on y tient bureau d'esprit, et cela finit généralement par la danse. Le brillant colonel comte de Flahaut est de toutes les réceptions, et peut-être n'est-ce que pour avoir l'occasion de le voir plus souvent qu'elle réunit tant de monde. Flahaut ne se contente pas de la voir si souvent, il lui écrit presque chaque jour. Et cependant, malgré tant de preuves, il n'est pas un amant de tout repos. Les amants de tout repos sont d'ailleurs les moins aimés, sauf dans ces grandes amours qui dépassent les passions mondaines. Il est trop recherché, et lui-même est plus animé du désir de plaire que de la joie profonde et intérieure d'aimer et d'être aimé. « Si son empressement était extrême pour me voir, écrit la reine Hortense dans ses *Mémoires* où elle n'avoue que cette unique passion qui fut, du moins, la plus grande de sa vie, il mettait le même feu pour tous les plaisirs qui l'en éloignaient et, s'il n'en est pas un qu'il ne m'eût sacrifié, il n'en est pas un non plus qu'il ne cherchât. Je le pressais de s'y livrer, honteuse du mouvement caché qui m'eût portée à le retenir, heureuse s'il m'eût désobéi, tremblant de le trouver docile et finissant toujours par me répéter que si c'était ainsi qu'on aimait, comment appeler ce que je ressentais? Malgré le désir que j'avais constamment de le revoir, je ne lui dis pas une seule fois : « Vous verrai-je demain? » J'attendais toujours que ce désir vînt de lui. Je ne savais jouir que de ce qui m'était offert de plein gré. »

Cependant il n'a pas rompu, ou il a mal rompu, sa liaison avec la comtesse Potocka. Les ruptures ne sont pas son fait. Elles ne sont le fait de personne, sauf des don Juans cruels et égoïstes qui brisent les cœurs dont ils se sont servis. Comme les voluptueux qui ont le respect attendri de la chair et parfois aussi du cœur, il craint de faire souffrir. Il s'en remet au temps et aux circonstances. Il préfère la mort lente des amours à leur fin violente et désespérée. On s'accoutume à sa peine et même on arrive à y trouver, quand le souvenir n'a pas été empoisonné, un peu de douceur.

Si du moins Flahaut consentait à être sincère — mais

la sincérité est si difficile à celui qui aime moins que l'autre, ou dont l'amour est traversé par d'autres caprices — elle s'imposerait l'indulgence. Il l'assurait qu'il n'en pourrait jamais aimer une autre dans le même temps qu'il tenait des propos identiques à la comtesse Potocka, et encore « qu'il était trop difficile de rencontrer une personne comme moi, que la première je lui avais fait croire au bien, que je le rendais meilleur, qu'il n'aurait pas le courage de me tromper. Pourtant, malgré toutes ses protestations, j'avais toujours à lui arracher l'aveu de quelque faiblesse et le présent, comme l'avenir, en était troublé. Je sentais trop avec ce caractère qu'il fallait m'habituer à n'être plus aimée un jour. Mais je voulais qu'il vînt me l'apprendre, me dire : « J'en aime une autre. » Je l'exigeais, sûre que j'étais de tendre encore la main à celui qui me percerait le cœur et de porter même de l'intérêt à celle qui m'enlèverait son affection. Si ce n'est pas là de l'amour, c'est sans doute mieux... »

Comme s'il était aisé d'aller dire à une femme dont on est aimé, qu'on a aimée et qu'on aime peut-être encore — le cœur a tant de replis secrets! — : « J'en aime une autre! » Mais n'est-ce pas cela même qui se passera plus tard, et dont la reine Hortense sera brisée? Pourquoi anticiper sur ces événements intimes? En ce temps-là, c'est bien Hortense que Flahaut préfère, et qu'il aime peut-être uniquement. Il le lui prouvera, par le soin qu'il prendra de lui éviter toute complication, toute charge dans le grand danger qu'elle va courir, mais qu'elle va courir, il est vrai, à cause de lui. Ses lettres à sa mère, la comtesse de Souza, en font foi.

Car elle est enceinte quand elle part, le 4 juillet 1811, pour une nouvelle saison d'eaux à Aix. Elle a assisté à la naissance du Roi de Rome et aux fêtes du baptême à l'Hôtel de Ville et à Saint-Cloud, mais elle s'est sentie incapable de supporter d'autres cérémonies. Elle emmène avec elle sa fidèle compagne de la pension de madame Campan où elle a été élevée, mademoiselle Cochelet, qui écrit agréablement, et cette charmante Adèle Auguié, devenue la baronne de Broc et veuve depuis quelques mois, dont elle ne s'est presque jamais séparée. Adèle de Broc ne se consolera pas de la mort de son mari. Elle porte dans sa douceur même un destin tragique. Si la Reine

l'emmène avec elle, ce n'est point pour lui imposer des fêtes et des réceptions. Elle est résolue, dans son état, à mener une vie retirée. N'a-t-elle pas un air languissant qui autorise à la croire malade? Ne l'a-t-on pas crue atteinte de tuberculose, quoiqu'en réalité un mal plus redoutable encore la devait dévorer plus tard? Mince et longue, svelte et gracieuse dans sa démarche ondulée, elle attire le regard, mais dans ces regards qu'elle attire un goût de tendresse ou de dévouement se mêle au désir, et c'est le privilège de certaines femmes, tandis qu'il en est dont la beauté n'est que brutalement provocante. Son visage, plus agréable que régulier, et couronné de cheveux blonds mal ramenés, — c'est un art, — intéresse, comme on dit si joliment. Quand elle passe dans sa chaise à porteurs pour aller prendre les eaux, les passants la suivent des yeux, comme on suit un rêve fugitif. Elle le sait et même elle en retire du plaisir. Nulle femme plus que celle-ci ne s'est complue à inspirer de l'amour.

Elle ne peut se dérober entièrement à ses devoirs mondains. Le jour de la fête de l'Empereur, le 15 août, il lui faut bien donner une fête. Les dames de Chambéry, d'Annecy, d'Aix sollicitent l'honneur de lui être présentées. En province, il convient de se montrer aimable avec tout le monde, sans quoi l'on fait éclater des drames. Mais Hortense est si naturellement aimable! Le préfet de Chambéry, qui est alors le baron Finot, homme plein d'esprit et de délicatesse, l'écrit à Paris : « Sa Majesté emporte les regrets du département et de la ville d'Aix en particulier qu'elle a comblés de bienfaits. » Elle demeura en Savoie jusqu'au 31 août. Elle s'était fait donner un passeport pour la Suisse. On ne la voit reparaître à Paris dans le monde qu'à l'entrée de l'hiver. Le comte de Flahaut ne s'était pas montré à Aix, sans doute pour ne pas susciter de commentaires. La rejoignit-il sur la route de Genève à Paris? Était-il là lorsqu'elle mit au monde, en octobre, leur fils, le futur duc de Morny, dont il se chargea et qu'il confia à sa mère, la comtesse de Souza? Dans tous les cas, le secret fut bien gardé. Il ne transpira que longtemps plus tard. On dit même que Louis-Napoléon, le futur Napoléon III, ne le connut qu'après la mort de la reine Hortense.

Dans cette saison de 1811 à Aix, ce n'est point la reine Hor-

tense qui tient sa Cour, mais bien madame de Staël. Napoléon, lassé de tout le bruit qu'elle faisait à Paris, l'avait exilée dans son château de Coppet, en Suisse, au bord du lac Léman. Elle s'en était échappée, soi-disant pour conduire son fils aux eaux. Autant la reine Hortense à Aix mettait de soin, cette année-là, à se retirer, autant madame de Staël en mettait à s'étaler. « Elle prenait d'assaut, écrit Gabriel Pérouse dans *la Vie d'autrefois à Aix-les-Bains*, les maisons où elle jugeait qu'il y avait d'autres recrues à faire. On la voyait entrer, avec son cortège, grosse figure rouge et sans fraîcheur, aux cheveux mal peignés, car elle ne prenait pas le temps de se coiffer, à peine celui de s'habiller; point de fichu quand tout le monde en portait; une tunique de mousseline blanche fort décolletée, les bras et les épaules nues. Vous étiez encore étonné de son étrange tournure, que déjà vous aviez oublié qu'elle était laide et que vous subissiez son charme. On a beaucoup abusé de cette expression qu'il faut prendre ici dans son vrai sens. L'art de la conversation est le plus périssable, rien ne le fixe; mais il nous reste l'unanime témoignage des auditeurs de madame de Staël qu'elle ensorcelait de sa verve éblouissante, sachant parler de tout et sur tous les tons, mettant à tout prodigieusement d'esprit, et en donnant à tout le monde autour d'elle, au point de tirer quelque parti du pire sot. »

Elle traîne après elle la plus brillante escorte. Et d'abord madame Récamier qui, plus tard, à Rome, après la chute de Napoléon, deviendra l'amie de la reine Hortense, mais que celle-ci ne peut recevoir à Aix, car elle fait partie du clan Staël condamné par l'Empereur. « Madame Récamier, dit la comtesse de Boigne qui prend, elle aussi, les eaux dans cette Savoie où elle n'aurait jamais dû revenir si elle avait eu la moindre délicatesse, est la coquetterie personnifiée; elle la pousse jusqu'au génie et se trouve un admirable chef d'une détestable école; toutes les femmes qui ont voulu l'imiter sont tombées dans l'intrigue et le désordre, tandis qu'elle est toujours sortie pure de la fournaise où elle s'amusait à se précipiter : cela ne tient pas à la froideur de son cœur; sa coquetterie est fille de la bienveillance, et non de la vanité. » En réalité elle n'est point du tout une coquette. Un charme

indicible l'habite et se répand autour d'elle. Elle n'en est pas responsable, mais elle en est contente. Le vide de sa vie lui apparaît moins dans cet entourage qui la flatte. Elle cherche toujours à transformer en amitiés les amours qu'elle inspire. Seul, le prince Auguste de Prusse a fait battre son cœur au château de Coppet, durant les promenades en barque ou dans les bois. Ils n'ont pas eu assez de volonté, ni l'un ni l'autre, pour réaliser cet amour. Elle s'est reprise. Elle ne se donnera qu'à Chateaubriand. Cette femme de trente-quatre ans à la grâce de jeune fille se réserve encore. Nul ne soupçonne-t-il donc les réserves intérieures de cette âme généreuse et forte dont la perfection physique est pour une fois l'image exacte de la beauté spirituelle?

Enfin l'inévitable Benjamin Constant est venu, lui aussi, à Aix. Pour l'amour de Dieu, qu'y vint-il faire? Il devait être bien intelligent et curieux pour plaire à tant de jolies femmes, et parmi elles à madame Lindsay, l'Ellénore d'*Adolphe*, et à cette Julie Talma dont la correspondance récemment publiée est si attrayante. Madame Récamier lui échappa. Madame de Staël le garda trop longtemps. Il en avait peur et s'était caché pour se marier en Allemagne. Madame de Staël finit par le savoir, et ce fut à Aix des scènes épouvantables. Mais le soir on se réconciliait pour causer et le dialogue qu'ils échangeaient éblouissait les convives. Peut-être ne s'aimaient-ils que pour ce choc de leurs esprits qui se faisaient valoir l'un l'autre.

Cependant madame de Boigne avait dans le voisinage un vieux mari, ce prodigieux général de Boigne qui avait soulevé, administré, organisé toute une partie des Indes et qui, revenu avec une immense fortune, avait fait la sottise d'épouser à Londres cette péronnelle de mademoiselle d'Osmond dont la voix l'avait bouleversé. Il avait quarante-sept ans, elle dix-sept. C'était un homme magnifique que les Anglais, connaissant sa gloire, estimaient très haut, que Napoléon, ce connaisseur d'hommes, voulait charger de préparer et conduire une expédition dans les Indes contre les Anglais, mais il refusa de servir l'Empereur, car il était royaliste et demeurait fidèle à sa dynastie sarde dépossédée de la Sardaigne et de la Savoie où il était né. Les d'Osmond, émigrés à Londres, étaient sans

ressources. La jeune fille fit un marché avec son mariage. Elle en tira des rentes pour sa famille et rendit la vie si insupportable à son mari que celui-ci lui donna la liberté et se retira dans son château de Buisson-Rond, près de Chambéry, la laissant vivre à Paris avec les beaux revenus qu'il lui faisait.

« Nous allâmes tous, écrit la comtesse de Boigne dans ses *Mémoires*, dîner chez M. de Boigne, à Buisson-Rond près de Chambéry. » Tous, c'étaient, avec elle, madame de Staël, madame Récamier, Benjamin Constant, Adrien de Montmorency. Buisson-Rond est un domaine qu'on reconnaît de loin à ses arbres. Il ne faut pas un quart d'heure pour s'y rendre de Chambéry. La grille d'entrée ouvre sur l'ancienne route de Grenoble. Au fond de la plus magnifique avenue de platanes on aperçoit le château. Cette avenue est formée d'une large pelouse que bordent les arbres dont le feuillage est taillé de façon à retomber sur les deux contre-allées qui sont ainsi transformées en voûtes de verdure, tandis qu'au centre les branches semblent jaillir en fusées vers le ciel. Elle aboutit à un pont jeté sur l'Albane, joli ruisseau transparent, et se divise en deux bras qui contiennent une terrasse à l'italienne, ornée de vases de géraniums. De là, une éclaircie laisse voir la chaîne régulière de l'Épine, les deux coteaux qui la précédent, et, plus près, les maisons d'un faubourg de la ville. Le château est un bâtiment carré à un étage, avec un fronton arrondi. L'architecture en est lourde. Il est solennel et sans intimité. Dès l'entrée, ce caractère officiel et cérémonieux s'accentue. Un immense vestibule dallé, à colonnades, et dont la hauteur étonne, paraît occuper à lui seul tout l'intérieur. Il en part un double escalier qui conduit au salon, dont les panneaux sont peints ou garnis de trophées d'armes. Cela est fait pour des cortèges, des défilés, des réceptions. C'est imposant et glacial. Et l'on est agréablement surpris de découvrir les appartements qui donnent, en arrière, sur des jardins et des bois. En tout petit, c'est l'impression qu'on éprouve à Versailles quand on quitte la Galerie des Glaces pour pénétrer chez la Reine.

La Reine, ici, ne venait guère. Elle y vint donc ce jour-là avec des hôtes de marque. Le général, prévenu de la visite,

avait rassemblé tout le monde qu'il avait jugé digne de tels convives. Ainsi avait-il prié le préfet du département du Mont-Blanc, le baron Finot, qui avait en poche l'ordre d'inviter madame de Staël à réintégrer Coppet au plus vite. Madame de Staël, qui manquait de tact parce qu'elle ne pensait jamais aux personnes à qui elle s'adressait, mais toujours à ses argumentations intellectuelles, traita précisément avec désinvolture et mépris cette « classe d'employés ». Le préfet, qui avait de l'esprit, garda l'ordre en portefeuille, en réservant l'usage pour le lendemain. Le soir, madame de Boigne, madame de Staël et madame Récamier au fond, Benjamin Constant et Adrien de Montmorency sur le devant prirent place dans la berline. Un orage éclata et la nuit vint. Les postillons, qui, sans doute, avaient un peu trop largement profité de l'hospitalité de Buisson-Rond, se perdirent. Le trajet, qui aurait dû prendre une heure et demie, prit cinq heures. En descendant de voiture, cette brillante société fut bien étonnée de trouver Aix en émoi et d'apprendre son retard. Dans l'avenue du château la conversation s'était engagée sur les lettres de mademoiselle de Lespinasse qui venaient d'être publiées, et madame de Staël, s'emballant sur le chapitre des passions, entraînant après elle Benjamin qui l'égalait, avait montré tant de verve et d'éloquence qu'elle avait aboli le monde extérieur. Derrière les vitres la pluie pouvait tomber, l'orage gronder, la nuit s'épaissir : ces phénomènes contingents ne comptaient plus, on causait.

IV

LA MORT TRAGIQUE DE LA BARONNE DE BROC (1813)

La reine Hortense évite la saison d'Aix-en-Savoie en 1812, sans doute parce que Pauline Borghèse y tient ses assises. Elle va prendre les eaux à Aix-la-Chapelle. Mais elle revient à Aix en 1813 et en 1815, la première fois pour y perdre sa meilleure amie, et la seconde pour y pleurer ses amours.

Cette meilleure amie était la baronne de Broc, Adèle Auguié, qui appartenait à une famille de l'ancien régime. Son père était receveur des postes, et sa mère femme de chambre de

Marie-Antoinette. Elle était la nièce de madame Campan, qui, la Terreur passée, fonda à Saint-Germain une institution de jeunes filles où la petite Hortense fut placée par Joséphine parce qu'on y conservait l'éducation et les grâces d'autrefois. Ainsi la future reine de Hollande fut-elle élevée avec les sœurs Auguié, car elles étaient trois : Adèle (madame de Broc), Louise-Aglé (la maréchale Ney) et Antoinette qui épousa le général comte César de Loville. La mère de ces jeunes filles avait été d'un courage si grand au service de Marie-Antoinette, dans les journées du 6 octobre 1789 où elle empêcha l'envahissement des appartements de la Reine au château de Versailles, et du 10 août 1792 sur le parcours des Tuileries à l'Assemblée, qu'on la surnommait la Lionne. Elle alla voir la famille royale aux Feuillants. Pendant la Terreur elle se réfugia avec sa sœur, madame Campan, au château de Coubertin, dans la vallée de Chevreuse. Inculpée et menacée d'arrestation, elle dut se sauver et se cacha à Paris chez un professeur de musique, du nom de Lemière, qu'elle connaissait et qui ne craignit pas de se compromettre pour elle. Mais tous ces événements avaient égaré sa raison et elle se jeta d'une fenêtre dans la rue. « Le convoi qui la conduisit à sa dernière demeure, dit son dernier biographe, M. Usannaz-Joris[1], croisa la charrette qui conduisait Robespierre à l'échafaud ».

Madame Campan éleva le mieux du monde ses trois filles à Saint-Germain. Hortense s'y lia étroitement avec Adèle au point de ne vouloir plus s'en séparer. Si elle était chargée du rôle d'Esther, — car on jouait *Racine* à Saint-Germain comme du temps de madame de Maintenon à Saint-Cyr, — celui d'Élise convenait à merveille à son amie Adèle Auguié. Celle-ci ne cessera pas d'être la confidente. Devenue la femme de Louis Bonaparte, Hortense dota les demoiselles Auguié. Quand elle accompagna son mari, appelé au trône de Hollande, elle emmena Adèle et la maria au baron Armand-Louis de Broc, d'une vieille famille angevine, nommé grand-maréchal du Palais. Adèle avait vingt-quatre ans : on s'accordait à la trouver élégante et fine, jolie et belle ensemble. Ce fut un

1. *Madame de Broc*, par Marcel Usannaz-Joris, membre correspondant de l'Académie de Savoie (Dardel édit., Chambéry, 1923).

mariage d'amour. Madame Campan, dans une lettre du 15 avril 1807 à mademoiselle Cochelet, raconte la grande fête qui fut donnée à l'occasion de ce mariage au pensionnat de Saint-Germain, en présence du roi et de la reine de Hollande : « ... Je ne vous dirai pas que la noce a été charmante, qu'on a joué un petit vaudeville où le cœur avait si bien trouvé les expressions pour le Roi et la Reine que je n'ai jamais vu les actrices qu'à travers une lorgnette de larmes..., que le marié est amoureux, que la mariée commence à avoir une petite confiance de dame et que tout va à merveille grâce au Roi et à la Reine... »

Hortense, dès le début de son mariage, avait été malheureuse. Louis Bonaparte rendit la vie impossible à la jeune fille qui lui était confiée. Napoléon, plus tard, avec cette exactitude qu'il apportait jusque dans la psychologie, a bien vu la cause de cette désunion. « Louis, dit-il un jour à sa belle-fille devenue sa belle-sœur, s'est créé un monde à lui; il ne comprend même pas le lien du mariage; il a pris trop à la lettre ce précepte que le mari et la femme ne font qu'un. Aussi est-il tout étonné lorsqu'il est malade que sa femme se porte bien, qu'elle aime la danse lorsqu'il ne l'aime pas et qu'elle ait chaud lorsqu'il a froid. » Il n'en faut pas davantage pour devenir tyrannique et odieux. Esprit chimérique, farci de Jean-Jacques, possédé d'une jalousie absurde et sans cause jusqu'à la fureur, il fatigua et bouleversa sa jeune femme au point de lui inspirer une peur invincible. Quand il lui fallut le suivre en Hollande, elle hésita dans sa crainte de s'en aller avec lui dans un pays inconnu loin de la protection de l'Empereur qui ne lui avait jamais manqué. La couronne ne lui représentait qu'une épreuve de plus. L'amour maternel la décida, car le Roi ne manquerait pas d'emmener ses deux fils.

C'est en Hollande que mourut de la diphtérie son fils aîné, le prince royal (5 mai 1807), que l'Empereur, n'ayant pas d'enfants, avait adopté. Hortense désespérée tomba malade et dut partir pour Cauterets, toujours accompagnée de la fidèle madame de Broc qu'elle séparait ainsi de son cher mari. Mais le roi de Hollande emmena celui-ci aux Eaux-Bonnes. Et finalement les deux couples se réunirent. Le prince Louis-Napoléon, le futur Napoléon III, devait naître (21 avril 1808)

de cette rencontre dans les Pyrénées. Le préfet de Castellane qui rendit visite au couple royal dépeint, dans ses lettres à son fils, « la vie de famille, toute d'intimité et de charme, dont il fut alors le témoin ». Ce préfet aurait dû être destitué immédiatement pour défaut d'observation. Hortense et Louis, rapprochés par le chagrin, comme il arrive, n'avaient pas tardé à retrouver leur réciproque aversion. Elle surtout, car il l'aimait à sa manière, pourvu qu'il la pût tourmenter sans répit, à quoi elle ne se prêtait pas. Elle profita de son état pour ne pas rejoindre son mari en Hollande et comme le Roi, refusant d'obéir à son frère, abdiqua, elle s'estima définitivement libérée du joug conjugal. Mais le Roi réclamait son fils Napoléon-Louis, laissant le nouveau-né à la Reine, et Hortense n'en voulait céder aucun. Il tenta d'apitoyer madame de Broc à qui il déclare qu'il lui est impossible d'écrire à la Reine directement : « Quelle que soit sa haine pour moi, le mal qu'elle me fait en me tenant toujours éloigné du seul ami que j'aie au monde est trop cruel et dépasse son pouvoir et tout le mal qu'elle croit me devoir. » Et encore : « Le seul bien que j'attende au monde, la seule consolation, la seule peine véritable, ne peut me venir que de cet enfant. Dites-moi tout bonnement, madame, ou à M. de Broc, si vous l'aimez mieux, mais sans mystère et tout simplement, les projets de la Reine. C'est la seule circonstance où vous puissiez nous rendre à tous deux un service véritable. » La Reine fut inflexible : il faudra un procès qu'elle perdra sous la Restauration pour lui ravir son enfant. On imagine le sort difficile réservé à madame de Broc entre les deux époux. Par un retour du sort, Hortense sera frappée, et plus cruellement encore, dans sa maternité, puisqu'elle ne pourra élever elle-même, puisqu'elle ne pourra voir sans risquer de se compromettre, l'enfant qu'elle aura de Flahaut.

Le baron de Broc qui aimait tendrement sa femme ne s'accommodait point de cette rupture entre le Roi et la Reine, qui par contre-coup le séparait de son Adèle, lui au service du roi de Hollande, elle au service de la Reine à Paris. Il résigna ses fonctions de grand-maréchal du Palais et reprit du service dans l'armée impériale. Promu général de brigade le 3 mars 1809, il fut blessé à Montebello (2 mai) et cité à

Wagram, ce qui lui valut la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. Mais, épuisé par ces campagnes successives, il mourut à Milan (11 mars 1810). La douleur de sa veuve fut une de ces douleurs qui s'incorporent avec la vie, en font partie intégrante, ne s'en séparent jamais, bien qu'elles paraissent lui laisser reprendre son cours. Adèle, sans enfant, sans espoir, se consacra désormais à la charité et à son dévouement pour la reine Hortense.

Elle fit donc partie du nouveau voyage en Savoie qu'Hortense entreprit à la fin de mai 1813, laissant ses deux garçons à Malmaison, chez leur grand'mère Joséphine. Le cortège se composait de trois voitures : la Reine occupait la première avec madame de Broc; dans la deuxième avaient pris place le chevalier d'Arjuzon, le docteur Lasserre, mademoiselle Cochelet et mademoiselle Pio qui était bonne musicienne et qui notait les romances improvisées par Hortense; la troisième était abandonnée aux femmes de chambre. On s'installa dans la maison Chevalley, spacieuse et belle, la plus belle d'Aix, et l'on y mena la vie la plus tranquille du monde. La Reine « suivait d'abord le traitement traditionnel, tel qu'il est encore aujourd'hui en honneur : après un bain matinal, elle était ramenée chez elle en chaise à porteurs et se recouchait. Une heure après, elle se levait pour déjeuner. Ensuite on allait faire en calèche quelque promenade pittoresque, sans oublier d'emporter des crayons et des albums. La Reine esquissait en route les vues qui lui plaisaient, devant lesquelles on s'arrêtait quelque temps : la colline de Tresserve, les bords du lac, la Dent du Chat, Hautecombe... Madame de Broc rivalisait avec elle dans le dessin, on rentrait, tous se retrouvaient au dîner, on achevait ensuite autour de la table ronde les paysages commencés, tandis que M. d'Arjuzon faisait une lecture. La Reine par intervalle allait chanter ou composer une romance; elle disait que c'était pour reposer ses yeux, et son médecin la rappelait à la table, en la priant de ménager sa poitrine. Enfin l'on allait d'assez bonne heure se reposer paisiblement[1]. »

Or le 10 juin, après le déjeuner, M. d'Arjuzon vint avertir ces dames que la calèche les attendait pour la promenade

1. Madame de Broc, *op. cit.*

quotidienne. « Où irons-nous? demanda la Reine qui était très indécise dans les menus détails de la vie. — A la cascade de Grésy, proposa madame de Broc. Nous l'avons dessinée il y a deux ans, mais M. d'Arjuzon ne la connaît pas... » Et l'on partit pour la cascade de Grésy. Avaient pris place dans la voiture la Reine, madame de Broc, mademoiselle Cochelet et M. d'Arjuzon.

La cascade de Grésy est aujourd'hui, était déjà, une promenade classique pour les baigneurs et les touristes d'Aix. On l'appelle plus communément : les gorges du Sierroz. D'habitude on monte en barque au-dessus du barrage et l'on s'engage dans un défilé vert, car les branches des arbres forment voûte sur l'eau du torrent calmé qui les reflète, en sorte qu'on est comme enveloppé de verdure : en automne, c'est un enveloppement d'or. Puis la barque circule dans un étroit méandre de rochers où s'agrippent des buissons, des sapins et des trembles. Elle s'arrête au bas des galeries taillées dans la pierre qui conduisent jusqu'à un vieux moulin qui recevait l'eau des cascades. Ces cascades sont nombreuses et d'une abondance variable selon les saisons. Au temps de la reine Hortense, on allait directement de la route au moulin où le meunier attendait les visiteurs et leur faisait traverser le premier bras sur une planche, afin que du milieu du torrent ils vissent mieux la chute des eaux jaillissantes. La Reine passa la première, de sa démarche légère et comme aérienne. Madame de Broc qui la suivait posa le pied trop au bord, glissa et tomba dans le gouffre. A cette vue, mademoiselle Cochelet qui venait ensuite poussa un grand cri, qui fit retourner Hortense, et, quand celle-ci se rendit compte du désastre, elle arracha son châle pour en jeter l'extrémité à la malheureuse qui était déjà entraînée. La Reine repassa alors le bras du Sierroz en le sautant, car la planche avait été emportée, et descendit le long du torrent avec ses compagnons pour retrouver la victime. En vain la voulait-on emmener. Elle refusait de partir tant qu'on n'aurait pas retrouvé son amie, morte ou vivante. On retrouva celle-ci non sans peine, en détournant les eaux, mais cela prit du temps. Madame de Broc était morte. Elle fut ramenée à Aix dans la voiture de la Reine, dont le chagrin inquiétait tout son entourage.

Cette catastrophe, purement accidentelle, et presque incompréhensible pour ceux qui connaissent les lieux, fit grand bruit en France, et même hors de France. Elle contribua un temps à la crainte de la montagne et des torrents. Paul-Louis Courier, dans ses *Lettres de France et d'Italie*, rend un délicat hommage à la victime : « A vingt-cinq ans, belle comme un ange, elle dépensait en aumônes la moitié de son revenu, ne voulait ni parures, ni diamants. Veuve depuis deux ans, c'était une Artémise. Nulle idée de se remarier, pas l'ombre d'un galant. On l'adorait : jeunes et vieux, pauvres et riches, tout le monde l'aimait. En un instant, la voilà morte, d'une mort horrible, imprévue! Jeunesse, beauté, talents, tout s'engloutit dans ce gouffre.

Je ne sais de tout temps quelle injuste puissance
Laisse le crime en paix et punit l'innocence.

« Ceux que chacun maudit engraissent. S'il y a quelque maraud qui fasse tout le mal qu'il peut, il vivra, sois-en sûr. Le modèle des grâces, l'exemple des vertus, le refuge des pauvres et l'ornement du monde périt dans sa fleur... »

De même, la *Gazette de France* (18 juin 1813) célèbrera la douce morte : « Aussi tendre et plus fidèle que Didon, elle semblait avoir pris à jamais pour devise ces vers si connus :

Ille meos primus, qui me sibi junxit, amores
Abstulit, ille habeat secum, servetque sepulchro.

vers que Delille a traduits ainsi :

Celui qui le premier reçut jadis ma foi
Dans la tombe emporta le seul bien que j'adore,
Dans la tombe avec lui mon âme habite encore.

« Jamais la calomnie ou même la médisance n'osèrent effleurer d'un souffle la pureté d'une telle vie. C'était la fleur sans tache, le vase d'innocence dont parle l'Écriture. » Pour la pleurer, les journalistes eux-mêmes se haussaient jusqu'au lyrisme.

Cependant les visiteurs actuels de la cascade de Grésy peuvent voir, profilée sur les rais de la roue du vieux moulin aujourd'hui abandonné, la stèle de pierre élevée par la reine Hortense en souvenir de son amie, et dont le soubassement

en forme de voûte enjambe l'eau du torrent. Elle porte, avec un H entouré de lauriers, cette inscription :

Ici
Madame la baronne de Broc
Agée de 25 ans
A péri sous les yeux de son amie
le 10 juin 1813.
O vous qui visitez ces lieux,
N'avancez qu'avec prudence sur ces abîmes
Songez à ceux qui vous aiment.

La Reine ne se contenta pas de rappeler le souvenir de cette mort tragique, elle voulut que son amie fût ensevelie à Saint-Leu où elle avait sa résidence, dans un tombeau de marbre blanc avec cette épitaphe : « Ici repose Adélaïde-Henriette-Joséphine Auguié, baronne de Broc, dame du palais de Sa Majesté la reine Hortense, veuve d'Armand, baron de Broc, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier grand'croix des ordres de l'Union de Hollande et de Saint-Hubert de Bavière, etc., décédée à Aix-les-Bains, en Savoye, le 10 juin 1813, dans la trentième année de son âge. Un événement affreux que toute la sagesse humaine ne pouvait prévoir l'a ravie à sa famille en pleurs; à la tendre affection d'une princesse qui avait su apprécier ses vertus; aux pauvres dont elle prévenait les besoins; à la société dont elle faisait l'ornement. Dans le regret profond de cette perte irréparable, Sa Majesté la reine Hortense a fait ériger ce monument à celle qui fut l'amie de son enfance et qui aurait fait le charme de sa vie entière. »

A trente ans, elle en portait à peine vingt-cinq, ce qui explique l'erreur de l'inscription de Grésy. Mais est-il un âge pour la beauté, le charme, la tendresse et la grâce?

Ainsi le séjour de la Reine à Aix en 1813 fut-il attristé. Elle y demeura néanmoins jusqu'à la fin d'août, s'efforçant de retrouver une santé bien languissante. Mais elle n'y donna pas de fête. Le 15 août, jour de la fête de l'Empereur, elle offrit à dîner à trois cents pauvres désignés par les maires des communes voisines, ce qui toucha les habitants et les étrangers, et, cette même année, elle acheva d'organiser la fondation charitable qu'elle laissait à la ville d'Aix. C'était le meilleur

moyen d'honorer la mémoire de son amie. Plus tard, dans le voyage triomphal qu'il entreprit avec l'impératrice Eugénie à travers la Savoie après son annexion à la France, Napoléon III voulut rendre visite au monument de madame de Broc à la cascade de Grésy.

Cependant, au cours de cette année 1813, l'Empereur, après la campagne de Russie, battait en retraite, et l'Empire vacillait.

V

FIN D'AMOUR A AIX (1815)

Aix reçut encore une souveraine en 1814, mais c'était une souveraine déchue. Marie-Louise y succédait à Joséphine. L'Empereur avait abdiqué à Fontainebleau. Il avait dû partir pour l'île d'Elbe. L'y suivrait-elle, comme c'était son devoir? comme c'était aussi son désir. Car cette femme indolente, passive, sans grâce peut-être, mais bonne et sensible, s'était mise à aimer son mari, tout au moins à supporter son joug avec plaisir. Napoléon avait déployé, pour la séduire, toutes ses puissances de persuasion. Cependant, son nouvel entourage la détournait de ce dessein. Le docteur Corvisart, qui était son médecin, la déclarait trop faible pour le voyage et lui ordonnait, dans tous les cas, avant de partir, une saison à Aix. Seulement, on était au mois d'avril, où la Savoie n'est pas accueillante. Marie-Louise partit donc pour l'Autriche, où elle retrouva son père, sans cesser de songer à son départ pour l'île d'Elbe.

Elle vint en juillet pour cette saison d'Aix, sous le nom de duchesse de Colorno, et s'arrêta d'abord à Chamonix, où elle visita le glacier des Bossons. Le 17, elle débarquait enfin dans la station thermale. Elle était accompagnée de ses dames d'honneur; de Corvisart, son médecin; d'Isabey, son professeur de peinture, et d'un certain général comte Neipperg, âgé de quarante ans, qui avait eu un œil crevé d'un coup de sabre et portait un bandeau sur sa blessure. Ce Neipperg avait-il été placé auprès d'elle par Talleyrand, devenu ministre de Louis XVIII, après l'avoir été de Napoléon? C'est très possible.

Marie-Louise, qui n'avait que vingt-trois ans, commença de le trouver laid et désagréable. Elle s'accoutuma peu à peu à sa présence.

Elle se promène beaucoup avec lui, dans sa voiture aux armes impériales. Mais elle écrit à Napoléon que son plus grand désir est d'aller le voir à l'île d'Elbe. De son côté, Napoléon lui envoie une lettre, par un messager sûr, pour lui dire qu'il l'attend à la fin du mois d'août. Et, même, il lui envoie le capitaine Hurault, de sa garde, pour l'enlever. Elle n'est pas capable d'une escapade aussi romanesque et renonce à l'île d'Elbe. Le comte Neipperg a fait de grands progrès dans son amitié. Il saura la conquérir et, dès lors, elle oubliera l'Empereur. C'est à Aix que s'est nouée la liaison de l'Impératrice et du petit général autrichien.

Encore une victime des conseils amoureux que donne le lac du Bourget! Cette Marie-Louise, sur le trône, serait parfaitement demeurée fidèle à Napoléon. Elle est docile et passive et se plie aux circonstances. L'Empereur n'est plus là. Il est si difficile de l'aller rejoindre dans son île. Tout le monde s'y oppose, tout le monde la contrarie. On ne va pas contre tout le monde. Ce Neipperg n'est pas plus séduisant que l'Empereur avec son œil crevé. Mais il est aimable, complaisant, sentimental. Et, surtout, il est toujours là. Tout le monde le lui pousse dans les bras. On ne va pas contre tout le monde.

Le comte de Flahaut, l'amant de la reine Hortense, est aussi de ceux qui supportent mal la solitude. Son amie va s'en rendre compte dans la grande épreuve amoureuse de sa vie. Après les Cent-Jours, la haine s'est déchaînée contre elle. Elle est accusée d'avoir contribué au retour de l'Empereur. Ainsi doit-elle prendre le chemin de l'exil. Elle se réfugie tout d'abord à Sècheron, près de Genève, mais elle est expulsée de Suisse. La voici donc qui reprend, comme naturellement, le chemin de cette ville d'Aix-en-Savoie, où elle a connu le bonheur et le malheur tour à tour et qui est demeurée pour elle le lieu de l'amour et de l'amitié. Le préfet de Chambéry tolère son séjour. Et Flahaut vient l'y rejoindre après le licenciement de l'armée de la Loire. Mais la police est avertie de cette présence insolite. Elle exige le départ immédiat du

général de l'Empire. De nouveau, comme cinq ans auparavant, Hortense connaît la solitude dans la ville d'eaux savoyarde. C'est là qu'elle apprend l'exécution de La Bédoyère revenu à Paris pour y revoir sa femme, — La Bédoyère qui fut jadis amoureux d'elle, — celle de Murat en Italie, l'arrestation du maréchal Ney. Inquiète du sort de Flahaut, comme un volumineux courrier parvient à son adresse d'Aix, elle croit nécessaire d'en prendre connaissance et tombe sur une lettre passionnée de mademoiselle Mars qui ne peut lui laisser aucun doute sur l'infidélité d'un amant impossible à fixer, même dans les plus épouvantables tragédies.

« Au même instant, écrit la pauvre femme dans ses *Mémoires*, toute autre douleur disparut à mes yeux... » Généreuse, elle s'effacera devant sa rivale. Et même elle ajoute : « L'homme ne sait pas assez à quel point il peut être aimé par un cœur pur. » Elle pardonnerait à Flahaut ses infidélités plutôt que ses mensonges. Ne lui pardonne-t-elle pas, dans son amour, les mensonges eux-mêmes? Dans la lettre qu'elle lui écrit, elle se sacrifie à l'autre, ne revendique plus que le titre d'amie et réclame seulement un peu plus de vérité. Mais cet effort l'a épuisée. Il faut la porter au grand air chaque jour, et là elle reste la plus grande partie de la journée sans dire une parole. Pour achever la malheureuse, son mari séparé d'elle, et qui a gagné son procès pour la garde des enfants, exige qu'elle lui remette leur fils aîné.

Ainsi brisée, anéantie, elle reçoit la réponse de Flahaut telle que nous la pouvons imaginer. Une lettre désespérée où il regrette de n'avoir pas été tué à Waterloo, où il lui jure un amour unique, une lettre si violente et émouvante qu'il faudra bien le consoler. Et par surcroît une lettre probablement sincère, tout au moins de l'une de ces sincérités momentanées et dangereuses! Il a toujours préféré Hortense à toutes ses maîtresses, il l'a considérée comme sa femme, il l'a même poussée au divorce et à l'annulation du mariage pour la pouvoir épouser, mais elle est absente, languissante, souvent malade, et ce soupirant est en si bel état de santé, et il est si recherché, et il goûte tant le plaisir de plaire. Il l'aime et ne lui est pas fidèle. C'est le cas de beaucoup d'hommes. Il est si navré de briser ce cœur trop tendre avec des caprices aux-

quels il ne pense pas beaucoup, mais dont il ne peut se passer dans son insouciance, sa belle humeur ou son inconscience. Inconscience? Non, car il se rend compte — trop tard — du mal irréparable qu'il a causé et dans une lettre à sa mère il juge le coup irrémédiable, en quoi il ne se trompe pas, et s'en montre désespéré. Mais il est de ces hommes qui remontent des pires désespoirs amoureux et pressentent que la vie leur accordera toujours des revanches.

Oui, Hortense le consolera. Son cœur blessé s'est ouvert à la compassion, à la charité, au pardon qui peut encore faire refleurir leur amour. « Je l'aimais trop, écrit-elle. J'avais trop besoin de me reposer sur quelque idée consolante pour ne pas le croire, et je me rattachai de nouveau à l'affection, moi qui avais juré, peu de temps avant, de ne plus m'y fier. » Il est si doux de s'y rattacher, et si dur d'y renoncer. Le renoncement, c'est la mort en soi.

Qu'on imagine les tristes promenades de la reine Hortense sur la colline de Tresserve, au bord du lac du Bourget, et l'on se demandera si Lamartine et Elvire n'ont pas respiré, sur ces mêmes lieux, quelque parfum, demeuré là, de ce grand amour qui va se révéler presque héroïque dans son sacrifice. « Une belle nature, a-t-elle écrit avant le poète des *Méditations*, un objet aimé, je n'avais jamais conçu qu'on pût rien désirer au delà, et c'était aussi mon unique ambition. »

Elle devance les poètes romantiques. L'automne est, d'habitude, en Savoie, la plus belle saison. Les arbres y sont plus colorés que des fleurs et une vapeur légère caresse les montagnes comme une gaze ou une mousseline un corps de femme. Hortense s'y attarde jusqu'au 28 novembre où elle prend la route de Genève. Le gouvernement français avait hâte de la voir partir. Et le gouvernement fédéral ne se souciait point de la voir arriver. Elle était indésirable, comme si elle était dangereuse. On la prenait pour une femme politique, quand elle n'était qu'une amoureuse menacée dans son cœur.

HENRY BORDEAUX,
de l'Académie Française.

L'AUTEL DE LA PEUR

Les peuples anciens avaient élevé des temples
et des autels à la Peur.

ANDRÉ CHÉNIER

De toutes les grandes nations européennes continentales, la France — il faut le redire encore, le redire toujours — est la plus attachée à la paix, car elle est sans désirs, sans convoitises, sans ambitions.

L'accusera-t-on d'irrédentisme? Elle ignore le mot. Elle est étrangère à la chose. Pourtant, elle est entourée de petits pays, de race et de culture françaises, sur lesquels elle pourrait être tentée, si elle était en proie, suivant une expression balzacienne, à la fièvre de l'acquisivité, de faire valoir des droits historiques. Faut-il citer la Wallonie belge, les districts de Philippeville, de Marienbourg et de Landau qui ont fait partie autrefois de notre communauté politique et dont les traités de 1815 nous ont amputés? Le Grand-Duché de Luxembourg et la Rhénanie n'ont-ils pas fait partie de l'Empire français et n'ont-ils pas été incorporés à son organisation départementale? Les îles anglo-normandes : Jersey et Guernesey, géographiquement parlant, sont françaises. Nous pourrions citer aussi les vallées savoyardes situées sur le versant italien. La Suisse romande, si évidemment française, donne abri aujourd'hui dans ses deux métropoles : Genève et Lausanne, aux grandes conférences internationales. Hors d'Europe, le Canada, la Louisiane, Haïti, Saint-Domingue, l'Ile de France ou Maurice pourraient donner lieu à des instances interruptives de prescription. *Mais aucun Français n'y pense.*

Qui s'en est avisé, chez nous, en 1919, c'est-à-dire dans un moment singulièrement favorable à de telles revendications? Personne que nous sachions. Aucune association, aucun homme d'État, aucun publiciste, aucune individualité même excentrique et sans mandat. Fidèles à la thèse de notre historien national Henri Martin, certains Français ont pu demander que la Gaule rhénane cessât d'appartenir à la Prusse, qu'elle s'appartînt à elle-même et devînt une seconde Belgique interposée entre la France et la Germanie. Ils se sont défendus, avec la dernière énergie, de toute vue annexionniste.

Il n'est, à l'heure actuelle, en Europe, qu'un seul territoire, sur lequel la France aurait sujet de jeter éventuellement son dévolu, en parfaite conformité, d'ailleurs, avec le droit public européen existant. C'est le territoire de la Sarre dont le traité de Versailles prévoit la réunion totale ou partielle à la France, suivant ce qu'en décidera un libre plébiscite.

Il est trop facile de remarquer qu'à aucune époque ni le gouvernement, ni le public français n'ont pris à cette réunion un intérêt passionné et ne se sont mis en peine de la préparer. On ne s'avance pas beaucoup en affirmant qu'une immense majorité de Français, suivant un projet dont on nous permettra de revendiquer la paternité, préférerait encore à la récupération de Sarrebourg et de Sarrebruck, l'attribution définitive du territoire sarrois à la Société des Nations pour en faire la résidence de celle-ci et mettre de la sorte, entre la France et l'Allemagne, au point névralgique de la question d'Occident, une barrière moralement infranchissable à une agression.

Étant donné cet état de plein désintéressement territorial auquel la France est parvenue, quelle nation serait mieux disposée que la nôtre à rechercher les meilleurs moyens d'assurer à ses voisins comme à elle-même la parfaite jouissance de ce bien précieux entre tous : la sécurité?

Peut-on dire que l'Allemagne se trouve dans les mêmes sentiments pacifiés?

L'illusion en a pu être caressée, quand Stresemann et Briand, les coudes sur la table d'une auberge de village, semblaient préluder aux définitives réconciliations.

Mais comment s'obstiner dans l'espérance, quand, à chaque instant, nous arrive d'Outre-Rhin une clameur de guerre et de revanche dont les échos semblent se faire plus sonores et plus menaçants, à mesure que, de notre côté, s'affirme davantage une volonté de paix et de rapprochement prouvée par d'innombrables concessions en série, dont la plus sensationnelle aura été l'évacuation de Mayence s'effectuant, en signe de confiance, cinq ans avant l'échéance prévue au Traité de Versailles!

Que ce traité vis à vis de l'Allemagne ait abordé les questions à rebours de ce que conseillent les leçons de l'histoire, ce n'est pas nous qui le contesterons.

Nous nous en garderons d'autant plus que tous nos écrits contemporains de la guerre ou de la Conférence de la Paix ont essayé de faire prévaloir une conception bien différente de celle qui l'a emporté dans les conseils des puissances alliées et associées.

Dès 1916, nous avions l'audace, grande dans toute la mesure où le permettait une liberté d'écrire fort réduite, de remontrer à l'amphictyonie responsable de la conduite de la guerre contre l'Allemagne, et, surtout, à notre école dirigeante, qu'un traité, ambitieux, comme il le devait être, de fonder une longue paix, ne comportait que les deux termes de cette alternative : ou l'écrasement total des vaincus mentionné uniquement pour mémoire parce que impraticable, ou un ensemble de satisfactions judicieuses accordées à tous les belligérants, soit vainqueurs, *soit vaincus*.

La conférence de la Paix a servi des dieux bien différents et suivi un principe tout opposé : le faux principe révolutionnaire des Nationalités, que la politique expérimentale nous montre en perpétuelle contradiction avec la paix et l'ordre européen.

L'un des vaincus, l'Empire bigarré des Habsbourg, qui, sous sa vieille défroque césarienne, était, en réalité, une confédération en devenir, a été mis à néant comme établissement politique. Il a disparu de la carte de l'Europe.

L'autre, non moins, sinon plus coupable, car il exerçait, en somme l'intendance supérieure de la coalition, a subi un châtiment à la fois dur et incomplet, en telle manière qu'il

n'en fut pas réduit à l'impuissance et qu'il en fut poussé au paroxysme de la rancune en gardant les moyens de l'assouvir. La postérité admirera ce prodige d'incompréhension collective, à porter au compte des hommes d'État et diplomates réunis en conférence de la Paix.

S'ils avaient été capables de concevoir un autre mode de pacification, s'ils n'avaient pas, plus ou moins, cru, dans leur esprit d'erreur et de chimère, que les événements de 1914-18 avaient mis fin à l'histoire et ne se rattachaient au passé par aucun lien viscéral, les Conférents de la Paix auraient peut-être trouvé dans les traités de Westphalie et dans les travaux du Congrès de Vienne de meilleures inspirations. Un comte d'Avaux, un Servien, en 1648, n'avaient pas négligé les satisfactions à accorder aux vaincus, seul gage d'une paix librement acceptée. Mais il était entendu, n'est-ce pas, que le monde venait d'entrer dans la phase des temps nouveaux, que les anciens traités étaient du ressort exclusif des archéologues et des antiquaires et ne projetaient aucune lumière sur le présent. Dans ces conditions l'œuvre de la Conférence avait bien peu de chances de correspondre aux conditions du problème de la paix et de l'ordre occidentaux.

Et nous fûmes la voix de celui qui crie vainement dans le désert, lorsque nous adjurions les conférents de se soumettre aux commandements de la justice, de la sagesse et de la prévoyance, déduites de l'histoire, en prononçant la séparation de l'Allemagne d'avec la Prusse, en rendant l'Allemagne à son génie fédéral, en assurant à tous les peuples germaniques une existence nationale, qui leur eût été accordée avec le pardon et l'oubli les plus généreux et avec toutes les garanties de prospérité.

On a parlé et écrit copieusement, en ces derniers mois, sur un fédéralisme européen, en expectative, appelé à naître d'une délibération de Genève. On a réussi surtout à manifester une méconnaissance complète du principe fédéral. On ne fédère pas des nations mécontentes de leur sort, on ne fédère pas des nations impériales. Elles peuvent, certes, s'allier, se combiner à des fins utiles. Se fédérer, non pas. Le fédéralisme est affaire à des groupes politiques de moyenne ou de moindre importance. Et ce sera encore un autre émer-

veillement de la postérité que la consolidation de l'unitarisme allemand, sous l'hégémonie prussienne, foyer permanent et inextinguible de pangermanisme, soit due en grande partie au représentant du grand peuple américain, qui a fourni jusqu'ici au monde le plus bel exemple de constitution fédérale.

Mais les destins ont pris une autre voie qu'il leur est actuellement impossible d'abandonner. Et nos lamentations rétrospectives ne servent pas à grand'chose, si ce n'est, en prévision d'occasions nouvelles, dont on ne peut jurer qu'elles ne surgiront jamais, de prouver qu'il dépendait des conférents de la Paix de faire reposer celle-ci sur une nouvelle confédération germanique contente de son sort et comblée de satisfactions propres à compenser et à faire oublier les douteux avantages de l'Empire à la prussienne.

Ce qu'il nous était trop facile de prédire, dès 1919, est survenu en conformité de nos annonciations.

Une histoire millénaire se répète. *Dicebant : Pax! Pax! Et pax non erat.* C'est dans les Écritures.

Le Pangermanisme, un instant assoupi et engourdi, s'est réveillé. Il est alimenté par des forces de mécontentement incessamment renouvelées. De l'Elbe au Rhin retentit une plainte savamment entretenue par des politiciens habiles dans l'art d'exaspérer, pour l'intérêt de leurs ambitions et de leurs desseins néfastes, les rancunes et les déceptions de la masse. Une propagande conduite d'après des méthodes scientifiques éprouvées travaille l'Allemagne.

Nous en sommes donc revenus au point de départ. En dépit des gestes de cordialité ostentatoire, nous sommes, comme autrefois, en état de guerre larvée avec l'Allemagne.

Qui maintiendra, qui sauvera la paix?

***

La Société des Nations?

Ce n'est certes pas l'avis de M. Ludwig Bauer, « Autrichien qui, selon ses expressions mêmes, écrit en Allemand, vit en Suisse, se sent citoyen du monde » et qui vient de dédicacer spécialement au public français la traduction d'un curieux livre, tout rempli d'aperçus de premier ordre : *La Guerre est pour demain.*

Dans son épître dédicatoire, M. Ludwig Bauer mande aux Français trois choses.

Premièrement, que les partis se doivent abstenir de chercher des arguments dans un travail impartial et objectif tel que le sien qui veut être considéré en bloc. L'avertissement, en ce qui nous concerne, est superflu, car nous n'avons pas de parti à servir et de thèse préconçue à défendre. Notre propos est de capter seulement l'eau que M. Ludwig Bauer apporte au moulin de la politique expérimentale.

En second lieu, nous sommes avertis par l'auteur « qu'à l'heure actuelle, la France est plus isolée, plus délaissée, plus haïe et plus enviée, qu'elle ne l'a peut-être été à aucune époque de son histoire. »

Pourquoi? C'est, répond M. Ludwig Bauer, que, nonobstant l'évidence d'un pacifisme dont nous venons, une fois encore, de prouver la réalité profonde, la France contrarie le rêve de revision des traités et de désarmement, dont le monde se berce.

Que M. Ludwig Bauer soit remercié pour l'intention mais puisse-t-il être persuadé qu'il n'apprend pas grand chose aux Français capables d'observation et de réflexion.

Troisièmement, l'auteur s'excuse de troubler notre commode tranquillité : « Ce qu'il veut, ce n'est pas être gentil, mais être de quelque secours aux Français. »

Derechef, grand merci, mais la réponse ne varie pas. En dehors des Français qui sont tranquilles en vertu d'une ignorance entretenue chez eux à plaisir ou qui affectent de l'être par raison électorale ou autre, nous en savons beaucoup qui ne sont rien moins que rassurés quant à la tournure que prennent les choses.

Cela étant, qu'avons-nous à attendre et à espérer, pour notre sécurité, de la Société des Nations?

Que M. Ludwig Bauer réponde.

Il le fait en trois paragraphes.

I. — *La Société des Nations est utile.* Mais plus en théorie qu'en réalité.

II. — *La Société des Nations est nuisible,* non point par ce qu'elle fait, mais par ce qu'elle feint d'être.

III. — *La Société des Nations est innocente,* car elle n'existe

pas encore, et la première chose pour être coupable est d'exister.

Mais il convient, car, en pareille matière, tout résumé devient traîtrise, de donner la parole à M. Ludwig Bauer lui-même pour le développement de sa triple démonstration :

L'utilité de la Société des Nations est plus théorique que réelle. Son nom, bien qu'elle le porte à tort, équivaut à reconnaître ce fait que les peuples ne peuvent se passer les uns des autres et qu'ils sont, à tout le moins, forcés de faire semblant de s'écouter : ils parlent devant un forum international, et ils doivent par conséquent, par leur attitude et par leurs arguments, essayer de faire impression sur les désintéressés, les indifférents et les soupçonneux. Genève oblige à rattacher à la communauté, au moins en apparence, la politique intérieure de chaque État avec tous ses préjugés et toutes ses étroitesses, et c'est cela qui crée cette fameuse « atmosphère », dont les bienfaits nous ont été si souvent vantés par des gens trop modestes.

Mais quand on pénètre un peu plus avant dans cette atmosphère, on est obligé de reconnaître qu'il n'y a jamais eu à Genève l'esprit de la Société des Nations que l'on invoque constamment, mais une série, qui n'en finit pas, de politiques intérieures suivant un cours parallèle et se déroulant à l'infini sans jamais se toucher. Chaque délégation louche peureusement vers sa capitale; le ministre s'en tient aux envoyés spéciaux de sa presse et feuillette cette presse avec inquiétude. Car c'est là pour lui, en définitive, la seule chose essentielle, celle qui détermine s'il pourra continuer à gouverner, si les classes et les milieux dont il est le représentant occulte sont contents de lui.

Pratiquement, la Société des Nations est une occasion de faire de la propagande universelle, et chaque pays utilise cette occasion selon ses possibilités et ses capacités. On a vu des États quitter la Société des Nations en claquant les portes, parce qu'ils se sentaient offensés comme on peut l'être à dîner, entre convives, et nous avons entendu l'Allemagne, frappant du poing sur la table, menacer de se retirer, si sa demande de désarmement ne recevait pas satisfaction. Il est impossible d'exprimer plus grotesquement le profond malentendu, le manque total de véritable compréhension de ce que doit être la Société des Nations. Car elle ne devrait jamais être une simple occasion de permettre à un État de réaliser un bénéfice grâce à elle et de faire triompher un vœu quelconque. Elle ne devrait jamais être un simple moyen d'atteindre un but. Le but, c'est elle-même : il consiste à assurer la paix.

La vérité toute nue, c'est qu'aucun État ne veut faire de sacrifices pour la communauté, mais réclame lui-même des sacrifices de la part des autres.

NOCIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Si les gens se rendent compte qu'elle ne rapproche pas les peuples, qu'elle ne balaie pas les obstacles, que l'État, avec ses frontières, ses armées, ses haines profondément ancrées et ses revendications boursouflées, pèse sur nous de plus en plus lourdement, si fort que nous étouffons déjà; s'ils se rendent compte que la Société des Nations n'apporte que des mots et pas d'actes, qu'elle ne nous offre aucune réalisation, mais seulement des discours, des coups de téléphone, de l'encre d'imprimerie sur du papier, qu'elle ne fait pas disparaître le danger de guerre; si les hommes se rendent compte de tout cela, alors la Société des Nations n'est pas nuisible. Dans cette mesure, elle ne devient nuisible que pour ceux qui ne voient pas et qui ne comprennent pas tout cela, qui croient que nous possédons déjà une Société des Nations et qu'elle fait faillite, que, par conséquent, la collaboration des États est un leurre, que chacun doit en définitive s'aider soi-même, aiguiser son sabre et qu'il ne reste d'autre solution que celle de la force. Car ceux qui acceptent la contrefaçon sans valeur se privent de la guérison par le médicament sauveur : la véritable Société des Nations, le super-État.

Peut-on dire que la fausse Société des Nations barre le chemin à la vraie et qu'elle est nuisible de ce fait, ou bien est-il permis de croire qu'elle est une promesse, qu'elle évoluera, qu'il ne faut pas la juger sur son impuissance actuelle? Chacun en décidera selon son tempérament. Seulement, on est obligé de remarquer que c'est moins l'impuissance de l'institution genevoise qui est inquiétante que l'art routinier et l'adresse gênante au moyen de quoi elle affecte les allures d'une puissance. Il serait mille fois meilleur, plus juste, plus salutaire, que les hommes au pouvoir déclarassent à Genève : « Nous sommes impuissants, nous n'arrivons à rien, mais ce n'est pas parce que nous ne voulons pas : c'est parce que nous ne pouvons pas. »

La Société des Nations n'a pas de statuts précis : rien qu'une foule confuse de paragraphes s'entravant les uns les autres. Elle n'est pas faite pour exprimer la moindre volonté, mais seulement pour balbutier avec empressement des recommandations, et même si elle avait une volonté, il lui manquerait un organe pour l'imposer. Elle ne peut prononcer une interdiction, elle ne peut secourir, elle ne peut châtier. C'est certainement fâcheux, mais ce n'est pas le plus fâcheux. Le plus fâcheux serait que la Société des Nations factice empêchât la naissance de la Société des Nations véritable. Car alors toute l'humanité serait victime de deux mensonges contradictoires, mais également néfastes. Le premier s'énoncerait : « Il ne peut pas y avoir de Société des Nations », le second : « Il y en a déjà une et elle ne nous sert à rien. »

INNOCENCE DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Pour être coupable, il faut exister. La Société des Nations n'existe pas encore. Ce qu'il y a à Genève, c'est une sorte de bourse aux

ministres, aux diplomates et aux journalistes. Leur échec nous incite à penser qu'ils sont particulièrement sots ou particulièrement méchants. Ce n'est pas le cas, encore qu'il ne manque pas, parmi eux, d'esprits bornés, de cerveaux mesquins et surtout de lâches démagogues, qui font cuire leur bonne petite soupe au feu du brasier mondial. En moyenne, cependant, les dirigeants de Genève — qui d'ailleurs ne dirigent rien — les personnalités décisives — qui d'ailleurs n'ont à décider de rien — ne sont ni plus sots ni plus insignifiants que les hommes d'État d'autrefois.

Seulement, jamais encore des gouvernements ne se sont trouvés en présence d'une tâche aussi difficile et peut-être aussi insoluble. Car la crise dans chaque pays n'est qu'une partie de la crise générale, et cette crise générale échappe précisément à l'action des gouvernements particuliers. Il s'agit donc de créer l'organisation la plus colossale, mais partout la situation existante s'y oppose. Chaque État, chaque parti, chaque classe sociale s'accroche aux basques de ses représentants, leur attache les mains, et les mains restent paralysées même là où l'on est en droit de s'attendre à un discernement plus profond : car chacun ne peut agir que si les autres agissent en même temps et dans le même sens.

Il est par conséquent erroné d'attribuer aux individus qui siègent à Genève la responsabilité de la défaillance; il n'est pas moins erroné de croire qu'il vaudrait mieux qu'à la place des délégués des gouvernements siégeassent à la Société des Nations des députés des États, directement élus par les peuples. Car ces députés, eux aussi, ne seraient que les représentants du concept de l'État particulier; les prisonniers d'une mesquinerie désuète, et il leur manquerait, comme aux délégués actuels, le sentiment d'avoir à exercer leur mandat comme députés de l'humanité tout entière.

Genève pourrait nous guérir, si nous lui en donnions les moyens appropriés. Mais nous n'avons rien donné du tout à la Société des Nations, en dehors des quelques ridicules millions dont deux ou trois centaines de personnes, qui ont des relations et l'art de se pousser, tirent une large indemnité de chômage, en échange d'une oisiveté qui se donne des airs affairés. Nous aurions dû lui donner infiniment plus : notre bonne volonté, la force de briser tous les égoïsmes des États particuliers, le pouvoir d'ordonner, de ne faire halte devant aucune souveraineté nationale anachronique ou burlesque, les moyens de faire exécuter ses ordres. Mais d'où aurions-nous pu lui donner ce qui n'est pas en nous? Nous pensons encore d'une façon nationale et non point planétaire; nous avons été irrémédiablement dépassés par l'assaut d'une civilisation niveleuse qui foule aux pieds les frontières.

A ce que l'on vient de lire, les Japonais ont ajouté, en Mandchourie, un post-scriptum écrit avec du sang, un post-scriptum confirmant les réalités évidentes que l'on tait volontiers. Pour la tragi-comédie de la Société des Nations, le conflit sino-japonais est une répétition générale. On a vu s'affirmer l'impuissance de Genève, sa reculade devant

la force, l'avantage que possède l'assaillant, la guerre existant en fait, alors que l'on continue prudemment à ne pas prononcer son nom. On a vu chaque État songer, d'une façon purement opportuniste, à ses intérêts propres, et non au droit. On a vu le pacte de Genève profané et la Société des Nations faire un effort opiniâtre non point pour éviter la profanation ni châtier le profanateur, mais seulement pour lui soutirer par la flatterie une déclaration et s'assurer ainsi un alibi, afin de se refaire une virginité.

Il se peut que, pour les impérialismes coloniaux et pour l'économie mondiale, il soit avantageux que le Japon organise la Mandchourie. Il est certain que, de ce fait, la Russie soviétique se trouve refoulée et que le Japon s'offre à jouer le rôle d'un nouveau duc de Brunswick pour une grande croisade des émigrés contre la Révolution. Mais une Société des Nations digne de ce titre n'a pas à réaliser de bénéfices quels qu'ils soient, en faisant de l'opportunisme, ni à susciter des contre-révolutions : elle a à empêcher ceux qui sont les plus forts de se faire justice eux-mêmes et à éviter le cynique triomphe de la brutalité guerrière.

Tous les avantages pour l'humanité qui servent d'arguments au Japon disparaissent cependant devant les deux faits suivants : 1° l'inexistence de la Société des Nations est démontrée par l'affaire de Mandchourie; 2° la Société des Nations s'efforce malgré tout de masquer cette vérité. Elle n'a pas pu organiser une volonté universelle, car cette volonté n'existe pas : il y a seulement une volonté française, une volonté anglaise, une volonté américaine, qui songent à des alliances ou à des inimitiés et qui n'ont que la force présente à l'esprit. Si la Société des Nations avait dit franchement : « Voilà ce qui est le droit; je n'ai pas le pouvoir de le défendre », elle serait morte en beauté, et elle aurait pu, peut-être, ressusciter. Mais elle a voulu simuler la vie, et, ce faisant, elle a trahi l'équité au profit de la force. Ce n'est pas le Japon qui se justifie devant le juge — peu importe d'ailleurs qu'il s'agisse du Japon; ce pourrait aussi bien être n'importe quelle autre puissance; — c'est la Société des Nations qui supplie le Japon d'agir comme si elle existait, comme si elle représentait quelque chose, comme si elle pouvait empêcher l'injustice et dire le droit.

Et, ainsi, elle expire en laideur. Elle a cessé d'être, même si son cadavre continue à bafouiller.

Quiconque croit qu'il y a déjà une Société des Nations se dupe soi-même. Il faut que la Société des Nations naisse, ou bien nous périrons.

Quiconque croit que nous pouvons nous sauver sans une Société des Nations véritable commet un suicide et voue à la destruction les enfants à naître.

***

Logique inexorable et conclusion impitoyable devant lesquelles le mensonge conventionnel ne saurait tenir un instant de plus. Travail de démolition « fait de main d'ouvrier », comme eût dit La Bruyère.

Mais la critique en trois points de la Société des Nations n'est pas, malgré l'étonnant relief qu'elle prend sous la plume de M. Ludwig Bauer, ce que son œuvre contient de plus original.

Nous y relevons une philosophie de la peur. De la peur où les Anciens voyaient le commencement de la sagesse et où il aperçoit le commencement de la pacification.

Mais ici encore, il nous faut procéder par larges extraits, auxquels nulle glose, nulle interprétation ne sauraient se substituer.

L'ORGANISATION DE LA PEUR

Il faudrait montrer que la prochaine guerre ne laisse ni place, ni possibilité à la bravoure, à l'héroïsme, aux antiques clichés de l'imposture patriotique. Il n'y aura plus de charges de cavalerie, de croix de fer de première classe, ni de fières citations à l'ordre de l'armée. Il n'y aura pas de drapeaux flottants, de scintillements de casques et d'épées, de revues, de défilés au pas de parade, de triomphe. Il n'y aura pas d'étendards plantés, de positions prises d'assaut, mais seulement quelques centaines ou quelques milliers de spécialistes qui, la plupart du temps dans une lâche sécurité, se déchaîneront contre les masses sans défense. Il n'y a plus de place nulle part pour les individualités. Peut-être, en quelque endroit, appuiera-t-on sur un bouton, et les dépôts de munitions sauteront avec un bruit de tonnerre, les bateaux couleront, les moteurs s'arrêteront ou prendront feu. D'une marche lente et inévitable, le vent soufflera je ne sais quels nuages perfides, qui descendront sur nous impitoyablement, qui rongeront la chair sur les os, les yeux dans les orbites, tueront les hommes, les bêtes et les végétaux dans un large rayon, et pénètreront dans les caves et dans les grottes, où les derniers réfugiés périront étouffés, femmes et enfants.

Ce qui vaincra, c'est une formule chimique expérimentée dans un laboratoire, mais peut-être le vainqueur, au moment précis de son triomphe, respirera-t-il un gaz toxique quelconque que son collègue d'un autre institut chimique aura inventé quelques années auparavant. La terre elle-même finira par pourrir, et aucune collection de masques contre les gaz, fût-elle la plus complète, ne suffira. Finies la

joie de l'uniforme, la passion de se fondre dans une masse, de marcher en rangs; fini l'héroïsme commode qui consiste à mépriser la mort, pour une unique représentation de gala, au lieu de persévérer dans un effort durable; fini le plaisir d'être courageux au lieu d'avoir du talent, d'être héroïque au lieu d'être humain. Pour mettre en mouvement des millions de gens, il faut toujours qu'un but désirable les attire. Si ce but pouvait être dès à présent dévoilé, d'une façon si évidente que chacun reculât d'effroi en le voyant, le pouvoir de séduction et la puissance de la guerre se trouveraient brisés.

Nous voyons constamment que le guerre elle-même, comme institution, est défendue, honorée et *fardée de couleurs aimables* par tous les pays qui, intérieurement, la désirent. Le tapage fait autour du film de Remarque, *A l'Ouest rien de nouveau*, a eu à cet égard un effet révélateur, et il est significatif que ce film n'ait pas été interdit seulement en Allemagne, mais aussi en Autriche, en Italie et en Hongrie, précisément parce qu'il démasquait la guerre, la vieille guerre : même cela, on ne l'a pas supporté dans les pays où l'on veut et où l'on prépare la prochaine. On peut le dire tranquillement : cette preuve seule suffit à montrer les pays qui sont militaristes, ennemis de la paix, et qui se livrent à des armements. Ce sont les mêmes qui crient le plus haut pour réclamer le désarmement et qui, en cela, sont soutenus par des pacifistes candides.

Dans ces pays-là, on ne tolère aucun défaitisme. On exalte « les bons côtés de la guerre », on enseigne qu'elle est nécessaire et l'on fait des lois contre la poignée de patriotes humanitaires qui dénoncent les armements secrets et les violations des traités. Dans ces pays-là, on se complaît avec amour dans le souvenir des guerres d'autrefois, qui laissaient encore place aux satisfactions de la vanité héroïque et qui, de ce fait, séduisent la jeunesse, et l'on s'efforce également d'y démontrer qu'il ne faut pas, somme toute, se représenter la guerre des gaz comme une chose tellement terrible : on construira des caves, voilà tout, on inventera de nouveaux masques contre les gaz. Et puis, ne sommes-nous pas plus doués et capables que les autres, ce qui équivaut à dire que nous les gazerons d'une façon plus rapide et plus complète que nous ne le serons nous-mêmes?

En l'honneur de cette croyance, on a recours à tout le monde : l'école, l'Église, la presse, les partis, les groupements; une propagande incessante est à l'œuvre, et, dans ces pays, il est facile à ceux qui veulent vraiment travailler pour la paix de se rendre compte de la tâche qui est la leur : dévoiler plus infatigablement et plus passionnément encore le caractère de la prochaine guerre. Si les fauteurs de guerre ont pour eux le pouvoir, et en outre tous les éléments de trouble de l'époque, la détresse et le chaos, en revanche le sentiment de la peur, qui est aussi vieux que l'homme, et le pressentiment d'un péril mortel travaillent pour les artisans de la paix. Voilà ce qu'il convient de développer, d'enseigner, de mettre en valeur. Là doit se déployer, à côté du « pilori monstre » de la lutte systématique contre le men-

songe et l'excitation, la tâche véritable d'un pacifisme actif, tâche qui consiste non seulement à parler sans arrêt de la guerre de demain, mais encore à en donner des représentations de propagande avec tous les moyens de la technique la plus moderne.

Ce n'est guère plus difficile que les manœuvres organisées par les États-Majors. En partie, la ressemblance est même étrange. On a ouï dire que l'on avait souvent fait des expériences de protection d'une ville contre des attaques aériennes : à Lyon, à Londres, ailleurs encore, et partout avec un succès entièrement négatif. En Moravie, on a dit à la population de se dissimuler dans les caves et de s'exercer à la protection contre les gaz. Mais, curieuse, elle est sortie sur le pas des portes, a considéré, bouche bée, les avions : tout cela n'était rien d'autre à ses yeux qu'un intéressant film vécu, et elle ne se rendait pas compte que ce film pouvait bientôt se transformer pour elle, le plus sérieusement du monde, en un film de mort. La sinistre ironie d'une pareille attitude prend la menace la plus effroyable pour une sensation amusante; elle badaude, rit et ne comprend point que, ce faisant, elle prononce pour elle-même et pour les générations à venir le jugement le plus exterminateur.

Il se peut, il est vrai, que tout cela ne tombe pas sous le sens. Des experts seuls peuvent déterminer si ces avions qui attaquent auraient pu être abattus, si leurs bombes incendiaires, qui ne sont que simulées, auraient percuté, si leurs gaz purement théoriques se seraient propagés. On ne peut, à titre d'essai, anéantir une ville, tuer ses habitants, rien que dans le dessein d'enseigner une manœuvre ou pour la propagande pacifiste de la peur. Donc, il est sans doute impossible d'organiser la peur? Non, c'est possible. Pas d'une façon complète, naturellement, pas au moyen de milliers de cadavres, ni de milliards de biens détruits. Mais pourquoi n'essaie-t-on pas de se servir, dans la lutte pour la paix, du goût que manifeste l'humanité actuelle pour la sensation? Prenez un territoire peu peuplé, achetez-le, éloignez-en les habitants, mettez-y des mannequins à figure humaine, faites-y pénétrer des bêtes de toutes sortes, faites alors pleuvoir deux ou trois bombes à gaz, et allez voir ensuite sur ces quelques kilomètres carrés la façon dont la *guerre des gaz agit sur des mannequins animés et inanimés.*

On peut être parfaitement sûr que, si la réclame est faite assez largement, il se rassemblera en ce lieu autant de public que pour assister à un championnat du monde de boxe ou à la course des Six Jours. Les frais seraient amplement couverts par les droits d'entrée. Et puis, on dispose encore du film; on peut également décrire les résultats par T. S. F., et l'on donnera aux organisations militaristes et aux embusqués de leurs secrétariats des cartes d'entrée gratuites. Ces cartes, au besoin, on les paiera, à seule fin de permettre à ces gens de voir et de sentir, de sentir au sens olfactif. On ne les ferait venir, naturellement, que lorsque tout danger aurait disparu. L'expérience serait donc ridiculement insuffisante, très au-dessous de la réalité : aucune centrale

de force électrique ne s'arrêterait, aucune usine à gaz n'exploserait, des millions d'êtres hurlants ne se précipiteraient pas les uns contre les autres. Toujours est-il que l'on verrait le spectacle des caves, que l'on pourrait considérer les champs, les chiens et les chats, leurs blessures et leurs souffrances, les maisons et la terre profanées.

Ce serait là, en tout cas, de meilleurs moyens d'enseignement que des tracts à l'eau de rose, que des prédictions théoriques, et l'effet immédiat de pareilles impressions serait le plus puissant alliécontre la guerre. Il se peut que ceux qui poussent à la guerre interdisent une expérience semblable, mais ils ne pourraient quand même jamais empêcher que les résultats ne s'en racontassent. Les gens auraient au moins une idée de ce qui les attend, et nulle part il n'y aurait plus place pour l'héroïsme, pour l'intérêt ni pour la victoire. On peut exclure l'humanité et la raison; elles sont aujourd'hui, la plupart du temps, exclues ou tout au moins refoulées, mais la peur est un sentiment originel, que la propagande pacifiste exploite encore beaucoup trop peu. Il faudrait faire des conférences jusque dans le plus petit village, montrer, par des expériences infimes, mais frappantes, la force de destruction des nouveaux instruments de guerre, en faire la démonstration sur l'écran.

La peur, et avec elle la compréhension de la complète absurdité et du suicide total que serait la guerre, paraissent l'instrument de paix le plus puissant. De quoi le monde a-t-il besoin? D'un *plan quinquennal de production de la peur.*

Un plan documenté et pas seulement moral, convaincant et irréfutable dans ses témoignages, et la guerre, plus sûrement encore que par le désarmement, la sécurité, la Société des Nations, la crise mondiale vaincue, serait abolie.

LA TERREUR EST LA MEILLEURE DES MONNAIES.

On va se répétant que la prochaine guerre sera rapide, fructueuse et sans risque pour les masses, en quelque sorte une simple affaire professionnelle réservée à une petite minorité. Pour le moment, il est vrai, on n'entend encore formuler des affirmations de ce genre que d'une façon isolée; mais elles sont les premières bornes milliaires sur la voie de notre avenir immédiat, et plus nous nous éloignons des anciennes armées nationales, plus grandit le danger que l'inhibition de la peur cesse de se faire sentir.

Représentons-nous la situation, surtout si le désarmement de façade, réclamé avec tant d'insistance, devait triompher sous la pression de la démagogie qui y pousse. Alors, il n'y aurait pas de pouvoirs s'exerçant au-dessus des États, pas de sécurité pour les pays mieux partagés, plus riches et plus enviés que les autres, mais de la haine, de la confusion et de la détresse, et l'on ferait accroire aux désespérés et aux aigris qu'ils ne risquent rien à attaquer.

Ne voit-on point le caractère irrésistible que présente le danger de pareilles idées? Moins les gens ignoreront que la guerre à venir sera

longue, pesante, effroyable, plus ils seront convaincus que cette guerre est un péril pour chacun d'entre eux, et plus leur mouvement de recul devant elle sera violent, et moins les quelques dirigeants qui ont le pouvoir de la déchaîner quotidiennement s'y risqueront. Mais dès qu'ils sentiront que les peuples sont rassurés, que c'est à peine s'ils craignent encore la guerre, celle-ci deviendra inévitable. Ce qui peut en empêcher l'explosion, ce n'est ni l'humanité ni le bon sens, mais seulement la peur toute nue, la peur personnelle à chaque individu. Si l'on supprime cette peur, tous les hommes deviendront des héros dans la pensée qu'il ne leur arrivera rien, et dès cet instant tout pousse à la guerre : le désarmement, l'envie de remporter du butin, le secret qui entoure les nouveaux instruments belliqueux inventés par la science. La guerre devient alors la sensation la plus puissante de toutes, elle prend le caractère attirant d'un match sportif : « Un jour, se dit-on, le peuple s'éveillera et sera vengé. Il sera riche et vainqueur. Tout cela se fait dans les usines et les laboratoires, d'une façon mystérieuse et irrésistible ».

Prouver que la prochaine guerre sera exterminatrice pour tout le monde, cela la retardera peut-être, mais ne l'empêchera pas encore d'une façon certaine; elle peut quand même éclater, par désarroi et par désespoir. Mais prouver ou faire croire aux gens qu'elle ne sera dangereuse que pour les autres, tandis que pour eux, au contraire, elle sera facile, rapide et fructueuse, cela revient à ouvrir toutes les portes devant elle : et alors, rien ne pourra plus l'empêcher.

A moins que nous ne nous méprenions étrangement sur le sens et la portée de ce qu'on vient de lire, M. Ludwig Bauer s'est proposé de concourir par le moyen de son livre à la production de la peur... chez les Français.

Ce livre, en effet, est sinistre dans sa contexture et terrifiant dans ses conclusions.

Le monde marche à la guerre et à la révolution.

D'où ce dilemme dont les cornes menaçantes s'apprêtent à saisir la malheureuse humanité.

Bien vivre ou mal mourir, nous avons le choix.

Ou souscrire aux nécessités inéluctables du Super-État et de l'Économie universelle dirigée par ses soins, ou sombrer dans une catastrophe que l'imagination la plus sombre a peine à concevoir.

Nous imaginons que cela doit être entendu, comme disaient les Anciens, *cum grano salis*. Les limites idéales, les courbes ne sont jamais rejointes par leur asymptote. Selon M. Ludwig Bauer, si la paix est vraiment dans nos désirs et

dans nos aspirations, il nous faut, de tout notre pouvoir, de tout notre cœur, tendre à l'unité morale et matérielle de la planète, ce qui ne saurait être l'œuvre d'un jour. En attendant que la fonction ait créé l'organe, que la Peur fasse l'interim.

Puisque notre volonté de paix, si droite et si certaine à nous autres Français, notre absence totale de passions impérialistes et dominatrices ne nous garantissent aucune réciprocité, puisque les traités de 1919, au lieu d'avoir été établis sur les fondements de l'ordre historique et traditionnel, ont été constitués sur la base ruineuse de principes imaginaires et subversifs, puisque la Société des Nations n'est qu'une vague préfiguration de ce qui pourrait être une institution efficace du même genre, puisqu'elle n'apporte au service de la paix que de vaines procédures et des rhétoriques plus vaines encore, puisque s'ouvre devant nous un hiatus noir et béant, entre la guerre qui n'a pas cessé d'être en puissance et la paix qui est encore en devenir, que la Peur comble cet hiatus et sauve l'humanité d'elle-même.

Après tout, les peuples anciens avaient élevé des temples et des autels à la Peur, ainsi que le rappelait André Chénier dans un article immortel.

Nous voulons bien abonder dans le sens de M. Ludwig Bauer sous cette réserve que ce qu'il appelle, d'une façon si pittoresque, le Plan quinquennal de la production de la Peur, ne concerne pas exclusivement la France et les Français. M. Ludwig Bauer n'a-t-il pas fait allusion dans les premières pages de son livre à « la vérité qui, sous forme de glorification de la paix, n'a précisément pour but que d'ôter à l'adversaire, mais à lui seulement, le goût du meurtre »?

La peur universelle sert la paix. La psychose, créée, chez un seul peuple en particulier, le désarme, le paralyse et le livre sans défense à son adversaire.

« Parfois, — et c'est sur ce couplet hautement littéraire que s'achève sa lettre au public français, — parfois, s'écrie M. Ludwig Bauer, je me promène dans cet univers réduit, si intelligemment réduit, qui s'appelle Paris, qui joint le respect à la gentillesse, la force à la gaieté, et il m'arrive d'avoir une effroyable vision. Il me semble qu'au dessus de cette

réalisation la plus haute qu'ait accomplie *l'homo sapiens* flotte lentement, dans les imaginations mordorées du ciel, nocturne, l'ombre obscure et gigantesque de l'Ange de la Mort.

» Cela ne doit pas être. Contribuez pour votre part à ce que cela ne soit pas. »

L'Ange de la Mort date de l'époque romantique. Il eût réjoui Marchangy et d'Arlincourt. Son évocation procure le frisson de la petite mort. Mais pourquoi Paris jouirait-il du privilège d'hospitaliser dans son ciel cet ange indésirable?

Cette adjuration suprême n'apparaît-elle pas quelque peu calculée et tendancieuse?

Elle nous rappelle à propos, en tout état de cause, que nous avons, dans nos précédents travaux, rencontré, sans nous y arrêter peut-être suffisamment, cette question de la peur et de son rôle dans la politique.

M. Aristide Briand, ainsi que nous l'avons noté au cours d'une récente étude, a fait souvent appel au sentiment de la peur pour vaincre les dernières résistances opposées à son système. L'un de ses effets de tribune coutumiers consistait à évoquer devant son auditoire l'ombre gigantesque du colosse allemand, se profilant dans dix ans à l'horizon.

Mais, d'autre part, une observation approfondie de la psychologie allemande nous a permis de constater autrefois que, même aux plus beaux temps de son hégémonie et de sa jactance, la peur était l'un des ressorts les moins aperçus et les plus puissants de la politique du Reich et qu'elle seule explique certains écarts déconcertants de celle-ci dans le passé.

Il est possible, probable même, que, dans la guerre de sciences politiques que le Reich livre sourdement à la France, la peur soit considérée comme une arme très efficace. Mais on ne peut douter que la peur, dans le moment présent, ne prenne souvent le Reich aux entrailles. A la date du 20 février, comme pour corroborer notre façon de voir sur la guerre aérienne dont l'Allemagne, selon nous, est beaucoup plus menacée que la France, *l'Illustration* publiait, à l'appui d'un intéressant article de M. Henri Bouché sur le même sujet, un suggestif document allemand, une image de propagande

destinée à rendre sensible et concret l'investissement aérien de l'Allemagne, dont tout le territoire, toutes les villes, tous les centres vitaux sont justiciables des flotilles de bombardements entretenues par la France et ses alliés. Que la France le sache bien. A l'heure où l'on cherche à peser sur ses actes par la peur de la guerre aérienne, le Reich a de celle-ci une véritable obsession. L'argument de la peur joue en notre faveur. Le livre de M. Ludwig Bauer nous fournit une occasion de nous en mieux expliquer encore, car la grande créatrice de peur est surtout l'arme aérienne. Nos aïeux, les Gaulois, ne craignaient rien, sinon que le ciel leur tombât sur la tête. Voici que cette hypothèse, autrefois extravagante, s'est réalisée pour leurs petits-neveux.

Des aperçus de M. Ludwig Bauer, nous retiendrons donc, pour nos gouvernants, la nécessité d'étudier de près le problème de la peur, ainsi posé, et de lui trouver une solution capable de concourir à la paix générale de l'Europe et à la sécurité particulière de la France. Les propositions françaises apportées à la Conférence de Genève tendent, en somme, à conférer à la Société des Nations l'intendance suprême de la peur, mais l'institution genevoise est-elle en possession de gérer impartialement et efficacement cette dernière ressource de Paix? Voilà où nous en sommes treize ans après le Traité de Versailles.

A l'heure présente, pour combattre la guerre, il est proposé à la Société des Nations de constituer sous son égide une force armée se superposant à toutes celles qui existent dans le monde et destinée à les combattre, au cas où les nations en conflit recourraient aux armes, au lieu de se soumettre à l'arbitrage de la Société des Nations.

Ainsi les pacifistes n'ont encore trouvé d'autre moyen de saper le militarisme que de créer un supermilitarisme mis à la disposition d'une institution pacifique. On pourrait à juste titre leur objecter que les nations les plus belliqueuses ne font la guerre qu'en vue de la paix qui doit la terminer, qu'elles affirment généralement la justice de leur cause et qu'il n'est pas absolument certain que la paix imposée aux belligérants par une assemblée de 54 nations sera plus juste que celle qu'ils auraient conclue de leur propre gré.

Mais laissons cela et reprenons la donnée initiale du problème. La Société des Nations désire disposer d'une force internationale pour imposer la paix aux peuples et aux gouvernements qui voudraient la troubler. Il est remarquable que le mysticisme des pacifistes semble convaincu que cette force internationale doit être représentée par une armée, une flotte, une aviation de combat, et qu'il faille faire la guerre à la guerre pour conquérir la paix.

Et cependant est-ce que, sans déployer un appareil belliqueux et avoir recours à des mitrailleuses et des canons, la Société des Nations ne pourrait utiliser la force internationale qui lui est propre et qu'elle possède virtuellement?

Ne peut-on affirmer que la mise hors la loi de l'agresseur pourrait avoir de tels effets que ce bandit fût rapidement privé de tout moyen d'exercer son brigandage? Nous faisons allusion ici au blocus et au boycottage infligés par la S. D. N. au belligérant récalcitrant. Sur cet aspect de la question le livre de M. Ludwig Bauer contient des pages qui expriment notre propre appréciation avec une éloquence que nous chercherions vainement à atteindre.

Il convenait donc de les reproduire pour nos lecteurs en signalant à l'État-Major français que la création et l'entretien d'une aviation de bombardement sont considérés outre-Rhin comme la meilleure garantie de la paix. En effet cette aviation, que nous sommes certes décidés à n'employer pour aucune agression, constituerait l'indication d'une force qu'il suffit de posséder pour paralyser toute vélléité d'offensive chez un adversaire toujours menaçant.

FELS

LA MORT DU BLÉ

Les blés poussaient. C'était un petit blé court en barbe blonde et rare à voir les pierres des champs. Malgré ça, il se râblait sur ses tiges et tout son dessus alourdi penchait dans le mouvement de l'air comme un plateau de cuivre. Il était là, sérieux, à côté des avoines claires qui mûrissaient aussi. Celles-là, il leur prenait des folies subites, de ces énervements de filles et elles se mettaient à courir à l'échevelée jusqu'en haut des coteaux. Là, elles regardaient de l'autre côté : c'était toujours le val noir ou bien la vallée du Vaudrey, ou bien le val d'enchat, ou la combe de pierre mousse. C'était toujours pareil. Il n'y avait pas moyen de quitter ce pays; toujours ces sapinières et ces arbres noirs, et ces mousses épaisses comme si on avait écorché tous les béliers noirs du monde et qu'on ait mis les peaux à sécher par terre et sur les arbres. Alors, les petites avoines se faisaient un peu rebrousser le poil, et puis elles se mettaient à redescendre le coteau à la course en passant comme du vent blond sur les beaux bleuets qui s'allumaient comme des étoiles.

Les champs de blé dansaient. Ils étaient graves et lourds. Ils frappaient de leurs grandes mains rousses sur des tambours détendus. Ça battait comme un cœur; ça sonnait sourdement par toute la terre : croum, croum, croum. Le blé dansait. Parfois, une alouette éperdue jaillissait. Elle criait : « Le blé qui cuit, qui cuit, qui cuit... » le ciel l'étouffait sous une vague bleue.

L'Ebron était mort. Son grand corps grouillait de sariettes,

de chèvres et de couleuvres. Les énormes rochers qui étaient les rotules de ses genoux d'eau, ils étaient sans chair au milieu de ce désarroi d'os secs et de pierrailles; la belle jambe d'eau ne se pliait plus autour de la roche. C'était tout mort et immobile. Les grands bras du torrent étendus dans les aulnes, décharnés, avec encore quelques plaques, des vols de mouches mangeaient leurs eaux pourries. La forêt basse ne bougeait plus. Les bûcherons s'étaient retirés loin vers les combes hautes. De temps en temps, un ou deux bouscatiers sortaient du bois. Ils restaient là à l'orée à cligner de l'œil sous le chaud et la lumière. Ils traversaient l'Ebron sec. Les gros souliers sonnaient sur les pierres. Ils montaient jusque chez la Columette; ils se faisaient emplir les gourdes. Ils étaient blancs comme des navets. Ils sentaient le champignon et l'ombre. Mais, demi-heure de ces tables de fer au café, et ils avaient perdu tout leur frais; ils suaient, ils se grattaient, ils sentaient le vieux cuir. Ils repassaient l'Ebron et ils s'en allaient dans la cave des forêts là-bas au fond.

On pouvait regarder les peupliers. Ils avaient beau être mous comme de la fumée, ils ne bougeaient pas plus que du fer.

Le lavoir : de temps en temps, son canon gouttait une goutte et le bassin bougeait un peu. Tout de suite après, il était plat et mort comme de la glace et, dans son profond, on voyait l'accumulé du savon et de la crasse de cent lessives. C'était épais là dedans comme une forêt du fond de l'eau.

Seuls, les blés dansaient : croum, croum, croum, et ça devenait plus lourd et plus fort à mesure que le chaud montait, en même temps que ce qui avait grosse vie, mais prudence : les bois épais, les eaux des grottes et des gouffres, en même temps que tout ça se serrait et gardait son humide, le blé dansait. Il frottait sa main rousse sur la peau du tambour détendu : croum, croum, croum, et sans cesse ni repos, ni jour ni nuit, il dansait pesamment comme un cœur.

***

Samsombre rencontra Simon sur la place. C'était en plein midi d'un jour maintenant lourd et étincelant comme une meule de marbre.

— Alors? — dit Simon.

— Demain, — dit Samsombre.

L'ombre de l'orme n'était même plus fraîche et la fontaine, malade, gémissait, hoquetait et sentait la mousse.

Ils restèrent là un moment tous les deux, sans oser repartir sous le soleil.

Boromé tourna la rue. Il les regarda. Il s'arrêta.

— Demain, — cria Samsombre.

— Chez toi? — demanda Boromé.

— Oui.

Le matelot sortait de chez Columette.

— Demain, — cria Samsombre.

— Bon, — dit le Matelot.

— Je le dirai à Clodomir, — dit Simon, — à Jofroi, à Barbebaille et à Doron. Toi, vois Martin, Picolet, Pélissier, Belfruit et Cateland.

— On commencera par le grand champ, — dit Samsombre, — près de la terre de Durban. Qu'est-ce qu'il peut faire cette fois, celui-là? Ça va être prêt chez lui aussi.

— C'est vrai, — dit Simon. — D'habitude, il était toujours de retour.

Au bout d'un moment, Samsombre dit :

— Ça chauffe, — et puis : — Au revoir.

— Au revoir, — dit Simon, — et à demain.

C'était le grand silence d'été.

***

Samsombre vit le curé le soir.

— Alors, vous venez demain? — lui dit-il.

— Bien sûr, — dit M. Lignières. — Pourquoi tu demandes?

— Pour rien, — dit Samsombre, — mais, d'an en an ... on sait jamais, le vieux vous gagne.

M. Lignières mit sa main d'os sur le bras de Samsombre, et d'abord il dit :

— Tu sues.

— Il fait chaud, — dit Samsombre.

— Pour une chose comme ça, — dit M. Lignières, — on se fait jamais vieux. Sûr que j'y vais. Que je serve à quelque chose. Où va-t-on d'abord?

— Au grand champ.
— Tu as vu tes gens?
— Oui.
— On part quand?
— Trois heures.
— Tu veux que je sonne la cloche?
— Ça, c'est une idée, — dit Samsombre.
— Bon. Comment tu peux croire, — dit M. Lignières, — que j'irai pas moissonner cet an? On n'a pas encore cessé d'avoir besoin les uns des autres. A demain.
— Adieu, Lignières, — dit Samsombre :
Tiens, il pensa, je lui ai pas dit « monsieur ».

***

La cloche sonna à trois heures du matin. Il y avait déjà des gens par chemin. Samsombre était parti premier avec la cavale qui portait les sacs de pain, les deux jambons et le baril.

Simon choisit sa faux et puis sa pierre. Il avait trois pierres; il les soupesa.
— J'y vais, — dit Marie.
— C'est loin.
— J'aurai peur toute seule ici, — dit Marie. — Il ne va pas rester corps-âme au village.

***

— C'est lourd? — demanda le père.
— Non, — dit Jean-le-Bleu.

Il portait le faucillon et la gourde d'eau. En passant devant chez Boromé, il regarda le hangar. Il était vide. Il y avait un grand panier commencé. En arrivant au haut des aires vers la croix des chemins, il regarda en bas dans les prés. On voyait à peine les saules. Il y avait bon jour, mais une épaisseur de brume de chaud.

On entendait la cavale de Samsombre là-haut dans les pierres. Barbe-Baille souffla sa lampe, ouvrit sa porte, regarda l'aube, posa sa faux, ferma sa porte, reprit sa faux et s'en alla.

L'Adeline, la Mélanie, l'Héloïse, la Maxima, la Zélie et la Mariette descendaient la rue. Elles avaient mis les gros souliers. Colombe Boromé arriva par la traverse.

— Oh! Colombe!

M. Lignières sortit par le devant de l'église, ferma la porte à clef, dressa le bras et mit la clef sur une poutre de l'auvent. Il avait ses pantalons de velours, ses gros souliers et une chemise toute propre, toute blanche. Il était bien rasé, il avait coupé ses cheveux. Sa bouche riait toute seule.

Devant chez Picollet il appela :

— Irma!

— Oui, — dit-elle de la fenêtre.

Elle boutonnait son caraco.

— Elle est prête, ma faux?

— Entrez seulement, monsieur le curé. Derrière la porte, je descends pas, je suis pas prête, moi. Le Picollet est déjà parti, cet homme. Derrière la porte, vous l'avez?

— Dérange pas, je l'ai. Dépêche-toi, — dit M. Lignières, — tu vas être la dernière.

Il s'en alla avec sa faux à l'épaule.

L'Adeline et la Mélanie avaient des jambes de fer. Elles étaient déjà là-haut aux érables. Jean-le-Bleu marchait derrière le père. Il avait mis le faucillon à l'épaule. Un pas du père, un pas de moi. Je fais des grands pas, moi. Il avait des pantalons de velours qui chantaient et des souliers durs comme de la corne. L'Héloïse, la Zélie et la Mariette avaient pris par le travers. La Maxima était restée à l'embranchement des chemins à se dire : « Par où je passe? »

Derrière elle arrivaient Barbe-Baille et ses grandes jambes, le Matelot, Boromé, Philomène Samsombre avec les deux petits par la main et, un peu derrière, Simon.

La Maxima monta avec eux par le chemin. Les trois autres s'en allaient par la traverse.

Là-haut, sur l'épaule de la montagne, on voyait le champ de Samsombre, lourd de blé.

Tout le long du chemin, les pierres coulaient sous les pieds. Des têtes dépassaient les buis.

Le jour s'allumait petitement et il ne faisait pas encore trop chaud. Il y avait seulement un calme si épais qu'on

était obligé de tirer l'air à pleine bouche pour respirer.

Marie ferma sa porte et commença à monter dans le chemin. C'était dur de monter avec la béquille. Le village était désert comme une pierre. Marie mit longtemps à dépasser les premiers raidillons. Enfin, elle dépassa le rebord.

***

— On commence comment?

— En montant, — dit Samsombre.

Le champ de blé est droit comme un mur.

Simon aiguise sa faux. Lignières aiguise sa faux. Barbe-Baille lance son rond de bras. Boromé fait son pas. Samsombre attaque l'angle. Matelot enlève sa chemise. Trois sont déjà entrés dans le blé. Ils sont quatre en ligne, six sur le côté des vernes, quatre du côté des chênes. Les femmes attendent les premières jonchées. Adeline ramasse déjà. Zélie se penche. Mariette s'avance. Héloïse bouge ses bras pour préparer. Maxima remonte ses manches.

Les six des vernes taillent droit. Les quatre des chênes marchent en biais; les quatre de front se balancent d'aplomb. Simon est près de Lignières. Lignières a le bras court. Il fait bien attention mais il laisse un floquet tous les quatre coups. Simon donne un cinquième coup sur sa droite et il coupe le floquet. Lignières fait un petit pas sur la gauche après chaque coup. Il ne laisse plus le floquet d'épis. Simon reprend son aplomb. De temps en temps sa faux vient un peu voir du côté de Lignières. Boromé lance son coup de faux et puis relève le pied gauche.

Mariette embrasse les javelles. Elle tord un lien de paille; elle attache la gerbe. Elle la jette derrière elle. L'Héloïse va si vite qu'elle est sous les pieds des moissonneurs.

— Gare la tête!

Mélanie, Maxima et Zélie font les tas.

Jean-le-Bleu taille des liens avec son faucillon. Léonard les tord. Mille les porte aux femmes. Jean-le-Bleu s'arrête. Léonard prend la faucille. Mille tord les liens, Jean-le-Bleu les porte.

Mariette envoie la main derrière elle; elle prend le lien;

elle embrasse la gerbe; elle l'attache; elle la jette derrière elle. Mélanie la prend; Zélie la place; l'Héloïse jette sa gerbe; Maxima la prend; Zélie la place.

— J'ai mal aux reins.

Simon lève sa faux. Lignières pousse. Boromé tire et relève le pied. Le blé coule entre eux comme de l'eau.

Le milieu du champ chante toujours son « croum, croum, croum ». Il ne fait pas de vent. Il fait chaud. On a soif. Jean-le-Bleu porte la gourde d'eau à son père. Le père Jofroi ne boit pas de vin au travail. Mariette envoie la main derrière elle. Il n'y a pas de lien. Elle regarde :

— Alors, petits!

— Voilà, — dit Léonard.

Elle embrasse la gerbe, elle la lie, elle la jette. Zélie la place. Simon pousse sa faux dans une grosse épaisseur, avec un bon balancé d'épaules. Lignières lève sa faux; Boromé glisse sur une roche. Le blé coule. Simon prend sa pierre et aiguise la lame. Il fauche encore. Lignières aiguise; Samsombre aiguise; Boromé s'essuie le front et remonte sa ceinture. Le père Jofroi est du côté des vernes. Il relève la gourde; il se fait gicler de l'eau dans la bouche. Il est tout rouge. Il se bande les reins en arrière. Il avait mal aux reins avant de partir, ce matin. Il fait la grimace. Il se remet à faucher. En repartant il boite.

Ceux des vernes mangent le blé plus durement. Les femmes ne peuvent plus tenir pied à faire des gerbes. Ceux des chênes ont perdu l'alignement; leur front de taille fait la jambe de chèvre. Matelot est en retard. Il s'est arrêté pour remonter sa ceinture de laine. Elle s'est défaite, il a été obligé de l'enrouler de frais.

On sent que le soleil monte de l'autre côté du Ferrand et qu'il va sortir. La montagne devant le soleil est toute bleue, hérissée de rayons; bleue comme en poussière.

Simon a un fauché lent et large qui déblaie bien. Il est grand. En lançant son coup il se penche, il va loin. Ça tourne clair autour de lui. Lignières a encore un bon fauché pour son âge. Il est trop droit. Ses reins ne mettent pas du leur; c'est trop raide. Il veut tout faire des épaules et sa faux remonte. Ce qu'il coupe n'est pas égal. Boromé, c'est le maître.

Il est loin devant. Il mange le blé comme un rat. Là où il est, ça fait la poche.

Mariette compte en ramassant derrière Simon.

— Une, deux, trois.

Derrière Lignières, trois; derrière Samsombre, quatre; derrière Boromé, cinq. Cinq gerbes, et il faut avancer de trois pas tant il est loin.

D'un coup, le soleil a dépassé le Ferrand et il s'appuie sur tout avec son grand corps tranchant. On n'entend que le bruit du blé, le han-ha des hommes qui respirent, le vol des faux et les soupirs des femmes.

Lignières s'arrête; il appuie sa faux contre lui. Il enlève sa chemise. Tout de suite, il y a un cap de blé devant lui. Une pointe de blé debout qui vient vers lui. Simon s'est avancé à gauche. Samsombre à droite. Lignières le torse nu, entre au travail. Mariette ramasse la chemise et la met près du gerberon. Simon s'arrête, appuie la faux contre son flanc, enlève sa chemise. Lignières rattrape Simon. Mariette ramasse la chemise et la met près du gerberon. Samsombre enlève sa chemise. Mariette finit sa gerbe. Elle la lie, elle la donne à Zélie, elle lui donne la chemise de Samsombre. Boromé enlève sa chemise et serre sa ceinture. Les quatre dos sont rouges. Lignières a du poil sur les épaules. Jofroi appelle :

— Jeannot!

Jean-le-Bleu court dans l'éteule.

Père quitte sa chemise. Il a de grosses touffes de poils gris sur sa poitrine comme les béliers et des muscles tout entortillés dans son épaule et qui font la balance et qui bougent de chaque côté de la tête comme les fléaux de la balance quand il reprend la faux et qu'il se lance au blé.

Matelot danse, les bras en l'air. Il écrase une fourmilière. Zélie dégrafe son caraco, entre le col; elle élargit bien l'ouverture. Elle est toute rouge là-dessous et elle se frotte les hanches avec le plat de la main.

Simon lève la faux; Lignières, Boromé, Samsombre aussi, tous ensemble. Tous ensemble ils l'abattent d'une longue glissade et le blé tombe tout à la fois devant eux. Un moment ils gardent ce rythme droite-gauche, droite-gauche, tous à la fois, tous le pas, tous le jeté de pied. Ça aide. Ils avancent.

Lignières se mord la lèvre. C'est dur de suivre. Simon a trente-cinq ans. Boromé est dur comme fer et Samsombre est dans son bien. Zélie a ôté son corsage; elle a juste gardé sa chemise échancrée et sa jupe. Mariette aussi. Léonard retire sa chemise; Jean-le-Bleu coupe les liens. Léonard les tord. Mille les porte aux femmes. Il y a vingt gerberons de ce côté-ci. Mariette envoie la main; elle prend le lien, elle embrasse la gerbe; elle l'attache, elle se redresse; elle bande ses reins en arrière, elle jette la gerbe. Mélanie la prend, elle se redresse, elle porte la gerbe au gerberon. Simon lève sa faux, Lignières la lance, Boromé la retire. Samsombre est dans son élan, le blé tombe devant eux comme l'eau de l'Ebron quand elle saute les rochers et qu'elle cavalcade, pleine de boue, à travers la vallée avec ses grosses pattes palmées et ses crinières d'écume comme une horde de chevaux.

Le soleil tourne dans le ciel comme une meule à craie. Toute la poussière de la terre est en l'air. Elle reste là, épaisse, sans bouger, sans flotter. Les arbres sont blancs, l'herbe est blanche. Le blé qui tombe fume comme s'il était en feu. La poussière monte de lui et tremble, toute luisante de lumière grise. Le Ferrand n'a plus de couleur, le ciel n'a plus de couleur. La terre est grise, le blé est gris, le ciel est gris. La chaleur s'écroule sur le monde comme une montagne de cendres.

Simon, Lignières, Boromé, Samsombre, nus jusqu'à la ceinture, se battent avec l'herbe. Quand ils se redressent, ils n'ont que la couleur de l'œil dans l'ombre du chapeau. Le reste, c'est une boue de poussière, de sueur et de sang. Le sang est là, juste de l'autre côté de la peau; entre le monde et lui, il n'y a que cette mince peau.

Tout est gris, tout brûle. Le blé fume. Ceux des vernes sont nus. Ceux des chênes sont nus. Matelot a ôté sa ceinture; il a lié ses pantalons avec un lien de gerbe. Les quatorze faux entrent dans le blé. Les bras se balancent, les bras ramassent le blé, les jambes avancent, les pieds écrasent l'éteule, les mains tordent les liens, les mains vont chercher des liens, entourent les gerbes, serrent les gerbes, placent les gerbes au gerberon. Les poings serrent les manches de faux, pèsent sur les faux, lancent la faux, la retirent, serrent, pèsent, la relancent; le pied s'avance, les reins se courbent, les poings pèsent,

serrent, relancent la faux; les pieds s'avancent; les reins se courbent. Les hanches font mal; la tête bourdonne; l'œil tremble. Les dents mordent. Le nez pompe. La bouche aspire, la gorge cuit. Une grande douleur darde de longues flammes dans les échines. La terre est grise, le blé est gris; le ciel est gris. Le soleil pèse de toute sa force. Les poings se serrent. Le pied s'avance. Les mains ramassent le blé. Les bras font la gerbe. La main prend le lien, les doigts font le nœud, l'épaule rejette la gerbe, la main prend la gerbe au lien, le bras la tire, l'épaule la relève, la main la place au gerberon. La terre est grise, le blé est gris, le ciel est gris. Le soleil moud de la craie à pleine meule. Les seins font mal; les hanches font mal; les cuisses font mal; les bras font mal, la tête est lourde, les cheveux pèsent; l'œil tremble; les dents mordent; les jupes brûlent les hanches comme du feu.

Jean-le-Bleu, à plat ventre dans l'ombre grise, ne bouge plus, face contre terre. Léonard ne bouge plus, Mille ne bouge plus. Du côté des vernes, du côté des chênes, du côté d'aplomb, il n'y a plus d'hommes, plus de femmes; il n'y a plus que des mains, des bras, des poings, des jambes, des pieds, des mollets, des épaules, des doigts, des dents, des bouches, des reins, des hanches, des seins, des cuisses qui travaillent la bataille contre le chaud, contre le blé, contre le soleil; le grand soleil solitaire écrase sa craie d'été sur le monde.

Lignières pose sa faux.

— Oh! — fait-il en bandant ses reins en arrière.

Simon s'arrête. Samsombre s'arrête. Boromé, Matelot, là-bas; Héloïse, Zélie, Mélanie, Maxima, Adeline, ceux des vernes, ceux des chênes : tout le monde s'arrête. Il fait trop chaud. On voit ces quatre qui sont là-bas du côté des vernes s'arrêter, se regarder. Ils dressent la main en l'air, vers ceux d'aplomb où se trouve Samsombre, le maître d'aujourd'hui. Samsombre met ses doigts dans sa bouche et siffle. Ceux des vernes chargent la faux à l'épaule et s'en vont vers le bosquet de vernes. Ceux des chênes attendaient. Maintenant que Samsombre a sifflé, ils ont mis la faux à l'épaule et ils vont vers la chênaie. Ceux d'ici chargent la faux et vont vers les érables.

— Bon matin, — dit Lignières.

— Long matin, — fait Simon.

Samsombre va du côté de la cavale où sont les pains, le jambon et le vin. Il traîne la jambe en marchant.

***

Marie était là sous les érables. Elle avait préparé des feuilles sèches pour tous, une plus grande épaisseur pour Simon. Ça ne se voit pas, c'est tassé. Il le sentira en se couchant. Lignières se couche, Boromé aussi. Simon aussi. Et il rabat son chapeau sur ses yeux.

Samsombre revient avec un sac de pain et un tail de jambon.

— Je vais chercher le vin.

Il s'en va en traînant la jambe. Il apporte un petit baril.

— Oh! Lignières!

— Oh!

Lignières enlève son chapeau de dessus sa figure.

— Tiens!

Samsombre tend le pain et le jambon.

— Coupe-le, — dit Lignières.

— Comme ça?

— Oui, merci.

— Oh! Simon!

— Coupe-le.

— Regarde.

— Oui, ça va.

— Oh! Boromé!

Boromé s'assied sur les feuilles et sort son couteau.

— Marie, sers-toi.

— Couche-toi, Samsombre, — dit-elle, — je vais porter le manger à ceux des vernes, et puis aux chênes. Que je serve à quelque chose.

— Bon, — dit Samsombre.

Il prend son jambon, il se couche. Simon mange de couché. Il plie son bras droit, il mord le pain. Il plie son bras gauche, il mord le jambon. Il allonge ses deux bras au long de lui et il mâche longtemps sa bouchée. Lignières s'est mis sur

le côté. Boromé est assis. Marie prend le sac, elle met la béquille sous son aisselle et elle part vers les vernes.

Le champ de blé ne hante plus; doucement, avec ce qui reste de blé droit, il soupire un petit soupir de fer. Le soleil est si lourd qu'il fait craquer les arbres.

Marie, toute seule, traverse lentement le champ désert.

***

Samsombre s'est dressé. Boromé, le nez dans les feuilles, ronfle. Lignières dort; il serre les lèvres, il ne bouge pas. Simon dort. Marie, assise, regarde par-delà les feuilles le plein large du soleil. Rien ne bouge. La terre est étincelante et morte comme du marbre.

Samsombre siffle.

Lignières s'est levé le premier, Il a fait deux, trois pas, comme s'il marchait sur des lames de couteau.

Ils sortent, là-bas, de l'abri des vernes. Ils marchent vers le blé comme de gros bousiers noirs et boiteux; la corne de la faux tremble au-dessus de leurs têtes.

Jean-le-Bleu s'est éveillé tout ébloui, tout suffoqué, le nez plein, la bouche pleine, secoué d'un lourd éternuement, comme un plongeur qui a touché le fond avec sa tête.

— En avant!

A cinq heures, c'est fini pour Samsombre. Cent gerberons de vingt gerbes; sur le haut du champ, l'épi était léger, la paille courte et les gerbes comme des enfants de six mois. On a mangé, debout, sans rien dire, au milieu du champ plat.

***

Les premiers arrivés attendirent devant l'église. Ils s'assirent sur l'escalier.

— Alors, demain? — dit Samsombre.

Ils se regardèrent.

— Demain, ça pourrait être chez moi, — dit Boromé, — si vous voulez.

— Oui, — dit Matelot, — seulement, après faudra penser au mien, faut pas trop le laisser dans son val des chats; il est à l'ombre.

— Moi, ça peut attendre, — dit Boromé.

— Moi aussi, — dit Matelot.

— Vaudrait mieux commencer par celui du Matelot.

— Alors, à la même heure.

— Seulement, — dit Lignières, — il ne faudra pas vous fier à ma cloche. C'est dimanche demain, je dirai ma messe avant de partir.

Il prit la clef sur la poutre de l'auvent et il ouvrit l'église.

La cloche sonna vers les trois heures du matin. Quatre ou cinq coups légers montèrent comme des bulles dans le vert de l'aube pour aller éclater doucement par là-haut contre le front du Ferrand.

Simon se leva.

Il y avait de la lumière à l'église.

Adeline et Mélanie descendirent la rue.

Barbe-Baille ouvrit sa porte, posa sa faux, ferma sa porte, reprit sa faux et s'en alla.

— Babeau, j'ai mal aux reins, — dit Jofroi, — je me fais vieux.

Il se leva; ses genoux craquaient.

— Feu de dieu! — jura-t-il, les mains aux fesses.

Jean-le-Bleu dormait.

— Oh! — dit Jofroi en lui touchant le menton.

Jean-le-Bleu s'éveilla. Dès l'œil ouvert, il vit le père debout près de son lit. Il se sentait plein de blé gris jusqu'à en vomir.

L'aube mûrissait doucement.

***

— Pas fatigués? — demanda Boromé, le soir, quand on arriva devant l'église.

— Quarante-trois gerberons, — pensait le Matelot. — Selon ce que ça rend, ça fera assez.

— Alors, à la même heure demain.

Lignières prit la clef sur la poutre de l'auvent et ouvrit l'église.

La cloche sonna à trois heures.

Simon se leva.

Adeline descendit la rue. Elle frappa chez Mélanie :

— Mélanie!

Au bout d'un moment, la fenêtre s'ouvrit.

— Je m'habille.

Barbe-Baille ferma sa porte, reprit sa faux et s'en alla.

— Laisse le petit aujourd'hui, — dit Babeau.

Jofroi s'était approché de la fenêtre. Il avait posé son pied nu sur une chaise. Il coupait ses cors avec son couteau.

Matelot passa par sa grange. Il regarda le sol nu. Il compta les pas.

— Un, deux, trois, quatre.

Il voyait son blé.

— Je demanderai une planche à Taillas, — dit-il.

On entendait des pas sur le chemin.

Mélanie passait, les reins courbes et les pieds lourds. Le cheval de Boromé vint doucement dessous ses trois sacs où étaient les pains et le jambon. Barbe-Baille marchait avec sa faux à l'épaule, courbé sous elle comme si elle avait été emmanchée dans un tronc de sapin.

***

— Vous vous reposez demain? — dit Babeau.

— Non, demain, c'est pour nous.

— Tu aurais pu le dire plus tôt.

— Si tu crois qu'on pense à ça!

— Voilà qu'il va me falloir tout préparer : le jambon, le pain et tout. Dieu!... Et toi, comment ça va, tes reins?,

— Ça va, — dit Jofroi.

Il s'assit dans son fauteuil de bois, posa ses mains sur ses genoux, abaissa lentement ses reins jusqu'au dossier.

— Là, — dit-il en soupirant.

Il s'appuyait de tout son poids.

Marie faisait fondre du sel dans une cuvette d'eau. Simon était étendu à plein ventre sur son lit. Marie trempa une serviette dans l'eau. Elle s'approcha.

— Fais voir, — dit-elle.

Simon soupira.

— Là, — dit-il.

Il montra avec sa main le pli des reins au-dessus des fesses.

— Enlève ta main.

Elle appliqua la serviette froide et âpre sur la peau crevassée de sueur et de soleil.

— Feu de rosse de sort, — gémit Simon.

Lignières était étendu sur son lit. Sans bouger son corps, il étendit le bras et ramassa sa canne par terre. Avec elle, il fit tomber un morceau de pain qui était sur la table; il l'approcha avec la canne jusqu'à pouvoir le prendre avec la main. Il se mit à manger. Les miettes craquaient dans sa bouche, comme du maïs cru.

— On partira à quelle heure? — dit Babeau.

Jofroi ouvrit l'œil.

— Trois heures.

***

— Cette putain de cloche, — dit Simon, puis il s'éveilla.

La cloche sonnait. L'aube était là avec son vert. Rien ne bougeait dans le monde. La terre était plus immobile qu'avant, avec tout ce blé coupé.

Marie dormait.

Simon se leva. Il se baissa vers ses souliers. Il trébucha.

— Rosse de sort, — dit-il entre ses dents.

Sous ses genoux, il y avait des boules de feu. Elles s'écrasaient entre sa cuisse et sa jambe quand il pliait le genou, et les paillettes de feu entraient dans sa chair comme du fer rouge. Une ceinture d'épines crevait ses hanches. Le col de la chemise pesait comme un collier de cheval.

— Marie!

Il lui toucha la joue.

— Je pars.

Elle essaya de se lever. Elle ne redressa que son cou de poulet.

— Peux plus, — dit-elle.

— Reste.

Elle le regarda partir. Il traînait les pieds. Il était plein de grognements comme une eau qui va bouillir.

— Jofroi! Jofroi! — appela Babeau.

Il resta comme de la pierre puis il demanda :

— Quoi? — au fond du sommeil.

— Trois heures!
— Bon, — dit-il.
Elle le secoua.
— C'est chez nous, aujourd'hui.
Il s'éveilla.
— Quoi?
— C'est chez nous le blé, aujourd'hui.
Il regarda l'aube verte.
— C'est plus une vie, — dit-il.
Barbe-Baille ouvrit sa porte, posa sa faux, ferma sa porte, tendit la main vers la faux et fit deux ou trois fois aller et venir ses reins, pour goûter la douleur au fond. Il prit sa faux et s'en alla.

***

En rentrant, Boromé s'est assis deux ou trois fois à vide sur ses jambes pour savoir combien ça peut valoir encore ces jambes-là.
— Hé, — dit-il.
Colombe soupire.
— Ce blé, ce blé! Ils en ont pour jusqu'à dimanche.
On entend l'homme là-haut qui bâille comme un taureau.
Cent gerberons chez Samsombre, quarante-trois au Matelot, cinquante-huit chez Boromé, soixante-quatre chez Jofroi, quarante à Simon; vingt, seize, trente-quatre, samedi, dimanche, lundi, mardi; la terre est morte, le soleil est de plus en plus lourd; il pèse tant de tout son poids sur la terre que plus rien ne bouge, plus rien : il moud tant de craie de poussière, d'air étouffant, que tout est blanc, que tout est à la mort. Il reste encore du blé debout, chez Mariette, Adeline, Héloïse, Durban, Taillas, Zélie, Barbe-Baille.

***

Trois heures.
La cloche sonne.
— Saloperie de bonne mère! — grogne Simon de son lit.
— Jofroi!
Il ne bouge pas.
— Jofroi, — dit Babeau. — Reste, tu vas te tuer, à ton âge.

— Ils ont fait pour moi, — dit Jofroi.

Il se lève.

— Feu de dieu! — crie-t-il.

— Crapule de sort, — dit Boromé dans ses dents.

Barbe-Baille ouvre sa porte, quitte sa faux.

— Pute de nature!

Lignières sortit de l'église. Il laissa la porte ouverte. Il était maintenant maigre comme un sifflet. Il s'étira en gémissant.

— Oh! belle face sanglante du Seigneur!

***

Vers cinq heures du matin la cloche sonna doucement.

Simon l'entendit.

— Rosse! il pensa, trois heures! Le blé!

Sur les ondes que la cloche déroulait dans l'air immobile, se balançaient de lourdes vagues de blé gris. Une boule de poussière éclata dans sa tête. Il entendait dans les herbes le crépitement de la pluie de craie et le ronflement du soleil. Il tournait si vite qu'on ne voyait plus ses rayons.

— Rosse!

Il était transpercé par de grands clous de douleur.

— Mais on a fini, on a fini hier. Pourquoi il sonne?

La cloche s'était arrêtée.

— Ah! — soupira Simon.

Une effroyable lassitude mâchait ses muscles un à un.

Quand M. Lignières eut fini de sonner, il redescendit. Il était encore en pantalons de velours et en gros souliers. Il avait dormi tout habillé sur son lit. Il toucha du long de sa main sa barbe de huit jours. C'était piquant comme une éteule sur le soc du visage; ça mangeait le tour de l'œil, le long du nez, le creux des joues.

La porte de l'église s'ouvrit, cria et retomba.

Il regarda. C'était l'Héloïse Catelan qui venait d'entrer.

— C'est l'heure, — se dit M. Lignières.

Il fallait s'asseoir sur le lit et tirer ses pantalons de velours, et puis prendre ces petits souliers légers, à boucles... Il avait le nez plein de poussière de blé et de poussière de terre. L'air qu'il respirait avait le goût du gros été. Il lécha le coin

de sa lèvre. C'était salé de toute sa sueur sèche et râpeux comme de la couenne neuve.

Il écarta ses deux bras fatigués.

— Je le fais en bonne intention, — dit-il.

Il passa son surplis par-dessus sa chemise sale. Il saignait des deux mains.

Il regarda dans l'église. Elles étaient quatre. Il appela :

— Clarisse!

— Monsieur l'abbé!

Elle arriva.

— Tu me serviras la messe, — dit-il.

— Vieille comme je suis?

— Oui. Prends la sonnette, passe.

— Vous me direz, monsieur l'abbé?

— Oui, je te dirai.

Ils entrèrent tous les deux dans l'église. Il faisait grand jour.

— Tu vas me chercher une chaise, — dit M. Lignières. — Ça ne semble pas, mais je suis fatigué.

Il la regarda aller chercher la chaise.

L'Héloïse, la Lydie et l'Augusta regardaient M. Lignières et sa barbe sale.

— Je suis fatigué, — dit-il à haute voix; — depuis dix jours que ça dure.

— A votre âge, — répondirent-elles, — vous n'avez pas de raison.

Par la fenêtre ouverte, un pigeon entra. L'Augusta essaya de lui faire peur avec son tablier.

— Laisse-le, — dit M. Lignières, — il ne nous gêne pas.

Il plaça la chaise près de son livre.

— Je vais vous la lire d'assis, vous voulez?

— Faites, monsieur l'abbé, — dirent-elles ensemble.

— Tout à l'heure, je me dresserai, — dit-il avec un petit rire d'excuse.

Le pigeon picorait le bénitier. Il se baigna, se mit à battre des ailes, tout blanc, tout propre, tout fumant d'eau dispersée.

— Pigeon, — dit M. Lignières, — si tu veux rester, reste, mais fais silence et écoute.

JEAN GIONO

LES PROCHAINES ÉLECTIONS

L'opinion, dans une démocratie, doit, en principe, contrôler et orienter le gouvernement du pays. Elle est loin d'être toujours organisée pour cela : chez nous, cependant, le bon sens de la race a souvent suppléé à toute autre condition de préparation; mais son action ne s'affirme guère que par grands souffles.

Il y a, en tout cas, une heure où l'opinion est appelée à se prononcer d'une façon plus précise et plus sûre. Elle est censée désigner, à chaque période de renouvellement de la Chambre, tous les quatre ans, une majorité qui devra reprendre en mains les affaires du pays. Et, quand cette consultation du suffrage universel coïncide avec une période de politique intérieure et de politique extérieure telle que celle que nous traversons, la réponse des urnes prend une importance considérable et peut être décisive pour les destinées de la nation.

Il ne fait pas de doute, cette année, que l'opinion a conscience de la gravité des événements, du caractère angoissant et dramatique de maintes questions posées, des responsabilités particulièrement lourdes qu'aura à assumer la prochaine Chambre. Certes, cette opinion française n'en est point à découvrir des obstacles et des complications qu'elle ignorait, car les uns et les autres ne datent pas d'hier. Depuis treize années, elle a supporté des chocs très rudes. Mais, au lendemain de la victoire, les conséquences redoutables de certains coups, même pour ceux qui les entrevoyaient, paraissaient encore trop lointaines pour qu'on dût s'en émouvoir. Perdait-

on, par exemple, au cours de conférences diplomatiques, des fragments successifs de nos garanties, de nos réparations, peu de personnes songeaient qu'il faudrait un jour que le contribuable français supportât finalement toute la charge, laquelle pourrait devenir écrasante. S'engageait-on à payer, durant soixante années, les dettes interalliées, on n'envisageait qu'à peine l'hypothèse d'une carence allemande, plus ou moins rapide et totale, qui ferait retomber sur nos seules épaules le poids du règlement de comptes. Et, si l'on imaginait parfois les risques de périls futurs, on ne réalisait pas les inconvénients, jugés très éloignés. Il n'y eut d'exception que lorsque la nation fut directement touchée, ainsi que les individus, au 4 août 1914 par l'agression étrangère, en juillet 1926 par la chute du franc et la menace de faillite.

Tous les peuples sont accessibles à l'aveuglement ou à une relative indolence, prenant volontiers la forme de l'optimisme, quant à leur destin. Et le nôtre, en dépit de son instinct, de son expérience, de son bon sens, de son patriotisme, n'échappe point à la règle. Semblable état d'esprit de ces dernières années rappelle assez celui d'avant 1914 ou d'avant 1870. Toutefois, malgré les apparences et malgré la surprise ressentie par les masses à la déclaration de guerre, beaucoup de citoyens clairvoyants, selon le mot de Clemenceau, avaient alors « mis leur volonté au cran d'arrêt ». De même, aujourd'hui, nombre de consciences, se dégageant des fumées ou du chloroforme, de l'action de tant de puissances d'obscurité, éprouvent l'inquiétude des lendemains. La plupart des gens qui réfléchissent ont quelque angoisse dans l'esprit. Le ralentissement, si révélateur, des placements de capitaux, le montre et les conversations indiquent que la politique financière et la politique extérieure sont loin d'y être étrangères. Sur l'état de notre industrie et de notre commerce, l'anxiété est très vive. On ressent tragiquement le chômage dans bien des foyers. Quoique mal renseignés sur la situation du Trésor ou du marché, les épargnants, tant de fois razziés, ont des lueurs étonnantes sur l'inflation, la diminution du rendement des impôts, le déséquilibre budgétaire, le retour à l'emprunt. Par ses propres forces, le pays s'achemine vers la vérité. Peut-être un fait inattendu ou plus marqué déterminera-t-il

un de ces grands souffles dont nous parlions, en vertu de la loi naturelle qui veut qu'un organisme, quand la menace est trop instante, réagisse d'autant mieux qu'il est sain et proportionnellement à sa force. Ces réactions sont d'ailleurs une des caractéristiques de l'âme française. Le phénomène aura-t-il lieu à l'occasion de ces proches élections? Telle est la première question que nous avons posée aux personnalités les plus représentatives des grandes formations politiques présentes.

***

Il est vrai que cette réaction — si réaction il y a — ne saurait dépendre seulement des événements en cours.

En matière électorale s'exercent des influences moins déterminées et plus profondes. L'observation attentive de la vie provinciale française, laboratoire des idées, révèle que les divisions entre Français proviennent de mésintelligences qui sont d'ordre social plutôt que d'ordre politique et qu'elles tiennent à des causes historiques, ignorées ou mal connues d'ailleurs de quantité de citoyens prolongeant instinctivement des querelles ou des rancunes héréditaires. Ainsi s'explique la ténacité et parfois le caractère virulent de ces divergences. Et ce serait mal connaître la psychologie de notre peuple que de croire qu'il puisse suffire, chez nous, pour que des hommes s'accordent, qu'ils professent une même opinion sur des questions urgentes et pratiques touchant aux intérêts matériels ou moraux...

C'est pourquoi nous avons demandé à nos interlocuteurs ce qu'ils pensaient de ces courants profonds qui viennent si souvent empêcher l'union nécessaire ou, du moins, l'unité sur des problèmes généraux.

Et nous avons été ainsi amené à poser la question de savoir si les élections mettront à nouveau face à face deux « blocs » — les « rouges » et les « blancs » — ou si, au contraire, elles feront émerger une large masse d'opinion, flanquée de formations extrêmes.

Cet examen tactique du problème électoral, avec le corollaire essentiel des alliances, nous a conduit à rechercher, à la lumière des déclarations recueillies, les conditions de la

majorité future : prolongeraient-elles simplement l'état de choses actuel, c'est-à-dire l'existence d'une majorité dite « modérée » en face d'une opposition de gauche et d'extrême-gauche, sous l'arbitrage d'un centre infime et flottant, ou réaliseraient-elles enfin, après tant d'essais infructueux et d'espérances déçues, la formule « centriste », qui a gagné tant de terrain dans l'opinion et dans le milieu politique lui-même, ainsi qu'en témoignent les tentatives obstinées de concentration qui marquèrent chaque crise ministérielle?

Telles ont été les principales idées directrices de notre enquête. Elles visent à éclairer, autant que possible, un débat électoral assez confus, à une heure qui réclame pourtant une vision nette et franche de la situation. Et elles nous ont permis de consulter aux quatre coins des tendances politiques actuelles : M. Louis Marin, à droite et au centre-droit; M. Étienne Fougère, au centre et au carrefour de la politique et de la technique; M. Édouard Herriot, à gauche et M. Léon Blum, à l'extrême-gauche. De la sorte, le lecteur pourra juger, à la fois, de la complexité du problème, des conditions dans lesquelles il semble devoir se poser et il plongera ainsi dans l'avenir, ce qui répond au désir inné de l'esprit, en même temps qu'au plus légitime et louable souci national.

***

M. Louis Marin, qui préside avec un si grand prestige moral la Fédération républicaine de France, a bien voulu nous entretenir longuement du programme et de la tactique de son parti. Avec cette bonhomie mêlée de fougue que traduisent, dès l'abord, la moustache blanche à la gauloise, l'œil bleu, la cravate à pois légendaire et le ton affectueusement bourru, il nous a rappelé que les fondateurs de la Fédération, qu'ils soient venus, il y a près de trente ans, du parti républicain libéral, du parti républicain opportuniste, ou du parti républicain progressiste, ont eu alors une volonté unique : faire de la République, non pas « la Révolution en marche, la Révolution en permanence », mais un régime « où chaque Français doit trouver le maximum de stabilité pour sa personne, sa conscience, ses intérêts ou ses biens ».

Depuis lors, la Fédération républicaine, sans être devenue à proprement parler un groupe parlementaire, puisqu'elle englobe les élus de groupes divers siégeant de la droite jusqu'au centre-droit des deux assemblées, prit figure de formation de combat contre le « Cartel des gauches », lorsque les élections de 1924 amenèrent au Palais-Bourbon une majorité radicale-socialiste et S. F. I. O. Et, après la rupture de l'union nationale, la Fédération ne cessa de constituer, au Parlement, par ses élus, l'aile droite de la majorité qui devait soutenir inlassablement les cabinets Tardieu et Laval.

— Quelle que soit l'imperfection de notre régime électoral, — nous dit M. Louis Marin dans le silence de son appartement du boulevard Saint-Michel qui ouvre sur une cour paisible, — le scrutin législatif qui va avoir lieu peut nous apporter la réaction d'une opinion publique alertée et justement inquiète. Certes, nos habitudes électorales ne facilitent pas la diffusion de la vérité politique. Mais on a vécu trop longtemps à l'envers depuis treize ans, et les conséquences en deviennent si périlleuses que j'escompte la réaction comme imminente.

— Le régime électoral de ces dernières années aurait été, selon vous, un des éléments les plus préjudiciables à la réaction nationale que vous souhaitez?

— Sans nul doute! Car il maintient, contre tout droit et toute raison, le règne des minorités. Ce fut longtemps par l'effet de combinaisons électorales anormales qu'une faible minorité s'empara du pouvoir et que, faisant preuve de ténacité et d'audace, elle gouverna le pays et faillit l'embarquer dans les conceptions les plus invraisemblables et dangereuses d'extrême-gauche.

— Le mode de scrutin saurait-il empêcher, toutefois, l'opinion de discerner tels périls évidents, telles nécessités inéluctables, dans l'ordre national comme dans l'ordre international?

— Je ne le crois pas; mais, pour que le résultat du vote fût à la hauteur des difficultés, il faudrait que l'œuvre de vérité et de réflexion eût gagné suffisamment de terrain dans la masse et surtout parmi l'élite... Prenons la situation actuelle, qui est typique. Lorsqu'on verra l'Allemagne dénoncer les traités et réarmer, on se rendra compte de la gravité de

certaines questions territoriales qui poseront brutalement le risque de conflits sanglants. Quand notre commerce aura vu s'accentuer encore la chute des achats intérieurs et des exportations, l'invasion des produits étrangers, on devra organiser la défense énergique réclamée depuis des mois. Quand, devant les difficultés financières revenues, il faudra choisir entre l'inflation monétaire, la fin de l'amortissement et, d'autre part, la déflation budgétaire, on concevra l'urgence de cette réforme administrative profonde, toujours ajournée et qu'il faudra commencer et poursuivre sans faiblesse. Quand on se décidera à sortir des rêveries coloniales pour entamer vraiment la mise en œuvre de nos territoires d'outre-mer, on devra se résoudre aux mesures hardies. De même, il faudra agir, agir encore, si l'on veut vraiment aider notre agriculture à se hausser au-dessus des bénéfices médiocres qui entraînent la ruine et l'exode des campagnes.

» Sans plus insister, disons que, si graves qu'aient été, par exemple, les résultats immédiats de l'évacuation de Mayence sous l'effet de l'arrogance allemande, la poussée hitlérienne, l'effondrement du plan Young et la ruine des réparations; si cruelles qu'aient été, également, les conséquences immédiates de la stabilisation à quatre sous en 1928 ou de la chute du franc en 1926, la plupart des autres malheurs que nous avons subis étaient redoutables, surtout, par leurs conséquences lointaines. Tandis que les menaces de demain nous toucheront directement et obligeront l'opinion à exiger des solutions immédiates de la part des gouvernants.

— Mais, sur les questions qui se poseront comme sur celles qui se posent déjà, nos concitoyens sont-ils prêts à penser pareillement? Les principes politiques auxquels chacun adhère plus ou moins explicitement, même sans le savoir, tout comme M. Jourdain faisait de la prose, restent-ils les mêmes, en temps d'élections, pour la majorité des électeurs?

— Vous touchez ici la notion essentielle d'*unité*. J'ai, ma vie durant, répété que l'état normal d'un pays sain était, chez les citoyens, l'unité de pensée. Si c'est un pays où, selon le vocabulaire parlementaire, les citoyens de même opinion politique se groupent en partis organisés pour faire triompher plus sûrement les idées, on se trouve alors devant un « centre »

considérable. Cette formation est plus ou moins cohérente, car ses membres sachant qu'ils sont la masse n'éprouvent pas, comme les petites minorités, le besoin de se sentir les coudes et de s'affirmer fortement. Mais il existe un « centre » qui s'appuie sur une large opinion. Et c'est un fait considérable. Naturellement, ce grand parti, plus ou moins conscient, plus ou moins organisé, est flanqué à sa droite et à sa gauche, comme on dit, d'ailes plus ou moins importantes, susceptibles de jouer un rôle utile de contrôle, de critique, d'opposition, de frein, de stimulant. Je pense donc qu'un peuple doit avoir une masse d'opinion commune et, si cette masse s'exprime, dans la presse ou le Parlement, par un nom de parti, mon idéal, en temps normal, serait ainsi *centriste*.

— Votre adhésion au *centrisme* est précieuse. Et pourtant vous ne paraissez pas avoir cru beaucoup à la concentration.

— C'est que deux grandes causes historiques s'exercent à l'encontre de cette unité. Dans l'une, des raisons locales et temporaires obligent tantôt à la formation de partis ethniques; ou bien, ce qui n'est qu'un cas particulier, à la formation de partis confessionnels; ou bien de partis qu'on pourrait appeler corporatifs, scellés par des revendications professionnelles ou unis par des intérêts spécialement menacés, comme les partis agraires ou les partis ouvriers. Dans l'autre cause, il y a une crise de croissance ou d'adaptation à des conditions nouvelles et qui bouleverse les peuples : sous le coup d'événements extérieurs ou de transformations intérieures, des troubles profonds mettent en péril l'équilibre de la vie des nations. C'est la situation spéciale où, sous l'influence des grandes transformations du monde matériel, issues du développement des sciences aux siècles derniers, et aussi sous l'influence de l'épanouissement de la démocratie, sont entraînés peu à peu la plupart des États.

» Dans cet ordre d'idées on peut dire que deux grandes tendances partagent aujourd'hui les esprits et les peuples : celle du socialisme, soit sous la forme aiguë du communisme, soit sous la forme mitigée du radicalisme valoisien; celle, quelle que soit son étiquette, de ceux qui acceptent, dans son ensemble, un programme national qui est celui de la Fédération. Répétons que, parmi les premiers, la lutte peut être

aiguë sur beaucoup de points; que, parmi les seconds, quelques-uns n'acceptent pas tout notre programme de politique extérieure, d'autres, notre programme social ou nos principes en matière confessionnelle; mais on verra sans étonnement les deux blocs s'affronter dans la plupart des circonscriptions.

— Il y aura donc lutte entre deux blocs?

— J'ai dit depuis longtemps que la concentration n'était pas, en ce moment, possible; je l'ai répété, comme chef de parti, depuis 1924; nous avons fait l'épreuve de cette impossibilité chaque fois que la formule a été tentée par MM. Tardieu et Laval, comme par MM. Chautemps, Steeg ou Painlevé.

» Entendez bien qu'il ne s'agit pas là de l'union sacrée ou de l'union nationale, qui redeviendront nécessaires sous la pression des événements. Quand il faut faire front à une guerre, à une crise économique, à une chute du franc ou à tout autre événement cataclystique, — ou, même, à une situation très difficile, si les partis constatent sincèrement cette difficulté, — il arrive que les hommes de bonne volonté de tous partis suspendent la plupart de leurs revendications et se réunissent sur les quelques éléments d'action qui doivent porter remède à la situation. La tentative d'*unionisme* que Franklin-Bouillon et moi-même avions envisagée pour les années qui viennent et qui aurait été préparée par un *unionisme* électoral est malheureusement très compromise; la leçon des événements n'a pas encore assez parlé; les deux blocs paraissent donc devoir s'affronter.

— En résultera-t-il finalement quelque équilibre, quelque stabilité?

— Je ne crois pas. Il est plus probable que, dans les deux grands blocs dont nous parlons, les diversités actuelles se maintiendront malgré l'alliance électorale. Dans le « bloc des gauches », les uns peuvent être plus ou moins socialistes, étatistes, internationalistes, pacifistes, antilibéraux; et, tout à coup, des divergences éclatent, profondes, dans les discussions, alors que, au moment de l'action électorale, tout le monde paraissait d'accord. Et je laisse de côté les questions de tactique politique souvent très graves; les questions d'or-

ganisations anciennes où se sont créées des attitudes spéciales; les questions personnelles qui jouent toujours un rôle important, surtout dans nos élections françaises où le choix de la personne intéresse souvent passionnément, comme un symbole ou, seulement, comme représentant une situation acquise.

» Bloc contre bloc pendant la bataille et ensuite la dispersion. Quand Herriot parlait de « rouges » et de « blancs », il constatait, en quelque sorte, la réalité pratique de ce dualisme des votes dans la plupart des communes de France; mais il ne prétendait pas que les partis en cause, même unis au second tour, dussent abdiquer leur indépendance politique, tout au moins leur indépendance de pensée. De sorte que les votants de chaque bloc, même unis sur le front électoral, se présenteront fragmentés en partis divers, résolus à garder chacun leur drapeau et, dans beaucoup de cas à faire prévaloir leur candidat.

— Si le sort de la France dépend du succès de l'une ou l'autre des deux grandes tendances, il dépend donc, pour une part, de la façon dont les groupes réussiront à s'allier?

— On en arrive, en effet, au problème des alliances qui, lorsque les forces des deux blocs semblent à peu près égales, comme c'est peut-être le cas aujourd'hui, domine alors tout le débat.

» Il est bien difficile d'amener, dans chacun des blocs, les uns à marcher solidement avec les autres, d'abord parce que l'identité d'idées n'est pas complète et que, de notre côté, par exemple, tel national avéré n'est pas enchanté de voter pour un catholique marquant ou que, de l'autre bord, tel socialiste voit d'un mauvais œil l'obligation où il se trouve de voter pour un valoisien partisan résolu de l'armée permanente et de la défense du pays.

» Jusqu'ici, bloc des gauches et cartel ont été infiniment plus disciplinés; en face, l'individualisme, et, parfois, l'indifférence l'ont emporté, sauf en 1924-1926. Cependant, pour les « nationaux », la bataille apparaît plus grave que jamais quant au sort du pays. Se redressera-t-on chez nous aussi clairement qu'en Angleterre et en Australie, contre le socialisme; que, dans tous les États de l'Amérique latine, contre

le radicalisme, depuis deux ans? Le Français, qui est d'esprit plus prompt et dont la patrie est plus menacée qu'aucune autre, réglera-t-il son avenir avec autant de décision subite? C'est le fond du problème.

— En tout cas, les alliances électorales auront un contrecoup essentiel sur la future majorité, selon la cohésion qui en ressortira pour les groupes ou les réserves qui auront été faites. Mais que pensez-vous qu'il en résultera pour le pays?

— Je pense qu'elles permettront un scrutin plus clair cette année que lors des consultations précédentes. Depuis la guerre, les élections se sont faites volontiers, au détriment de la clarté des idées, sur des noms; on a vu nombre de candidats, symbolisant des tendances et des programmes très différents, se réclamer également de Clemenceau, puis de Poincaré, tromper ainsi nombre de leurs électeurs et, arrivés au Parlement, se dissocier et voter les uns contre les autres. Aujourd'hui, la majorité se réclame bien des gouvernements nationaux qui se sont succédé depuis 1926, ceux de Poincaré, de Tardieu, de Laval; cependant, à cause des incertitudes des votes essentiels et par suite des différences profondes entre ces gouvernements, l'étiquette ne suffira pas comme autrefois et les deux blocs seront beaucoup plus dans la nécessité d'affirmer chacun leur programme.

» Quoi qu'il en soit, le sort du pays se jouera sur la majorité qui va sortir des urnes, soit qu'elle passe légèrement à gauche, soit qu'elle ne comporte, comme en ces années écoulées, qu'une majorité de droite trop faible et trop facilement incertaine aux moments décisifs où se prennent les responsabilités. »

M. Louis Marin fait un geste comme pour écarter des idées sombres. Et il poursuit en ces termes :

— Ah! si l'on interrogeait le pays par des méthodes électorales sincères, avec circonscriptions égales, avec proportionnelle, vote obligatoire, conditions de sécurité absolue des scrutins, je crois que la majorité nationale serait écrasante : elle l'est dans les consciences; mais, extérieurement, faute d'organisation et d'activité, elle s'est laissé mener par une minorité. Même quand elle avait, dans la Chambre, une majorité officielle qui s'affirmait, elle s'est laissé également con-

duire trop souvent par une minorité hardie. Sans doute, celle-ci, avec les promesses de la démagogie, a la tâche plus facile; pourtant, de l'autre côté de la barricade, l'intérêt vital du pays doit être un stimulant décisif. »

Notre interlocuteur tient à faire entendre un avertissement grave, qui sera sa conclusion :

— Si, dès maintenant, à la fin de la session, la majorité actuelle ne se défend pas énergiquement, beaucoup plus énergiquement que dans les quatre années passées, si elle ne s'affirme point sur son propre programme, elle ne représentera pas, en mai, la véritable image du pays et ne pourra réaliser, ensuite, les grandes réformes nécessaires, ni tenir tête aux événements vitaux qui, dans tous les domaines, surgiront certainement. L'enjeu mérite tous les efforts : la France, avec sa prescience de l'avenir, doit être capable de les fournir encore victorieusement. »

***

Au Centre, nous avons voulu consulter une personnalité qui puisse, en sa qualité d'arbitre des partis dans la bataille parlementaire, s'élever au-dessus des groupes et des dogmes, au-dessus même de la politique, en parlant si possible un langage plus « réaliste » et en considérant aussi le problème électoral sous ses aspects économique, commercial, financier, dans ses répercussions sur les réalités modernes, toujours plus pressantes. M. Étienne Fougère, président de l'Association Nationale d'Expansion économique et de nombreux groupements du Commerce et de l'Industrie, ancien membre du Comité des Experts, délégué de la France à plusieurs grandes conférences économiques internationales, est député de la Loire et également président de la commission des Douanes. Quoique préoccupé davantage de bilans et de statistiques que de doctrines politiciennes, M. Étienne Fougère n'en a pas moins dépensé de tenaces efforts pour travailler, dans le milieu politique, à réaliser le rapprochement et la collaboration des groupes républicains, selon la formule centriste, en vue d'une majorité homogène et agissante.

— Vous me demandez sous quel signe va se faire la pro-

chaine consultation électorale du pays? Sagesse ou passion politique? Il est, hélas, permis de craindre que ce soit, une fois de plus, la passion qui s'affirme.

» La dernière législature a fourni la preuve que rien n'est changé dans nos mœurs politiques. Les partis et les hommes demeurent opposés les uns aux autres, et la fin électorale est leur guide constant. Peut-être ces mœurs se sont-elles aggravées du fait de l'indiscipline individuelle qui a poussé nombre de députés à se grouper par affinités personnelles plutôt que par similitude d'idées.

» Quand on jette un regard en arrière, on est surpris autant qu'attristé de voir comment ont été traitées les plus importantes et les plus graves questions : stabilisation, règlement des dettes interalliées, accords de la Haye, rajustements budgétaires à la valeur de la monnaie. Aucune décision n'a été prise en dehors de l'esprit de parti ou de surenchère. On peut se demander même si les deux premières auraient pu aboutir sans la grande autorité qu'exerçait encore, au début de la législature, M. Raymond Poincaré, sur le pays et sur le Parlement.

— Les problèmes qu'il s'agira de régler demain ne sont pas moins sérieux que ceux qui se sont posés hier. Comment voyez-vous la situation, à la veille des élections législatives?

— Tout est ébranlé dans l'ordre universel : crédit, production, échanges, systèmes politiques. Les nationalités se sont aiguisées à l'heure où elles auraient dû, au contraire, sacrifier à l'entente internationale quelques-unes de leurs propres conceptions.

» Il n'y aura pas de désarmement étendu et durable sans assistance mutuelle; il n'y aura pas d'ordre économique sans discipline dans la production et dans la distribution; il n'y aura pas de paix sociale sans que les travailleurs soient assurés partout contre la misère, contre le chômage, et contre les risques matériels de la vie.

» En présence de tels problèmes, les querelles de partis paraissent de plus en plus mesquines, et n'engendreront, si elles se poursuivent, que la faiblesse et l'impuissance de la France dans le domaine international.

— Si c'est, comme vous le croyez, sous le signe de la passion

politique que paraît s'engager la bataille électorale, que va-t-il en sortir?

— Faire des pronostics serait puéril. Les partis sont inégalement organisés; seuls, le parti socialiste, le parti radical-socialiste, et la Fédération républicaine ont un programme formel et sont capables de soutenir leurs candidats avec quelque autorité et discipline. Mais, faute d'avoir su se grouper à temps, les hommes du Centre vont se présenter à la bataille en ordre dispersé.

— S'ensuit-il que leurs chances de succès sont moins grandes?

— En raison de la gravité de la situation internationale, j'espère bien que non. L'électeur français est, en général, raisonnable et se laisse rarement emporter par les sentiments extrêmes. Il a un sens inné de l'ordre et de la mesure; il s'attachera donc autant aux hommes qu'aux partis, ce que facilite d'ailleurs le scrutin d'arrondissement.

— Quelles influences dominantes s'exerceront-elles, selon vous, sur l'opinion?

— Il ne faut pas se dissimuler que la crise persistante, avec toutes les conséquences qu'elle entraîne : réduction ou déplacement des fortunes, chômage, incertitude du lendemain, accroîtra le nombre des mécontents.

» D'autre part, le mouvement d'opinion s'oriente, dans un pays tel que le nôtre, avec plus ou moins de rapidité, vers une démocratie de plus en plus accusée.

» Ces diverses contingences agiront donc vraisemblablement.

— Et quels sont, à votre avis, les partis qui en profiteront?

— Le communisme est à son déclin; la plupart de ses adeptes retournent au socialisme qui bénéficiera sans doute d'un certain nombre de voix, précédemment égarées sur des candidats extrémistes. Mais il ne semble pas, cependant, que le socialisme lui-même fasse un progrès sensible, car le recul qui s'est dessiné dans de grands pays voisins ne sera pas sans influence sur le corps électoral.

» Quant au parti radical-socialiste, dont le programme social paraît de plus en plus voisin de celui du parti socialiste et qui, d'autre part, est soutenu par la majorité des fonc-

tionnaires, il peut, à la faveur des nécessités économiques et sociales présentes, à la faveur aussi de sa position nationale dans les grandes questions extérieures, bénéficier, plus qu'un autre, de la situation présente. D'ailleurs, le cartel électoral ne manquera pas de se nouer un peu partout entre les deux partis, pour le second tour, ce qui risque de maintenir dans la prochaine Chambre une regrettable confusion, celle-la même dont a déjà tant souffert le pays.

— Pourtant, malgré des similitudes de programme, il y a entre le parti socialiste et le parti radical-socialiste quelques points de doctrine inconciliables, qui empêcheront sans doute ces deux partis, comme on l'a vu par le passé, de s'associer pour le gouvernement du pays...

— C'est pourquoi il est peu probable que leurs forces unies constituent une majorité suffisante pour le soutien d'un gouvernement viable et stable.

— Un changement important vous paraît-il plus probable dans la position numérique des groupes du Centre et de la Fédération républicaine?

— Mon impression est que la nouvelle Chambre ressemblera sensiblement à celle dont le mandat s'achève.

— Serons-nous donc condamnés à voir s'opposer l'un à l'autre deux blocs irréductibles, assez hétérogènes d'ailleurs l'un et l'autre dans leur composition?

— Ce serait un grand malheur pour le pays. Je veux espérer cependant — et j'ai la conviction que cet espoir deviendra bientôt une réalité — que la majorité de demain se cristallisera sous la formule de la concentration, ce qui n'empêchera pas les éléments placés aux deux extrêmes de jouer un rôle utile, tantôt comme propulseurs, tantôt comme freins.

» Il est évident que cette concentration ne pourra se faire avec sûreté et rapidité qu'à la condition que les hommes du Centre abandonnent leur individualisme, qui, dans la législature actuelle, a nui à leur action. Ils peuvent, s'ils le veulent, constituer un parti organisé sous l'égide de l'Alliance démocratique, qui se distingue nettement des partis placés à sa gauche et à sa droite. Ce serait, à mon sens, la formule la plus rationnelle. Mais si ce résultat ne peut pas être obtenu dès la première minute, la discipline parlementaire des hommes

du Centre s'imposera; au lieu de se subdiviser en une série de petits groupes, qui n'ont eu d'autre objet que de servir quelques ambitions personnelles, il est indispensable qu'une grande formation les réunisse. Ce sera le seul moyen pour eux de négocier avec les partis voisins l'accord indispensable pour établir un programme commun et un gouvernement chargé de l'appliquer. »

Pour toutes ces raisons, M. Étienne Fougère nous dit combien la France aurait à gagner à un gouvernement qui s'appuierait sur une majorité compacte et capable, de ce fait, de formuler un programme précis.

— En tout cas, il est impossible, conclut le député de la Loire, de concevoir la prolongation du régime anarchique sous lequel vit le monde entier.

***

M. Édouard Herriot est une trop grande figure française pour être présenté à nos lecteurs autrement que sous l'aspect caractéristique où elle nous est apparue, pendant cette campagne électorale, entre une conférence littéraire magnifique et un discours de propagande électorale enflammé.

Le député-maire de Lyon nous a accueilli avec sa grâce coutumière dont le charme enveloppe et séduit, parmi les feuillets épars, la pipe de bruyère de toujours et un amoncellement d'idées :

— Vous me voyez occupé, nous a dit notre hôte éminent, à un ouvrage que j'aurais voulu pouvoir publier avant les élections, mais qui est assez en retard. C'est un livre que j'appellerai simplement *France*, ce titre contenant à lui seul tout ce que je veux y mettre, c'est-à-dire, à l'âge que j'ai et avec l'expérience que j'ai acquise, ce que je crois être l'expression des grands intérêts du pays.

» Et puisque vous me demandez de vous parler des élections, je vous dirai que je les vois, à travers ce livre *France*, comme le moyen de mener notre pays dans la voie du salut. C'est pour cela que je considère que mon parti, se présentant devant le suffrage universel, doit aspirer au rôle supérieur de couvrir tous les intérêts de la nation et du régime. »

Notre interlocuteur arpente la pièce et réfléchit. Il veut s'interdire toute polémique. Cependant, il doit situer, parmi les autres partis, le sien :

— On ne se pose qu'en s'opposant, dit-il. Vous avez des partis qui se disent nationaux et nationalistes et qui, selon moi, ne donnent pas une extension suffisante aux problèmes sociaux, et des partis qui, par contre, tout en revendiquant un idéal social et international très avancé, paraissent ne pas tenir suffisamment compte des nécessités et opportunités nationales.

» Ces considérations délimitent la place que doit rationnellement occuper un grand parti comme le mien, qui est un parti de réalisations et qui peut envisager, sans se contredire, à la fois les nécessités internationales et les progrès du régime.

» Je le dis avec la plus profonde conviction et, je vous assure, une réelle liberté de pensée : la politique française ne sera équilibrée, elle ne retrouvera son aisance et son essor que lorsque le parti radical aura pu reprendre sa place et occuper son rôle, au centre de gravité de la République.

» Et c'est la raison qui m'a amené à combattre le projet de réforme électorale de M. Mandel : préserver mon pays de la *politique du balancier*. C'est cette politique qui a amené en Allemagne l'effondrement du parti démocratique et, en Angleterre, la diminution considérable du parti libéral. Et, étant donnée la configuration sociale de la France, qui n'est pas un pays à deux tons, mais au contraire une nation aux gradations sensibles, le « balancier » serait particulièrement néfaste pour nous.

» Voilà donc notre position dans le pays, position équilibrée, rationnelle, bien assise dans le domaine des idées françaises. Partant de cette situation solide et sûre, j'ajoute que mon parti doit être très large, très grand, accueillant, libéral, ménageant à chacun sa place et sa responsabilité personnelle, dans le cadre du respect d'un certain nombre de principes.

» Et, une fois qu'on part de ces données simples et claires, il est facile de dire comment on entend les appliquer, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur.

— Ainsi, le parti radical et radical-socialiste se présente à sa place propre, avec son programme propre, son autonomie

entière, sans exclure personne et sous le signe d'un libéralisme que vous désirez aussi large que possible. D'aucuns diront peut-être, en présence de ce libéralisme même, que, depuis le cartel, le parti a singulièrement évolué ou qu'il s'est adapté...

— L'évolution et l'adaptation ne sont pas plus interdites aux partis qu'aux individus. Elles en assurent d'ailleurs la vitalité. Mais notre libéralisme a toujours été ouvert aux grands courants, nationaux et internationaux. Et les circonstances nous ont toujours trouvés prêts à seconder l'intérêt national, quand cela nous a paru nécessaire. L'exemple de notre collaboration loyale avec M. Poincaré en a fourni une preuve, après tant d'autres. »

Notre interlocuteur souhaite, lui aussi, un « redressement », voire un « renouveau » national. En cela, nous constatons qu'il se rencontre avec M. Louis Marin, quoique les deux hommes apparaissent, sur le terrain électoral, aux antipodes.

— Vous attendez donc, des prochaines élections, une réaction vigoureuse du pays. Mais laquelle?

— Contre la politique de prorogation, de moratoire, d'ajournement des difficultés comme des réformes, de fausse prospérité et de fausse richesse, d'illusion!... »

Et, se retenant sur la pente des critiques, M. Herriot reprend, d'une voix qu'il s'efforce de rendre calme et posée :

— Il n'est pas question de savoir qui aura le pouvoir; il n'importe que de savoir comment on se tirera d'affaire.

» Comment — poursuit notre interlocuteur, en proie à une anxiété qui plisse son front et assourdit sa parole — ne pas voir que les grands problèmes intérieurs et extérieurs se présentent désormais de façon tragique? Oui, je le dis. Je suis profondément inquiet de la situation du pays. Les déclarations qu'on a faites sur la prospérité ont été excessives. On nous croit riches, alors que nous ne le sommes pas... Nierez-vous que la situation financière n'apparaisse sous un angle angoissant? On m'a reproché de crier au péril monétaire. Mais c'est M. Piétri, alors ministre du Budget, qui a poussé le cri d'alarme dans son discours à la Chambre. Et M. Germain-Martin l'a dit aussi tout au long d'un admirable article. »

M. Herriot, debout, trapu, semble lutter contre des adversaires invisibles :

— On nous a très violemment attaqués en 1924 pour notre politique financière; que devrions-nous dire aujourd'hui en présence de celle de ces dernières années?... Nous avions, trouvé 18 millions dans la Caisse; tandis que les ministères qui ont succédé au cabinet Poincaré ont trouvé 18 milliards. Qu'en ont-ils fait depuis?... Nous avions reçu, en 1924, comme succession écrasante, une charge de 22 milliards de bons à court terme et, qui pis est, ces bons devaient être remboursés en 1925; tandis que les ministères qui ont succédé à M. Poincaré ont trouvé l'amortissement commencé... La circulation était de 41 milliards quand nous avons quitté le pouvoir, alors qu'on nous accusait d'avoir « crevé le plafond »; elle est de 83 milliards aujourd'hui...

» Et ce qui est particulièrement grave, c'est qu'en 24 et 26 le pays avait encore des capacités financières énormes, alors que la situation apparaît maintenant dans un état de crise profonde...

L'ancien président du Conseil revendique le droit, comme l'un des artisans de l'œuvre poincariste, de « demander des comptes » :

— Qu'a-t-on fait des réserves accumulées, de l'argent versé par les contribuables pour un redressement durable, des sacrifices demandés à l'épargne, à l'économie, au travail? On a pratiqué, depuis, une politique de dégrèvements, qui a été plutôt de « dons gratuits », alors que nous demandions qu'elle fût appliquée de préférence à une fiscalité productive, aux impôts de consommation. On a pratiqué aussi une politique d'avances, de prêts et surtout de renflouement, sur une échelle telle que la caisse a été bientôt vidée... »

M. Herriot élargit son tableau, avec des gestes qui semblent brasser une matière invisible, écraser et pétrir une pâte :

— Et en politique extérieure, donc! La situation n'est pas moins nette. A propos de la publication des *Mémoires* de Stresemann[1] on a tenté de diriger, dans certains milieux politiques, une campagne contre nous, notamment en ce qui concerne la Conférence de Londres, l'entrevue des Chequers

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er mars 1932.

et l'évacuation de la Ruhr. Il m'a été aisé de répondre à ces attaques. Et je puis vous dire, avec la sérénité qui convient à notre entretien, que je revendique hautement les actes accomplis et les résultats obtenus alors.

» Je n'avais jamais été partisan de l'expédition de la Ruhr. Je ne lui avais pas donné mon vote. Je m'en étais expliqué devant le corps électoral français qui m'avait approuvé. Appelé au pouvoir, je faisais une politique nouvelle, avec l'appui de la grande majorité du Parlement... Mais là n'est pas la vraie question. Elle est dans le fait qu'on me reproche d'avoir compromis l'intérêt national, les droits de la France, à Londres et aux Chequers; on m'accuse d'avoir évacué la Ruhr de mon propre gré et même *contre* l'avis formel du maréchal Foch. Or, c'est là un mensonge, une calomnie.

» En réalité, qu'est-il sorti de l'entrevue des Chequers, de la Conférence de Londres? Un accord librement discuté et librement consenti avec l'Allemagne; la première renonciation officielle de l'Allemagne à l'Alsace et à la Lorraine; l'entente avec nos alliés rétablie, dans un cadre de paix; des paiements substantiels à la France, 25 milliards versés par le Reich dans notre Trésor. Qu'a-t-on obtenu de plus, après nous? Qui a mieux fait payer l'Allemagne que nous? Est-ce nous qui avons fait ratifier les dettes interalliées, sans la clause de sauvegarde, sans la moindre garantie ou contre-partie? Et le plan Young, « complet et définitif» ? Et les réparations? Et le moratoire Hoover, que nous avons osé combattre, au nom de l'honneur et de la liberté de décision de notre pays, au nom de la dignité de la France, en vertu de l'esprit républicain, de l'esprit conventionnel qui n'aurait jamais accepté, même dans les malheurs de la patrie, une telle mise en demeure de l'étranger?...

» Quant à mon soi-disant désaccord avec le maréchal Foch, sur l'évacuation de la Ruhr, c'est aussi une pure fable. En dépit de la légende que l'on a voulu accréditer, il est avéré, il est public que le Maréchal Foch était favorable à cette mesure. Lorsque se posa le problème, je fis appeler le général Desticker, qui représentait le Maréchal à la Conférence de Londres. Je me souviens parfaitement des moindres détails de notre conversation. J'étais dans ma chambre, comme je

suis en ce moment ici devant vous. Le général s'était assis en face de moi. — « Général, lui dis-je, j'ai besoin de connaître l'opinion du maréchal Foch sur l'occupation de la Ruhr... » Et le général Desticker me répondit : « Ce n'est pas la peine de faire venir le Maréchal, monsieur le Président. Son opinion, je la connais. Si vous pouviez avoir évacué la Ruhr demain soir, ce serait un grand service à rendre au pays! » Je manifestais quelque surprise d'un avis aussi catégorique. « Général, dis-je encore, vous m'étonnez... » Il m'expliqua : « Vous allez comprendre. La Rhénanie, que nous occupons en vertu du Traité, c'est une base d'opérations. C'est un territoire gardé par un fleuve, où nous tenons des chemins de fer, des canaux. Tandis que la Ruhr... Que vaudraient, en cas de tension, nos contingents de la Ruhr (en flèche, comme on disait), au milieu d'un dédale d'usines, d'intrigues... S'il y avait une alerte, il faudrait les rappeler demain... » Voilà, presque mot pour mot, ce que me dit le général traduisant l'opinion de Foch. Et l'on ne devait pas tarder à avoir la confirmation, devant la Chambre, de ce même avis, lorsque le général Desticker s'étant levé spontanément, à son banc de commissaire du gouvernement, dit : « C'est l'opinion du maréchal Foch. »

» Il me semble ainsi que la querelle qu'on m'a cherchée à propos de la si intéressante publication des *Mémoires* de Stresemann — laquelle appellerait d'ailleurs une mise au point plus complète — est jugée.

» Mais nous permettra-t-on de demander, à notre tour, des comptes sur la Rhénanie, cette zone que nous avions le droit d'occuper jusqu'en 1935, en vertu du Traité? Ce n'est pas nous qui l'avons évacuée; je crois savoir que c'est M. Tardieu. Et je crois aussi que l'opération ne s'est pas effectuée très brillamment : n'a-t-on pas craché au visage de nos soldats? Ah! si nous avions été au pouvoir à ce moment, et si nous avions ainsi abandonné, dans de pareilles conditions, ce gage qui représentait, du moins, lui, le Traité, le travail de Foch et de Tardieu lui-même!... »

Tout cela, M. Herriot le dit avec une conviction, une ardeur, qui oppressent sa poitrine. Et il répète :

— En politique extérieure, nous, radicaux, nous sommes sur le roc... sur le roc!... Et je ne parle pas du « Protocole » dont

on n'a cessé de s'inspirer jusqu'ici à Genève, à quoi se rattache toute l'œuvre de la Société des Nations... Et les « trois points » : arbitrage, sécurité, désarmement... Ah oui! nous sommes sur le roc!... »

Notre interlocuteur se défend de parler en partisan :

— Tout ce que je vous dis, c'est d'un Français, d'un républicain... »

Le chef du parti radical vient ainsi de développer devant nous le « programme critique » valoisien. Il nous a révélé la « plate-forme » de campagne électorale de son parti.

— Monsieur le Président, vous avez parlé tout à l'heure des principes... »

— Ceux de la République, de la démocratie... L'avenir est à notre parti, à la condition qu'il soit large d'idées, laïque avec fermeté mais sans sectarisme, social sans démagogie, et que l'intérêt national soit sa préoccupation constante.

— Et la tactique?

— Défendre nos idées, rester nous-mêmes, mais accueillir tous les républicains, tous les démocrates sincères...

— Vos candidats, nationaux, défenseurs de la propriété, partisans de l'armée qui protège le territoire et les colonies, soucieux de la sécurité, s'allieront-ils, au second tour, avec les socialistes, négateurs des principes dont vous vous réclamez?

— Notre dernier congrès de Wagram, — se borne à répondre notre interlocuteur, — a fixé sur ce point notre façon de voir, laquelle a été rendue publique. Elle est, d'ailleurs, libérale et large...

— Pensez-vous que la prochaine législature permettra de résoudre le problème de majorité, autrement que par le jeu du « balancier » que vous semblez réprouver? Une collaboration des partis et des groupes républicains deviendra-t-elle possible? Et verrons-nous des temps meilleurs pour les tentatives centristes?

— Je ne saurais faire de pronostics. Tout ce que je puis vous dire et répéter est simple et net : *il n'est que temps que tout ce qui est sérieux dans ce pays, pour faire une politique raisonnable, se serre les mains.*

***

Avec la concision qui caractérise sa manière de penser, M. Léon Blum, chef du parti socialiste (S. F. I. O.), nous définit en deux mots la « plate-forme » électorale de son parti :

— La crise, la paix.

— Sur cette « plate-forme » quels seront vos thèmes essentiels?

— Deux au moins : d'abord que le système social du capitalisme porte en lui le témoignage de son incapacité fondamentale à résoudre la crise; ensuite, qu'il est impossible de pallier aux conséquences de la crise, sans un effort décisif, celui de la paix, lequel implique la nécessité du désarmement.

— Et votre tactique électorale?

La réponse est aussi sobre que celle de M. Herriot, sur ce point :

— Aucune tactique autre que la poursuite de notre campagne sur les bases du programme du parti, arrêté par nos congrès.

— Quels résultats attendez-vous des prochaines élections?

— Avec le système électoral actuel, le hasard intervient pour une large part. C'est la roue qui tourne... Cependant, à en juger par certaines élections partielles, par l'accroissement énorme des inscriptions à notre parti, par l'affaiblissement du communisme en France, nous sommes en droit d'escompter une proportion de gains que j'évalue, pour ma part, à environ 25 pour 100 sur les chiffres de 1928... »

Ici, M. Léon Blum tient à insister sur l'importance qu'il attache, avec ses amis, à ce qu'il appelle le « retour des masses au socialisme », masses que le communisme avait divisées et sur lesquelles il risquait d'exercer une périlleuse attraction :

— Ce qui nous donne le plus de satisfaction, le plus de fierté, à nous qui menons, depuis le congrès de Tours, la lutte que vous connaissez contre le communisme, c'est de constater que la conscience ouvrière ne s'y est pas abandonnée, dans ce pays, malgré le terrain favorable que pouvait constituer une crise économique aussi prolongée. »

Nous demandons alors au leader S. F. I. O. comment le

socialisme peut tirer de la crise présente, en particulier, une « plate-forme » suffisamment solide pour y asseoir sa campagne électorale :

— Comment? Mais — nous répond M. Blum, sans se départir de cette bonne grâce fine et nuancée, où le ton aigu seul, alternant avec la voix dolente, met une pointe d'ironie maniérée ou de subtile élégance — vous le savez aussi bien que moi : par le simple fait qu'il n'y a pas un homme qui ne se sente atteint ou menacé par la crise; que cette crise, bien qu'étant de même nature que toutes celles que le capitalisme et le développement de l'industrialisme ont produites, est cependant plus intense, plus cruelle dans ses effets qu'aucune autre depuis cent ans, depuis les premières crises du machinisme; et surtout qu'elle se place après l'effort le plus méthodique et le plus puissant qu'ait jamais déployé le capitalisme pour s'adapter lui-même aux nécessités de la production moderne. »

Sans perdre le souffle, M. Léon Blum poursuit, avec sa facilité brillante d'élocution :

— Nous nous trouvons en présence d'une crise de « surproduction ». Ce mot seul est toute une propagande : surproduire! Qu'est-ce qu'une société qui n'est pas capable de distribuer les richesses qu'elle produit?

» Nous vivons au milieu d'une crise de chômage qui frappe aujourd'hui 20 millions d'ouvriers dans le monde, c'est-à-dire 60 millions d'êtres humains. Crise de chômage! Qu'est-ce que c'est qu'une société qui n'est pas capable de fournir du travail à l'homme qui vient demander du pain contre le service de ses bras?

» Une société qui n'est pas capable de résoudre les deux problèmes fondamentaux auxquels elle est chargée de pourvoir, porte contre elle-même un témoignage capital et se condamne elle-même. Et à quel moment cette condamnation survient-elle? Après cet effort, à la fois présomptueux en un sens et digne d'un certaine admiration dans un autre, qu'a fait le capitalisme, dans ces cinq ou six dernières années, pour s'adapter, dût-il revenir en grande partie sur ses propres principes traditionnels, aux nécessités de la production moderne.

» Les rationalisateurs se flattaient, tout à la fois, d'augmenter constamment la quantité des produits, de diminuer constamment le prix de revient, d'assurer concurremment la hausse des profits et celle des salaires, de faire bénéficier l'ouvrier à la fois, comme salarié, par la hausse des salaires, et, comme consommateur, par la baisse des prix.

» La tentative a été faite. Elle a été faite avec une méthode, une énergie qui ne seront peut-être jamais surpassées. Elle a été faite en imposant même à la vieille idéologie du libéralisme capitaliste de sévères contraintes, en imposant à l'initiative individuelle des réglementations collectives extrêmement strictes. Eh bien! la tentative a échoué!

— Pourquoi?

— Parce qu'en dépit de ses audaces, elle continuait de reposer sur la loi du profit personnel. Non seulement elle a échoué, mais on peut dire qu'elle s'est effondrée sous nos yeux, laissant place précisément à la crise, qui, en ce moment, ravage le monde.

Le chef S. F. I. O., qui s'anime, agite les mains et semble brandir sa pensée comme une arme.

— Eh bien! les candidats socialistes auront entre les mains cet arsenal de preuves. Ils seront en mesure de montrer à leurs auditoires un assortiment de faits dont chacun est tangible pour les hommes qui les écoutent. Et il va de soi que c'est là ce qui doit tout dominer dans notre plate-forme comme dans notre campagne électorale...

***

Nous avons quitté M. Léon Blum sur ces propos suggestifs, avec l'impression plus nette que jamais du rôle dominant de la crise dans les élections prochaines.

Car c'est peut-être une des idées majeures de notre enquête que, faute de noms suffisamment populaires, saillants dans l'actualité et entourés d'un prestige immense, comme celui de Clemenceau en 1919, celui de Poincaré en 1924 et en 1928, faute également de « mystiques » capables de susciter dans les masses des réflexes étendus, comme ce fut le cas pour la croisade anticommuniste de « l'homme au couteau entre les

dents », les élections de 1932 seront dominées par les deux grandes préoccupations actuelles, générales et profondes, de la crise économique, ayant le chômage pour principal corrollaire, et de la paix, ayant, selon les partis, la sécurité ou le désarmement comme conditions.

Cette « plate-forme » commune à tous les candidats, par la force des choses, se détache en relief des perspectives des dernières années, qui développent toute la chaîne des difficultés, des déceptions, des erreurs de l'après-guerre, et que remplit l'écho véhément des disputes sur les responsabilités, la clameur confuse des idées et des hommes.

Sans doute, le décor de fond reste-t-il toujours stable, s'appuyant sur le terroir, la tradition, le bon sens de ce peuple qui en a vu d'autres. Et les questions de personnes et de clocher, les vieilles affinités et rivalités de classes, n'en pèsent pas moins sur la masse électorale, de tout leur poids séculaire. Mais les mécontentements, les inquiétudes, les misères sont blottis au coin du petit bois familier, au tournant de la route nationale. Et les surprises sont possibles et le chemin n'est pas tellement sûr...

En tout cas, que ce soit sur le terrain de la crise, sur celui de la paix, sur celui des responsabilités, il y aura bataille. Ceux-ci affirment que deux blocs s'affronteront. Ceux-là croient que « rouges » et « blancs » seront arbitrés par les « bleus » représentant l'opinion moyenne, le large filon centriste qui pourrait bien devenir la couche dominante, la base parlementaire future...

Il appartiendra à ces divers éléments, à ces tendances en présence de former l'agglomérat de la Chambre de demain. Et il appartiendra aux événements, qui ne manqueront ni de force ni même de brutalité, de modeler ensuite cette argile toute fraîche, issue de la terre française.

Puissent l'instinct populaire, l'esprit de la race — cet esprit cartésien qui est un précieux garant d'équilibre — s'inspirer judicieusement des circonstances, afin de modeler avec elles la pâte électorale, selon la courbe qu'on veut croire indestructiblement harmonieuse des destinées de la Patrie!...

MARCEL LUCAIN

ESQUISSE
D'UNE HISTOIRE DES FRANÇAIS
DANS LEUR VOLONTÉ D'ÊTRE UNE NATION [1]

4. *Du problème de l'indépendance à l'égard du pouvoir romain. Du problème de la laïcité.*

Je traiterai maintenant d'une autre puissance étrangère, dont la prétention dominatrice devait être à tout prix tenue en respect par la France si elle voulait être une nation; je veux parler de l'Église catholique et romaine. Ici la France s'est trouvée aux prises avec un problème particulièrement difficile, on peut dire insoluble, et dont elle s'est tirée jusqu'à ce jour d'une manière qui fait l'admiration de l'historien.

Et d'abord, cette puissance est extérieure à la France par un mode tout spécial; non pas seulement parce que son chef réside en terre étrangère, mais surtout parce qu'elle est une puissance d'essence *spirituelle*, formée en dehors de l'idée charnelle de nation, dans un plan infiniment plus élevé; elle lui est extérieure parce qu'elle lui est supérieure, en sorte que les coups que, pour se défendre, la France lui portera ne seront plus, comme lorsqu'il s'agissait des nations voisines, de ces choses qu'on admet d'égal à égal, mais pâtiront toujours d'un air de rébellion et d'un relent de scandale. Au surplus, cette puissance saura merveilleusement user, dans la lutte, de cet avantage que lui assure sa double nature : faisant à l'adversaire tout le dommage temporel qu'elle peut,

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 février, 1er et 15 mars.

elle déclare, dès qu'elle est frappée à son tour, être un pur spirituel, ne sachant d'autres armes que l'oraison et la prière, si bien que les plus justes représailles dont elle est l'objet semblent des attentats de la Force contre l'Esprit innocent et sans défense; quand l'agent de Philippe-le-Bel lève sur Boniface son gantelet de fer[1], et que le vieillard soupire, pareil au saint agneau : « Voici ma tête, voici mon cou », nous oublions qu'il a commencé par causer au roi de France tout le mal qu'il pouvait, par délier ses vassaux de leur serment, par leur ordonner de lui refuser l'impôt, par essayer de liguer contre lui toute l'Europe, et sommes enclins à flétrir une fois de plus la soldatesque portant le coup de lance au flanc de Jésus coiffé d'épines; quand la Convention frappe de ses terribles lois les prêtres réfractaires, nous oublions qu'ils ont tenté de soulever contre elle soixante départements, qu'ils la poignardent dans le dos par la Vendée, et ne sommes pas loin de blâmer l'acharnement de ces laïcs contre ceux qui ne respirent que du côté du ciel; un philosophe ennemi de l'Église (Renouvier) l'a remarqué : La nature de cette institution lui assure cet avantage que les injures qu'elle peut recevoir nuisent plus à ses adversaires qu'à elle-même. Enfin, autre avantage — et de quel prix! — particulier à cette puissance dans son effort pour asservir la France : en tant que puissance spirituelle, elle a des partisans, et des partisans *de toutes ses prétentions*, parmi les Français, si bien qu'ici la France trouvera des soutiens de son adversaire au sein d'elle-même. Ajoutons que la majorité des Français, si elle refuse de soutenir l'Église catholique dans ses prétentions de domination, est attachée, du moins en principe, au culte catholique; la France, on l'a souvent dit, est à la fois anticléricale et catholique; en sorte que le gouvernement de cette nation qui a le malheur, dans son action contre le catholicisme, de ne point rester exactement sur le terrain politique, mais mord sur le terrain religieux (et la frontière est souvent subtile), voit immédiatement les trois quarts de son peuple se dresser contre lui. (Exemple : la réaction de la nation contre l'effort déchristianisateur de la Révolution.)

1. En vérité, c'est le compagnon de l'agent de Philippe, c'est Colonna qui a fait ce geste.

Quelles sont exactement les conditions que devait réaliser la France, par rapport à cette puissance extérieure si particulièrement bien armée, pour nettement dégager son être national? Elles se ramènent, je crois, aux deux suivantes :

1° Il lui fallait mettre en échec la prétention qu'avait cette puissance (qu'elle a toujours théoriquement), en raison de son essence spirituelle, plus précisément en raison de la révélation qui lui aurait été faite de l'éternelle sagesse, de donner à la France, comme d'ailleurs à toutes les nations qui lui sont coreligionnaires, sa direction politique, du moins de l'inspirer. Il lui fallait obtenir que le gouvernement de la France fût de nature *laïque*. Remarquons qu'en principe ce problème ne coïncide pas nécessairement avec celui qui consiste à soustraire le gouvernement à la domination romaine; on conçoit, en effet, fort bien un clergé catholique prétendant que le gouvernement de la France lui revient, toute abstraction faite de Rome, simplement parce qu'il est clergé catholique et qu'il est, en tant que tel, investi par Dieu de la sagesse politique et de la fonction gouvernementale; toutefois, en fait, les deux problèmes coïncident, vu que, en France, le clergé qui a vraiment prétendu, en tant que clergé, au gouvernement de la nation (sous la Restauration, sous la monarchie de Juillet, sous le second Empire, au début de la Troisième République) a toujours été ou fini par devenir ultramontain. La France devait avoir raison de ces prétentions si elle voulait vraiment être une nation, c'est-à-dire une collection d'hommes ne relevant que d'elle-même ou d'un chef qui émane d'elle, si elle voulait, en style kantien, subir une législation autonome et non hétéronome : on sait que le prêtre catholique qui gouverne une nation en tant que tel, qu'il soit gallican ou ultramontain, ne se tient nullement pour le représentant de cette nation[1], mais pour le représentant de Jésus-Christ, et que le but souverain de son gouvernement doit être de faire triompher les intérêts de

1. Ce qui le distingue de nos rois, même de droit divin, lesquels, s'ils se donnaient comme des représentants de Dieu, se donnaient aussi, et très expressément (cf. *Mémoires* de Louis XIV), comme des représentants de la nation, c'est-à-dire comme les exécuteurs d'une volonté laïque — quitte à négliger de concilier logiquement ces deux essences.

Jésus et de son Église, lesquels peuvent se trouver en totale opposition avec ceux de cette nation[1].

2° Il lui fallait arracher à cette institution le gouvernement des âmes, l'éducation, dont elle prétendait, toujours en raison de son essence, que la fonction lui revenait d'une manière indiscutable et ne revenait qu'à elle, en même temps qu'elle l'exerçait avec une force d'autorité qu'elle tient aussi de son essence; il fallait le lui arracher parce que le tour qu'elle donnerait aux âmes françaises serait nécessairement conçu en vue, avant tout, de la servir, qu'il ne se montrerait conforme aux intérêts français que dans la mesure où ceux-ci ne la gêneraient pas et serait nécessairement, du moins en principe, dirigé contre eux le jour où la France ferait un acte, ou adopterait un régime, dont cette institution jugerait qu'il menace son pouvoir.

La première de ces deux conditions semble avoir été, dès qu'elle fut nécessaire, sentie par les Français et être de très bonne heure devenue pour eux l'objet d'une volonté. On peut dire que la volonté de soustraire la France à l'emprise politique de l'Église se dresse chez eux dès le début du XIVe siècle, en cette séance tenue à Notre-Dame, le 10 avril 1302, où le « troisième ordre » invite le chef de la France, en conflit avec les prétentions du pouvoir romain, à maintenir « la souveraine franchise de cet État, qui est telle, lui dit-il, que vous ne reconnaissiez, pour le temporel, souverain en terre fors Dieu »; déclaration qui, je le sais, n'était pas spontanée, était demandée par le roi à ses peuples pour les besoins de son action, mais ne semble nullement leur avoir coûté, bien au contraire; en la leur demandant, le mandataire du roi, Pierre Flote, faisait appel, dit un historien particuliè-

1. Je dis le prêtre catholique qui gouverne une nation *en tant que tel*; tout ce que j'énonce ici cesse en effet d'être valable pour un prêtre comme Richelieu, par exemple, lequel ne gouverne pas la France en tant que prêtre, mais comme serviteur d'un souverain laïc, qu'il reconnaît en tant que laïc. On me demandera alors un exemple de ce prêtre gouvernant la France en tant que prêtre, et je n'en saurais donner, puisque la théocratie (même sous Charles X) ne s'est jamais réalisée dans ce pays, mais je puis montrer ce qu'il eût été. Voici une déclaration dont on peut affirmer que tout prêtre catholique gouvernant la France en tant que tel l'eût adoptée : « La puissance royale, prononçait la papauté, non par au XIIIe siècle, mais en 1864 (encyclique *Quanta cura*), n'a pas été uniquement conférée pour le bien du monde, *mais surtout pour la protection de l'Eglise.* »

rement informé de l'esprit de cette époque, à « des sentiments déjà très forts »[1]. Surtout cette volonté s'affirme par l'approbation avec laquelle la France, dans la mesure où elle s'exprimait alors, accueille les terribles violences par quoi, quelques années plus tard, le même roi signifiait au prisonnier d'Anagni sa résolution d'indépendance[2]. Elle s'affirme encore dans l'empressement avec lequel les États de 1308 proclament la culpabilité des Templiers, secondant ainsi la volonté qu'avait le roi de garder la juridiction de l'affaire, en dépit des manœuvres du pape qui prétendait l'en dessaisir[3]. On peut poser que, désormais, cette volonté demeure une constante de la France, encore qu'elle ne se manifeste que lorsque la conduite de l'Église lui en donne l'occasion, ce qui peut n'arriver qu'à de grands intervalles. Je la retrouve dans l'insistance des États de Tours, en 1484, pour obtenir le rétablissement de la Pragmatique, en partie abolie par Louis XI, et qui leur semblait une garantie contre les empiètements du Saint-Siège; dans la popularité qu'obtient près de la nation la guerre que Louis XII fait à la papauté, guerre qu'il leur représente comme entreprise par lui contre la prétention d'immixtion de Jules II dans les affaires de la France[4]; dans la mauvaise humeur que montrent les Parlements, pendant tout le XVIe siècle, à se faire les exécuteurs du Concordat de 1516, qui leur semble accorder trop de droits au

1. Langlois, *Histoire de France* de Lavisse, III², p. 149. Déjà, en 1203, Philippe Auguste avait obtenu de ses grands feudataires une promesse écrite et scellée de l'aider à résister au Pape dans le cas où celui-ci voudrait le forcer à faire la paix avec le roi d'Angleterre. (*Id.*, III¹, p. 131).

2. A. Baudrillart : « Les idées qu'on se faisait au XIVe siècle sur le droit d'intervention du Souverain Pontife dans les affaires politiques. » (*Revue d'histoire e de littérature religieuse*, 1898.) L'auteur conclut nettement que, dans le conflit de 1310 entre le pouvoir spirituel et le pouvoir laïque, « l'opinion est laïque ».

3. Là encore, la déclaration des États ne semble nullement leur avoir été arrachée. L'opinion, disent des historiens autorisés (Bémont et Doucet, *Histoire de l'Europe au Moyen âge*, livre I), « a été très hostile aux Templiers ». Cette hostilité ne prouve évidemment point la volonté de la France de se soustraire à la domination pontificale, puisque, cette fois, le pape et le roi étaient d'accord; mais elle prouve sa volonté d'autonomie politique : les accusations portées contre les Templiers trouvèrent crédit en grande partie, observent les historiens que je viens de citer, parce que leur ordre possédait l'indépendance politique et que leurs chefs résidaient hors de France.

4. Petit de Julleville, *loc. cit*,

pouvoir romain[1]; dans l'impopularité dont, dès leur apparition en France, les Jésuites sont tout de suite l'objet — auprès des catholiques eux-mêmes — de par leur qualité d'agents de la papauté[2]; dans la virtuelle approbation donnée par la nation à la déclaration de 1682, déniant formellement au Saint-Siège toute action sur les gouvernements temporels[3]; dans le mécontentement de la même nation devant le pouvoir directeur donné par Louis XIV vieillissant à l'ordre des Jésuites, devenu maintenant le symbole de l'intervention romaine dans les affaires nationales; dans la violence avec laquelle, sous la Régence, la nation se dresse contre la bulle *Unigenitus*, suscitée par les Jésuites pour faire échec à la déclaration de 1682[4]; je la retrouve encore dans la colère qui s'empare du public lorsque, à la base de la conspiration Cellamare, qui voulait donner la couronne de France au roi d'Espagne, on découvre la main des Jésuites[5]; dans l'impopularité du ministère Fleury en raison

1. Picot, *Id.*, *ibid.*, p. 165.

2. « Dès leur apparition (au colloque de Poissy), les Jésuites furent suspects par leur origine espagnole et par leur vœu d'obéissance absolue au Pape. » (Mariéjol, *Histoire de France* de Lavisse, VI[1], p. 50.)

3. Cette approbation était tenue par Louis XIV pour acquise quand il ordonnait que les Quatre Articles de la déclaration fussent publiés dans tout le royaume.

4. « Les acceptants étaient les cent évêques qui avaient adhéré sous Louis XIV avec les Jésuites et les Capucins; les refusants étaient quinze évêques et toute la nation ». (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXVII.) La querelle relative à la bulle *Unigenitus*, avec la passion qu'elle provoque dans la nation (dix mille exemplaires d'un arrêt du Parlement contre la bulle vendus en quelques jours, rien que dans Paris), est un des moments où la volonté française dont je traite ici prend le plus décidément conscience d'elle-même; c'est alors que la France forme pour la première fois l'idée, qui deviendra toute-puissante sous la Révolution, d'une opposition foncière entre le clérical et le national (opposition des « sacerdotaux » aux « nationaux »). Pour les détails de cette querelle et de l'émotion produite par elle en France, cf. F. Rocquain, *L'esprit révolutionnaire avant la Révolution*, ch. I. L'auteur croit pouvoir affirmer qu'en 1715 la France voulait le renvoi des Jésuites, bien plus que la réunion des États généraux; il assure aussi que la Révolution, dont on crut qu'elle allait éclater en 1754, eût été dirigée surtout contre le haut clergé. On voit encore par cette querelle que, contrairement à ce qu'enseignent tant d'historiens, le haut clergé n'a nullement attendu la Révolution et la perte de ses privilèges pour devenir ultramontain. (Voir aussi l'opposition d'une immense partie du clergé à la déclaration gallicane de 1682 dans Gerin, *Recherches historiques sur l'Assemblée du clergé de 1682*, ch. VIII.)

5. Rocquain, *op. cit.*, p. 16.

de son inféodation au Saint-Siège[1]; dans l'enthousiasme suscité, en 1761, par la condamnation des Jésuites[2]; dans l'hostilité dont le Saint-Siège est l'objet, sous la Révolution, quand la France constate qu'il travaille à lui ramener un régime dont elle ne veut plus[3]; dans l'exaspération causée par l'attitude du gouvernement de Charles X à l'égard de la congrégation[4]; dans le violent mouvement anticatholique (sac de l'archevêché) qui suit la chute de ce prince; dans l'impopularité de la politique de Napoléon III et de l'assemblée de 1871, en tant que disposée à servir les intérêts de la papauté[5]. On peut dire que, durant sept siècles, les Français n'ont cessé d'affirmer, chaque fois qu'ils s'en sont cru menacés, leur volonté de soustraire la France à la direction politique, quelque forme qu'elle affectât, de la puissance romaine[6].

Ici, le lecteur ne manquera pas de relever l'omission d'un fait considérable, qui paraît s'établir à l'encontre de ma proposition : la Ligue, par laquelle, durant de longues années, plus de la moitié des Français consentirent l'ingérence de la puissance papale dans les affaires de la France, au point d'admettre qu'elle leur donnât un roi, voire un roi étranger. Ce fait ne me paraît pas prouver que ces Français n'aient pas connu, eux aussi, du moins pour la plupart, le désir que la France échappât à la domination romaine et étrangère; il prouve seulement qu'un désir plus puissant existait dans

1. Bocquain, *op. cit.*, pp. 94-110

2. « Au palais la foule accueillit le prononcé du jugement avec des cris d'enthousiasme; les Jésuites présents furent couverts de huées, et le premier président et l'Avocat général portés en triomphe. Des inconnus s'embrassaient comme si la France eût remporté une victoire. » (*Histoire de France* de Lavisse, VIII, p. 321.)

3. Mathiez, *op. cit.*, t. I, p. 156.

4. L'hostilité contre les Jésuites n'est nullement alors le propre du peuple : il y a en France, écrit Bonald à de Maistre, « des hommes très nobles et très influents qui aimeraient mieux revoir les Cosaques dans Paris que les Jésuites. » (Lettres de J. de Maistre, II, p. 111.)

5. J. Maurain, *La politique ecclésiastique du second Empire de 1852 à 1869.* L'auteur note ce fait significatif : lors de l'affaire Mortara, si on excepte l'*Univers*, « ni la presse catholique ni le clergé n'ose défendre un acte du pape très légitime ».

6. Je pourrais citer aussi la résistance des catholiques français à Léon XIII leur enjoignant de se rallier à la République; à Pie XI leur interdisant la lecture de l'*Action française*, encore qu'ici la papauté veuille régir un parti, non la France.

leur cœur : celui d'avoir un roi catholique. Ce n'est là qu'un épisode particulièrement éclatant de cet attachement dont je parlais plus haut, que les Français gardent au catholicisme en dépit de leur attention à le tenir en respect, et que leurs gouvernants ne purent jamais impunément méconnaître[1].

La volonté de soustraire la France à la direction morale de l'Église, plus proprement de lui arracher le monopole de l'éducation, est apparue beaucoup plus tard chez les Français; il fallait, en effet, pour qu'ils formassent cette volonté, qu'ils connussent combien l'esprit de cette institution était essentiellement hostile au type de nation vers lequel ils tendaient, savoir, comme je l'ai dit, une collection d'hommes libres obéissant à un pouvoir qui émane d'eux; il fallait que ce type s'affirmât d'une manière déjà assez prononcée pour que l'Église s'en émût et crût nécessaire de signifier l'opposition fondamentale qu'elle dressait contre lui. Or, cette condition est assez récente : on peut dire que la volonté dont je traite ici n'apparaît qu'au cours du XVIIIe siècle, quand les velléités libertaires de la nation provoquent chez certains prélats des déclarations significatives[2]; elle s'affermit grandement quand l'Église condamne la Déclaration des Droits de l'Homme, la reconnaissance de la liberté de conscience; quand il sera avéré, en 1791, que les prêtres réfractaires font servir le confessionnal à la contre-révolution[3]; quand, en 1814, la Papauté condamnera la Charte

1. Un pénétrant historien de cette période (Henri Hauser, *Modernité du XVIe siècle*) observe profondément que l'abjuration imposée au Béarnais par la Ligue est la victoire du droit de la nation sur le bon plaisir des rois. La nation estime que la royauté a contracté envers elle un engagement, aux termes duquel le roi de France sera catholique; elle tient l'engagement pour rompu si la royauté se fait hérétique. M. Hauser nous montre un parlementaire de Bourgogne soutenant que l'héritier de Clotilde cesse d'avoir droit à la Bourgogne s'il ne respecte pas l'acte par lequel la sainte reine a voué au Christ cette province. Sous ce jour, la Ligue nous apparaît comme un moment particulièrement pathétique d'une grande tradition de la France (qu'on reverra en 1830) : rappeler ses gouvernants au respect de leur contrat.

2. Voir, dans Rocquain (*op. cit.*, p. 271), les manifestations de véritable anticléricalisme que suscite, en 1769, la publication par les évêques de l'*Exposition sur les droits de la puissance spirituelle*.

3. Mathiez, *loc. cit.* De ce moment, dit l'auteur, date la formation d'un parti anticlérical, qui n'existait pas auparavant. — Certains historiens, qui ne sont pas tous des pamphlétaires, ont contesté le travail contre-révolu-

comme « document laïque »... Toutefois, malgré ces évidences, l'attitude de l'Église peut encore donner le change; légèrement rassurée par les gouvernements de la Restauration, elle s'abstient quelque temps de publier, du moins *ex cathedra*, son opposition irréductible à l'État moderne; beaucoup de Français, grâce notamment à la naissance du catholicisme libéral, peuvent encore croire que cette opposition n'existe pas[1]; c'est seulement vers le milieu du second Empire, par le refus du Pape d'admettre la moindre institution démocratique dans ses États, par l'approbation que sa conception de l'État trouve près de la majorité du clergé français, surtout par la promulgation du *Syllabus* (on sait l'effort que firent de nombreux prélats pour atténuer près du public l'effet de ce document) que cette opposition est nettement formulée; c'est alors que le mot de catholique devient, pour la masse, synonyme d'antidémocrate; alors qu'apparaît chez les Français la volonté *organisée* d'arracher l'éducation des âmes à une institution dont le principe, et de son propre aveu, travaille contre le type de nation qu'ils entendent réaliser[2].

Comment ces deux volontés de la France ont-elles été

tionnaire que poursuit l'Église à partir de 1791; on trouvera une réfutation de leur thèse dans Rod. Reuss (*Revue historique*, t. CVII, p. 154 et sq.; t. CXII, p. 133; t. CXXXV, p. 81); le savant auteur de l'*Histoire d'Alsace* montre que les hauts dignitaires de l'Église ont tout de suite essayé d'empêcher l'Assemblée de percevoir des droits sur leurs domaines; le doyen du Grand-Chapitre de Strasbourg, rappelle-t-il, faisait ouvertement défendre aux fermiers catholiques du diocèse, sous peine d'excommunication, de verser leurs redevances à d'autres qu'aux « propriétaires légitimes »; le clergé, quoi que prétendent ces historiens, a nettement empêché les paysans d'acquérir des biens ecclésiastiques. M. Reuss cite ce mot de La Fayette : « Les paysans osent à peine se réjouir d'être libres, de peur d'être damnés. »

1. Sur le catholicisme libéral, cf. l'article capital de Renan : *Le libéralisme clérical* (Questions contemporaines). On y trouvera des textes décisifs quant à l'opposition organique de l'Église aux principes démocratiques.

2. C'est alors qu'apparaît cet esprit qui condamne, en pleine conscience, l'éducation catholique *au nom de la conservation nationale* et qui s'exprime, par exemple, dans le mémoire remis par Rouland, en 1860, à Napoléon III (voir J. Maurain, *op. cit.*, p. 451 et sq.) Sur la vivacité de l'anticléricalisme au début de la Troisième République, un éloquent témoignage est cette parole d'un des vaincus du 16 mai : « Si nous sommes devenus impopulaires, c'est moins en qualité de monarchistes qu'en qualité de cléricaux. » (Vicomte de Meaux, *Souvenirs politiques.*)

observées par ses directeurs successifs? On peut dire que sa volonté d'échapper à l'emprise politique du pouvoir romain a été, malgré certaines défaillances que j'indiquerai plus loin, bien servie par les premiers Capétiens, dont la doctrine, dressée par leurs légistes, fut de soutenir, contre les Grégoire VII, les Urbain II, les Innocent III, que le royaume de France « est un alleu tenu exclusivement de Dieu et de l'épée » et que l'autorité spirituelle de la Papauté n'entraîne nullement les droits qu'elle prétend s'arroger quant au temporel[1]. Elle a été bien servie aussi par leurs successeurs avec leur Pragmatique, leur Concordat, qui savent précisément concilier l'indépendance des Français avec les exigences de leur âme catholique; par Louis XIV, dont la thèse a été un moment jusqu'à soutenir que, non seulement la France n'a pas à s'inféoder au Saint-Siège, mais que c'est celui-ci qui, en partie, doit soumission à la France[2]. Toutefois, la plupart des rois de France ont fait aussi quelque mouvement en sens

1. Rappelons, bien avant Philippe-le-Bel, cette déclaration d'un roi de France : « Quant à la résolution que vous avez prise d'exposer la terre du Comte de Toulouse au premier occupant, écrit Philippe Auguste au Saint-Père, sachez que nous avons appris d'hommes instruits et éclairés que vous n'aviez pas le droit de le faire, tant qu'il n'aura pas été condamné comme hérétique. Quand il le sera, vous devrez le signifier et le mander pour que nous exposions cette terre nous-mêmes, attendu qu'elle relève de notre fief... » (Boutaric, *Saint Louis et Alphonse de Poitiers*). Dès 1296, Philippe-le-Bel, dans une lettre qu'il signait avec Édouard d'Angleterre, faisait connaître à Rome qu' « une puissance spirituelle comme celle du Pape n'a aucun droit de s'immiscer dans les affaires politiques des États ». (Baudrillard, *loc. cit.*).

2. Picavet, *op. cit.*, p. 148. On peut admettre que la manière dont Louis XIV désirait que la nation conçût les rapports de l'Église et de la monarchie est exprimée par ces paroles de Bourdaloue, dans son sermon pour la fête de Saint Louis : « La cour de Rome, par des entreprises nouvelles, voulut donner quelque atteinte aux droits de la couronne : vous savez avec quelle vigueur Saint Louis agit pour les défendre; mais, du reste, comment les défendait-il? Avec un merveilleux tempérament d'autorité et de piété, c'est-à-dire qu'il soutenait les droits de sa couronne en roi et en fils aîné de l'Église; en roi, avec autorité, et en fils aîné de l'Église, avec un esprit de religion et de piété; montrant bien qu'en qualité de roi, il ne reconnaissait point de supérieur sur la terre et ne voulait dépendre que de Dieu seul, quoique, en qualité de fils aîné de l'Église, il fût toujours prêt à écouter l'Église comme sa mère et à l'honorer. » Rappelons que jamais Louis XIV n'admit de prélats dans son conseil; au marquis de Torcy lui demandant pourquoi il ne faisait pas entrer au Conseil le cardinal de Janson qui gérait les affaires de France à Rome avec tant d'habileté, il répond : « Parce que je me suis fait une règle de ne jamais mettre d'ecclésiastique dans mon conseil, et un cardinal moins encore. »

contraire, quelque concession à l'hégémonie pontificale, et non pas toujours dans l'intérêt de leur peuple; ici, c'est Louis VII, c'est Louis IX qui entreprennent des croisades (surtout le second) contre l'intérêt des Français et au déplaisir d'un grand nombre[1]; là, c'est Louis XI qui détruit toute une partie de l'œuvre gallicane de son prédécesseur; plus tard, c'est Henri II au traité du Cateau, Henri IV au traité de Lyon, Marie de Médicis par son action contre les protestants d'Allemagne, qui subordonnent nettement les intérêts français aux désirs du Saint-Siège[2]; il semble même que, pour des raisons que j'expliquerai plus loin, le souci de plaire au Pontife romain s'accentue dans la politique des chefs de la France à mesure que leur pouvoir se veut plus autocratique, cependant que la nation se fait plus démocratique; il est très grand dans la deuxième partie du règne de Louis XIV, très grand sous le règne de Louis XV avec le ministère Fleury, plus grand encore sous Charles X, et peut-être ne vit-on jamais, depuis les Carolingiens, une plus nette tendance chez les chefs de la France à s'inféoder au pouvoir romain qu'avec l'empereur Napoléon III au lendemain des élections républicaines de 1869, puis avec cette assemblée de privilégiés qui, en 1872, envisageaient de dresser toute l'Europe contre la France, encore occupée par les armées de l'étranger, à seule fin de restituer ses États au Saint-Père. Là encore, la volonté de la nation ne sera vraiment respectée que le jour où elle confiera son gouvernement à elle-même[3].

Quant à la volonté des Français d'arracher à l'Église le gouvernement des âmes, elle n'a jamais été servie par leurs rois; autant ceux-ci se sont attachés à soustraire leur royaume à l'action politique du clergé catholique, autant

1. Rutebeuf, *Dispute du Croisé et du Décroisé*; Joinville, éd. de Wailly,

2. Au point, en ce qui regarde Marie de Médicis, qu'un des premiers actes de Richelieu, arrivant au pouvoir, sera d'envoyer en Allemagne l'ambassadeur Schomberg avec cette déclaration, qui lui paraît nécessaire : « C'est une pure calomnie de dire que nous soyons tellement Romains et Espagnols que nous veuillons embrasser les intérêts soit de Rome, soit d'Espagne, au préjudice de nos anciennes alliances et de nous-mêmes. » (G. Pagès, *op. cit.*, p. 67.)

3. Les gouvernements démocratiques, eux non plus, n'ont pas laissé d'avoir leurs faiblesses à l'égard de la Papauté. (Voir A. Mathiez, *La politique religieuse du Directoire depuis le complot babouviste jusqu'aux approches de l'élection de 'an V, Annales historiques de la Révolution*, juillet 1931.)

ils se sont peu souciés, bien au contraire, de le soustraire à son influence morale; on peut dire qu'en ce sens ils ont toujours été cléricaux, et rien, en vérité, n'était plus naturel. Résolus à exercer une autorité indiscutée, et désireux de voir leurs sujets l'accepter comme telle, de les voir adopter la conception que formulera Louis XIV : « La volonté de Dieu est que tout individu né sujet obéisse sans discernement », ils ont compris qu'ils ne sauraient mieux faire, pour atteindre à ce but, que de les confier à une institution dont l'essence est d'agenouiller les hommes dans une obéissance totale aux pieds d'une autorité révélée. Aussi les voit-on de plus en plus cléricaux, à mesure que leur pouvoir se fait plus absolu, et surtout à mesure qu'ils sentent que leurs peuples, en devenant plus conscients d'eux-mêmes, deviennent plus enclins à discuter les actes de leurs chefs; plus cléricaux avec Henri II qu'avec Louis XI, avec Louis XIV qu'avec Henri II, avec Charles X qu'avec Louis XIV[1]. D'ailleurs, cette politique se poursuit chez les gouvernants de la France bien au delà de ses rois; elle constitue une tradition dont, là encore, les rois n'auront été que les représentants d'un moment; on la retrouve, plus décidée que jamais, chez Napoléon, faisant enseigner par son clergé que « honorer et servir l'Empereur, c'est honorer et servir Dieu lui-même », puis chez la bourgeoisie qui, devenue dirigeante, et entendant maintenir le peuple dans l'obéissance, fait proclamer par son ministre qu'il faut « rendre toute-puissante l'influence du clergé sur l'école », parce que le clergé propage la « bonne philosophie », celle qui enseigne à l'homme qu'il est ici-bas « pour souffrir[2]. » Toutefois, à partir du XVIIIe siècle, la France commence à faire entendre sa volonté d'échapper à l'action morale de l'Église et elle oblige ses chefs, même les moins libéraux, à lui donner quelque satisfaction en ce sens : c'est, au lendemain de la mort de Louis XIV, le commencement d'action du Régent

1. Voir dans F. Brunot (*op. cit.*, t. V, p. 35) la déclaration royale de 1698 relative à la création de l'école publique, gratuite et obligatoire. Il en ressort nettement que cette école a été créée par la Royauté, ainsi que conclut M. Brunot, au profit de l'Église et pour le service du catholicisme.

2. Paroles prononcées par M. Thiers dans sa défense de la loi Falloux (1850).

contre l'ordre des Jésuites; c'est, cinquante ans plus tard, l'expulsion de cet ordre; c'est le projet de Turgot d'établir une éducation nationale; c'est, sous la Restauration, la séparation du ministère de l'Instruction publique d'avec celui des affaires ecclésiastiques, la défense de l'Université prise pour la première fois par un ministre de la monarchie (Martignac) contre l'enseignement congréganiste[1], l'ordonnance de 1828 soumettant au régime de l'Université certaines écoles secondaires « dirigées par des personnes appartenant à une congrégation non autorisée[2] »; c'est, sous le second Empire, l'action du gouvernement tendant, avec Rouland et Victor Duruy, à la laïcisation de l'enseignement. Mais ces mouvements sont presque tous immédiatement suivis par d'autres en sens contraire : la sévérité des ministres de Louis XV pour les Jésuites fait très vite place à une évidente complaisance pour cet ordre; le projet d'éducation nationale de Turgot est suivi du renvoi de ce ministre; la séparation du ministère de l'Instruction publique est rapportée par le cabinet Polignac; la formation du cabinet Émile Ollivier et toute la politique de la fin du second Empire s'établit contre l'œuvre de Duruy; la majorité de l'Assemblée de 1871 et, après elle, plusieurs ministres, choisis parmi ses membres, travaillent au règne de l'école catholique avec une énergie qu'on n'avait point vue sous l'ancienne monarchie[3]. Alors la France comprend que, là encore, l'œuvre qu'elle veut ne sera faite que par elle-même; elle se donne des chefs qui, élus à cette fin, posent définitivement, et avec une netteté inconnue auparavent, le principe de la laïcité de l'enseignement. Mais du même coup, et par une logique réaction, elle provoque, chez le clergé catholique,

1. Au scandale de la droite, protestant au nom de « l'autorité sacrée du père de famille. » (Charléty, *La Restauration*, p. (337.) Sur l'action anti-romaine de tout un personnel gouvernemental sous la Restauration, cf. J. Poirier, *l'Université provisoire*, 1814-1821. (*Revue d'Histoire moderne*, 1926-1927.)

2. Le fameux article 7 de la loi Ferry ne fera que reproduire un article de cette ordonnance de la Restauration.

3. La lutte contre l'école catholique a connu aussi de très grandes défaillances de la part des gouvernants sous la Révolution. (Cf. M. Dommanget, Le Prosélytisme révolutionnaire à Beauvais et dans l'Oise, *Annales historiques de la Révolution*, 1930 : « Il faudrait une étude spéciale, dit l'auteur, pour montrer comment peu à peu l'école républicaine devint la vassale de l'Église. »)

une affirmation de son droit au gouvernement des hommes telle qu'on a pu dire qu'on n'en avait pas vu de semblable depuis Boniface VIII[1], cependant qu'autour de ce clergé, ainsi dressé en bataille, viennent se serrer, comme ayant trouvé leur chef naturel (on l'a vu dans l'affaire Dreyfus), les très nombreux Français qui, par intérêt ou par tempérament, sont toujours prêts à partir en guerre contre un régime d'égalité et de discussion; en sorte que l'acquisition par la France de l'état de laïcité s'accompagne nécessairement pour elle de la constante menace d'une guerre civile en règle; qu'en d'autres termes, la France se trouve dans ce cas aigu où la réalisation d'une condition nécessaire à son être national lui inflige, par sa réalisation même, une possibilité constante de destruction de ce même être. La France ne peut résoudre ce nœud gordien qu'en ménageant, dans la mesure où le permet le maintien de son régime laïque (et cette mesure est grande), les susceptibilités de ceux qu'il offense; sa victoire sur l'Église est de celles qui exigent pour être stables qu'on sache paraître les ignorer; c'est ce qu'elle a admirablement compris en fêtant très discrètement le cinquantenaire de ses lois laïques et en fermant les yeux sur le retour de maint ordre enseignant.

Je terminerai ces vues sur l'histoire de la France quant au problème laïc par une question. Il est une loi que plusieurs penseurs ont cru reconnaître dans le développement des nations modernes : c'est que ces nations, après avoir mis hors d'état de leur nuire certains de leurs éléments qui travaillaient contre elles, ont su faire un pas de plus et transformer ces anciens adversaires en précieux serviteurs. Cette loi semble, par exemple, entièrement vérifiée pour la France en ce qui concerne l'élément seigneurial et l'élément militaire : après avoir contraint à l'impuissance les nobles et leurs prétentions séparatistes, la royauté a su faire d'eux ses meilleurs soldats; de même la France démocratique, après avoir brisé leurs prétentions à une restauration monarchique, a su utiliser leurs traditions d'héroïsme, par exemple pour

1. Je ne fais point ici de distinction entre le catholicisme libéral et le catholicisme autoritaire, leur attitude à l'égard de l'enseignement laïque étant exactement la même.

leur faire défricher son empire colonial; aussi bien cette même France, après avoir réduit les ambitions de la caste militaire et l'avoir subordonnée à l'élément civil, a su, et admirablement, tourner à son profit les valeurs de cette caste, comme on l'a vu encore lors de la dernière guerre. N'en sera-t-il pas de même de l'institution catholique? Après lui avoir enlevé le pouvoir de détruire le type de nation qu'elle entend être, la France saura-t-elle comprendre l'avantage qu'elle peut tirer, en tant que nation, de cette institution, qui exalte l'endurance, la discipline, le sacrifice, l'ascétisme? Saura-t-elle, si elle le comprend, travailler à utiliser cette force systématiquement et de plus en plus?[1] Ou bien faut-il admettre que, si elle s'appliquait à cette œuvre, elle se trouverait, cette fois, en face d'une institution qui n'oubliera jamais sa prétention originelle, qui ne cessera jamais, quoi qu'elle assure, de chercher à ressaisir l'éducation des âmes pour les pétrir à son profit, en sorte qu'éternellement la sagesse de la France consistera moins à utiliser l'esprit de cette institution qu'à se défendre contre elle?

IV

HISTOIRE DE CETTE VOLONTÉ QUANT AU PROBLÈME DE L'AUTORITÉ

J'ai, dans les deux précédents chapitres, suivi la volonté des Français de faire une nation, d'abord dans leur effort pour réaliser une unité politique, puis pour soustraire cette unité aux tentatives d'emprise de l'étranger; dans leur application à rassembler le semblable avec le semblable, puis à le séparer du dissemblable. Il me reste maintenant à la suivre dans l'effort qu'ils ont fait pour donner à ce corps l'organisation, plus exactement pour le pourvoir d'une volonté centrale, qui en coordonne les actions des diverses parties en se les subordonnant et prenne la direction du Tout au mieux

1. C'est l'offre du Sillon, voulant « mettre au service de la démocratie française les forces sociales qu'on trouve dans le catholicisme ». Sur la nécessité d'une prédication de l'ascétisme dans l'État laïque, voir de belles pages de M. Hauriou (*Principes de droit public*, p. 393 et sq.).

de ses intérêts. J'ai, d'ailleurs, déjà dû reconnaître implicitement et constamment la présence de cette volonté dans le travail par lequel ils se sont acquis l'unité et l'indépendance. Pour se doter de cette organisation et la porter au point de complexité où nous la voyons aujourd'hui, la France s'est trouvée, plus peut-être encore qu'ailleurs, en face de problèmes extrêmement difficiles, souvent contradictoires, les uns propres à toutes les nations, les autres particuliers à son cas, et dont la solution me paraît devoir être, elle encore, une des grandes admirations de l'historien.

Et d'abord, celui-ci : alors que, d'une part, la France, en raison de sa position géographique et de la constante menace de guerre qui en résulte pour elle, devait, pour être une nation, se doter d'un fort pouvoir central, il lui fallait, en outre, si elle voulait être une nation d'hommes libres (j'ai dit que c'est vers ce type de nation qu'elle tendait), obtenir que ce pouvoir fût sa propriété et non pas celle de quelques-uns, non pas celle d'une famille; il lui fallait obtenir que le pouvoir fût centralisé et absolu, et aussi qu'il fût national. Voici comment elle a su acquérir ces conditions apparemment inconciliables : elle s'est fait faire un pouvoir central et absolu par ses rois, qui seuls pouvaient le lui faire en ce bas âge de la nation, et qui l'ont fait d'autant mieux qu'ils entendaient le faire pour eux et pour eux seuls; puis, une fois qu'il était constitué, avec les principaux organes nécessaires à son fonctionnement, avec la méthode établie pour en créer d'autres s'il était besoin, elle l'a pris à son compte et les a congédiés.

Voyons d'abord la première phase de ce travail.

1. *La France se fait faire un pouvoir central et absolu par ses rois.*

La volonté de se doter d'une autorité centrale me semble, comme de former une unité politique, avoir existé de très bonne heure chez les occupants de l'actuelle France : l'histoire, en nous disant l'impuissance des premiers Gaulois à se grouper sous un pouvoir unique, non seulement lors de l'attaque romaine, mais, durant plusieurs siècles auparavant, par l'échec répété des tentatives d'hégémonie de leurs diver-

ses cités, nous dit du même coup leur effort vers ce mode de groupement; remarquons d'ailleurs que le système de la clientèle, qu'on trouve chez eux lors de l'arrivée de César, n'y a pas triomphé sans avoir eu à entrer en conflit avec certains rudiments d'institutions d'État[1]; enfin la satisfaction avec laquelle, d'une manière générale, ils accueillirent le régime d'autorité centrale quand la conquête romaine l'introduisit chez eux me semble assez prouver le désir préexistant qu'ils en avaient. Ce n'est que résumer les faits de dire que la domination impériale, avec sa durée de trois siècles, a fortifié en eux ce désir par la satisfaction même qu'elle lui donnait; je crois pouvoir ajouter, et le montrer plus loin, qu'il leur est demeuré après la chute de Rome et la dissolution de la Gaule organisée.

Avec les rois de la première race, l'aspiration de la France vers un pouvoir central est entièrement desservie par ses chefs[2]; totalement étrangers à la conception abstraite de l'État, les princes mérovingiens président à des sociétés où l'État se confond avec l'armée et périt avec elle, cependant que les populations se désintéressent de plus en plus de ceux qui les gouvernent et semblent perdre par moments (notamment après la mort de Clovis II) jusqu'au concept d'une Gaule homogène et capable d'un centre directeur. Avec les Carolingiens, et après l'accident Charlemagne, la disparition de la centralisation romaine se précipite encore : ici, ce sont les fonctionnaires qui, narguant l'impuissance du pouvoir royal, se mettent à exercer leurs fonctions à titre privé et les installent comme héritage dans leurs familles; là, ce sont les rois qui, par l'institution de l'immunité, viennent eux-mêmes soustraire leurs sujets au contrôle de leurs officiers[3]; là, c'est le tragique spectacle de ces derniers Carolingiens qui, pour s'attacher leurs guerriers devenus grands feudataires, n'ont pas trouvé d'autre moyen que de les rendre de plus en plus indépendants, c'est-à-dire, pour pouvoir régner encore, d'être de moins en moins rois[4]; partout et surtout,

1. G. Bloch, *op. cit.*, p. 65.
2. Sauf par la tentative de Brunehaut.
3. Dupont-Ferrier, *op. cit.*, p. 23.
4. « Un jour est venu où le descendant de Charlemagne, entouré de proprié-

c'est le système du dévouement de l'homme à l'homme, le pire ennemi de l'idée d'État, qui devient l'unique ressort de la vie sociale; c'est l'étroite vie locale et de court horizon qui se substitue à la vie générale... Pourtant, dans cette démission d'eux-mêmes que les rois infligeaient à la France, une chose leur demeurait : le *principe* de leur souveraineté. Annihilée en fait, la royauté subsistait en droit; ses privilèges, tels qu'un haut dignitaire de l'Église[1] les avait définis à la fin du IXe siècle, n'avaient jamais été abolis, et virtuellement elle les possédait toujours; comme Louis XVI à son peuple envahissant son palais et le sommant d'obéir, Charles-le-Chauve pouvait dire à ses barons indisciplinés : « Je suis votre roi. » Par cette fiction, qu'ils surent sauver de leur naufrage du Xe siècle, les rois referont à la France, et cette fois pour toujours, un centre directeur.

Ils le referont encore grâce à une autre survivance : l'affection que les populations gardaient, dans l'inconscient de leur âme, pour le régime d'autorité centrale et protectrice qu'elles avaient connu avec Rome. De la lecture des historiens qui ont pénétré cette époque, il ressort avec évidence que les populations de la France n'ont, sous les Mérovingiens, adopté le régime féodal que parce que celui de l'État a failli à son devoir; elles n'ont adopté un système qui les défendait en les asservissant que parce que l'État, qui les avait défendues en leur laissant leur liberté, s'est mis à ne plus les défendre; elles l'ont adopté, on peut dire, la mort dans l'âme et en haïssant les lâches souverains qui les y forçaient[2]. Et, sans doute, ce système se perpétuant durant

taires qui sont maîtres de leurs domaines, n'a plus trouvé d'autre moyen de garder des hommes à son service que de leur distribuer des terres du fisc avec des concessions d'immunité, c'est-à-dire pour se les attacher de les rendre de plus en plus indépendants, et, pour pouvoir régner encore, d'abdiquer toujours de plus en plus. » (Beaudoin, *Étude sur les Origines du régime féodal*, 1889.) Cette triste nécessité ne se termine pas avec les derniers Carolingiens : « Hugues Capet, pour sa nouvelle royauté, laissa les villes, terres, charges et provinces à ceux qui les avaient usurpés. » (Mézerai, cité par Brussel, *Nouvel examen de l'usage général des fiefs en France*, 1750.)

1. L'archevêque Hincmar (sa lettre est citée par Guizot, *Essais sur l'Histoire de France*).

2. Fustel de Coulanges, « Pourquoi le régime féodal a prévalu » (in *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1874, p. 564 et suiv.); J. Flach, *op. cit.*, t. I : Le Régime seigneurial.

quatre siècles, elles s'y sont habituées et ont fini par oublier le régime aimé qui avait disparu; mais il suffira que l'espoir leur soit donné de le voir reparaître pour que se réveille l'amour qu'au fond de leur cœur elles n'ont cessé de lui porter, et pour qu'elles travaillent à le rétablir. Cet espoir sera la maison capétienne.

Mon objet n'est pas de redire, après tant d'autres, par quel merveilleux travail les Capétiens ont abattu les prétentions d'indépendance des féodaux et donné un pouvoir central à la France; il est de signaler, ce qu'on fait moins, le contentement avec lequel les peuples ont accueilli ce travail, montrant précisément par là qu'il répondait à leur désir : leur contentement quand la royauté leur permet de relever uniquement de sa justice centrale, et non plus de celle de leurs provinces, voire quand elle substitue l'impôt royal à maintes redevances locales; quand les Saint Louis, les Philippe-le-Bel commencent à faire chevaucher aux quatre coins du royaume leurs enquêteurs, leurs commissaires, symboles vivants de la mainmise du centre sur toutes les parties, préfigure de ce que Bossuet nommera « les longs bras de la royauté »; leur enthousiasme, leur coopération quand, au lendemain des révoltes des seigneurs sous les règnes de Charles VI, de Henri III, sous la minorité de Louis XIV, la monarchie affirme plus fortement que jamais son autorité unique. Et, sans doute, on me dira que ces mouvements ne s'expliquent chez ces peuples que par la satisfaction d'intérêts personnels, nullement par attention à l'intérêt de « la France »; que le contentement qu'ils éprouvèrent à relever de la justice royale tint uniquement à ce qu'elle les soustrayait aux prétoires seigneuriaux dont ils avaient l'horreur; qu'ils n'approuvèrent l'impôt royal fondé par Charles VII que parce qu'il leur semblait une délivrance par rapport aux exactions des pouvoirs locaux et même des assemblées d'États[1]; que les enquêteurs royaux n'eurent leur sympathie que parce qu'ils y voyaient un refuge contre la tyrannie de ces mêmes pouvoirs locaux[2]; que la bour-

1. Marion, *Ce qu'il faut connaître des crises financières de notre histoire*, p. 12.

2. C'est bien la haine des pouvoirs locaux encore vivaces qui faisait dire

geoisie n'aidera le renforcement de l'autorité centrale au lendemain de la Ligue et de la Fronde (comme elle le fera au lendemain des troubles du Directoire et de la Révolution de 1848, et pour la même raison) que parce qu'elle y trouvait son compte pour sa sécurité et pour la prospérité de ses affaires. Tout cela ne prouve qu'une chose, et qui est le fond de ce discours : que la France se servait de l'égoïsme de ses parties pour se faire faire les organes dont elle avait besoin à fin d'être une nation. J'ajouterai même qu'elle se servait aussi de l'égoïsme de ses rois, osant croire qu'ils travaillèrent comme ils le firent à assurer leur pouvoir unique sur toutes les parties de la France bien moins par intérêt pour cette nation que par leur désir de propriétaires d'être seuls maîtres en leur domaine. Au surplus, ces princes ne se sont pas bornés, pour fonder leur pouvoir unique, à abattre les volontés d'indépendance des grands; ils ont frappé aussi les petits, ils ont brisé les prétentions de souveraineté des communes. Et je ne vois pas, cette fois, quel intérêt *des peuples* ils contentaient. Je le vois pourtant, si je regarde la France d'aujourd'hui, à laquelle, par cet acte, ils ont fait sa subordination de toutes ses parties à un seul centre, état qui lui a permis, il y a encore à peine vingt ans, de résister victorieusement à l'assaut de l'étranger. On peut, certes, repousser cette idée d'une volonté de la France traversant toute l'histoire pour faire la nation qu'elle est aujourd'hui : mais, si on l'admet, on ne saurait nier que, pendant plusieurs siècles, cette volonté fut dans ses rois.

J'ai rappelé plus haut[1] combien la France, pour acquérir les terres qu'exigeait son être national, a été servie par les instincts de ruse paysanne des princes de la race capétienne au moins autant que par leur vertus militaires; on en doit dire autant pour son acquisition d'une autorité centrale. De même qu'on admire ces rois qui, ayant dû, sous l'empire du besoin, aliéner certaines parties de leur domaine, surent peu à peu les recouvrer toutes, de même c'est merveille de les voir, alors qu'ils ont, grâce à la vénalité des

à un Français du XVIe siècle : « Vivre sous un roi souverain, c'est la suprême liberté. » (*Histoire de France* de Lavisse, V², 372.)

1. II, 1.

charges (souvent, d'ailleurs, dans l'intérêt de l'État, pour soutenir des guerres nécessaires), proprement vendu la puissance publique aux bourgeois enrichis[1], travailler, par le moyen de leurs commissaires, puis de leurs intendants, à la ressaisir lentement mais sûrement, et la concentrer de nouveau toute et définitivement dans leurs mains. Et c'est merveille aussi de les voir, dès que se donne à eux quelque nouvelle province, l'assurer par serment qu'elle conservera pour une grande part le gouvernement d'elle-même, puis au bout de fort peu de temps la tenir tout entière sous leur loi. Là encore, l'intérêt national n'a que faire de la moralité.

Toutefois il est curieux d'observer qu'une des institutions qui ont le plus fortifié la centralisation de l'autorité en France, savoir la permanence des intendants dans les provinces, n'a pas été l'effet d'une décision consciente des chefs de cette nation : Colbert apparemment ne la voulait nullement quand, en 1664, il créait ses intendants enquêteurs; c'est seulement par le séjour de plusieurs années dans chaque province auquel les obligeait l'enquête prescrite par lui qu'ils devinrent fatalement, et d'une manière tout à fait indépendante de sa volonté, permanents dans chacune d'elles. Si l'on admet que cette permanence des intendants est l'origine de cette continuité de rapports entre le centre et les parties qui a si souvent depuis sauvé la France, notamment sous l'assaut de l'étranger, nous avons là l'exemple d'un de ces cas où la France a su profiter d'un geste, formé sans grand dessein par un de ses chefs, pour se doter d'une condition essentielle à son existence[2].

Cette autorité centrale qu'ils donnaient à la France, les rois l'ont, comme on sait, très vite transformée en autorité absolue. Là encore, ce qui m'importe, c'est de faire observer que, par ce travail, et contrairement à ce qu'on croit si sou-

1. L'expression est de M. Pagès.

2. On en peut dire autant de la surveillance de l'État sur l'administration des communes, si l'on juge que cette surveillance est bonne pour la nation; elle prend son origine dans l'obligation, toute fortuite, où s'est trouvé le gouvernement de Louis XIV de s'immiscer dans les affaires des communes pour liquider leurs dettes. (Je m'inspire en tout ceci d'une communication de M. Pagès à la Société d'Histoire Moderne sur le développement de l'administration monarchique en France du début du XVIe siècle à la fin du XVIIe.)

vent, ils satisfaisaient une volonté profonde de la nation, à condition qu'on entende par autorité absolue celle qui veut que ses ordres aient force de loi et soient exécutés sans discussion, non celle par laquelle l'exécutif prétend ne relever que de lui-même et de Dieu; à condition, en d'autres termes, qu'on ne confonde pas absolu avec autocratique et irresponsable. Il est clair qu'en ce sens le pouvoir absolu exercé par les rois sur la France ne contrariait pas, bien loin de là, l'aspiration de cette nation. Celle-ci a toujours témoigné de la désaffection pour ceux de ses chefs (sous Charles VI, sous la minorité de Louis XIII, sous Louis XV) qui ont montré de la timidité dans l'exercice du pouvoir; les ambassadeurs étrangers qui notent, au XVIe siècle, l'obéissance totale que le roi de France obtient de ses sujets[1] n'ont jamais dit qu'il l'obtînt par contrainte; il semble même que ce qui fait surtout leur admiration, c'est qu'il l'obtienne si naturellement; la grande popularité de Louis XIV, au lendemain des troubles de la Fronde, vient manifestement de l'absolutisme de son action; quand, trente années plus tard, ce souverain dotera, en sus, la France d'une machine administrative, il rencontrera la désaffection de la nation, non parce qu'il continuera d'être absolu, mais, selon la profonde remarque d'un historien, parce qu'il refusera de donner à cet absolutisme une base nationale[2]; aussi bien, les Fénelon, les Vauban, les Boisguillebert lui reprocheront de regarder ce pouvoir absolu comme sa propriété personnelle, nullement ce pouvoir lui-même, dont ils sentent qu'il est, pour la France, une condition profondément nécessaire de son existence comme nation. Je ne saurais mieux soutenir ces vues qu'en citant ces paroles par lesquelles un maître, d'ailleurs peu acquis à l'absolutisme, résume ses études sur le point qui m'occupe ici : « Ce régime (la royauté absolue), ennemi de la liberté aussi bien que du privilège, et dont la seconde moitié du XVIIe siècle nous montre l'épanouissement splendide, la nation ne l'avait point subi; elle-même l'avait voulu résolument et avec persévérance; quelques reproches qu'on pût lui faire au nom des droits naturels ou du droit historique,

1. Dupont-Ferrier, *op. cit.*, p. 203.
2. Pagès, *La Monarchie d'ancien régime en France*, p. 214.

il n'était point fondé sur la force ni sur la fraude, mais accepté par la conscience de tous[1]. »

2. *La France reprend cette autorité à son compte.*

Cette autorité centralisée et absolue, qu'elle s'est fait faire par ses rois, la France devenue adulte, et se voulant une nation d'hommes libres, l'arrache aux rois; elle en fait sa propriété, qu'elle déléguera, n'aliénera pas. Heure tragique; car les premiers propriétaires ne se laisseront pas déposséder sans opposer, et sans scrupule sur les moyens, la plus furieuse des résistances. Là encore, là surtout, la condition qui fait que la France a réalisé sa volonté n'a pas été acquise sans drame.

En vérité, la volonté des Français d'être les propriétaires du pouvoir auquel ils acceptent d'obéir apparaît, du moins en nature, de bonne heure dans leur histoire. Dès les premiers États généraux éclatent des pensées de ce genre : « La souveraineté émane du peuple, lequel est l'universalité des habitants[2] »; « la royauté est un office, non un héritage; l'État est la chose du peuple; la souveraineté n'appartient pas aux princes, qui n'existent que par le peuple[3] »; bientôt, à la faveur de l'indignation soulevée par la conduite de Henri III, certains Français font nettement le départ entre le roi et la nation : « Le serment de fidélité, s'écrie l'un d'eux, a été prêté non au roi, mais à la couronne, pour la conservation de l'État. La puissance des rois dépend de la main de Dieu et de l'autorité du peuple[4]. » Toutefois, de telles déclarations ne sont encore que des cas isolés; même alors, elles ne sont souvent que des lieux communs de métaphysique politique, dénués de racine passionnelle et donc de vertu active. La conception alors vivante chez la nation, celle que soutiennent les Seyssel, les du Haillan, les Hotman, les Guy-Joly, c'est la conception de la monarchie tempérée, c'est-à-dire où le pouvoir personnel du roi existe en soi,

1. Aug. Thierry, *Histoire du Tiers état*, ch. IX.
2. Cahiers de 1356.
3. Discours de Philippe Pot, aux États de 1484.
4. Cité par H. Hauser, *op. cit.*, p. 77.

et où la volonté nationale, exprimée par les États généraux, ou simplement par certains corps privilégiés, n'aurait d'autre droit que de lui faire contrepoids[1]. Il faudra l'irritation produite par l'autocratisme du gouvernement de Louis XIV, par l'incapacité des ministres de Louis XV, il faudra la découverte de la Constitution anglaise, le travail des écrivains philosophes du XVIIIe siècle pour que leur volonté de souveraineté nationale commence à prendre, chez les Français, une forte conscience de soi. On peut dire que le résultat est grandement acquis à la fin du règne de Louis XV; dès cette époque, l'idée que l'autorité appartient à la nation et à elle seule, que ceux qui l'exercent ne sont que ses délégués, et la résolution qu'il en soit ainsi, est, quelque hostilité qu'elle rencontre encore, formellement établie chez un très grand nombre des Français que tient ce genre de questions. La Révolution les met en demeure de transformer cette idée en réalité[2].

A qui la France va-t-elle confier l'exercice de ce pouvoir dont, en droit, elle s'arroge maintenant la propriété? Elle pense que le plus naturel est de le remettre à ses rois mêmes, à cette famille qui, depuis huit cents ans, a l'habitude de la gouverner. C'est un spectacle émouvant de voir la France de 1789 à la fois se rendre indépendante de son roi et lui offrir qu'il la dirige. La condition de cette offre, bien que j'en prenne la formule d'un texte rédigé quarante années plus tard, était nettement posée dans le cœur des Français : « C'est une nation en pleine possession de ses droits, déclaraient-ils, qui dit au prince auquel il s'agit de déférer la couronne : à cette condition (la reconnaissance de la sou-

1. En vérité, cette conception elle-même est exceptionnelle jusqu'au XVIIIe siècle; l'idée régnante avant cette date, c'est qu'un régime, où l'autorité, étant partagée, cesserait d'être absolue, constitue un état de choses dangereux, ne pouvant qu'entraîner « des troubles », de la « confusion », qu'il en résulterait des conflits avec les ouverain (c'est encore l'idée de Guyot, *Traité des droits*.) Au fond, c'est cette théorie de la souveraineté non partagée (mais attribuée cette fois à la nation et non au roi) qui triomphera à la Révolution.

2. Le 3 mars 1766, Louis XV croyait nécessaire de dire au Parlement de Paris : « Les droits et les intérêts de la Nation, *dont on ose faire un corps séparé du monarque...* » Déjà en 1753, d'Argenson écrivait dans son *Journal* : « Dans l'esprit public s'établit l'opinion que la nation est au-dessus du roi, comme l'Église universelle est au-dessus du pape. »

veraineté de la nation), voulez-vous régner sur nous?[1] » On peut affirmer qu'au fond d'eux-mêmes ils ajoutaient : « Nous souhaitons que vous le vouliez. »

Cette condition, les rois, moyennant d'infimes modifications, se sont engagés à l'observer, alors qu'en vérité ils n'ont jamais pensé qu'à l'éluder et à ressaisir leur autocratisme; chose qu'ils ont tenté de faire, tantôt en proposant des mesures où ils reprenaient d'une main tout l'arbitraire qu'ils abandonnaient de l'autre[2]; tantôt en pactisant avec les rois ennemis; tantôt (ordonnances de juillet 1830) en violant ouvertement leur contrat et se moquant sans pudeur de la volonté de leur peuple; tantôt (opposition de Louis-Philippe à la réforme électorale) en s'efforçant de limiter le droit de suffrage aux classes riches. La France s'exaspère de tant de déloyauté, la châtie par l'échafaud, par la déchéance, par l'exil; enfin, désabusée, elle vient à sa vraie loi, et prend ses directeurs en dehors de ces hommes, qui ne pouvaient pas admettre de n'être que commis par elle à un pouvoir dont elle se voulait la maîtresse.

Car ils ne pouvaient pas l'admettre. Et, quoi qu'on en ait dit, ils ne l'avaient jamais admis. Ils n'avaient même jamais admis que la France, si peu que ce fût, partageât leur pouvoir. Les assemblées du Parlement, celles des États généraux n'avaient jamais, dans leur esprit, eu d'autre objet que d'enregistrer leur volonté et de l'homologuer; ils s'étaient toujours indignés qu'elles prétendissent à quelque initiative; l'un d'eux leur faisait savoir qu'elles se repentiraient si elles s'avisaient de « singer le sénat de Venise »; un autre écrivait, que « toute autorité résidait dans la main du roi, qu'il ne pouvait y en avoir d'autres dans le royaume[3] ». Et

1. Rapport des Chambres, en 1830, définissant les rapports du roi et de la nation.

2. C'est le sens de la séance royale du 22 juin 1789; il est admirablement mis en relief par Aimé Chérest, *La chute de l'Ancien régime*, t. III, p. 227 et sq.

3. Les États généraux n'ont jamais pu obtenir d'être réunis périodiquement; c'est toujours le roi qui les convoque selon le besoin qu'il en éprouve, lequel est toujours le besoin d'argent; à Tours, en 1598, ils sont licenciés sans même avoir réussi à faire examiner par l'autorité royale les demandes contenues dans leurs cahiers. (Sur le découragement des États à la fin de chaque session, cf. Picot. *op. cit.*, V, 230.) Le sentiment des rois à l'égard des États semble exactement exprimé par le cardinal Dubois, déclarant que « l'appareil des députés

ils ne modifiaient nullement avec le temps leur conception, quoi qu'en disent ceux qui prétendent qu'avec un peu de patience la France allait, à la fin du XVIIIe siècle, obtenir d'eux, et sans révolution, toutes les libertés qu'elle souhaitait : en novembre 1787, dix-huit mois avant la réunion des États, Louis XVI déclarait au Parlement de Paris « qu'au roi seul appartient la puissance souveraine dans son royaume, que le pouvoir législatif réside dans la personne du souverain, *sans dépendance et sans partage;* qu'un roi de France ne pourrait trouver dans les représentants des trois ordres de l'État qu'un conseil plus étendu, composé des membres choisis d'une famille dont il est le chef, et qu'il serait toujours l'arbitre suprême de leurs représentations et de leurs doléances » ; encore le 23 juin 1789, c'est-à-dire alors que depuis six jours le Tiers a pris le nom d'Assemblée nationale, il déclare aux États : « Aucun de vos projets, aucune de vos dispositions ne peut avoir force de loi sans avoir mon approbation spéciale[1]. » Et, sans doute, les rois avaient souvent supporté, ils supportaient de plus en plus que la nation signifiât sa volonté, parfois qu'elle l'imposât; mais jamais ils n'en admirent le principe et, de par leur essence, ils ne pouvaient pas l'admettre. Dès que ce principe leur était imposé, il devenait fatal qu'ils ne songeassent plus qu'à le tourner. Devant les relations de Louis XVI avec l'Assemblée nationale, l'étonnement de l'historien n'est pas que le roi ait trompé la nation, c'est que celle-ci ait pu croire un moment qu'il ne la tromperait pas[2].

du peuple, la permission de parler devant le roi et de lui présenter des cahiers de doléances, ont je ne sais quoi de triste qu'un grand roi doit toujours éloigner de sa présence ».

1. Rappelons le début de la déclaration du 23 juin : « Le roi veut que l'ancienne distinction des trois ordres soit conservée en son entier... » *Le roi veut!* Cherchez, dit Chérest, dans les édits, dans les lettres patentes, dans les arrêts du conseil, dans toutes les décisions ordinaires émanées jadis de l'autorité royale, vous n'y rencontrerez jamais une injonction aussi sèche, aussi dure. — La vérité est que, loin de s'assouplir, l'autocratisme royal se raidissait de plus en plus aux approches de la catastrophe. Quoi de plus naturel?

2. « Un jour Louis XVI fut puissant : le 20 juin, quand il coiffa le bonnet rouge et but un verre de vin populaire; mais le roi de France, qui s'était défini le premier gentilhomme du royaume, ne pouvait garder ce bonnet. » (Lavisse, Préface au *Saint-Empire germanique*).

On peut envisager cette crise sous un autre jour et dire : la formation de la France en une nation à la fois organisée et composée d'hommes libres exigeait que de *propriétaires* de la France ses chefs en devinssent les *mandataires*, que de *maîtres* des Français ils en devinssent les *représentants*. En fait, cette transformation s'est prononcée de très bonne heure. On peut dire qu'elle commence dès Saint Louis, par l'effet même de l'extension croissante du domaine royal, laquelle crée des rapports de moins en moins directs, c'est-à-dire de plus en plus abstraits, entre les rois et leurs sujets[1]. Elle est considérablement avancée au XVIIIe siècle. Mais lorsque cette transformation que les rois acceptaient en fait leur fut signifiée comme l'expression d'un principe, lorsqu'ils connurent qu'au lieu d'être des mandataires de la France parce qu'ils le voulaient bien, ils l'étaient par son ordre, ils se reprirent soudain à sentir qu'ils étaient ses maîtres et à vouloir le lui rappeler. La France, pour avoir des chefs qui ne la tinssent vraiment plus pour leur propriété, devait se résoudre à les prendre parmi des hommes sans naissance, du moins sans naissance royale.

Le 5 mai 1789, deux femmes de haut rang regardaient d'une des fenêtres d'un hôtel de Versailles le défilé des trois ordres, se rendant solennellement de l'église Saint-Louis aux salles de délibération; l'une d'elles s'émouvait de ce cortège, fait des représentants de la France entière, en admirait la majesté, évoquait la grandeur des choses qui en devaient

1. Particulièrement dans l'ordre fiscal. Ce point a été très bien mis en lumière par Vuitry (*op. cit.*, p. 253) : « L'accroissement du domaine royal pendant les trois premiers siècles de la monarchie capétienne... eut une portée morale dont les conséquences encore éloignées étaient inévitables... Quand le roi ne percevait ses revenus féodaux que dans un très petit nombre de localités, et qu'il n'était en contact, sous le rapport fiscal, qu'avec une partie très restreinte de la population, rien ne tendait à modifier le caractère des redevances qui lui étaient payées : elles ne pouvaient pas ne pas rester féodales. Mais quand il les perçut sur presque tous les points du territoire, sur des Français du Nord comme du Midi, de l'Est comme de l'Ouest et du Centre, sans que les principes fussent encore changés, sans même que ni la nation ni la royauté elle-même pussent s'en rendre compte, sa situation se rapprocha de celle qu'il aurait un jour quand il lèverait des impôts non plus sur ses hommes, mais sur ses sujets; non plus en vertu d'une sorte de droit de propriété, mais en vertu du droit public; non plus au nom de son intérêt personnel ou seigneurial, mais au nom de l'intérêt général, de l'intérêt public, et comme étant son représentant, ou, mieux, son mandataire. »

sortir; l'autre déclarait qu'elle augurait de ce spectacle les pires malheurs[1]. Celle-ci sentait nettement que la France était à un point de son histoire où la volonté de la nation ne pouvait plus compatir avec la royauté, et que celle des deux forces qui cèderait ne serait pas la nation.

Réalisée à la fin du XVIIIe siècle, cette condition par laquelle la France s'est faite propriétaire de l'autorité à laquelle elle se soumet — la « souveraineté nationale » — semble lui être, à partir de cette date, en théorie du moins, définitivement acquise. Supprimée en fait par Napoléon Ier, dont on sait qu'il soumit la France à un autocratisme dont l'ancienne monarchie elle-même n'avait pas donné l'exemple, singulièrement réduite par ses successeurs, à peu près totalement violée par son neveu Napoléon III, elle subsistait dans son principe. Attaquée une seule fois expressément dans ce principe (par les ordonnances de 1830), elle a été affirmée de nouveau immédiatement. Comme il est arrivé à la France pour la formation de son unité territoriale et pour l'acquisition de son pouvoir central, ici encore la continuité du principe lui a permis de supporter les éclipses de la réalité et d'atteindre à ses fins malgré ses défaillances.

Plusieurs historiens aiment à dire qu'aujourd'hui la souveraineté nationale n'est plus, chez les Français, qu'un mot; ils arguent de la passivité avec laquelle ce peuple leur semble se laisser conduire par ses gouvernants. Cette passivité, pour autant qu'elle existe, ne me paraîtrait nullement montrer que la France renonce à sa souveraineté, mais seulement que, en général et tout compte fait, la manière dont elle est gouvernée lui agrée (peut-être parce qu'elle ignore présentement, comme tant d'autres, ce qu'exige vraiment son intérêt) et aussi que, ayant acquis la souveraineté et sentant cette conquête désormais hors d'atteinte, elle n'éprouve plus le besoin de constamment la brandir. Au surplus, on oublie qu'il y a peu de temps encore, la nation sut fort bien, en face d'un gouvernement qui ne lui agréait pas (ministère Herriot), signifier son vouloir, et rien ne permet de penser que, si elle venait à sentir que son pouvoir

1. Mme de Staël, *Considérations sur la Révolution.*

souverain fût dans la moindre mesure vraiment mis en question, on ne la verrait pas se dresser pour le ressaisir comme à l'époque des barricades. Enfin, il est significatif d'observer que les ennemis du principe de la souveraineté nationale, dans les manifestes qu'ils adressent à la nation pour reconquérir le pouvoir, n'attaquent jamais ce principe, tant il semble qu'ils soient sûrs d'aller ainsi à la défaite; ce qu'ils croient devoir affirmer, au contraire, pour se concilier la nation, depuis leurs proclamations de fructidor jusqu'à leurs présentes affiches électorales, c'est que les républicains violent ce principe et qu'ils viennent, eux, le faire respecter[1].

Je viens de parler des fins vers lesquelles tendait la France. Si la fin qui nous retient ici, c'était, comme il est obtenu

1. La théorie de la souveraineté nationale prête à une équivoque que n'ont n'ont pas manqué d'exploiter ses adversaires : ils feignent de croire que la nation prétend se gouverner elle-même par ces hommes auxquels elle délègue le gouvernement; et comme ils n'ont pas de peine à montrer que ceux-ci font constamment acte d'autonomie, ils ne tarissent pas de sarcasmes pour cette nation qui s'imagine qu'elle est souveraine. C'est là s'en tenir aux mots; en fait, la nation a toujours admis que les hommes auxquels elle confiait son gouvernement avaient, pour une grande part, l'autonomie de leurs actes; seulement elle se réserve de les congédier si les actes accomplis par eux ne lui agréent pas; c'est en quoi consiste sa souveraineté. Cette réalité a été fortement mise en relief par M. Hauriou (*op. cit.* p. 430 et suiv.), qui propose de l'exprimer en disant que le gouvernement démocratique est l'objet, non pas d'une *délégation* de la part de la nation, mais d'une *investiture*. Selon l'éminent juriste, à entendre certains théoriciens de la souveraineté nationale (j'ajouterai : et surtout leurs adversaires), la France posséderait un régime d'État si admirable que tout le monde y serait souverain, grâce au suffrage universel, et personne n'y serait sujet! « Mais, se demande-t-il pourrons-nous déclarer la nation sujette du gouvernement, alors que, d'autre part, elle est souveraine, c'est-à-dire plus forte que lui? La question est de savoir si l'on peut être sujet d'un plus petit que soi, et sur ce point l'expérience répond affirmativement. Évidemment, la nation ne saurait être sujette en tout sans abdiquer sa souveraineté, mais elle peut être sujette en beaucoup de choses. Les grands hommes dépendent de leur valet de chambre ou de leur maître d'hôtel; les plus grands personnages se donnent des précepteurs ou des professeurs de musique ou des maîtres de danse auxquels ils obéissent; leur souveraineté se marque en ce qu'ils peuvent congédier leur valet de chambre ou leur maître d'hôtel, changer leur professeur de musique ou leur maître à danser. Il en est de même de la nation, toutes proportions gardées; en se donnant un gouvernement elle se donne un maître et elle accepte de lui obéir, elle devient sa sujette; seulement, comme elle est souveraine, elle se réserve de changer son maître s'il ne lui plaît pas ». — Il suit de là que, si le gouvernement commet des actes en quelque mesure attentatoires à la liberté des citoyens, et si, d'autre part, la nation, ayant la faculté de le renverser, ne le fait pas, c'est que, tout compte fait, ce gouvernement ne lui déplaît point et qu'en définitive la souveraineté populaire est respectée.

aujourd'hui, que l'autorité à laquelle la France se soumet fût déléguée par *tous* les Français, on voit que, là aussi, la France n'a pas réalisé son type du premier coup, mais que cette réalisation devait, à partir du jour où elle commença, demander encore beaucoup de sang avant d'être totale. On sait quelles crises la France dut traverser pour obtenir que sa puissance publique fût la propriété, non plus seulement de ses nobles et de ses bourgeois, mais de ses paysans, de ses ouvriers, de la nation entière. Ce qu'on sait moins, c'est combien ces humbles classes ont été longues à seulement avoir le désir de participer à cette propriété; des cahiers de 1789, toute revendication ouvrière est absente, non par mauvaise volonté des rapporteurs, mais par déficience des intéressés; en 1830, non seulement le législateur refuse le droit de suffrage aux classes laborieuses, mais celles-ci ne pensent même pas à le réclamer; longtemps (jusqu'en 1875), le nombre des abstentions de leur part aux élections sera considérable. Si la perfection d'une nation implique l'avènement de toutes ses parties à la conscience nationale, la perfection de la France date d'hier[1].

Mais surtout ce qu'on ne saurait trop marquer, c'est que la France, en arrachant le pouvoir à ses rois et le prenant pour elle, entendait qu'il demeurât centralisé et absolu, du moins toujours capable d'absolutisme. Dès le lendemain de la proclamation de la souveraineté nationale, le relâchement d'autorité dont croit devoir faire preuve la Constituante rend cette assemblée impopulaire; la France exige le rétablissement d'un pouvoir fort, qui perçoive les impôts, assure les services, ordonne, punisse, se fasse obéir; la tentative fédéraliste des Girondins coûte leur tête à ces hommes d'État; bientôt, avec l'aide de la guerre, l'absolutisme de l'autorité est porté par la nation souveraine à un point où les rois n'avaient jamais atteint : la puissance centralisatrice de la machine administrative qu'ils ont

1. Un tournant décisif est ici la révolution de 1848, dont on a pu dire qu'elle a été imposée par le peuple aux chefs républicains; par le peuple qui, dix-huit ans plus tôt, en 1830, s'était montré totalement impuissant et inerte. — Sur le cas de Louis-Philippe et de ses ministres, tombant parce qu'ils ont cru que le règne de la bourgeoisie était le terme définitif de la marche de la France vers la démocratie, au lieu de comprendre qu'il n'en était qu'une étape, voir de belles pages de S. Charléty. (La Monarchie de Juillet, *sub fine*.)

créée est centuplée; la perfection logique des coups portés par eux à ceux qu'ils regardaient comme des ennemis de la France est reprise contre ses nouveaux ennemis avec au moins autant de sûreté[1]; la surveillance exercée sur les officiers, l'application à les frapper s'ils manquent à leur office, à leur rappeler qu'ils sont des serviteurs, s'élève à une rigueur que la royauté n'avait jamais connue. Enfin, c'est le bonapartisme, qui, avec son autorité pleinement absolue en même temps que déléguée, me semble l'entière réalisation d'une condition que la France devait arriver à présenter, sous le rapport de l'autorité, pour former la nation vers laquelle elle tendait, plus exactement d'une condition qu'elle devait toujours être en puissance de faire surgir (on l'a vu lors de la dernière guerre) si les circonstances l'exigeaient[2].

JULIEN BENDA

(*La fin dans le prochain numéro.*)

1. *Et dans les mêmes termes.* Sorel a montré que les arrêts de la Convention relatifs à la confiscation des biens des émigrés, à la condamnation des prêtres réfractaires sont rédigés, à tout moment, dans les mêmes termes que les arrêts de Louis XIV frappant les protestants. (*Op. cit.*, t. II, 306.)

2. Ce mouvement, par lequel la France démocratique a repris à son compte l'autorité absolue que lui avaient faite ses rois, est fortement marqué par Renan (*La monarchie constitutionnelle en France*) : « Le lendemain du jour où l'État se trouva constitué sous la main d'un seul en cette puissante unité, il était inévitable que la France se prît telle que l'avait faite le grand roi avec son pouvoir central tout-puissant, ses libertés détruites, et, *jugeant le roi une superfétation, le traitât comme un moule inutile dès que la statue était coulée.* Richelieu et Louis XIV ont été de la sorte les grands révolutionnaires, les grands fondateurs de la République. Le pendant exact de la colossale royauté de Louis XIV est la République de 1793, monstre inouï, tel qu'on n'en avait jamais vu de semblable. Les exemples de républiques ne sont pas rares dans l'histoire; mais ces républiques sont des villes ou de petits États confédérés. Ce qui est absolument sans exemple, c'est une république centralisée de trente millions d'âmes. » Sorel dit de même : « A Rome, on avait fait l'Empire en transportant au prince les droits du peuple; en France, on fit la République en transportant au peuple les droits du prince. »

Selon Mathiez, la Révolution est essentiellement la lutte de la bourgeoisie, désireuse d'un pouvoir central et absolu, contre les privilégiés (dont le doctrinaire est Montesquieu) qui veulent une autorité divisée et, au fond, l'établissement d'une nouvelle féodalité. (Voir, dans les *Annales de la Révolution* de 1930, sa suggestive étude : « La place de Montesquieu dans l'Histoire des doctrines politiques du XVIIIe siècle. ») Le même auteur (*Révol. franc.*, II, 107) montre la Convention, dans sa fameuse séance du 25 septembre 1792, condamnant le fédéralisme, « mais se refusant à condamner l'idée de la dictature ».

SIMOÏS[1]

Un invité stylé ne se lève pas à quatre heures du matin. Dès que les premiers rayons roses s'étendirent sur la prairie, y projetèrent la lourde ombre allongée du château, Aurèle se recoucha pour attendre une occasion plus convenable, et son réveil définitif n'eut lieu que, comme de coutume, par le valet de chambre et le petit déjeuner.

Mais Nieves n'était toujours pas partie, et Aurèle n'avait toujours pas retrouvé ses quarante-trois ans. Tout au plus en avait-il repris trois ou quatre depuis la veille : il devait avoir à peu près trente ans. Aussi eut-il l'envie bien légitime de confronter sa soirée avec la réalité, de vérifier si la petite fille ressemblait effectivement à la mère, et également d'apprendre quelque chose sur la vie de Nieves. Peut-être pourrait-il obtenir une auto dans l'après-midi pour se faire conduire à l'Abbaye.

Aussitôt habillé, il gagna dans cette vue le boudoir de madame Turpin. Celle-ci était toujours matinale, mais le fit attendre quelques instants, car, enfermée dans sa chambre, elle recevait le chef, et personne ne se serait permis de troubler ce tête-à-tête quotidien où étaient prodigués des compliments et des reproches, échangés des noms de sauces et des recettes venues de maisons princières.

La journée s'arrangea au mieux pour Aurèle. Précisément la comtesse Turpin allait elle-même à l'Abbaye, ayant à

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 mars.

parler à la duchesse de Bouillon (c'était la dame amenée par Lolita la veille).

— Mais puisque vous êtes là, — dit-elle, — mon petit Chanlatte, et comme vous aimez la littérature autant que moi, je voudrais, quitte à ce que vous ne me trouviez pas modeste, vous lire une poésie que j'ai écrite la semaine dernière; et, quitte à ce que vous me trouviez encore moins modeste, je suis à peu près certaine que c'est ce que j'ai fait de mieux jusqu'ici.

« Tout bonheur, pensa Aurèle avec résignation, se paie. » Il s'assit. Rôle assez difficile que d'être auditeur-censeur : ne pas avoir l'air prodigieusement intéressé, ce qui paraîtrait suspect, ni parfaitement indifférent, ce qui serait grossier, ni trop connaisseur, ce qui est prétentieux, ni tout à fait ignorant et imbécile.

C'était, comme d'habitude, une simple ânerie. Il y a, hélas! des gens qui ne nous donnent jamais de surprise. Ce que la comtesse Turpin appelait faire de la poésie consistait à faire de la prose sans le savoir; seulement, ses lieux communs rimaient quelquefois, et de temps en temps elle mettait à la ligne, à l'improviste, se croyant moderne.

Ineptum carmen, se dit tout bas Chanlatte, qui savait juste assez de latin pour lire les notes dans l'anthologie grecque. Ses compliments furent certainement jugés froids, mais eussent-ils été cent fois plus chaleureux qu'ils seraient tout de même restés inopérants. L'avis exprimé par des juges aussi minces était de peu de poids auprès de la poétesse qui, pour s'enchanter elle-même à lire à haute voix ses œuvres, avait moins besoin de censeurs que de simples patients.

— D'ailleurs, — ajouta-t-elle, — mon dernier volume était déjà très en progrès. Je l'ai envoyé à madame de Noailles. Elle ne m'a pas accusé réception, et, quand je lui en ai parlé, elle m'a dit qu'elle n'avait pas encore eu le temps de le lire. Ce n'est pas vrai, elle l'a lu. Elle a trop de loyauté pour me dire que c'est mal, mais elle ne tient pas à avouer que c'est bien, parce que — je ne veux pas dire qu'elle soit jalouse — mais enfin, ça lui a tout de même donné un coup. Il n'y a cependant pas de quoi, je n'ai pas de prétention...

La comtesse Turpin rendit ainsi justice à son propre

mérite pendant assez longtemps. Heureusement, un coup de téléphone leva les arrêts que gardait Aurèle.

***

Six heures. Il y avait une heure et demie que Chanlatte était là, à l'Abbaye, et pas la moindre Angustias ne paraissait à l'horizon, ni la moindre Didi non plus. Le thé avait été servi dehors, sur une terrasse dallée, au frais à l'ombre d'angle de deux murs séculaires, sous les hautes fenêtres à meneaux que le lierre encadrait : mais le spectacle n'avait plus rien de monacal. Étaient présents : Lolita, la duchesse de Bouillon, et — venus d'Albepierre en même temps que Chanlatte — la comtesse Turpin avec le général Duval des Pioches. Le duc de Bouillon, que les questions d'élevage intéressaient, était parti avec Adrien en auto pour la faisanderie. Quant aux deux petites filles, elles se trouvaient à Chantilly en train de visiter le musée, accompagnées d'une institutrice. Elles ne devaient pas tarder à rentrer. En attendant, elles ne rentraient pas.

Aurèle avait déjà dit à sa cousine combien il se sentait ridicule de n'avoir point reconnu Angustias la veille. Lolita en effet s'en étonna, étant donné que l'enfant ressemblait à sa sœur. Aurèle avait alors prétendu que, n'ayant pas vu la sœur depuis près de quinze ans, il n'était pas sûr de se représenter encore très exactement ses traits — puis demandé d'un air détaché à Lolita si elle possédait une photographie récente de Nieves.

— Allez voir dans ma chambre, si vous voulez; il y en a une sur le bureau.

Alors, le cœur battant, Aurèle était parti tout seul pour cette expédition, devenue depuis quelques heures si passionnante. Dans la chambre, d'abord, quelle délicieuse odeur l'accueillit, avec la fraîcheur des pièces closes pendant les après-midi torrides de l'été. Un cabinet de toilette et une chambre de jeune femme élégante sentiront toujours bien meilleur pour un cœur épris d'aventure que les jardins de véritables fleurs... Mais le portrait était là, une grande pho-

tographie prise jusqu'aux genoux, très moderne, floue par le procédé, dure par l'expression — physionomie maigre, sportive, presque masculine. Aurèle ne retrouva rien — sauf que c'était elle, évidemment — mais rien qui l'émût. Il fut déçu. Ni Nieves, ni Tita n'étaient au rendez-vous. Quel sans-gêne!

Tout à fait découragé, Chanlatte avait dû revenir s'asseoir avec les autres.

La duchesse de Bouillon était Américaine, le duc de Bouillon était faux. Le ménage n'habitait la France que depuis deux ou trois ans : il n'y avait personne de plus à la page, ni de plus recherché qu'eux. Elle était charmante, d'ailleurs, grande, jeune encore et immensément riche, faite en série comme la plupart des Américaines que nous voyons, mais de la série de super-grand luxe; son nez était d'une jolie forme distinguée et lui servait aussi à parler en anglais. En français, elle n'avait qu'un léger accent, assez agréable. Ce jour-là, elle était flanquée d'un petit singe qu'elle semblait gâter beaucoup.

Pour des gens qui n'ont rien à se dire, un singe est une aubaine merveilleuse; comme prétexte à conversations, c'est mieux même qu'un nourrisson humain, parce que plus rare.

— Il a dix-huit mois. C'est un petit orphelin que j'ai dû adopter, — répondit la duchesse de Bouillon aux questions de tous les admirateurs, — car un de mes amis avait mangé sa mère...

Cet exorde, presque d'anthropophage, excita la curiosité, même celle du général.

— Ce sont des singes du Honduras, — poursuivit-elle. — Mon beau-frère et un de ses camarades étaient en partie de chasse là-bas l'an passé. Un soir qu'ils avaient perdu leurs bagages et se trouvaient sans rien pour dîner, ils ont tué d'un coup de fusil un singe, un de ces *red spiders* qui sont assez bons à manger. Mais ensuite ils se sont aperçus que c'était une mère avec deux pauvres petits, et ils ont pensé que j'aimerais à les élever. Alors, ils me les ont apportés à New-York; l'un malheureusement est mort d'une *neumonie*

et voici le survivant, qui s'appelle Mica. *Ah! Mica, dear Mica! little Mica!*

Elle saisit le singe dans ses bras, baisa avec frénésie le crâne gros comme une pêche et recouvert des bruns petits cheveux ras dudit Mica.

Elle le posa par terre. Mica s'avança avec précaution sur les dalles. Il ne se servait pas de ses jambes, les tenait recroquevillées et marchait avec ses mains à la façon d'un cul-de-jatte. Il était hideux et sympathique : si petit, le visage noir, comme carbonisé, mais le tour des yeux et le tour de la bouche rose pâle (ce que chez les chevaux on appelle le ladre) — en somme en réduction la tête que se font certains clowns. Mais les yeux apparaissaient d'une mobilité et d'une vivacité qui ne sont pas de l'homme. Mica n'avait que quatre longs doigts aux mains; il manquait les pouces. A ses pieds-mains, le nombre de cinq y était. La queue suivait comme un serpent.

Il hésitait entre les personnes. Aurèle, assis dans un fauteuil bas, l'appela; le singe répondit par un faible sifflement, s'approcha, le prit par la main pour se soulever un peu, et soudain lança sa queue et la lui enroula autour du poignet. Comme un coup de fouet très doux, cette lanière toute froide fit le tour du poignet et y demeura serrée. Sensation bizarre, assez désagérable. On s'y habituerait. Très frais pour l'été, un tel bracelet. « Voilà donc la queue prenante », pensa Chanlatte. Il mit le singe sur ses genoux; le petit crâne sentait très bon. Mica, baigné tous les jours, avait la tête frictionnée au parfum. Quel parfum?

— Rose-de-Perse, — dit la duchesse.

Le singe, étalé sur le ventre, donnait paresseusement son dos à caresser, un dos fourré de longs poils épais, plus blonds que le reste de son corps.

Non loin de là, le petit chien pékinois favori de Lolita, assis dans l'herbe, regardait cette scène avec méfiance, dégoût et jalousie.

Le bruit d'une auto invisible. Un instant après arrivèrent les deux petites filles. Enfin! Angustias de Talavera très chic. Plus de chaussettes, de longs bas de soie. Tenue de

grande personne pour musée. Elle dit bonjour, fit à madame Turpin une révérence ingénue.

Chanlatte cette fois prit dans la fille tout ce qui rappelait la mère; il ne retint d'Angustias que ce qui était Nieves, dans les traits, dans les gestes, dans les paroles, dans la voix. Il l'étudia avec une avidité angoissée : par des bribes, il reconstitua un tout, et là où il ne trouvait rien, les vides furent comblés par l'exagération qu'il se fit des ressemblances.

— Il ne se sauve jamais dans les arbres? — demanda Aurèle. (Le singe, bien entendu, continuait à nourrir la conversation.)

— Mais, oncle Aurèle, il ne sait pas monter, — répondit Dieudonnée.

— Comment?

— Personne ne lui a appris, vous comprenez, — intervint la duchesse de Bouillon, — c'est un petit orphelin, élevé dans la maison.

— Je pourrais peut-être essayer de lui montrer, si cela ne vous ennuie pas.

L'autorisation fut donnée, à l'enthousiasme des petites filles, et le singe partit pour sa première leçon, emmené par les enfants, mais dans les bras paternels de Chanlatte. On choisit un arbre abordable, de genre tropical, sinon par l'essence du moins par l'aspect, en l'espèce un if. Mica, accroché aussitôt par les mains à une branche basse, resta dans cette position avec une expression de terreur, faisant entendre par moments un sifflement plaintif qui rendait sa bouche grotesque, arrondie comme le bout d'un tuyau qu'on aurait coupé. Puis il se retourna péniblement, prit la branche avec ses pieds et finit par se pendre par la queue, ce qui fit craindre à chacun qu'il ne tombât la tête la première. Aurèle le réinstalla plus confortablement, grimpa lui-même un peu dans l'arbre, à titre d'encouragement. Rien ne servit. Au bout de dix minutes, tout le monde était dans l'if, sauf le singe qui était redescendu sur le gazon, mais n'osait bouger, voyant à quelque distance le chien pékinois en train de le guetter. Apparemment, le pékinois, pusillanime, avait tout aussi peur que lui, de telle sorte que l'Américain et l'Asiatique demeu-

raient immobiles tous les deux. C'est cette attitude que dans notre vieille partie du monde on appelait naguère pour les peuples l'équilibre européen.

Les grimpeurs humains redescendirent à leur tour de l'if — Chanlatte avait son beau pantalon de flanelle blanche tout frotté de mousse verte. Mais que ne ferait-on pas pour se distinguer par amour?

— Ah! ces moustiques! — s'écria Angustias en secouant sa tête.

— ...

— C'est inouï ce qu'il y en a ici. Voulez-vous voir mes jambes?

— Oui, — dit Aurèle inconsidérément, par politesse, par habitude; oubliant qu'il répondait à une petite fille.

Angustias retroussa son petit bout de jupe avec la plus tranquille impudeur, fit sauter à l'intérieur de ses cuisses les agrafes des jarretelles, dans un geste de femme : ses longues jambes gainées étaient de femme. Aurèle, qui n'aurait pas été gêné la veille, fut gêné par son souvenir. « La même assurance que Nieves! » pensa-t-il. Mais Tita rabattit ses deux bas jusque sur ses souliers — apparurent alors de nouveau ses jambes d'enfant, complétement mouchetées de piqûres, et grattées par grandes places rougeaudes. Tout redevint innocent.

— Ce n'est pas la peine d'enlever ses bas, on voit aussi bien au travers, — expliqua Didi avec plus de modestie en exhibant également ses jambes; en effet, à travers la soie, on distinguait les marbrures foncées.

Les enfants furent rappelées. Le duc de Bouillon et Adrien étaient revenus de la faisanderie. La petite grosse madame Turpin, en ébullition toujours devant un duc, assaillit celui-là de ses prévenances, le noya, sous un flux de paroles, d'histoires sans aucun intérêt.

Il fallut s'en aller. Au moment des adieux :

— Est-ce que cette dame, — demanda tout bas M. de Bouillon à Chanlatte, — parle toujours autant?

Aurèle ne voulut pas accabler son excellente hôtesse. Il répondit :

— Non. Vous l'intimidez. D'ordinaire elle parle beaucoup plus.

— Terrible woman, — dit simplement le duc.

Mais la journée finissait bien, car les adieux n'étaient pas pour longtemps. Presque tout le monde devait se retrouver à Deauville dans une dizaine de jours. Par les propos échangés, Aurèle avait appris ces si bonnes nouvelles qui, l'avant-veille, ne l'auraient guère intéressé. Le père d'Angustias allait là-bas pour le polo. Il avait loué une villa, y aurait la petite avec l'institutrice anglaise; sa femme n'y serait pas, elle préférait toujours Biarritz, mais sa belle-sœur Lolita de Scoury allait venir avec Didi. Adrien aussi, quelques jours seulement, avant l'ouverture des grouses en Écosse. Aurèle passait tous les ans le mois d'août à Deauville, moitié chez sa sœur Natalie, moitié chez un de ses camarades, un Grec, Périclès Volos. Et les Bouillon viendraient peut-être aussi en passant, sur le yacht d'amis anglais, après les régates de Cowes. Il n'y avait que les Turpin dont on serait privé : la comtesse était reine à Dinard, et Turpin faisait à cette époque sa cure de Vittel.

Cet avenir qui ne pouvait rien apporter était cependant aussi beau qu'entre des nuages soudain un bel appel profond de ciel bleu qui s'ouvre, qui ne peut rien apporter du tout non plus et qu'on aime.

Chanlatte était de plus en plus envoûté par le souvenir de Nieves.

IV

Aurèle était revenu passer deux jours à Paris, avant de partir pour Deauville. Ses malles à moitié faites jonchaient le petit salon. Le soir, lorsqu'il rentra de dîner et qu'il fut seul, il fit la chose qu'il lui tardait de faire depuis la rencontre d'Albepierre, il exhuma Nieves. Ce qui restait de Nieves, comme tout ce qui est mort, tenait dans une boîte.

Mais les sarcophages, qui dévorent les corps, respectent les pétales séchés, les mouchoirs, les lettres. La boîte était tenue par une ficelle bien serrée; sur le couvercle, une étiquette avec VI-II-VIII. Dedans, tout d'abord, un flacon vide — le parfum de la jeune fille, dont elle avait donné un peu à Chanlatte, mais sans vouloir lui révéler quel mélange c'était. Alors, un flacon anonyme, sans indication, ni nom de fabricant dans la pâte du verre. Aurèle l'ouvrit, et de ce vide, ainsi que par un prodige, sortit instantanément tout Albepierre, et non l'Albepierre d'hier, mais, comme dans le songe, celui d'il y avait seize ans, et aussi la ville, et la même chambre où Aurèle se trouvait de nouveau aujourd'hui, et cent endroits encore, le sillage de la jeune fille aimée partout où elle avait passé.

Immense illusion : la nuit tiède de juillet fit place soudain à une après-midi grise d'octobre; les marronniers presque dépouillés de l'avenue s'encadrèrent dans la fenêtre. Des malles pareilles étaient posées là, parce que Chanlatte partait en voyage; une bonne femme à genoux les préparait. On avait laissé ouverte la porte de l'appartement. Soudain, Nieves entra à l'improviste en robe vert amande, sans que personne l'attendît. Elle n'avait que deux mots à dire...

Alors Aurèle, qui l'aimait tant, qui ne l'avait encore jamais reçue chez lui et n'avait aucune espérance de la voir ce jour-là, demeura un peu interdit. Il la fit passer dans sa chambre. A voix basse, elle dit, mélangée d'assurance et de crainte :

— Je suis venue vous demander si vous voulez m'épouser?

Une telle question brûle un pourpoint, mais en même temps le pauvre cœur déjà ardent qui est dessous. Cependant répondre oui ou répondre non sont des phrases trop graves pour être aussi subites. Aurèle debout près de Nieves l'attira à lui dans un grand élan d'affection. Et puis la jeunesse est si gaspilleuse qu'il n'est pas besoin d'être sûr, n'est-ce pas? pour s'accorder des baisers d'accordailles. Dieu! dans cette retenue qu'inspirait la présence, à côté, de la bonne femme à genoux la tête dans une malle — que Nieves était tendre et ravissante! Les yeux fermés, avec les longs cils noirs qui posaient sur ses joues, l'arête fine de son nez, sa bouche

vivante, sa chaude poitrine appuyée!... Ensuite, elle s'assit un instant dans un grand fauteuil de cuir, et la séance continua. Mais il y avait l'heure du train, et les convenances, etc... Tout cela ne dura donc pas; sans aucun engagement définitif d'aucune part, Aurèle reconduisit la visiteuse, ils côtoyèrent de nouveau la femme toujours accroupie qui tassait les chemises.

Évocation aussi passagère que fut le bref passage...

Le silence figé de la nuit. Une auto dans l'avenue tous les quarts d'heure. Plein la caisse de souvenirs : un éventail cassé; un gant; dans des enveloppes, des fleurs en miettes, un mouchoir taché de sang devenu tout brun, des bouts de papier, d'agendas avec des dates qui — si on n'allait pas se donner la peine de rechercher avec beaucoup de soin — ne rappelleraient plus rien...

Ah! oui, le mouchoir... C'était en été; il y avait près d'un an que Chanlatte aimait Nieves. En plein été à l'Abbaye, un ancien petit oratoire abandonné au fond du parc, près d'une source qui du temps des moines faisait des miracles. La minuscule chapelle ne servait plus à rien, était devenue une resserre à outils. Nieves et Aurèle s'aventurèrent là-dedans en explorateurs, par le besoin aussi d'être enfermés qu'éprouvent les amoureux : c'était plein de toiles d'araignée, cela sentait une vieille odeur de remugle. Pour avoir un peu d'air, Aurèle essaya d'ouvrir une petite fenêtre toute vermoulue, aveuglée du dehors par le lierre. Impossible. Sans un mot, Nieves s'approcha et donna un grand coup de poing en plein dans le carreau. Aucun nœud gordien ne pouvait tenir devant la conquérante. Le jour entra, et l'air pur avec, mais le bout du pouce avait été quelque peu entamé...

C'est donc cela qui a été du sang, ces ternes marques brunes, couleur de brou de noix, qui maculent le mouchoir, ce sang si vermeil de dix-huit ans qui rougissait le linge autour du doigt, tandis que Nieves, héroïque, briseuse de toute opposition, indolore, donnait sa bouche aussi vermeille.

Heureuses les choses qui ne laissent pas de traces, les baisers, eux, qui sont restés si jeunes de ne pouvoir être recréés que par la mémoire!

L'éclairage écarquillé du plafonnier, blafard et dur, tombait sur cet inventaire. Souvenirs. Souvenirs. Souvenirs. Que sont ces violons et ces archets sans Nieves? Cette mort, cette immobilité, cette lumière impassible durent-elles depuis seize années ou depuis seulement une heure?

Et sur un papier qui recouvrait le paquet des lettres, Chanlatte retrouva, de sa propre écriture, cette phrase de Sénèque que jadis il avait copiée comme épitaphe lorsqu'il avait procédé aux funérailles de son aventure avec Nieves : *In hoc enim fallimur, quod mortem prospicimus : magna pars ejus præteriit; quidquid ætatis retro est, mors tenet. C'est en cela que nous faisons erreur, de voir la mort seulement en avant de nous : une grande partie d'elle est derrière nous; tout ce qui, de notre existence, est passé, la mort le tient.*

Et il y avait quinze ans que le moment de la phrase copiée lui-même était mort.

Aurèle prit le paquet des lettres, et un cahier de notes qu'à l'époque il avait écrites; il éteignit la brutale électricité, ne garda qu'une petite lampe pour lire et deux bougies qu'il alluma sur la cheminée. La douce lumière commença de battre des paupières; au mur, le portrait de dom Nicolas Chanlatte en rochet et camail eut des lueurs qui remuèrent sur son froid visage.

Quelqu'un par hasard, à un étage ou dans une maison voisine, se mit à jouer du piano. Musique, quelle qu'elle soit, miséricordieuse source de vie, insoucieuse du temps. Ancienne ou récente, chaque mélodie chaque fois se recrée, sans poussière ni flétrissure, en éclosion aussi neuve qu'à sa première naissance. Et lointaine, telle qu'elle était cette fois-là, apportée d'on ne savait où par le calme du soir, elle avait l'irréalité exténuée qu'il faut pour servir d'introductrice et d'accompagnement nocturne aux visites des fantômes.

Toutes les premières lettres de Nieves n'existaient plus, du moins dans leur texte original, car, un jour d'hiver, elle était venue les brûler. Mais comme elle avait prévenu Chanlatte de sa décision, celui-ci les avait copiées, afin que ne périt

pas entièrement ce qui lui tenait tant au cœur. Il les reparcourut par ordre de dates, ainsi que les notes inscrites dans le cahier, et qui étaient de lui. Des lambeaux de phrases lui sautaient aux yeux, le dialogue oublié semblait reprendre :

CAHIER SECRET D'AURÈLE (4 octobre 1912, à trois heures du matin. A la campagne chez d'autres amis). — *Par la fenêtre, il y a ici sur les ruines un clair de lune d'un bleu si intense que je n'ose pas le regarder. J'ai peur de mes pensées. C'est la même lune qu'elle et moi, nous avons vu se lever l'autre soir quand nos rames brisaient son reflet en morceaux dans l'étang.*

LETTRE DE NIEVES (20 octobre). — *A quoi pensez-vous ce matin? A moi, ou à tout le reste de votre vie qui n'est pas moi? J'ai peur de vous voir sans savoir comment je vais vous trouver. J'aimerais que vous soyez BON comme hier, mais peut-être la nuit vous a-t-elle conseillé de méchantes choses envers moi. Alors, serez-vous le même?...*

AURÈLE (soir du même jour). — *Je pleure sans chagrin, rien que de songer à elle. Aujourd'hui est encore plus doux qu'hier.*

NIEVES (14 novembre). — *Il m'arrive tout à coup de ne pas être libre aujourd'hui, ni les jours qui suivront. Ne croyez pas que ce soit de ma faute... j'aurais préféré le contraire.*

AURÈLE (17 novembre). — *On présente son amour avec élan comme des roses éclatantes et l'on n'est qu'un pauvre mendiant qui offre des fleurs délabrées sous une porte cochère et qui, parce que la dame qui passait était belle, a cru un instant que son bouquet aussi était beau.*

NIEVES (22 novembre). — *Je n'ai rien compris ni à vous, ni à moi aujourd'hui. Pourquoi ne puis-je me passer de vous, pourquoi m'aimez-vous et pourquoi voulez-vous partir? J'ai trop mal à la tête pour penser...*

(25 novembre). — *Je crois que vous ne m'aimez plus ce soir. Pourquoi? J'en suis triste.* RASSUREZ-MOI, *et écrivez-moi aussitôt de venir.*

(3 décembre). — *Vous peiner m'est très dur, quoi que vous*

en pensiez, mais je sais maintenant ce que je DOIS *faire. Je suis d'ailleurs terriblement occupée...*

(10 décembre). — *Quant à revenir, ne me le demandez pas, je ne le ferai pas et vous me comprenez très bien.*

AURÈLE (11 décembre). — *Je suis content d'avoir sa lettre et le lui ai écrit. Je préfère tout à l'inquiétude de ces derniers jours et n'ai pas la force de soulever indéfiniment des montagnes.*

Combien c'est peu de chose que nos émotions les plus violentes au milieu de l'indifférence prodigieuse de la vie qui nous entoure. Rien que dans ma chambre où j'écris, toutes mes pensées désordonnées, mon atroce désespoir ne troubleront pas même un instant le chantonnement du feu et le sommeil paisible du chien.

NIEVES (27 décembre. De son écriture, et écrit chez Aurèle le jour où elle avait brûlé les lettres). — *Puisqu'elles sont brûlées, ceci est pour vous rappeler que vous les avez eues, et vous promettre que je vous en écrirai encore beaucoup d'autres.*

Nieves n'en était pas à une inconséquence près.

AURÈLE (même soir). — *Il est tard dans la nuit. Je suis enivré d'elle et je ferme les yeux pour penser tout le temps à la même chose...*

NIEVES (15 janvier 1913). — *C'est effrayant comme nous nous* « habituons » *vite l'un à l'autre. Je préfère donc que cette habitude ne devienne pas une* « nécessité », *ce qui à la longue serait le résultat inévitable...*

AURÈLE (17 janvier). — *Comme je comprends les gens qui se jettent par la fenêtre et qui sentent avec frénésie leur poitrine et leurs os se broyer sur le trottoir — pour ne plus avoir mal. Pourquoi ne m'a-t-elle pas adressé la parole aujourd'hui?...*

Ardeurs, unissons fugitifs, sottes querelles, ces éphémérides des premiers mois passaient devant Aurèle ainsi qu'un livre plein d'images.

Comme il avait été bête avec Nieves! Cela semblait si facile — après seize ans — de la dominer. A tel ou tel moment, il aurait fallu faire telle chose : toujours cette manie de joueur qui a perdu, de reconstituer en pensée les coups, et de croire

qu'en misant autrement, il aurait gagné. Mais il y avait un sixième de siècle que la partie avait été jouée...

Ah! cette musique de ce piano invisible, dont les notes, mangées par la distance, n'arrivaient qu'impondérables comme des messages transmis de très loin, gouttelettes suaves de sons, imperceptibles caresses. Chanlatte aurait voulu que Nieves — Nieves actuelle, qu'importe! — entrât tout de suite. En elle, quelque chose devait bien rester de l'autre; il fermerait les yeux; elle aurait la même voix, peut-être la même bouche; elle tiendrait aussi ses yeux fermés, et, dans son cœur si véhément, le même souvenir.

Il ne lut pas davantage. Qu'eût-il appris de plus? Nieves était probablement là, assise ainsi qu'autrefois sur le bras du fauteuil de cuir, et ce n'est que par manque d'acuité que les sens d'Aurèle étant incapables de percevoir autre chose que le synchronisme, devinaient seulement la présence, n'arrivaient ni à voir réellement, ni à entendre, ni à toucher. Dans son parfum qui la ressuscitait, impassible et souveraine, elle se tenait là comme l'Artémis d'Euripide au chevet d'Hippolyte mourant, et, comme les déesses sans doute, immortelle qu'elle était, elle était infiniment triste sans pouvoir pleurer.

V

C'est régulier. Au commencement du mois d'août, on prend le train après le déjeuner à la gare Saint-Lazare par une chaleur étouffante et en compagnie d'une foule considérable. Le paysage file; un soleil lourd, trop blafard, pèse sur le côté gauche des wagons. A Mantes, il fait très chaud, les campagnes ont la couleur tremblante du milieu de l'été, jaune, vert, blanc. Un peu après Évreux, des nuages, de bonnes prairies, des vaches couchées. Avant Lisieux, le ciel devenu tout gris s'abaisse, frôle les pommiers et presque le dos des vaches. Pleut-il plus loin? Oui certainement : pour le reste du trajet, les petites hachures s'établissent, qui drapent de gris les fonds verts.

Ce fut régulier une fois de plus, mais Chanlatte, qui venait là depuis l'âge de dix-huit ans, n'avait néanmoins jamais pu s'habituer à l'idée que la saison d'été sur le calendrier,

le bord de la mer et un pantalon léger ne suffisent pas à créer le Sénégal.

A la gare de Deauville, sur le quai, il était attendu par deux petits Britanniques, deux enfants anglais à nez court et à regard direct, avec caoutchoucs, casquettes, et une gouvernante.

Dans les expansions de famille à l'arrivée et au départ des trains, ou bien on ne se dit rien du tout, ou bien on échange des propos si niais qu'ils ne valent pas la peine d'être relatés. Le plus âgé des neveux (huit ans et demi) prit soin du petit sac à main d'Aurèle, le second fut chargé de porter une canne mince et singulière sur laquelle l'oncle dit qu'il donnerait des explications ultérieurement, et l'on grimpa dans l'auto pour se rendre à la villa *Brise-de-Mer*.

Natalie, la sœur d'Aurèle, était paisible et sympathique. Claire-brune, assez jolie, bien que sans grande personnalité physiquement, elle attachait surtout par sa modestie, sa droiture, et la tranquille dignité de sa vie, étant du nombre de ces femmes douces, automatiquement amoureuses du mari qui leur échoit, et un peu incomprises du monde, qui, à cause de leur douceur, ne voit guère en elles qu'une première servante de l'époux et de la maison. Natalie, cependant, se trouvait avoir choisi elle-même son mari, un officier anglais d'origine écossaise, soigné pendant la guerre dans un hôpital où elle était employée comme infirmière. Le jeune homme naturellement était beau, grand, candide, avec une légère tendance à l'alcoolisme, et comme, de plus, le parti semblait acceptable, madame de Chanlatte mère, malgré la différence des nationalités et des confessions, n'avait mis à ce projet qu'une opposition aussi irréductible que passagère, qui céda devant la promesse d'élever les enfants à venir dans la religion catholique.

Aussitôt après l'armistice, Natalie put donc épouser sir George Mac-Neil, colonel du XVII Lancers.

Lorsque Aurèle arriva au seuil de la villa, il trouva seulement sa sœur. Sir George, toujours très correct, priait qu'on

l'excusât, il viendrait à six heures, les séances officielles du Polo n'avaient pas encore commencé, mais il était allé sur le terrain faire du practice.

Après le thé, le colonel parut, bien découplé, cordial, déjà grisonnant aux tempes, bottes jaunes. Puis, il alla passer un pantalon : c'était le jour anniversaire de naissance du fils cadet, Ronald, plus couramment appelé Ronnie, ses sept ans, et il devait y avoir une petite cérémonie de famille.

Entre temps, Natalie avait mis son frère au courant des historiettes de l'endroit — ce n'était pas d'ailleurs qu'elle les racontât très bien, étant la femme la moins capable de retenir et de répéter les potins, mais on ne peut pas complètement faire fi des événement locaux — deux cambriolages de villas, prématurés et indécents, car il est dans les usages à Deauville de ne voler les colliers de perles qu'après le 15 août; l'un des deux cambriolages, réussi, l'autre, raté par ce que le locataire de la villa eut une colique à l'instant précis où le voleur entreprit de faire son coup, ce qui les amena à se rencontrer sur le palier et les mit en fuite tous les deux. D'autres anecdotes d'un intérêt moindre, et puis l'éternel sujet de conversation dans les villes d'eaux : les gens qui sont là, et ceux qui, étant venus les années précédentes, ne sont pas là. Le principal, pour Aurèle, était que la grande villa Apsara avait été louée par le marquis de Sanchidrian, le père d'Angustias, qui avait amené à Deauville un team espagnol de polo dont plusieurs joueurs habitaient là chez lui. Les cousins Scoury y étaient déjà aussi (Lolita avec Didi, et même le bel Adrien qui restait seulement jusqu'à l'ouverture des grouses). Ce serait une maison où l'on ne pourrait guère s'occuper des petites filles; on comptait sur Chanlatte pour se charger quelquefois d'elles.

Cette villa Apsara, à mi-côte derrière le champ de courses, Aurèle la connaissait bien, l'ayant vu bâtir autrefois par des amis qui depuis s'en étaient défaits. Il l'avait même habitée avec eux quelques années. A l'époque de Nieves, il avait écrit plusieurs fois de là à la jeune fille, il s'en souvenait, dans sa chambre, à la table près de la fenêtre, tandis que les géraniums suspendus au rebord mettaient un aligne-

ment de figures roses un peu bougeantes entre le paysage indifférent et lui. Avant la guerre, loin, loin, tout cela!

Aurèle regardait sa sœur qui avait trente-quatre ans, l'âge même de Nieves. Il étudiait sur elle ce que les années avaient dû faire sur le visage contemporain, non pas ce que la photographie retouchée de l'autre jour lui avait révélé et qui consistait plutôt dans un changement de mode et d'attitude, mais le travail sournois, patient, par où le temps attaque bribe par bribe, mine, désagrège, commence de ruiner les trente beautés d'Hélène, et, encore faussement bienveillant, annonce néanmoins déjà en confidence ce que sera le terrible écroulement de plus tard.

Aprement, il s'instruisait. Il ignorait si sa sœur avait connu son penchant de jadis pour la jeune fille; il pensait que non. On pense d'ailleurs presque toujours que non, pour la bonne raison que les gens qui repèrent l'autruche mal cachée, ou bien le gardent pour eux, ou bien le disent à tout le monde, mais en aucun cas ne le disent à l'autruche elle-même. Du reste, Natalie et Nieves ne s'étaient jamais beaucoup liées; la douceur effacée de l'une n'aurait pu marcher couplée avec le vie en fanfare de l'autre.

Vers la fin du dîner des enfants, les parents Mac-Neil, suités d'Aurèle, entrèrent dans la salle à manger, et le domestique posa sur la table en l'honneur de Ronald un gâteau blanc magnifique planté de huit bougies, sept petites autour pour les sept ans, une plus grosse au milieu afin de porter bonheur. Ronnie dut couper lui-même une tranche, puis souffler de toute ses forces pour éteindre d'une fois le plus de bougies possible. Comme il s'appliqua trop, il ne put d'abord en éteindre qu'une, mais à la deuxième reprise, il ramassa un souffle si puissant qu'il abattit trois lumières du coup. Un bel avenir pouvait donc être envisagé. Les enfants mangèrent du gâteau, on réserva des parts pour les parents, l'oncle, et les serviteurs; ensuite de quoi la société se transporta dans le salon, où étaient préparés des cadeaux somptueux. Chanlatte avait eu l'idée originale d'une canne creuse, tube dans lequel

Ronnie soufflerait de petites balles de terre glaise contre des cibles, ou même contre des objectifs vivants : moineau ou chat. Le frère offrit un petit couteau, la mère un bateau à vapeur, et le père principalement surpassa les autres en donnant, non seulement quelque chose pour le porte-monnaie, mais aussi une automobile à pédales, peinte en rouge, avec accessoires et jusqu'à des pare-chocs.

Toute la famille parlait en français. Comme les enfants étaient élevés en Angleterre, Natalie exigeait qu'à la maison ce fût le français exclusivement qu'on employât. Le colonel s'en tirait lui-même fort bien, quoique avec un accent impressionnant.

Il fallait que Ronnie, en présence de ces cadeaux, ne se contentât pas de dire merci, qu'il se rendît compte quel père incomparable il possédait. Le moment était propice, sir George se trouvait assis un peu en avant, avec un bon sourire, et Natalie, le désignant presque, dit à Ronnie :

— Et maintenant que tu as été tellement gâté, tu vas nous dire quel est ton meilleur ami sur la terre...

L'indication ayant été donnée, la réponse de Ronnie était connue d'avance, elle n'offrait plus d'imprévu. Mais Ronnie sut tout de même en renouveler l'intérêt en répondant après une longue réflexion :

— Le chef.

Sir George ne broncha pas; il se détourna et dit à mi-voix à Chanlatte :

— Mon fils est assurément stupide.

Mais Ronnie n'était pas stupide; il était ingénu, ne savait pas encore distinguer entre les qualités des affections, et, surtout, il manquait d'hypocrisie. En tout cas, ce soir-là, il apparaissait très rouge et surexcité, son frère aussi — ils allaient ne pas pouvoir dormir et l'on était en droit de pronostiquer pour le lendemain, ou indigestion, ou migraine. Les lendemains de fête, à tout âge, et quelle que soit l'honnêteté de la fête, sont nauséabonds.

A la suite de ces événements, Chanlatte eut le droit d'aller se préparer pour le dîner et d'enfiler un smoking, auquel le

séjour dans la malle avait conféré des plis grotesques. La villa *Brise-de-Mer* était confortable, au coin de deux rues tranquilles; par la fenêtre, n'entrait pas la moindre senteur marine, il venait plutôt une solide odeur d'écurie due à un manège voisin. Mais l'odeur du cheval n'est pas désagréable, et elle est noble, surtout en ce pays-ci, car, dans tout Français, il y a un cavalier qui ne s'ignore pas.

VI

Ce matin-là, il faisait beau, et c'était jour de courses à Deauville. A onze heures et demie, Aurèle alla rejoindre ses neveux MM. David et Ronald sur la plage, mais non à l'endroit où se tient un agglomérat compact de gens nus et habillés, pudding de parasites et parasités, formé pour un peu de photographes, danseurs, couturiers et poules, et pour tout le reste de personnes qui ambitionnent stupidement d'obtenir un diplôme d'élégance ou un prix d'assiduité, ou qui sont simplement ineptes, sans ambition. Les deux enfants jouaient à s'ennuyer, plus vers la droite, près d'un parasol, dans un quartier où il n'y avait personne, le chic s'arrêtant à cinquante mètres en deçà. Il s'agissait pour l'oncle d'expliquer le mécanisme de la sarbacane qu'il avait apportée de Paris. Aurèle s'empara du tube, et, s'écartant de la gouvernante, s'avança un peu avec ses neveux sur le sable mouillé où il avisa à une vingtaine de pas un petit chien pékinois tenu en laisse par une vieille dame innommable qui tournait le dos. Un signe de conspirateur aux neveux, une balle de terre glaise, fltt... Le premier coup fut trop court, mais le second atteignit de plein fouet le pékinois par le travers, et le pékinois fit sur place un petit saut de vingt-cinq centimètres en l'air délicieux à voir. Aurèle avait déjà reposé la sarbacane un bout en terre comme une canne des plus banales, et pris une physionomie détachée pour regarder le Havre. Mais la vieille dame se s'était aperçue de rien. Les deux neveux se roulaient de joie. Cependant :

— Est-ce que ça lui a fait mal? — demanda le sensible petit Ronnie.

— Non, pas du tout. Cela lui a donné seulement une émotion.

Après ce coup de maître, Chanlatte désira de rester sur

son triomphe. Il fit essayer l'arme par les enfants sur des buts inanimés, cabines, piquets, vitres de réverbères, etc... Ronnie était encore faible de souffle et la balle n'allait pas loin. Aussi l'aîné s'empara-t-il de la sarcabane jusqu'à ce que le petit pleurât. Ils se disputaient en anglais. Lorsqu'ils parlaient français, ils avaient un accent effroyable. Aurèle ne retrouvait en eux aucune ressemblance, ni avec lui, ni avec personne de son côte, ce qui ne l'empêchait pas de les chérir; mais c'étaient deux petits Anglais intégraux, au physique et au moral. Comme leurs habits, comme leur éducation, leurs réactions étaient anglaises.

Ainsi qu'on pouvait le prévoir, l'oncle dut promettre au grand de faire venir le plus tôt possible de Paris une sarbacane pour lui. Du reste, comme David devait aller aux courses, le petit pourrait sans compétition user toute l'après-midi de l'instrument précieux.

***

Chanlatte était aux courses, sur le toit en terrasse des tribunes, avec son neveu David qu'il avait demandé la permission d'emmener pour lui tenir compagnie, car les courses ne l'intéressaient guère depuis qu'il ne jouait pour ainsi dire plus. L'amélioration de l'espèce chevaline, surtout au point de vue de la vitesse, lui avait toujours semblé parfaitement dérisoire, à moins qu'elle ne fût un euphémisme, et simple prétexte à loterie, car autant vaudrait s'acharner à perfectionner le fusil à pierre, la marine à voiles et la lampe à huile. Le souci même d'utilité écarté, l'accroissement du cheval en beauté est nul, c'est le même animal que son arrière-grand-père, avec maintenant sur son dos, au lieu d'un homme, un singe habillé en fleur sans aucun des progrès que les horticulteurs savent faire faire aux roses. Les habitués ne s'améliorent pas non plus, se renouvellent partiellement comme les sénateurs, mais l'ensemble en apparaît immuable. Aussi, lorsque de loin en loin Chanlatte revenait sur le turf, se sentait-il pris d'attendrissement à retrouver ces témoins de sa première jeunesse et à confronter sa nature essentiellement changeante avec cette continuité sereine si sûre d'elle-même. Les mêmes rites, les mêmes paroles, les mêmes têtes. Toujours, comme

autrefois, depuis des années et des années, après la course, les propriétaires, les entraîneurs et les joueurs d'importance sortent des tribunes et se dirigent vers les balances de la même démarche lente et majestueuse, pesamment, accablés par le poids de leurs pensées, la tête regardant le sol, les jambes écartées avec les pointes des pieds en dehors, et leur étui à lorgnette pendant sur leur bas-ventre. Les mêmes critiques s'émettent de génération en génération : « Si X... était venu cinquante mètres plus tôt... » « Je n'aime pas la façon dont Girandole a tourné la tête en finissant. Non, je n'aime pas ... » profère un pessimiste profond.

David, à neuf ans, n'avait pas encore eu le temps de se blaser; c'était la troisième ou quatrième fois qu'il assistait à des courses. Et il prenait avec enthousiasme une petite part dans le jeu de son oncle. Aussi pointait-il un programme, lisait-il les noms des jockeys sur les tableaux, et les cotes probables ainsi qu'un parieur consommé. Il était minuscule, et hardi à monter vite les grandes marches de l'escalier, avec un petit chapeau mou gris clair, un petit complet gris clair à culotte large, la figure très rose, d'énormes dents, une énorme lorgnette, une énorme montre-bracelet.

Le colonel Mac-Neil avait donné un tuyau : *South Wind.* Sur le toit de la tribune, oncle et neveu suivaient la course, David ayant un shilling dans le pari d'Aurèle. Une douzaine de partants. Une belle course. Au dernier tournant *South Wind*, le numéro 5, vert et noir, se détacha du groupe et entama la lutte avec un autre cheval. Ils s'acharnèrent. Impossible de savoir qui allait gagner. Ils se rapprochaient. David avait quitté sa lorgnette, était devenu tout rouge. Les deux chevaux passèrent le poteau absolument côte à côte — le numéro 5 parut être un petit peu en avant. Mais on afficha le numéro 1, et le numéro 5 seulement deuxième. Aurèle expliqua à David déconfit qu'il s'en fallait probablement d'un nez, que de leur place ils pouvaient s'être trompés, n'étant pas juste en face du poteau d'arrivée, et que seuls les juges étaient capables de bien voir quel était le cheval dont le nez passait le premier; donc *South Wind* était régulièrement battu.

— Pourquoi n'a-t-il pas sorti sa langue? — conclut David avec amertume.

Les idées géniales étaient courantes chez David, et il est probable que celle-là n'était pas encore venue à beaucoup des personnes qui fréquentent les champs de courses. Mais cette fois, même la langue sortie n'aurait pas assuré le triomphe de *South Wind*, car il fut affiché comme battu d'une courte encolure.

D'autres paris furent plus heureux. Aurèle promena également son neveu du côté de la tribune des dames. Mais le petit Anglais n'aimait regarder que les chevaux, et l'oncle lui-même n'avait rien qui l'attachât pour le moment particulièrement à cette tribune. Il ne la regarda donc que pour mémoire et en hommage à autrefois. Là aussi, à travers les âges, se perpétuait un parterre féminin dont l'ensemble ne changerait jamais, plantes vivaces ou annuelles, où parmi toute une flore de jardin de curé se dressaient quelques essences éclatantes, belles et armées d'épines, nourries chacune du contentement de soi et du dénigrement des autres. Chanlatte pensait que cette attitude hérissée chez les femmes élégantes représente une conquête sur l'instinct qui n'appartient qu'à l'humanité et à l'Occident, car dans les espèces animales, il semble qu'il n'y ait que les mâles de combatifs sans motif plausible. La duchesse de Bouillon était là, au milieu de belles Anglaises; et Lolita de Scoury qu'il put rejoindre lui dit qu'elle allait au Polo, mais que, s'il voulait passer après les courses à la villa Apsara, il y trouverait sûrement Didi et sa cousine.

La journée se termina pour le jeune David par un bénéfice de un franc quarante. Comme un bon Écossais qu'il était, il remarqua que cela ne faisait pas grand'chose en sterling.

FRANÇOIS DE BONDY

(*A suivre.*)

LA PRESSE ALLEMANDE

DE NOS JOURS[1]

I

Bien que le niveau intellectuel de leur presse ait toujours été très élevé, les Allemands, fait singulier, n'ont jamais reconnu à sa juste valeur son importance politique et son mérite. Il y a près de cent cinquante ans que nous avons en Allemagne des publicistes remarquables; ils ont même exercé parfois une influence décisive sur la politique du pays. A l'époque où Gœthe commençait à faire connaître son talent, la haute société achetait déjà des journaux d'une extrême variété, d'une diffusion étonnante et d'un mérite parfois très grand; j'oserai même dire que, par moments, on a pu avoir l'impression qu'il existait déjà une opinion publique élaborée par les innombrables gazettes auxquelles les plus grands écrivains collaboraient régulièrement. C'est à cette abondance et à cette variété d'opinions que songeait l'auteur du *Faust* quand il faisait dire au « Directeur », dans le prélude de sa pièce, qu'il était difficile de jouer une œuvre allemande, parce que le public avait trop de préoccupations et de partis pris intellectuels :

1. On a pu lire dans la livraison du 15 novembre 1927 une étude de M. Stéphane Lauzanne sur la presse anglaise. Le professeur Eckardt, de Heidelberg, a bien voulu écrire pour nous l'article qu'on va lire sur la presse allemande. D'autres études suivront, qui feront connaître dans ses grandes lignes l'organisation de la presse dans les divers pays. (N. D. L. R.)

Voyez pour qui vous écrivez!
L'ennui vous amène un client,
Mais tel sort de table repu,
Et tant d'autres, et c'est bien pire,
Viennent de lire les journaux.

Ces mots expriment une aversion et une crainte qu'on retrouve comme des sentiments naturels jusque vers l'époque de la guerre chez tout Allemand cultivé. La presse était sans doute indispensable à tous, mais nul n'en mesurait encore la puissance. Et pourtant les journaux étaient incorruptibles, substantiels et bien rédigés, et rattachés par mille liens à l'existence intellectuelle et littéraire du pays. Lessing, qui s'était fait connaître par le feuilleton littéraire de la *Gazette de Voss*, avait inauguré la série de ces grands journalistes qui devaient former et formuler les conceptions politiques des Allemands, et si Frédéric le Grand avait su se servir de la presse, on vit les meilleurs patriotes, au moment de la Révolution Française, utiliser à leur tour journaux et gazettes pour disserter jusqu'en Allemagne sur la liberté et les droits du peuple. Quand Frédéric Gentz, Joseph Goerres et nombre d'autres préparèrent le grand soulèvement de 1813, ils surent employer les journaux pour faire l'éducation politique du pays, et jusqu'au seuil du XXe siècle la presse allemande ne perdit jamais complètement ce caractère pédagogique qu'elle avait pris : elle resta toujours le porte-flambeau impartial de l'intelligence. La polémique, le combat, la passion ne se montraient dans les journaux qu'entre parenthèses. Ils s'attachaient surtout à peindre la vie politique, en apportant la plus grande prudence à leurs critiques : il s'agissait essentiellement de donner des comptes rendus quotidiens sans tendance visible. L'année 1848-1849 marqua d'ailleurs une interruption dans ce programme : des démagogues de toutes sortes utilisaient les journaux à leurs fins.

La bourgeoisie allemande du XIXe siècle était si nettement pour l'autorité que les gazettes ne pouvaient songer à diriger la politique. Après un départ imposant, sous l'impulsion du grand patriote qu'était le catholique Goerres et de Karl Marx, rédacteur en chef de la *Gazette Rhénane* de Cologne, le premier socialiste qui comptât, l'influence politique de la presse

allemande passa au second plan : on trouvait naturel que toute politique restât l'affaire exclusive du Parlement et des hommes d'État; la presse ne pouvait donc se donner d'autorité et prendre nettement position qu'en se rangeant du côté de l'opposition la plus violente. Les journaux qui le faisaient devenaient populaires, mais le gouvernement, la cour, les militaires les ignoraient, quand ils ne les méprisaient pas. Bismarck lui-même, qui se faisait informer jusque dans les moindres détails des bruits de la presse étrangère, n'accordait pas grande importance aux journaux de son propre pays; encore traitait-il certains, comme la *Gazette de la Croix*, organe des hobereaux intransigeants, avec une rage concentrée. Cela ne changea qu'à sa retraite. Tout feu et flamme en son irritation, il se consacra à la presse et organisa une critique d'opposition. Les *Nouvelles de Hambourg* lui prêtèrent leurs colonnes; et ce fut du haut de ce donjon que la politique de Guillaume fut critiquée par un grand homme d'État. On peut affirmer que la grande presse se régla sur cet exemple et s'efforça dès lors de formuler aussi son opinion sans s'inquiéter du gouvernement. Les feuilles neutres et prudentes de la bourgeoisie devinrent petit à petit l'organe d'une opinion publique, mais, à vrai dire, encore inconsciente de sa force. Le *Berliner Tageblatt*, la *Gazette de Voss*, la *Gazette de Cologne* et la *Gazette de Francfort* prirent un visage personnel et s'accordèrent une autorité de plus en plus grande. Vint le moment où les partis, se développant, se heurtèrent plus violemment. Depuis le Kulturkampf (1870 à 1887) il existait déjà une presse catholique, composée de journaux de combat, qui attaquait la politique de la Prusse et défendait activement son propre programme en luttant pour l'indépendance totale de l'église catholique. On ne s'était pas contenté de créer à Berlin un organe spécial pour le nouveau parti du « Centre », on avait encore, fait typique, organisé à fond une presse belliqueuse dans toutes les régions catholiques. On voyait naître en même temps la presse socialdémocratique, qui achevait de répandre en tous lieux le besoin de la polémique. Il est aisé de voir que la naissance et le développement de la presse socialiste et des organes du centre changèrent l'esprit et l'attitude de la grande presse bourgeoise. On vit

pourtant fleurir encore un certain temps le type essentiellement neutre de ces « Moniteurs Généraux », qui ne voulaient prendre parti dans nulle querelle d'ordre social ou confessionnel, limitaient leurs sujets aux seules informations et fermaient les yeux sur les opinions des autres. Ce genre de presse, à peu près démodé, mais dont bien des « apolitiques » souhaitent tout de même le retour, s'est rendu coupable d'une très grave lacune dans l'éducation politique du peuple allemand. Cette « neutralité », qui n'était dans le fond qu'une impuissance de la pensée, mais se donnait pour « objectivité », rabaissa étrangement le niveau des considérations politiques. Ce fut elle qui découvrit ces phrases creuses que l'époque Guillaume II monta si maladroitement en épingle; elle ignorait l'étranger, camouflait les difficultés et, ce faisant, grossissait sans le savoir les contrastes qui divisent le peuple allemand. C'est à cette presse que les Allemands doivent aussi l'idée fausse qu'ils sont « apolitiques », alors qu'ils aiment et connaissent la politique beaucoup mieux que bien d'autres grands peuples civilisés.

Ces « Moniteurs » neutres et creux étaient extraordinairement répandus avant la guerre et très lus particulièrement dans la grande masse du peuple. Leur activité commerciale, le nombre immense de leurs annonces et de leurs informations contribuaient à étouffer dans l'œuf les germes de journaux socialistes et à entraver le développement des gazettes catholiques. Jusqu'à la révolution de 1918, il était impossible aux organes des partis de concurrencer ces grandes entreprises. Ce ne fut que quand la vie publique tout entière devint la lice des combats politiques et économiques que les journaux à programme arrêté purent se développer librement et amener les pâles « Moniteurs » d'autrefois à changer nettement de position

Cependant, à la veille du dernier grand succès remporté le 14 septembre 1930 par les deux partis extrêmes, — communistes et nationaux-socialistes, — il y avait encore au total 1 495 journaux neutres, 444 journaux nettement nationalistes, 312 pour les partis du centre, 169 pour les socialistes, 209 journaux bourgeois, 226 journaux officiels, 89 pour les démocrates, 101 pour les populistes bavarois (catholiques et proches du

Centre), 56 pour les populistes allemands, 63 libéraux, 8 nationaux-socialistes et 18 paysans. Depuis lors, une grande partie des organes neutres est devenue nationaliste et le nombre des journaux nationaux-socialistes a augmenté considérablement. Cette énumération suffit à montrer le rôle capital que joue la presse de province en Allemagne; les journaux de Berlin sont peut-être lus par cinq millions de citoyens, ceux de province ont 45 millions de lecteurs, — mais il est juste d'ajouter que leur texte est fortement influencé par Berlin.

II

Il n'est nulle part plus malaisé qu'en Allemagne d'évaluer l'importance de la presse et sa puissance sur les esprits. Les grands organes démocratiques et vraiment représentatifs, les journaux qui sont le plus connus à l'étranger, comme le *Berliner Tageblatt*, la *Gazette de Voss* ou la *Gazette de Francfort*, ne correspondent qu'à un petit nombre d'électeurs. On est obligé de constater qu'une grande partie de leurs lecteurs, tout en appréciant la tenue, la richesse des informations et même l'opinion de leur journal, se laissent influencer par d'autres éléments. La propagande démocratique de ces feuilles, l'énergie qu'elles dépensent infatigablement pour éclairer la religion du public se heurtent à un certain fluide, à de sourds courants d'opinion, aux coteries, aux préjugés de classe, aux relations qu'entretient personnellement le lecteur avec tel groupe d'industriels. Il en va à peu près de même pour les grands journaux de tendance modérément libérale, comme la *Gazette de Cologne*, qui est un organe important, la *Feuille* — très répandue — *des Étrangers de Hambourg*, et nombre d'autres quotidiens. Indispensable à la vie économique, excellent pour communiquer avec l'étranger et s'informer de la vie intellectuelle de l'époque, ce genre d'organe ne peut cependant rien modifier dans le domaine de l'activité sociale. On ne peut trouver pour l'instant aucune impulsion politique, aucune activité, ni combativité dans ces feuilles qui se proposent uniquement de donner une image irréprochablement objective de leur époque. Pour influencer le public nous voyons qu'il faut aujourd'hui employer d'autres arguments, des arguments

d'ordre sentimental qui ne sauraient trouver place dans cette presse, si elle veut rester fidèle à son but et à ses traditions profondes. Elle ne disparaîtra pas, elle augmentera d'importance, elle deviendra comme une conscience pour la civilisation allemande, mais elle ne pourra jamais intervenir directement dans les événements politiques, ni prendre visiblement parti dans la lutte qui s'organise autour du pouvoir. Peut-être les Allemands qui pensent ne sont-ils pas assez énergiques en des temps lourds de tels destins, car nous vivons à une époque où les gestes politiques décisifs ont cessé d'être réservés au petit nombre pour devenir l'apanage d'une foule influençable.

III

En face des événements présents, on peut dire que si ce ne sont pas les partis qui font la politique, c'est la presse qui fait les partis. Les partis ont perdu bon nombre de leurs anciens moyens d'action. L'un des plus décisifs consiste présentement dans la répétition constante d'une opinion déterminée, ou, mieux encore, dans une répétition voilée qui empêche le camouflage de sauter aux yeux immédiatement. Il existe des circonstances où les partis sont obligés de rappeler activement leur existence. Mais les réunions politiques et les grandes manifestations ne se déroulent à tout bout de champ qu'en période électorale; tous les autres éléments de la vie et de l'agitation politiques sont canalisés par la presse; c'est une des raisons pour lesquelles elle se trouve seule, aujourd'hui, à pouvoir dire « ce qui se passe », avec l'aide, toutefois, et aux côtés de la radio.

Pour exercer une action sur la Chose Publique, il faut d'abord savoir jusqu'où elle peut s'étendre. C'est peut-être aujourd'hui ce qu'il y a de plus difficile, car nous sommes entrés sans nulle préparation dans un âge où tout est public. La disparition des limites, qu'ont provoquée dans le domaine intellectuel les progrès de la circulation, la possibilité de faire franchir l'espace aux mots et le large usage que l'on fait de la traduction tant dans la presse qu'en librairie, cette suppression des limites s'est effectuée avec une telle ampleur que les chefs des partis

et de la vie politique n'ont pu garder le monopole d'instruire eux-mêmes leurs partisans, comme ils le faisaient autrefois, de toutes les choses importantes, d'en discuter seuls avec eux. Il manque aux dirigeants des partis et la force et, principalement, l'ubiquité, qui leur permettrait d'exposer dans chaque cas à tous les membres de leur groupe les problèmes et les difficultés à résoudre; ils ne peuvent répondre aux questions de tous. Il n'y a plus que le journal qui puisse encore faire face à une telle tâche, accompagné du théâtre, du film, de la radio et des affiches, bref de tout ce qui rend précisément publique la vie que l'on appelle ainsi. Politiciens et partis ne peuvent plus suffire au besoin d'informations de la masse en matière politique, économique, financière, sociale et intellectuelle; cette circonstance nouvelle a augmenté considérablement l'influence de la presse. Car il suffit qu'elle traite de ces sujets, même de la plus grossière façon, pour composer la mosaïque qui donnera de leur ensemble l'image réclamée du public. D'où, aussi, la transformation du type du personnage politique décisif; le démagogue redevient à la mode, alors que le contemplatif, l'homme qui médite et qui enseigne, — le vrai maître de la matière, — a disparu du premier plan. L'homme politique d'autrefois était un homme qui instruisait, aujourd'hui c'est la presse qui le fait à sa place; seulement les moyens sont devenus plus grossiers; au lieu de la dissertation, de l'exposé, de l'éclaircissement, on a instauré la propagande, la révélation sensationnelle et la grosse caisse des affirmations sans preuve.

IV

La grande presse allemande ne suit pas encore ce mouvement; d'où, peut-être, la crise dans laquelle se trouvent en ce moment presque toutes les feuilles à gros tirage dont nous citions les noms plus haut.

Le *Berliner Tageblatt*, édité par Rudolf Mosse, compte parmi les plus importantes. Il a été fondé en 1872, tire à 200 000 exemplaires et a pris, sous la direction de Théodore Wolff, son rédacteur en chef, une place mondiale dans la presse démocratique. Avant la guerre, le *Berliner Tageblatt*

critiquait au grand jour le gouvernement de l'Empereur et prônait au peuple allemand une formule d'impérialisme économique modéré. Depuis 1914, il s'est montré vigoureusement nationaliste dans le ton toutes les fois qu'il s'est agi de maintenir l'indépendance du Reich. Si le *Berliner Tageblatt* est l'organe le plus représentatif des Juifs de cœur allemand, cela prouve uniquement le loyalisme et le patriotisme sincères de ces éléments nettement bourgeois. Théodore Wolff, qui était autrefois correspondant parisien de son journal, a fréquemment soutenu, si ce n'est inspiré, la politique du respect des traités. Les lecteurs du *Berliner Tageblatt*, qui se trouvent dans toutes les classes, se tiennent en contact si étroit avec leur journal que nul autre ne porte plus nettement la marque de l'esprit berlinois et ne peut être considéré comme un produit plus purement collectif. L'opinion du journal et celle de ses lecteurs coïncident réellement. Les éditions Rudolf Mosse possèdent d'ailleurs deux autres feuilles démocratiques de Berlin, qui tirent chacune à 50 000, et le plus grand office allemand de publicité : celui-ci a des filiales dans les 37 plus grandes villes du globe. Il s'agit donc là d'une entreprise de premier ordre et qui roule sur de gros capitaux, ce qui se reflète naturellement dans le texte et dans l'attitude du journal.

C'est le même esprit national, républicain et démocratique, qui anime la *Gazette de Voss*. Fondée en 1704, elle appartient aujourd'hui aux éditions Ullstein. Elle ne saurait, et de loin, concurrencer le *Berliner* par son tirage, ni par sa diffusion, mais elle s'adresse aux classes les plus cultivées d'Allemagne. Moins influente en ce moment que par le passé, elle avait pris sous la direction de Georges Bernhard une position formidable. Nettement annexionnistes pendant la guerre, ses rédacteurs secondaient le général Ludendorff et se faisaient les champions des vastes plans du haut état-major. Et ce fut la *Voss* — comme on dit brièvement — qui, peu de temps avant la défaite, publia le fameux appel de Rathenau convoquant le peuple à une levée en masse pour opposer une suprême résistance à l'ennemi. Quand cette dernière chance, ce dernier héroïsme se furent montrés inutiles, le journal changea de direction et prêcha la paix immédiate, la consolidation du nouveau régime et l'entente avec la France. Il observa

par la suite sa ligne de conduite avec la plus grande fermeté, si difficile qu'il fût de défendre la politique de rapprochement contre les terribles assauts de l'opposition. Ce fut une joute qui lui valut la haine mortelle de ses adversaires et qui a certainement créé bien des conflits à l'intérieur, mais n'en a pas moins fortifié la position politique de l'Allemagne. C'est la *Voss*, avec le *Berliner* et la *Gazette de Francfort*, qui a été la première à montrer ce que représentait le Reich, combien il était riche d'avenir, moderne, amoureux des progrès; elle a été la première à faire voir l'intérêt passionné qui s'éveillait en lui pour l'économie et la politique mondiales. La *Voss* était en même temps la plus vivante des gazettes intellectuelles et prenait particulièrement dans les belles lettres et les arts une autorité qu'on n'avait encore jamais accordée à un journal. On vit se former là, grâce à Monty Jakob, le rédacteur en chef du feuilleton littéraire, le point de départ d'un mouvement réaliste, objectif, mais nettement inspiré par l'esprit. Les brèves esquisses de Peter Panter et le roman de Remarque, *A l'Ouest rien de nouveau*, caractérisent assez bien l'indépendance d'opinion de ce journal : un organe autonome de la pensée allemande. Son influence s'accroît encore du fait que le *Berlin Midi* (qui tire à 225 000) et nombre d'autres publications de la même maison, comme le populaire *Courrier du matin*, dont on imprime un million d'exemplaires, représentent les mêmes tendances que la *Voss* et savent tirer le plus grand parti de l'illustration : tel le *Berlinois Illustré*, dont la vente dépasse un million de numéros.

La *Gazette de Francfort*, organe indispensable à la vie économique allemande, a adopté une position extrêmement indépendante. La *Voss*, facteur politique agissant, prend si bien parti dans les événements qu'on peut nettement constater son influence à côté de celle des partis, du gouvernement et des groupes économiques; la *Gazette de Francfort*, elle, recherche moins l'action directe, elle vise à influencer par des moyens pédagogiques, en éclairant, en raisonnant. Ce journal d'une très haute tenue, et rédigé avec un soin extraordinaire, continue l'œuvre de ces grands pédagogues allemands, prédicateurs, publicistes, professeurs et savants, qui composèrent, les premiers, le véritable patrimoine intellectuel

de l'Allemagne. Reste seulement à se demander si ce genre de travail convient à un journal, surtout à un journal allemand. On travaille en ce moment dans l'arène politique par des moyens bien plus grossiers : on y prête difficilement l'oreille aux syllogismes et aux argumentations. Si donc la *Gazette de Francfort* n'avait pas su développer en même temps, comme elle y a si bien réussi, ses colonnes d'informations, on serait en droit de se demander si cet organe hypersensible d'une opinion démocratique scientifiquement étudiée pourrait continuer par la suite à défendre ses positions. Quand Max Weber publiait dans la *Gazette de Francfort* ses dissertations sur le perfectionnement de la Constitution allemande, et lorsque surtout Alfred Weber y développait ses opinions sur la crise de la démocratie et l'organisation d'une Pan-Europe, personne ne pouvait prévoir que ce serait précisément ce même journal qui se rapprocherait le plus des vérités de l'avenir. Ce qui ne signifie d'ailleurs pas que sa partie commerciale ait rien perdu de son importance prédominante. Bien au contraire : alors qu'on voit diminuer, comme pour le *Berliner Tageblatt*, le nombre de ses partisans politiques, on constate, chez les adversaires de ces deux feuilles, une recrudescence d'intérêt pour les informations économiques qu'elles contiennent.

Les journaux dont nous venons de parler ont des traditions définies et sont connus dans tout le public; il faut citer à côté d'eux la fameuse *Gazette de Cologne*. Bien qu'elle ne tire qu'à 60 ou 70 000 exemplaires, elle possède une grande influence dans les territoires industriels de Rhénanie et de Westphalie, comme aussi dans toutes les régions économiques importantes de l'étranger. Gazette officieuse autrefois, elle entretenait les plus étroites relations avec le gouvernement et les Affaires étrangères, alors qu'elle se rapproche maintenant des populistes. Comme le *Berliner Tageblatt*, elle est restée propriété privée, ce qui lui assure dans le domaine économique une indépendance parfaite. La *Feuille des Étrangers de Hambourg* lui ressemble à bien des égards; largement répandue, elle se vend bien au delà de l'Allemagne septentrionale. Le *Courrier de Hanovre* dessert les provinces hanovriennes; la *Gazette générale de Königsberg* se vend dans la Prusse orientale, et d'innombrables feuilles de même impor-

tance assurent avec la même indépendance la nourriture journalistique de chaque région d'Allemagne.

La presse bourgeoise libérale est devenue plus conservatrice au cours des dernières années. Plus elle s'efforce de suivre le progrès matériel, plus elle exploite les conquêtes de la science, et spécialement la T. S. F., plus elle s'oppose au marxisme et se montre intransigeante dans son esprit autoritaire et bourgeois. La différence très nette qu'il y avait autrefois entre la presse libérale et la presse conservatrice tend à s'effacer complètement. Des 3 000 journaux d'aujourd'hui, il y en a peut-être 1 600 entre les mains des partis antirépublicains d'opposition. C'est la *Gazette de la Croix*, journal prussien fondé en 1848, qui donne le ton. Si petit que soit son tirage (il n'atteint pas à la moitié, ni même au tiers de celui de la *Voss*), cette gazette protestante et consciemment réactionnaire, cet « antre d'empoisonneurs » comme disait autrefois Bismarck, qui la haïssait violemment, demande à être mentionnée spécialement quand on parle de la vie politique allemande. Indépendante du cartel Hugenberg, elle s'efforce de créer une opinion conservatrice conforme à la vieille tradition prussienne et monarchiste. Il est hors de doute qu'à l'avenir elle continuera toujours à jouer un rôle important dans la formation du parti conservateur de nuance aristo-bureaucratique. Mêmes tendances dans le *Journal Allemand*, qui s'efforce lui aussi de garder quelque indépendance par rapport à Hugenberg et qui est aujourd'hui l'organe principal des grands propriétaires fonciers. Il n'a pas grande importance à Berlin, mais il jouit d'une telle autorité dans les provinces agricoles de Prusse qu'on doit le citer au premier rang en période de luttes politiques. Il tire à environ 30 000 exemplaires. Conservateur et monarchiste comme la *Gazette de la Croix*, il est bien moins spéculatif et s'occupe plus pratiquement de l'économie agricole. Comme M. Schiele, ministre actuel de l'Alimentation allemande, est dans les meilleurs termes avec cette feuille, on peut dire que le *Journal Allemand*, malgré l'opposition très nette qu'il a marquée contre le gouvernement Brüning, a très fortement influencé la politique intérieure du Reich en le poussant à encourager incessamment les producteurs agricoles au détriment de l'ouvrier et

du consommateur des villes. C'est là une contradiction qu'on avait vu fleurir dès le temps de guerre : l'attitude de l'opposition, accompagnée de l'énergique exploitation du pouvoir ; le *Journal Allemand* lui a donné un tel style qu'il a fait école : il a montré la voie à l'opposition nationaliste des nationalistes tout court et des nationaux-socialistes. C'est dans la presse du cartel Hugenberg qu'on sait le mieux utiliser ces procédés de teinturerie démagogique. Là, le niveau intellectuel de la denrée a été mesuré sur les goûts du public. On a développé le gros tirage et on exploite toutes les ressources de la propagande. A grand renfort de correspondants et d'offices de publicité, avec l'aide de la « Tel-Union » et de la société « Ufa », le plus grand cartel allemand de cinéma, on cherche à faire la conquête politique du peuple par un feu roulant de grand bluff. Grâce à son habileté et à son activité extraordinaires, le conseiller Hugenberg a réussi à placer 1 600 journaux sous le contrôle plus ou moins rigoureux de son cartel. Si ce Northcliff allemand n'est pas encore parvenu à prendre lui-même le pouvoir, il est tout de même arrivé à modifier de fond en comble l'opinion de la foule. En Prusse orientale, en Poméranie, dans le Schleswig-Holstein et autres pays agricoles, en Thuringe et même en Bavière, on pense par routine avec l'opposition et à l'encontre des marxistes. L'ébullition politique des classes moyennes, des commerçants, des petits fonctionnaires et des paysans, que les « nazis » se proposèrent de provoquer par la suite, la presse Hugenberg l'exige chaque jour et en fait son suprême espoir.

Au premier rang de ses journaux il faut citer le *Moniteur de Berlin*, qui tire à 250 000, puis des centaines d'autres feuilles de province de plus ou moins grande importance, mais fortement assimilées par le cartel et qui se caractérisent toutes par l'âpreté polémique du ton et le peu d'importance qu'elles accordent aux informations étrangères. On peut comprendre cette attitude : le peuple allemand se sent victime de la guerre, menacé dans ses droits et dans ses éléments. Ayant perdu ses colonies et bien des comptoirs étrangers, il s'est replié sur lui-même, il s'est remémoré ses forces du passé et l'époque de l'essor prussien. Mais il s'est heurté à l'internationale ouvrière, économique et financière. Le combat, ne

pouvant se poursuivre à l'extérieur, s'est concentré entre les frontières, la passion déchaînée par la guerre s'est reportée dans la lutte des partis. La presse de droite a négligé, pour se transformer en simple instrument de combat, le vrai devoir du journalisme, qui est de renseigner sur le gouvernement, la civilisation et la vie économique.

C'est dire qu'elle est entrée dans la phase dont la presse socialdémocratique vient justement de se dégager. Cette petite presse ouvrière, qui n'offrait pas grand intérêt aux yeux des grands cartels capitalistes, n'était guère conçue au début que comme élément d'agitation. Mais, la culture se répandant et le parti socialdémocrate ayant crû formidablement, comme les syndicats ouvriers, il devint nécessaire de perfectionner l'organisation de ces journaux et de les pourvoir d'agences d'informations particulières. On assista alors à la naissance d'un nouveau type de journal complètement indépendant de la presse bourgeoise : organe de parti d'une part, organe pédagogique de l'autre, il est destiné à répandre le point de vue matérialiste du marxisme. Nul esprit vraiment journalistique n'animait au début les salles de rédaction de ces feuilles; pas d'articles vivants, pas de feuilleton littéraire, jusqu'au jour où la *Gazette Démocratique de Leipzig*, l'*Écho de Hambourg*, et le *Vorwaerts* naturellement, se mirent sur un autre pied. Maintenant la presse ouvrière de ton socialdémocratique, forte de 200 journaux et de 1 250 000 lecteurs, prend de jour en jour plus d'importance et domine sans aucun doute par la constance persuasive de son opinion les feuilles sans couleur des petites villes de province, comme aussi les journaux de boulevard des socialistes nationaux. Les lois de cette presse diffèrent d'ailleurs essentiellement de celles du monde bourgeois. Aussi distingue-t-on nettement en Allemagne entre les journaux indépendants et les journaux de parti, parmi lesquels il est d'usage de ranger aussi les organes catholiques, parce qu'ils sont subventionnés comme les autres, en cas de besoin, par leur parti.

La Germania, avec 40 000 lecteurs, défend la politique officielle du Centre et soutient présentement le gouvernement Brüning. La *Gazette Populaire de Cologne* et nombre d'autres feuilles catholiques de province sont encore plus

répandues. Cette presse se fait remarquer par son accord, sa discipline intellectuelle, la belle unité de sa ligne de conduite et l'effort qu'elle livre pour ne jamais se laisser dépasser par les autres journaux bourgeois dans le domaine de l'information étrangère et l'analyse des événements européens.

V

Si la presse de parti peut être indépendante par rapport aux cartels industriels et aux grandes entreprises capitalistes, si elle n'est pas soumise aux fluctuations qui atteignent la grosse industrie, c'est surtout parce qu'elle n'est pas réduite à ses propres ressources. Elle ne vit pas sur sa propre substance, elle se trouve subventionnée sous une forme ou sous une autre par le parti qui la soutient. C'est principalement le cas de la presse socialdémocratique. Ses caisses sont alimentées par les avances du comité central de Berlin, par les abonnés du journal, par les annonces et par les éditeurs de la maison. Le comité central subventionne plus ou moins toute gazette d'une certaine importance. L'ampleur de l'avance dépend du nombre des membres du parti. Dès qu'un ouvrier a touché son salaire, le parti lui retire le prix de l'abonnement au journal, de sorte qu'il ne lui est guère possible de ne pas soutenir son organe politique. Il devrait payer le journal, même s'il ne le lisait pas! Les chômeurs du parti officiellement inscrits reçoivent la feuille à moitié prix. Aux employés on présente chaque mois la facture de l'abonnement; et il faut dire qu'ils s'exécutent presque toujours (95 fois sur 100). On fait ainsi un devoir aux membres du parti d'entretenir la caisse de leur journal. Le journal socialdémocratique reçoit d'ailleurs un assez grand nombre d'annonces. Alors que les autres quotidiens, voyant dans les annonces une source de recettes, font un rabais qui va jusqu'à 50 p. 100 à partir d'un certain nombre d'insertions, les organes socialdémocratiques n'accordent que d'infimes réductions, à peine sensibles pour les particuliers.

L'imprimerie du journal socialiste se double généralement d'une maison d'édition. On y imprime les choses les plus diverses, publications mensuelles, hebdomadaires ou livres.

Leur écoulement est assez grand, de sorte que le journal y trouve une source sûre de bénéfices supplémentaires. Les dépenses sont d'ailleurs minimes, car il s'agit en général de petits journaux qui paient assez peu les articles. Les honoraires des rédacteurs sont ceux qu'on donne à peu près partout : pour les petits collaborateurs, ils se trouvent même inférieurs à la moyenne. Quant aux actionnaires, le journal social-démocratique n'en a pas en général.

Les journaux communistes cherchent à alimenter leurs caisses de la même façon. Mais comme il leur est plus difficile de se procurer des annonces efficaces, la caisse du parti communiste allemand, alimentée sans aucun doute par Moscou, doit leur fournir de grosses subventions. Aussi, pour épargner les frais, s'aide-t-on là de « journaux de tête », c'est-à-dire de journaux dont on reproduit le texte avec un petit supplément d'informations locales et qui sont rédigés à Berlin (par le *Drapeau Rouge*, par exemple). Ces feuilles ne peuvent avoir d'action vraiment efficace, car les membres les plus extrémistes du parti lisent eux-mêmes, en dehors de leur feuille politique, le journal modéré de leur ville, qui donne un texte original. Dans les cafés ouvriers on trouve même maintenant des journaux d'une nuance nettement opposée à celle du parti; l'envie de lire le journal de l'adversaire commence à se répandre dans nombre de milieux, de sorte qu'on ne peut déduire de la diffusion d'une feuille le nombre des partisans de sa politique. C'est un fait qui est devenu particulièrement net, depuis qu'il y a dans les villes de nouvelles gazettes national-socialistes. L'agressif *Fridericus*, les divers *Observateurs* et autres organes de pure propagande sont autant de journaux qu'on lit en général en plus de celui qu'on reçoit, par pure curiosité ou même par aversion. L'*Observateur Raciste* de Munich, — rédacteur en chef Rosenberg, directeur Adolphe Hitler, — donne le ton à ces papiers. En 1922 il tirait à 10 000, en 28 à 20 000, et en 1930, après les élections de septembre, à 90 000. La rubrique « Étranger » y reste très anémique, la littérature et l'art n'y trouvent qu'un écho naïf, mais la propagande, par contre, y exécute des tours de force. L'impétueuse rédaction de ce journal se fait remarquer par son élan et par un enthousiasme extraordinairement efficace

pour les objectifs du parti; le lecteur doit sentir presque physiquement quel feu, quelle soif de vengeance et quelle passion du pouvoir animent les gens du journal.

L'*Attaque*, organe du docteur Göbbels, cherche à renchérir sur cette fougue et ce besoin d'agitation. On est surtout frappé, à lire cette feuille, par le parfait mépris des faits avec lequel elle traite les questions étrangères. On ne cherche même pas, là dedans, à dépeindre objectivement les intentions et les desseins des gouvernements étrangers; l' « égoïsme » de la France et l'« abjection » de l'Union Soviétique y sont des vérités premières que l'on ne songe pas à discuter. Depuis les pires temps de la guerre on n'a rien appris à l'*Attaque*, rien appris ni rien oublié.

VI

A côté des quotidiens il existe en Allemagne, dans les branches les plus diverses, des journaux corporatifs extrêmement répandus. Il y a peut-être 4 000 revues, pour les cartels industriels, les associations syndicales, les chambres de commerce, mutuelles, etc. Ces organes sans intérêt des intérêts particuliers déversent dans leurs textes quelconques un esprit bourgeois, de qualité assez subalterne, d'où ne peut sortir que l'égoïsme économique. Les quotidiens ont beau s'efforcer de faire envisager les questions de plus haut, dans leurs rapports avec la grande politique, les organes corporatifs groupent le peuple par d'autres liens, « apolitiques », qui entravent son évolution. On parle volontiers de la dégénérescence de l'esprit d'association allemand; on a affaire ici à l'un des pires côtés de l'esprit grégaire des petits bourgeois. Il faut toutefois excepter de nos critiques les rares revues intellectuelles réellement significatives. Nous voyons là, une fois de plus, que ce sont les feuilles d'opinion démocratique qui tiennent la tête malgré le chiffre relativement faible de leurs tirages. Citons, parmi les publications mensuelles, la *Nouvelle Revue*, qui se donne pour but, à côté de la *Revue Européenne* du prince de Rohan, d'étudier la France et de la faire connaître au public allemand. Le *Hochland*, catholique et très bien rédigé, mérite une mention semblable.

Les hebdomadaires sont nombreux; ceux qui font le plus parler d'eux sont le *Tagebuch* et la *Weltbühne*. Satiriques, hardis, insolents, ils cherchent à faire passer une sorte de nihilisme agressif pour l'affranchissement de l'esprit. Et il faut dire qu'à l'occasion leur courage et leur franchise méritent vraiment une grande estime. Mais on peut se demander s'il leur sera longtemps possible de persifler de la même façon presque tout événement et s'ils ont raison dans leur attitude. N'y aurait-il pas là une imitation de Moscou, une copie de ces méthodes de la polémique communiste qui ne s'appuie au fond que sur l'absence de principes? Quand le fameux *Simplicissimus*, qui tient toujours la tête des revues satiriques, raille de la même façon dans ses poèmes et ses caricatures, ce n'est pas tout à fait la même chose : il ne cherche pas à prouver que l'État, la société, la vie économique n'ont plus rien que de ridicule. De toute façon les écrivains du *Tagebuch* et de la *Weltbühne* ont provoqué une très forte réaction, qui a trouvé son expression dans la *Conscience*, revue néo-conservatrice, et dans l'*Action*, nationaliste révolutionnaire, qui exagère avec la fougue de la jeunesse.

VII

La première grande guerre des peuples est passée; elle a bouleversé la vie de millions d'hommes; les combattants n'étaient pas qu'au front, on les trouvait aussi dans les maisons de l'arrière, jouant leur rôle dans l'histoire par leurs haines ou leurs sympathies. Pour tous ces gens si différents qui ont pris part à la tragédie et qui sont maintenant à Berlin, à Paris, à Londres ou ailleurs, il n'existe provisoirement nul autre moyen de connaître l'histoire des autres États, la T. S. F. jouant un rôle trop restreint, que de lire les journaux du peuple sur lequel ils veulent se renseigner. Évidemment la presse peut aussi demander des nouvelles à ses correspondants. Mais comment se forme l'opinion d'un journaliste à l'étranger? Par l'étude des journaux locaux, par la fréquentation des collègues du pays, qui lui donnent des informations. Le journaliste à l'étranger ne travaille pas d'après nature, il s'informe dans les journaux. Le correspondant d'un journal

français en Allemagne fait un bouquet d'informations cueillies dans la presse allemande et le présente à son pays en lui disant : Voici l'Allemagne. On appelle cela : Voix allemandes, Image de l'Allemagne, etc..., le journaliste allemand n'opère pas autrement. Or, il a fallu un tri pour former son image. Et ce serait une erreur de croire que l'informateur politique va commencer par se renseigner sur l'importance, la qualité et la valeur représentative des gazettes étrangères d'où il tire ses renseignements, pour se faire une image objective d'un pays. Il vous dit : Non, ce qui m'intéresse, ce sont les feuilles qui servent ma politique. Et c'est ainsi que nous voyons des journalistes étrangers, qui savent la politique allemande, tirer tout de même leurs renseignements de quelque insignifiante feuille de chou de province, parce qu'elle formule à un moment donné les opinions qu'il convenait de trouver pour le journal qu'ils servent.

Nous en pouvons conclure que les informations destinées à fournir l'image vraie une nation ne sont pas puisées dans la grande presse, dans des feuilles qui ont des traditions de moralité professionnelle, mais dans une minorité journalistique de qualité inférieure et soumise à mille influences locales. Et maintenant la question se pose de savoir si l'on ne pourrait pas trouver un moyen de supprimer ces éléments de malentendu et de discorde. Ne serait-il pas nécessaire et urgent d'étudier plus rigoureusement la presse des autres pays? Il s'agirait surtout de découvrir les liens qui peuvent exister entre les organes de l'opinion publique et les puissances du monde politique ou économique. La plupart des journaux allemands sont des propriétés privées, ce qui assure leur indépendance. Nombre d'entre eux sont tout de même soumis à l'influence du capital ou de l'industrie. Le gouvernement allemand ne peut presque rien pour modifier cette situation. La presse française, par exemple, serait bien plus facile à guider. D'autre part les journaux sont surtout renseignés par les dépêches de l'Agence Wolff, qui dépend du gouvernement. Mais il existe bien d'autres sources, souvent cachées, d'informations. Les lecteurs ont le droit de les connaître. Cependant on ne fait que fortifier les remparts du mystère. Ce serait un devoir que d'en donner les clefs, de per-

mettre au public l'accès de cette enceinte dans la mesure où il est intéressé à en connaître l'intérieur. La grande presse a besoin de ces libres espaces que ne peuvent procurer que les situations claires; les peuples d'Europe, que leurs intérêts rapprochent si étroitement, réclament des conceptions plus neuves, des attitudes intellectuelles qui soient nettes. La presse n'est pas une fin en soi. Les nations qui veulent s'en servir pour communiquer avec les autres doivent apprendre à la connaître à fond.

HANS VON ECKARDT

(Traduction A. VIALATTE.)

ÉPAVES[1]

TROISIÈME PARTIE

I

Ils étaient tous les quatre au petit salon; Philippe, debout près de la fenêtre entr'ouverte, appuyait des doigts sur l'épaule de son fils. Assise au bord du canapé bleu, Henriette les regardait sans rien dire, et tournait de temps en temps les yeux vers Éliane qui allait de la cheminée à la porte et semblait toujours sur le point de parler. Il y eut un long silence. Des bruits de voitures parvenaient jusque dans la pièce; parfois, quand la rue était tranquille, on entendait les voix des promeneurs, des lambeaux de conversation qui flottaient dans l'air tiède et annonçaient déjà l'été.

— Eh bien? — fit Éliane.

— Eh bien?

— Tu sais l'heure qu'il est, Philippe.

— Quatre heures moins vingt.

— Moins le quart, — corrigea Henriette, pressée de le voir partir.

— J'ai le temps.

La vieille fille qui mettait ses gants tira sur celui de la main gauche avec violence. Tout lui déplaisait aujourd'hui, la bonne humeur de Philippe, le beau temps, cette douceur de l'air aux approches de Pâques.

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 janvier, 1er, 15 février, 1er et 15 mars.

— Qu'est-ce que tu attends? — demanda-t-elle tout à coup. — Vous êtes là, tous les deux... On croirait qu'on va vous photographier.

Elle essaya de sourire pour donner à ces paroles le ton d'une plaisanterie, mais sa patience était à bout. Puisque Philippe sortait sans elle, qu'il s'en allât tout de suite!

— Je ne sais plus si j'ai envie de me promener, ou non, — dit-il mollement.

Et il quitta son fils pour s'asseoir dans un fauteuil. Henriette éclata de rire.

— Quelle gaieté! — fit-il avec amertume. — Je ne me croyais pas si drôle.

D'un air sombre il regarda la jeune femme qui détournait la tête et se cachait le visage, les épaules agitées d'un tremblement nerveux qu'elle n'arrivait pas à faire cesser. A chaque parole de Philippe, un cri montait à la bouche d'Henriette; elle l'étouffait de son mieux en mordant son mouchoir roulé en tapon, mais ces efforts la brisaient; une douleur pareille à un soc lui labourait les entrailles. C'était ainsi qu'elle riait, la nuit de ses noces, épouvantée, furieuse, devant un homme qui se rhabillait avec des gestes de dément. Après onze ans, Philippe devenait blême en entendant cette voix stridente.

« Je n'oublierai donc jamais, se dit-il. Et elle? Et elle? »

La vieille fille s'approcha de lui et haussa les épaules :

— Ne fais pas attention à Henriette, — murmura-t-elle. — Tu sais bien que c'est une enfant.

Le visage perplexe de Philippe se leva vers elle et pendant plusieurs secondes ils se regardèrent, arrêtant aux bords de leurs lèvres les paroles qu'ils lisaient dans leurs yeux. « Ne pas faire attention à Henriette, pensait Philippe, cela veut-il dire qu'elle t'a parlé? Sais-tu pourquoi je ne veux pas l'entendre rire? Je te défends de le savoir, de le soupçonner. — Je ne sais rien, répondait Éliane, je t'aime, je ne peux pas m'en empêcher. »

Brusquement elle se tourna vers sa sœur :

— Viens avec moi. Je vais à la Madeleine, je te déposerai en route.

Ce projet enchanta la jeune femme; elle se calmait peu

à peu, écrasant avec le doigt les larmes qui menaçaient de rouler sur ses joues; pour rien au monde elle ne fût demeurée seule avec son mari, et dans sa hâte de quitter cette pièce, elle prit sa sœur par le bras.

Éliane lança un coup d'œil dans la direction de Philippe. « Tu vois, semblait-elle dire, je l'emmène parce qu'elle t'ennuie. Mais c'est avec toi que je voulais rester. Le comprends-tu? » « Où va-t-elle? » demandait le regard de Philippe.

Les deux femmes sortirent.

Quand la porte se fut refermée, il posa son chapeau sur le guéridon avec humeur. Le désir lui vint de courir après Henriette, de la saisir par la main, dans l'escalier, de lui crier : « Tu as un amant, je le sais, je t'ai fait suivre! » A un moment, il se crut même sur le point de se lever, mais quelque chose de tout-puissant le maintint à sa place. Y songeait-il? Dans l'escalier, au risque d'être entendu, vu peut-être par des voisins... L'horreur d'un tel ridicule le fit frémir. On le prendrait pour un fou. Que penserait Éliane? Et Henriette? Elle éclaterait de rire. Ah, pour la faire taire, pour étouffer ce rire inextinguible qui résonne éternellement aux oreilles du mari trompé, il faudrait aller plus loin, qui sait? frapper cette femme. Comme cela, personne n'aurait plus envie de rire.

Mais il ne s'agissait pas de frapper Henriette. La seule idée d'un pareil geste lui semblait grossière et il s'étonnait qu'elle eût pu traverser son esprit. Ce n'était pas de cette façon qu'il voulait se venger. D'abord, voulait-il se venger? Sans doute, la colère lui soufflait ces mots qui faisaient à tout moment dévier sa pensée; non, il ne désirait ni frapper, ni punir. Qui punit veut corriger et que lui importait que sa femme fût comme les autres? Il voulait simplement se préserver d'un ridicule qui l'amoindrirait à ses propres yeux, anéantir dans sa mémoire le moment où cette vérité risible, inacceptable, s'était présentée à lui, oublier cela, oublier tout, faire comme si rien n'était arrivé, se respecter, s'admirer, s'aimer, oui, s'aimer de l'amour aveugle qu'il se prodiguait jadis, à vingt ans, alors que rien n'obscurcissait l'image qu'il se formait de lui-même. Pour rien au monde, il ne consentirait à devenir un personnage comique. Souvent il s'était dit qu'aux premières rides, aux premiers avilissements, il quitterait

cette vie pour entrer dans la mort avec un visage lisse et un nom de roi, les mains pleines des vraies richesses de la terre, mais il redoutait à présent que cela ne fût plus possible, que sans le savoir à temps il n'eût déchu. Pourquoi sa femme riait-elle de lui? Ce souvenir lui arracha un soupir de tristesse.

Au bout d'un instant il alla rajuster sa cravate devant la glace et aperçut son fils qui tournait les pages d'un livre dans l'embrasure de la fenêtre. Une rougeur monta aux joues de Philippe : il avait oublié la présence de Robert, au point de parler tout haut, peut-être, se croyant seul dans la pièce. Pour prendre contenance devant cet enfant dont le silence le gênait, il se mit à fredonner, mais avec si peu de naturel qu'il en eut honte.

— Robert! — appela-t-il.

Le jeune garçon posa son livre et vint aussitôt. Un tel empressement séduisit Philippe : quelqu'un lui obéissait donc; et il eut une vague envie de donner une série d'ordres à cet être humain sur qui il exerçait un pouvoir, de lui faire faire l'exercice comme à un soldat, pour goûter le plaisir de l'autorité. Cependant, il ne trouva rien à dire à son fils, sourit, tira doucement l'oreille de l'enfant qui le regardait d'un air grave. « Il n'ouvre pas la bouche, pensa Philippe. Sans doute me juge-t-il ridicule avec mes attitudes paternelles. Est-ce qu'on me pinçait encore l'oreille à dix ans? C'est peut-être au-dessous de son âge. Je vais retirer ma main. »

— Nous allons nous promener, — annonça-t-il. — Je ne sais pas où, par exemple. Bien entendu, tu n'as pas d'idée.

Et il ajouta, un peu agacé déjà :

— Ah, tu n'es pas bavard, mon petit Robert.

Mais devant la mine consternée que produisit cette parole, il regretta de ne s'être pas tu et donna gauchement une tape sur l'épaule du jeune garçon.

Ils sortirent. A peine avaient-ils dépassé le coin de la rue que Philippe renvoya son fils à la maison; ce capuchon de grosse laine ne servait à rien par un temps aussi doux, on n'imaginait pas un vêtement plus lourd, plus mal taillé; il ne manquait plus à Robert que des chaussures cloutées pour ressembler à une petite brute échappée d'un collège de pro-

vince, et secrètement Philippe forma le souhait qu'on ne les rencontrât pas cet après-midi. Qui donc lui imposait la corvée de distraire un enfant? Personne. Lui-même, par faiblesse, y avait consenti, par ennui, par bonté peut-être. Il saisit rageusement la main de Robert et la laissa retomber aussitôt, crainte de l'air nigaud que cela lui donnerait.

Le hasard de la promenade les conduisit d'abord le long de la Seine. A mesure que le jour déclinait, une brume légère se mêlait aux derniers rayons de soleil et les bruits devenaient plus sourds. On entendait un chien aboyer d'une péniche qui glissait avec lenteur sur l'eau noire. Derrière les branches nues des platanes le ciel pâle tournait au vert, et, sur le pont d'Iéna où la lumière se collait aux chevaux de pierre jaune avant de disparaître, la morne foule des beaux dimanches revenait du Champ-de-Mars. Philippe s'arrêta. De l'endroit où il se tenait, il aperçut le troupeau des flâneurs avançant par petits groupes sombres, que tachait de blanc le tablier des nourrices. Tous se penchaient au-dessus du fleuve, quelques-uns y crachaient, par jeu, des enfants se bousculaient pour voir, entre les jambes des grandes personnes; un bourdonnement de rires, de paroles, de cris enveloppait le long cortège.

— N'allons pas de ce côté, — dit Philippe.

Et ils rebroussèrent chemin vers l'Alma. L'ombre effaçait peu à peu la rive opposée, les chalands amarrés au port, les grands tas de briques roses, puis les têtes hérissées des arbres. Avec la nuit revenait l'hiver, son odeur de brouillard et ses réverbères tremblotants. Les gens rentraient chez eux d'un pas plus rapide. Philippe croisa sur sa gorge son foulard de soie blanche et boutonna son pardessus. A tout instant il ralentissait sa marche et jetait un regard du côté de l'eau. L'enfant le suivait de son mieux, étonné de ces brusques haltes, mais comme ils atteignaient la passerelle de Passy, la même idée leur fit gravir l'escalier de fer et ils s'accoudèrent en silence à la balustrade. Les flots lourds s'étiraient sinistrement à leurs pieds; on eût dit qu'ils se cherchaient, se perdant puis renouant autour des arches leurs longues tresses luisantes.

Il y avait dans ce mouvement quelque chose de volontaire

et d'obstiné qui exerçait une sorte de fascination sur l'esprit; le choc de l'eau contre le pilier, le remous, puis le demi-cercle ondulé comme un volant qui se formait alors et se résolvait ensuite en lignes sinueuses, tordues les unes sur les autres; et aussitôt la vague donnant de nouveau contre l'arche avec un bruit mat, le rythme profond, l'aveugle énergie de cette masse énorme qui se meut sans repos et roule confusément sous la nuit, il semblait que le ciel en fût plein, tout battait, tout palpitait, tout devenait fleuve, l'homme et l'enfant sentaient dans leurs mains la douce et forte pulsation de la Seine, elle montait le long de leurs bras et se répandait dans leurs corps comme un fluide; tous deux, ils crispaient leurs doigts sur la barre d'appui, le ventre serré par le vertige, et, pendant plusieurs secondes, le même désir et la même horreur les unirent sans qu'ils en eussent le soupçon.

Paris plongeait au fond d'une obscurité brumeuse. Dans le halo des becs de gaz ils distinguaient le port et ses pavés où des crues récentes avaient laissé une sorte de bave glauque. Une bouche d'égout béait entre deux platanes.

— Aurais-tu peur de te promener là tout seul? — demanda tout à coup Philippe.

Robert tourna vers son père un visage que la réflexion vieillissait.

— Peur? — dit-il enfin.

Sa voix pure gardait encore les intonations féminines de l'enfance.

Il y eut un moment d'incertitude qui parut à Philippe d'une douceur étrange; l'air vibrait imperceptiblement à ses oreilles comme un fleuve de sons dont les ondes eussent roulé à travers le ciel nocturne. La réponse ne venait pas. Qu'elle s'attardât longtemps! Depuis une minute son cœur battait plus fort, ainsi qu'à l'approche du bonheur. D'un bras il entoura son fils.

— Vois-tu le grand tas de barriques, presque sous l'arche? Là. On dirait qu'un homme est assis au pied de l'arbre.

— Oui, on dirait.

— Si tu te promenais là, vers minuit, seul, aurais-tu peur?

Il serra l'épaule de l'enfant pour l'encourager. Une vague odeur de fumée flottait dans la nuit. Au loin, des bruits de voiture augmentaient le silence qui s'étendait sur l'eau.

— Peut-être, — avoua Robert, — si j'étais seul.

Philippe laissa passer quelques secondes et reprit à mi-voix :

— Souvent, il vient des rôdeurs de ce côté; parfois ils se glissent le long du mur, derrière les platanes, ou bien ils se cachent sous les ponts, toujours prêts à faire un mauvais coup. Inutile de crier si l'un d'eux vous attaque, personne ne viendrait, l'endroit est trop dangereux... Même la police ne viendrait pas.

Par une légère pression de la main, il attira son fils contre lui :

— Regarde la Seine, — dit-il. — Elle coule plus vite qu'un homme ne marche. Tout ce qu'on lui jette, elle le cache et elle l'emporte. C'est à cause d'elle que ces voleurs se montrent si hardis.

Quelque chose en lui se dilatait à mesure que ces phrases tombaient de ses lèvres. Jamais il ne parlait ainsi. A grand'peine il contint une exaltation subite qui lui donna tout à la fois envie de rire et de pleurer; son souffle devint plus bref. Pour cacher son trouble il détourna la tête et fit mine, en se penchant, d'examiner la rive opposée. Un être humain l'entendait enfin. Cet enfant, comme lui, avait peur; dans l'ombre, un long rire silencieux lui ouvrit la bouche et il sentit la brume qui pénétrait jusque dans ses poumons. Sa main appuya plus fortement sur l'épaule de son fils. D'où venait tant de joie et ce soudain allégement? Suffisait-il de prononcer quelques paroles pour découvrir qu'il n'était plus seul? Tout à coup un immense besoin de vivre emplit son cœur, un désir qui ressemblait à ce fleuve, quelque chose d'irrésistible qui le portait en avant.

— Robert...

Il eut envie d'embrasser son fils et de lui raconter sa promenade au bord de la Seine, comment une femme avait appelé au secours, comment il s'était enfui pour ne plus l'entendre. L'enfant comprendrait peut-être, mais une prudence instinctive arrêta Philippe : ce qu'il dirait dans l'ombre, qu'en penserait-il demain dans la cynique lumière de midi? Et, dégrisé, il enfonça ses deux mains dans les poches de son pardessus.

— Allons-nous-en, — murmura-t-il après une courte hésitation. — Il fait trop froid ici.

Comme ils redescendaient les marches de la passerelle, Robert logea son poing sous le bras de son père et se mit au même pas que lui. Chez ce garçon secret et taciturne, il y avait parfois des élans d'une affection un peu brusque qui se trahissait avec toute la gaucherie des natures timides. Lui aussi profitait de l'ombre. Ils remontèrent ainsi la grande avenue vide, au hasard, heureux de cette chaleur qu'ils se donnaient l'un à l'autre, et tout d'abord Philippe se demanda s'il n'allait pas feindre de se moucher pour libérer son bras sans faire de peine au petit, mais il réfléchit qu'à cette heure il ne risquait guère de rencontrer quelqu'un sur le quai. S'il était ridicule, personne n'en saurait rien. Il ne se dégagea pas, au contraire; avec le sentiment de commettre un acte honteux, que la nuit ne cacherait jamais d'un voile assez épais, il pressa contre lui cette main rouge et rude, comme pour la broyer.

Chaque soir, Éliane retardait un peu plus l'heure où elle se couchait, espérant qu'ainsi elle dormirait mieux. Le soporifique lui faisait peur et si, de guerre lasse, elle se décidait à en boire, un tremblement la saisissait lorsqu'elle portait à ses lèvres la cuiller pleine du liquide douceâtre. Il lui semblait qu'en ces moments, elle devait ressembler à une femme qui s'empoisonne. Dans la solitude de minuit, ses gestes, ses moindres attitudes prenaient à ses yeux un aspect dramatique et elle évitait de jeter les yeux vers la glace. Une ou deux fois, il lui arriva de tomber dans le sommeil sans fermer les paupières : des songes fatigants l'agitaient alors et elle luttait pour crier, pour respirer, mais ne perdait pas tout à fait connaissance. C'est ainsi qu'au plus fort d'un cauchemar, elle voyait, ou croyait voir, la lampe électrique allumée au chevet de son lit. Cependant la porte s'ouvrait sous la poussée d'un être invisible; des mains la serraient à la gorge, des mains dures et nerveuses, les siennes. Son râle, ce bruit rauque et coupé, la ramenait à elle et elle arrachait de son cou ses doigts crispés qui ne voulaient pas lâcher prise.

Elle éteignait. L'aube était là. Sur le tapis à fleurs, un

rayon de lumière grise coupait en deux une pivoine, toujours la même, et traversait une guirlande de feuillage. Toute l'enfance d'Éliane repassait dans sa mémoire. Un coude sur l'oreiller, à moitié assise, elle revoyait une maison de campagne ouverte à tous les parfums de l'été, à tous les cris d'oiseaux; parfois des abeilles faisaient le tour de la salle à manger pleine d'ombre, pour s'arrêter sur le bouquet de phlox qui ornait le piano; alors, une petite fille vêtue de percaline rose interrompait ses gammes en piaillant d'effroi et se sauvait au jardin. C'était elle. Des boucles en tire-bouchons lui balayaient les joues quand elle cueillait sur la pelouse les marguerites du pissenlit et les boutons d'or dont les tiges devenaient toutes chaudes dans son poing fermé.

Ce souvenir la torturait; elle essayait d'en détourner son esprit, mais il fallait d'abord qu'elle en épuisât la cruelle douceur, et elle se promenait malgré elle dans les allées bourdonnantes d'insectes, à la suite d'une enfant heureuse qui parlait toute seule. Épuisée par l'insomnie, elle sentait les larmes lui monter aux yeux. Que n'était-elle morte à cet âge! Mais elle ne voulait pas s'attendrir sur elle-même et s'efforçait de penser à autre chose. De petites choses retenaient son attention pendant quelques minutes, les achats qu'elle devait faire le lendemain, les menus à commander, puis son beau-frère paraissait tout à coup devant elle. Rien ne pouvait empêcher qu'elle n'en arrivât là. Son cerveau était un labyrinthe dont les plus imprévus détours ramenaient infailliblement au même point.

Cependant, le Philippe qui se montrait à elle dans les rêveries du petit jour différait de celui qu'elle voyait cinq ou six heures plus tard. Elle savait parler à cette ombre, discuter avec elle, la vaincre, elle lui prêtait un caractère simple, des manières enjouées, et un cœur qui se rendait aux arguments raisonnables. Tour à tour, elle prenait un ton ferme et grave, ou gai sans tomber dans l'exubérance de ce sentiment; jamais elle ne suppliait : elle donnait conseil, parfois même (car elle imaginait une résistance), elle commandait. Alors l'être silencieux qui passait devant ses yeux clos, ployait le genou comme un esclave, et sur la main d'Éliane errait le souffle chaud d'une bouche entr'ouverte.

Elle rouvrait les paupières, mais la chambre était vide, attentive, semblait-il, au bruit de cette voix qui murmurait dans la pénombre. De chaque côté de la cheminée, les petits fauteuils Directoire se faisaient face avec un air guindé et presque virginal qui donnait à Éliane l'envie de les mettre en pièces. Le même dégoût lui était inspiré par les vases en opaline bleue qui ornaient la commode, par les chaises à croisillons, brodées au petit point, par les vues d'optique, par les bibelots de verre filé, par tout ce qu'elle avait accumulé autour d'elle depuis le mariage de sa sœur. Chaque objet portait sa date, redisant le souvenir d'une promenade, ou d'une discussion avec Henriette. Certains lui rappelaient non un événement, mais une pensée. Ainsi la première fois qu'elle avait vu ces bougeoirs de cristal dans la vitrine d'un antiquaire, elle s'était demandé si, Henriette venant à mourir, il serait possible qu'elle prît sa place et devînt la femme de Philippe; question absurde et criminelle qu'Éliane écarta aussitôt. Puis Philippe lui fit cadeau des bougeoirs dont elle avait parlé devant lui; revêtues désormais d'un caractère presque sacré, les colonnes transparentes, avec leurs bobèches en forme de collerettes, embellirent la cheminée de marbre noir. Dès lors, Éliane ne tourna plus les yeux de ce côté, que la phrase sur Henriette ne lui revînt à l'esprit; elle finit par la trouver stupide, mais les années s'écoulèrent et la phrase demeura.

Souvent elle se disait qu'elle avait trop vécu, trop souffert dans cette chambre; à l'aube surtout, elle la voyait sous son véritable aspect; entre elle et ces murs, ces meubles, une relation s'établissait, profonde et mystérieuse ressemblance. Les choses, sous sa main, prenaient un air indéfinissable, à la fois chaste et gauche, où elle se reconnaissait. Même un lit défait trahissait chez cette femme un goût virginal de l'ordre. Elle sentait alors qu'elle serait prisonnière à jamais, non du monde extérieur, ni des circonstances de sa vie, mais d'elle-même.

Un matin, aux premières lueurs du jour, elle se leva. La nuit glaciale s'attardait encore au fond du ciel où brillait la lune, mais, dans les jardins du Musée, un merle sifflait d'arbre en arbre, et les maisons blêmes sortaient de l'ombre comme

d'un naufrage. La fenêtre fermée, elle se rendit à la salle de bains, ouvrit les robinets et commença sa toilette comme si au lieu d'être quatre heures, il en était neuf. Elle n'en pouvait plus de lutter contre l'insomnie et son cortège de visions; puisqu'elle ne dormait pas, mieux valait s'agiter, aller, venir, rattacher le jour au jour sans le secours de la nuit. Dans sa baignoire où elle resta jusqu'à ce que l'eau fût froide, elle forma vingt projets contradictoires, façonnant l'avenir au hasard de la rêverie, les yeux fixés sur la grande vitre dépolie qui blanchissait peu à peu.

Enfin, quelque temps qu'elle mît à s'habiller, elle fut prête vers six heures. Que faire? Sur la pointe des pieds elle se promena dans l'appartement, impatiente de voir les portes s'ouvrir, la vie renaître. Elle passa devant la chambre d'Henriette et s'arrêta devant celle de Philippe. Dans cent vingt minutes elle le verrait; il lui sourirait comme à l'ordinaire et elle, honteuse des rêves qui l'avaient torturée pendant la nuit, elle lui verserait son café d'une main tremblante. C'était ridicule. Il ne se pouvait pas que la vie fût contenue dans des limites aussi étroites. Comment Philippe ne comprenait-il pas? Et Henriette? Son cœur se serra et elle appuya doucement la joue contre le vantail de la porte. Que dirait Philippe s'il la surprenait là? Elle souhaitait presque de le voir apparaître; ce serait terrifiant sans doute, mais elle lui parlerait, elle lui avouerait tout. Dans des circonstances aussi singulières, sa langue se délierait, mais pouvait-elle l'interrompre, alors qu'il lisait son journal, par exemple, pour lui déclarer son amour?

Elle s'éloigna, puis revint. Pourquoi donc avait-elle forcé sa sœur à épouser cet homme? Depuis onze ans elle se posait cette question chaque jour, sans trouver une réponse qui n'avivât pas ses regrets et la mît en paix. Il y avait le long du mur un tabouret; elle s'assit là et pleura en silence.

Peut-être valait-il mieux s'en aller pour toujours, tout de suite; elle ne laisserait même pas un mot, on ne la retrouverait jamais. Et elle imagina un voyage mélancolique dans un pays couvert de brumes; un jour de pluie, elle irait jusqu'au bout d'une falaise, d'où elle s'élancerait. Pendant un moment, elle suivit cette idée qui lui fournit une sorte de distraction,

puis elle haussa les épaules. Elle savait très bien qu'elle ne s'enfuirait pas; une fois déjà elle avait essayé, et elle était revenue, parce qu'elle appartenait à Philippe. Dans l'ombre elle se sentit rougir. L'amour, c'était cela : appartenir à un homme. Si au moins l'on pouvait choisir, se dit-elle, mais une loi injuste l'asservissait à un être qu'elle n'estimait pas, faible, indolent; elle hésita un instant, et sous l'empire d'une colère subite elle ajouta mentalement : un être veule, oui, beau mais veule. Comme l'esclave se venge du maître dont l'ombre seule le fait trembler, elle répéta ces mots à mi-voix, les mains à la bouche pour qu'il ne pût l'entendre. Sa douleur s'allégeait. Avec une sorte d'ivresse pleine de prudence elle se mit à chuchoter des insultes, cherchant dans son cœur ce qui pouvait offenser le plus cruellement cet homme endormi. A la fin, elle se leva. Des mots sans suite lui refluaient aux lèvres. Elle colla des mains moites et un front brûlant contre la porte et murmura dans la rainure : « Je ne t'aime pas, Philippe, je t'ai toujours méprisé. »

Mais ces paroles n'étaient pas plus tôt dites qu'elles lui semblèrent monstrueuses, impies; et, le sang aux tempes, elle regagna en courant sa chambre, où elle s'enferma.

Henriette n'entendit pas entrer sa sœur et demeura penchée à la fenêtre, les coudes sur la barre d'appui. Une large bande lumineuse s'étalait sur le tapis de Chine et atteignait le bord du canapé bleu. Dans cette pièce où tous les meubles étaient de la même couleur, on eût dit que le ciel entier déferlait comme une mer, éclaboussant le plafond d'un reflet azur, noyant le velours indigo des sièges qui pâlissaient au soleil. Pendant quelques secondes, Éliane se tint dans l'ombre de la porte et admira malgré elle cette lumière dévastatrice, puis elle fit mentalement le compte des reproches qu'elle voulait adresser à Henriette et traversa le salon.

La jeune femme se croyait seule et chantonnait gaiement dans le bruit de voitures qui montait de la rue; elle sursauta quand Éliane lui toucha l'épaule.

— Tu m'as fait peur, — cria-t-elle.

Et elle lança un regard de colère à Éliane, mais éclata de rire aussitôt.

— Figure-toi que je n'ai plus mal à la tête depuis huit heures.

— Tu as encore pris de l'aspirine.

— Naturellement. Oh, ne me fais pas cette figure, ma chérie, je suis de trop bonne humeur ce matin.

Éliane détourna les yeux. Certains jours il lui prenait une envie de frapper Henriette, sans raison, du reste, si ce n'était ce rire perpétuel qui lui portait sur les nerfs. Elle se domina comme elle put et reprit d'une voix douce :

— Tu laisses traîner les lettres de Tisserand. J'en ai trouvé une hier après-midi, dans le buvard du salon. Philippe aurait très bien pu la voir.

— Il se serait bien gardé de la lire.

— N'y compte pas trop, ma petite Henriette. Il change, il devient soupçonneux.

— Philippe sait parfaitement à quoi s'en tenir.

— Ce n'est pas une raison pour le braver.

La jeune femme haussa les épaules et se pencha de nouveau à la fenêtre. Un rémouleur passait en agitant sa cloche; les reins sanglés dans un tablier noir, il appuyait la main sur une petite voiture à deux roues que tirait un griffon. Ce spectacle enchanta Henriette.

— Pourvu qu'il s'arrête là! — s'écria-t-elle.

Mais l'homme tourna le coin de la rue, après avoir énoncé d'une voix forte et claire les menus travaux dont il était capable.

— Allons, laisse-moi fermer les volets, — commanda Éliane. — Mon beau salon bleu va se faner.

— Le voilà, — dit Henriette comme si elle se parlait à elle-même.

— Qui donc?

— Philippe.

Ce nom agit sur Éliane avec une force irrésistible; elle se jeta sur la barre d'appui où elle posa deux poings tremblants et chercha Philippe jusqu'à ce qu'elle l'eût trouvé.

— Il revient de sa promenade, — murmura-t-elle. — Quel plaisir trouve-t-il à sortir avec cet enfant?

— Il s'ennuie tout seul, peut-être. — Il sort avec Robert comme on sort avec un chien.

— C'est nouveau, en tout cas.

Elles virent Philippe prendre son fils par la main, puis regarder à droite et à gauche et traverser la rue avec une prudence exemplaire. Éliane rougit. Elle eut l'impression d'épier une scène qui devait rester secrète. Henriette, au contraire, semblait s'amuser beaucoup.

— Comme nous sommes élégant pour mener Robert au Bois! Je ne lui connaissais pas ce complet gris.

— C'est pourtant un vieux, vieux complet, — répondit Éliane avec humeur. — Allons, ne reste pas là.

— Pourquoi pas? J'ai le droit de regarder mon mari, je suppose! Ils remontent, Philippe tient toujours la main de Robert, ils se parlent... J'ai la berlue, Éliane. Ils rient, ils font la conversation!

— Assez! — cria tout à coup Éliane.

La jeune femme se retourna :

— Qu'est-ce que tu dis?

— Je te dis de te taire. Oui, tu ne vois donc pas qu'en te moquant de Philippe tu me fais de la peine? Écoute-moi, Henriette.

D'une main volontaire, elle l'attira au milieu de la pièce et planta son regard dans le sien :

— M'aimes-tu?

— Éliane...

— N'aie pas peur, mais réfléchis à ce que je vais te dire : tu peux te faire de moi une ennemie implacable... en riant...

Elle eut un grand geste du bras gauche et répéta :

— ... En riant, oui. Dans un instant, Philippe sera ici, dans une minute. En ce moment, il monte l'escalier, lentement, pour ménager son cœur, car il est ridicule, mais je ne veux pas que tu te moques de lui, comprends-tu? Avant qu'il ne soit ici, avant que tu n'aies entendu sa clef tourner dans la serrure, il faut que je te parle. Assieds-toi là.

Henriette obéit sans mot dire devant le coup d'œil que lui jeta sa sœur.

— L'aimes-tu? — demanda Éliane. — Réponds.

— Voyons, Éliane, tu sais bien que je ne l'aime pas.

— Je voulais te l'entendre dire une dernière fois. T'es-tu

jamais demandé pourquoi j'ai vécu ici onze ans, avec vous deux?

— Je ne comprends pas, ma petite Éliane...

— Ne pleure pas, nous n'en avons pas le temps. Je suis ici à cause de Philippe. Je t'aime bien, mais c'est pour lui que je suis ici. Il va être dans cette pièce avant trente secondes. Si jamais tu te moques de lui une fois encore, une fois, je ne te reverrai plus. Le voilà qui entre. Je l'aime. Tu as entendu ce que je viens de dire? Je suis amoureuse de Philippe, depuis onze ans. Cela t'étonne... Si jamais tu ris, si jamais tu te moques de cet homme...

— Eh bien, Philippe?

— Eh bien, nous avons été jusqu'en haut du boulevard Delessert, puis au Trocadéro... Tiens, Henriette, qu'est-ce que tu as?

— Depuis ce matin, Henriette a mal à la tête, — répondit Éliane.

— Encore? Je t'assure que tu devrais consulter un médecin.

Henriette leva les épaules et retourna à la fenêtre où elle s'accouda de nouveau. Dans l'air tiède ses larmes séchèrent, et, fermant les yeux, elle tendit le visage au soleil; il lui semblait ainsi qu'elle flottait au-dessus de la rue, portée par la chaleur et par le bruit qui montait autour d'elle. Tout se confondait : les voix, le roulement des voitures, la brûlure des rayons sur ses lèvres et cette espèce de rougeur diffuse qu'elle voyait à travers ses paupières. A un léger vertige succédait une impression de sécurité délicieuse; quelque chose l'enveloppait, la berçait, l'attirait doucement au-dessus du gouffre. Elle retrouvait un des jeux mystérieux de son enfance qui consistait à s'appuyer sur le vent comme sur une muraille, le front cherchant dans l'air un creux qui épouserait le galbe des tempes et l'ovale de la joue.

— Qu'a-t-elle donc? — murmura Philippe. — On dirait qu'elle hoche la tête.

— Est-ce que je sais? Elle a mal, sans doute. Elle croque de l'aspirine comme du sucre. Cela ne lui vaut rien.

— Ah? De quoi parlions-nous?

— Tu étais au Trocadéro.

— Oui, avec Robert. Assieds-toi, Robert, ne reste pas debout à nous regarder.

Il raconta la visite au musée d'ethnographie, les longues galeries obscures où des sauvages immobiles lèvent dans la pénombre un bouclier poudreux, les huttes de la préhistoire, les hommes rampant comme des bêtes, les grottes sinistres, la nuit des temps, et au milieu de tout cela le bâillement féroce du gardien.

— Je vois que vous n'avez pas perdu votre matinée.

Malgré elle, sa voix tremblait et elle feignit de tousser pour cacher son trouble. Philippe, ne s'apercevant de rien, continua d'un ton égal le récit de sa promenade instructive, mais l'enfant ne quittait pas Éliane des yeux. Assis au bord d'un fauteuil, il balançait ses pieds qu'il avait joints l'un sur l'autre et levait un visage étonné vers cette femme qui changeait de couleur à tout moment. D'abord, elle se contenta de détourner la tête, attentive au moindre mot qui tombait des lèvres de Philippe, puis sa pensée se dédoubla. Tout en écoutant son beau-frère, elle se demanda ce qui se passait dans l'esprit de Robert. Que savait-il? Que devinait-il? Avec sa grosse figure innocente et fraîche, il se pouvait qu'il fût sournois. Éliane ne l'aimait pas beaucoup; elle lui trouvait ce regard d'une franchise agressive qu'on voit seul aux menteurs. Son silence, surtout, la gênait, cet air de tirer à part soi des conclusions secrètes, et jusqu'à sa manière de croiser sagement les doigts, comme une fille. Devant elle, les traits calmes de Philippe offraient à la pauvre femme un spectacle dont elle ne se rassasiait pas : ces paupières qui semblaient baisser sous le poids des cils, ces joues minces, cette boucle lourde et pulpeuse de dieu romain... Elle rougit violement. Pourquoi Robert l'observait-il ainsi? Pendant quelques secondes, elle entendit la voix de son beau-frère sans démêler le sens de ce qu'il voulait dire. Un frisson la saisit et ses paumes qu'une moiteur tiède collait l'une contre l'autre devinrent froides tout à coup. Cependant elle eut raison de ce malaise et, par un effort de toute sa volonté, se déplaça sur son siège de façon à présenter le dos à l'enfant.

Cependant, Philippe continuait avec une scrupuleuse lenteur; de petites circonstances oubliées dans une première

version de la promenade faisaient l'objet d'un retour en arrière; on le croyait déjà chez lui qu'il revenait sans pitié sur ses pas, ému, semblait-il, au souvenir de tous ses gestes et de toutes ses phrases, n'oubliant pas le coup de vent qui avait failli le décoiffer, ni les considérations sur la Tour Eiffel dont on repeignait le premier étage. Les yeux attachés sur Éliane, il ne la voyait plus; elle souriait ou pâlissait, serrant les dents et baissant les paupières quand un vertige la prenait, puis revenant à elle, rouge et confuse, et le corps en sueur, aussi près des larmes que du rire, étonnée, ne sachant plus si elle souffrait ou non. A un moment, elle eut l'impression qu'elle perdait connaissance : tout chavira dans la pièce, la fenêtre devint noire et Philippe disparut, mais son récit n'en poursuivit pas moins sa carrière. Ce fut ce qui sauva Éliane : elle se retint, pour ainsi dire, à ce long et paisible murmure qui ne s'interrompait jamais; enfin au bout d'une espèce de tunnel elle retrouva la lumière et, dans un halo tremblant, le visage de Philippe, mais blême et déformé comme si elle l'eût aperçu au fond d'une rivière. Elle ferma les yeux et les rouvrit. Tout revenait à sa place, les contours cernaient exactement les couleurs, et de nouveau les mots que prononçait Philippe venaient de sa bouche au lieu de sourdre des murs.

— Va-t'en, Robert, — dit-elle d'une voix brève de somnambule.

L'enfant rêveur n'entendit pas, aussi le commandement fut-il répété une minute plus tard entre haut et bas de telle manière que, sans être perçu de Philippe, il dut infailliblement parvenir aux oreilles de Robert.

Débarrassée du fils, elle se livra aussitôt à la contemplation effrontée du père : « Tu es à moi, pensait-elle en suivant des yeux le mouvement de ses lèvres. Parle. Je sais ce que tu vas dire; il y a onze ans que je t'écoute et que je dévore mon ennui en regardant tes yeux. Philippe, tu as les plus beaux yeux qui soient, mais tu es l'homme le plus niais et le plus inutile de la terre. Laisse-moi te redire cela : le plus inutile, Philippe, comprends-tu? Tu mourrais demain sans laisser de trace. Il y aurait simplement une femme qui, par dépit, se ferait sauter la cervelle, moi, et une autre qui,

d'effroi, pleurerait un quart d'heure, ta femme. Pendant longtemps tu m'en as imposé. J'étais amoureuse de toi, je le suis encore, mais tu ne me fais plus peur. Pourquoi? Je n'en sais rien. Regarde-moi et ose comprendre, si tu peux, la pensée qui est derrière mon front : mon pauvre Philippe, tu n'es qu'un mari trompé, comme les autres, un peu plus ridicule peut-être, parce que tu en as la preuve et que tu n'as pas même le courage de t'en plaindre à ta femme. Aussi comment veux-tu que j'aie peur de toi, que je te respecte? Je ne te respecte pas, je t'aime. »

— Voilà un fameux détour, — dit-elle tout haut.

— Cela faisait trois ans que je n'avais mis les pieds à l'aquarium, — continua Philippe. — Nous y sommes restés vingt-cinq minutes.

Elle l'accompagna sous les voûtes rocailleuses où tremblait une lumière bleuâtre. Des anguilles géantes palpitaient comme de longs rubans dans l'eau traversée de bulles d'air; entre les branches d'un corail, des poissons étranges secouaient des nageoires pareilles à des voiles de danseuse.

« Oui, je t'aime, poursuivit-elle dans le clapotis d'un ruisseau qui tombait au creux d'un bassin. C'est un peu comme une maladie. Il y en a qui naissent rachitiques, ou poitrinaires, moi je suis née amoureuse, et amoureuse de toi. Je n'en suis pas fière, Philippe; non, plus je te regarde et plus je t'écoute, moins je m'estime. Tu baisses. Six mois plus tôt tu ne m'aurais pas parlé comme tu fais. Ton cerveau dort. Tu as trop de loisirs, tu es trop riche. En amassant pour toi une fortune qui te met à l'abri du besoin, ton père t'a condamné. N'as-tu pas honte de tes histoires de crustacés, Philippe? C'est à devenir folle d'ennui. Mais non, tu ne te rends pas compte, pauvre enfant. Je t'adore, malgré tout. »

Sur le chemin du retour, ils s'étaient arrêtés à une boulangerie où Robert avait mangé un croissant, mais Philippe, crainte d'engraisser, s'était abstenu.

« Que tu es beau quand tu parles! s'écria-t-elle mentalement. Ah, je reprends ce que j'ai dit tout à l'heure. Même à contre-jour, ton visage se dessine comme s'il était taillé dans du marbre. Où sont-elles donc ces terribles petites ombres que je sens sur ma joue, aux coins de ma bouche, dès que

je tourne le dos à une fenêtre? Pas une ride, pas une flétrissure... »

— Que dis-tu? — demande-t-il tout d'un coup.

— Moi? — fit Éliane qui devint pâle. — Je ne disais rien.

— Il me semblait que tu allais dire quelque chose. Où en étais-je?

Pour la première fois de sa vie, elle ne put répondre à cette question, et ils restèrent près d'une minute, immobiles et muets, un sourire collé aux traits comme un masque.

— Tu rentrais, — dit enfin Éliane d'une voix timide.

— Oui, je rentrais, c'est cela...

Et lourdement ils reprirent leur vol.

L'enfant avait rejoint sa mère; comme la barre d'appui lui venait à la hauteur du menton, il monta sur le rebord, pour mieux voir, et sa grosse tête échevelée frôla l'épaule d'Henriette; glissant alors un pied puis l'autre dans les entrelacs de fer, il raidit ses bras qui tremblaient un peu et se tint debout, pareil à l'acrobate devant son trapèze. Tout d'abord, la jeune femme ne s'aperçut pas de sa présence; elle regardait par delà les cheminées un petit nuage gris que le soleil déchirait en pièces : il avait à peu près la forme d'une barque, et, comme une barque sous l'orage, il passait lentement à travers la lumière; pendant plusieurs minutes Henriette le suivit des yeux. Dans la pluie oblique des rayons, Paris se couvrait d'une espèce de brouillard lumineux où miroitait la Seine. Tout ce qu'il y avait de vague et d'inapaisé chez la jeune femme se libérait dans la contemplation de ce paysage. Il lui semblait qu'en restant appuyée à la barre de fer elle voyageait vers les pays lointains qui cachent notre enfance, et comme autrefois, lorsqu'elle jouait toute seule, elle imaginait que la fenêtre où elle s'accoudait se détachait de la maison et voguait par-dessus les toits. Le vertige lui crispait les traits, mais elle était heureuse, et peu à peu la terreur de mourir la quittait. Avec un bruit d'eau ou de vent, les longues rumeurs de la ville montaient jusqu'à elle, et la réalité se perdait dans le mirage où se meut et respire l'énorme bonheur des premières années. Henriette n'avait qu'à fermer les yeux, elle retrouvait par la voie mystérieuse qui s'ouvrait

devant elle tout ce que la vie lui avait pris, les jouets dont on ne sait ce qu'ils sont devenus, la maison démolie, la salle basse qu'on traversait en courant, au crépuscule, le jardin où passe maintenant une rue. Son cœur se serra de plaisir; il n'y avait qu'à se pencher un peu; au milieu de son rêve, elle savait cela. Ainsi la mort l'attirait doucement vers les belles régions incertaines qui tentent les âmes sans espoir.

Une main se glissa sous son bras et saisit son coude avec fermeté. Elle tressauta. Son fils la regardait d'un air si triste qu'elle en fut touchée; dans les yeux de Robert quelque chose d'ardent et de grave mûrissait son visage d'enfant.

— Ne te penche pas, — dit-il à mi-voix.

Elle eut un rire bref qui ne répondait à rien, car elle n'éprouvait aucune gaieté; bien au contraire elle sentait grandir en elle la peur animale de la mort qui avait failli l'ensorceler, la prendre, et, par un mouvement instinctif de tout son être, elle recula, les genoux tremblants, et tomba presque en arrière.

— Eh bien? Qu'y a-t-il?

C'était la voix d'Éliane, du fond de la pièce.

— Un peu plus, — balbutia Henriette, — un peu plus... Et elle se reprit à rire.

— Maman se penchait à la fenêtre, — dit Robert à Philippe qui se leva. — J'ai cru qu'elle allait tomber.

Une pâleur soudaine se répandit sur la figure d'Éliane.

— C'est absurde! — murmura-t-elle en se levant à son tour. Ses dents s'entre-choquèrent; elle croisa puis décroisa les doigts. D'immenses projets se dessinaient dans son esprit, et la vision d'une existence simplifiée par la mort d'Henriette se présenta de nouveau avec tant de force qu'elle en eut honte; elle se cacha derrière Philippe.

— Je ne comprends pas, — dit celui-ci d'une voix posée.

Il fallut lui expliquer.

— Mais pourquoi ris-tu? — demanda-t-il.

— En effet, — dit subitement Éliane. Et se rapprochant de sa sœur, elle lui saisit l'avant-bras d'une main rude. — C'est absurde. Tu nous as fait peur.

Loin de se calmer cependant, la jeune femme tremblait de tous ses membres, agitée par ce rire qu'elle ne pouvait

maîtriser et qui redoublait chaque fois que son regard croisait celui de Philippe et d'Éliane.

— Puisque rien n'est arrivé... — répétait-elle en hoquetant.

— Ce n'est pas une raison, — fit sauvagement sa sœur. — Tu n'as pas le droit d'être étourdie à ce point, entends-tu?

Philippe esquissa un geste d'ennui.

— Voyons, — dit-il, — voyons...

Mais Éliane ne se contenait plus; la colère la soulevait tout d'un coup et la portait comme un flot, une colère irrésistible qu'elle avait combattue et endiguée pendant toute sa jeunesse et qui triomphait enfin de sa dure et inutile résistance. Sans mot dire, elle prit sa sœur par les épaules et la contraignit à lui faire face.

— Qu'est-ce que je t'ai dit tout à l'heure? — lui souffla-t-elle au visage.

Devant ce masque aux lèvres serrées, aux narines palpitantes, le rire se figea sur les traits d'Henriette, et elle demeura un instant la bouche entr'ouverte, la prunelle agrandie de frayeur. Une intuition subite lui fit craindre pour sa vie et tournant son visage vers son mari elle prononça faiblement son nom, mais Philippe se tenait un peu en arrière d'Éliane et baissait les yeux, pareil au complice timide dont le rôle se borne à surveiller la porte. Elle recula. Une main prit la sienne : c'était celle de Robert; Henriette serra cette main à la broyer et, avec le regard fixe d'une aveugle, recula encore de quelques pas jusqu'à ce que le dossier d'un fauteuil l'arrêtât. Plusieurs secondes s'écoulèrent en silence, puis Philippe, qui ne comprenait rien à cette scène, mais ne désirait pas en savoir plus long, se dirigea gauchement vers le fond de la pièce où il déplaça des bibelots d'opaline sur le rayon d'une étagère. La voix glaciale et raisonnable d'Éliane s'éleva au bout d'un instant et le fit tressaillir :

— Veux-tu boire quelque chose pour te remettre? — demandait-elle à sa sœur. — Veux-tu t'étendre? Tu as très mauvaise mine. Veux-tu que je te conduise à ta chambre?

A chaque proposition répondait un signe de tête, un refus épouvanté d'Henriette qui se voyait tout à coup en présence d'une ennemie et cherchait en vain à se ressaisir.

— Parle donc, — murmura Éliane en se rapprochant

d'elle. — Je veux qu'il ne se doute de rien, entends-tu?

Et elle s'empara de son bras avec une feinte douceur pour l'entraîner vers la porte, mais Robert tenait toujours la main d'Henriette. D'une tape, Éliane fit lâcher prise à l'enfant, qui éclata en sanglots. Pour cacher ses larmes il enfonçait deux poings rouges dans ses orbites. Philippe se tourna vers l'endroit où se déroulait cette petite scène et fronça le sourcil d'un air offensé. Il y eut alors un moment d'indécision pendant lequel Éliane éprouva le trouble d'une actrice qui oublie son rôle; brusquement la peur lui vint de ce qu'elle était en train de faire, mais il fallait aller de l'avant, continuer son œuvre. Bravant la surprise olympienne de Philippe, elle donna au petit garçon une vigoureuse poussée qui l'envoya presque dans les bras de son père :

— Corrige-le donc! — cria-t-elle.

Sa propre audace la terrifia; elle se sentit laide et vieille tout à coup entre ces trois personnes que l'âge n'avait pas atteint et qu'elle scandalisait par sa violence. Elle perdait pied; dans un moment elle allait faiblir, pleurer peut-être. Comme dans un rêve, elle posa la main sur la taille d'Henriette et trouva la force nécessaire pour gagner la porte sous le regard hostile de Philippe. Les deux femmes marchaient d'un pas hésitant; lorsqu'elles traversèrent la bande de lumière qui coupait le salon en deux, on eût dit qu'elles passaient un fleuve.

Les journées qui suivirent furent en apparence si calmes, que rien ne semblait être arrivé d'insolite. Un même instinct guidait cet homme et ces femmes, et les réconciliait à leur insu. Il fallait, en effet, oblitérer jusqu'au souvenir d'une scène gênante, où, pour la première fois depuis que le sort avait réuni ces trois êtres humains, la vérité parlait en leur présence son rude, son dangereux langage. Avec une patience de fourmis travaillant sur les ruines de leur demeure bouleversée, ils rétablirent un ordre fictif et déployèrent pour cela toute la bonne humeur dont ils se sentaient capables. Éliane surtout, honteuse d'une sortie qui la faisait voir au naturel, cajolait sa sœur et redoublait de prévenances à l'endroit de Philippe. Elle alla même jusqu'à sourire quelque-

fois à Robert et l'envoya un jour au cirque, seul. Peu à peu, elle ramenait dans la maison une manière de gaieté, un bien-être moral dont elle jouissait toute la première. A mesure que les semaines s'écoulaient, son cœur, lui semblait-il, retrouvait la paix des temps meilleurs. Elle dormait presque toute la nuit. Pour être heureuse, il fallait avant tout qu'elle se crût bonne; Philippe même n'eût pas suffi à son bonheur, si la conscience de cette femme ne l'eût pas permis. Par un reste d'éducation religieuse, elle en arrivait presque à souhaiter un changement profond de toute sa vie; elle jouait à un renoncement spirituel qu'elle savait impossible, mais dont l'extrême commodité lui paraissait séduisante. Quelle façon plus simple d'en finir? Elle n'accomplirait pas cette action vile qui la rabaisserait à ses propres yeux; non, tout resterait à sa place et elle, d'un coup, s'élèverait au-dessus du monde et de ses douteux plaisirs. Un gros soupir servait de commentaire à ces rêveries. C'étaient là des aspirations de pensionnaire dans un couvent. A trente-deux ans, pouvait-on... Un regard jeté du côté de Philippe la rendait à elle-même.

Parfois elle faisait effort pour oublier son amour, afin de mieux observer les travers de cet homme, ce qui la soulageait. C'était peu qu'il se mouchât bruyamment lorsqu'il se croyait seul ou qu'il crachât sans vergogne sur le trottoir (elle l'avait vu). Des griefs plus importants déshonoraient Philippe à ses yeux. Il parlait à ses domestiques sur un ton qui visiblement les blessait, non qu'il eût envie de les rudoyer, mais parce qu'ils lui faisaient peur. Trois mois plus tôt, elle se fût interdit de telles pensées, mais depuis quelques jours elle osait tout, dans le domaine des suppositions. Jamais Philippe n'avait pu soutenir le regard de son valet de chambre, par exemple, ou d'un fournisseur, et pour donner un ordre il élevait la voix et détournait la tête, cachant fort mal un trouble évident. L'habitude de commander ne lui était pas naturelle; par là se trahissait une origine dont il tirait peu de gloire : car, malgré qu'il en eût, il demeurait le fils d'un homme enrichi sur ses vieux jours et qui, ne pouvant se résoudre à se faire servir, cirait ses chaussures de ses propres mains et montait lui-même son vin de la cave. Mais cette humilité, touchante chez un vieillard,

devenait chez Philippe une abjecte timidité sous des dehors hautains et rogues. Et, mue par un étrange besoin de le diminuer, Éliane flairait en lui l'employé de banque qu'il aurait pu être si son père n'eût pas fait fortune; ou bien elle le voyait chef de rayon d'un grand magasin, l'air suffisant dans sa redingote. Elle allait plus loin; sans tomber dans l'extravagance, on pouvait mettre à Philippe un gilet à raies jaunes et un tablier blanc, et elle le méprisait de souffrir ces déguisements imaginaires, comme si la chose se fût accomplie de vrai; puis, en fin de compte, elle en arrivait à ce quelque chose d'irréductible qui était son désir.

Partant de là, elle suivait en gémissant la route inverse. Philippe revêtait l'uniforme avantageux du marin : le large col s'évasait sur les épaules et, soulevé par le vent, battait comme une aile bleue derrière la tête; elle se le figurait encore debout sur un trapèze, son grand corps serré dans un maillot étroit qui se ridait aux genoux et sur la poitrine; ou bien, donnant libre cours à ses rêves, elle se rappelait l'hypocrite et charmant costume des trouvères, les bottes, les chamarrures et le panache du premier Empire, et, prise soudain d'une gaieté un peu sinistre, elle riait toute seule de ce qu'elle nommait des enfantillages.

Un jour que, tout en parlant à sa sœur, elle se baissait pour ramasser un fil sur le tapis de Chine, une pensée qu'elle jugea monstrueuse lui traversa l'esprit : « Rien à faire tant qu'elle sera là. » Qu'est-ce que cela voulait dire? Elle se tint courbée en deux, le sang aux tempes, étonnée que les mots consentissent à s'assembler dans son cerveau pour y former de telles phrases; et lorsqu'elle se releva, elle dut s'asseoir et détourna le visage afin qu'Henriette n'en vît pas la rougeur.

Souvent, des promenades solitaires l'entraînaient vers les régions les moins fréquentées du Bois de Boulogne. Pas un arbre n'avait ses feuilles, mais les buissons verdissaient et l'air était déjà tiède. Dans le silence, elle écoutait le bruit lointain des voitures et, le regard à terre, s'interrogeait sans fin.

Cependant Philippe se mesurait avec d'autres problèmes et ne se décidait pas à renvoyer son fils au collège, bien que les vacances fussent terminées depuis plus d'une semaine. Il l'avait conduit à la gare, puis, sur le point de lui dire au

revoir, l'avait ramené chez lui. Pourquoi ne pas le mettre dans un lycée du quartier? La crainte de mécontenter sa belle-sœur le fit revenir sur ce projet. Il fixa donc le départ de Robert au lendemain, se ravisa au dernier moment, réfléchit longuement et ne décida rien. Cette incertitude l'étonna. Il aimait donc tant son fils, tout à coup? Pourquoi? L'enfant était toujours là.

Souvent Robert se cachait derrière la porte du bureau, guettant l'arrivée de son père, et s'amusait à lui faire peur en poussant un cri. Ce jeu agaçait Philippe, qui tressaillait malgré lui, mais par délicatesse feignait d'en rire. Rien ne le flattait comme la confiance qu'il avait su inspirer à ce petit être, et cette espèce de complicité qui s'établissait entre eux. Un matin, il lui fit modifier un peu sa coiffure et le mena chez un photographe. Des épreuves lui furent envoyées quatre ou cinq jours plus tard qui arrachèrent à Philippe une exclamation de surprise. Le tiroir aux portraits fut ouvert aussitôt et Philippe à dix ans placé à côté de Robert. Quelle ressemblance extraordinaire!

De joie, il sortit de sa réserve habituelle et appela Éliane, puis Henriette, pour les prendre à témoin. Les deux femmes se penchèrent tour à tour sur les portraits. Éliane par humeur ne trouva aucune ressemblance et indiqua même plusieurs imperfections dans le visage de Robert qu'on eût en vain cherché dans celui de Philippe : « Le voilà qui se toque de son fils, pensa-t-elle. Je lui en aurais fait un plus beau. » Quand à Henriette, elle éclata de rire en voyant sur la table ces deux figures joufflues qui la considéraient gravement, et plus elle riait, plus ces enfants devenaient graves; à la fin, sentant qu'elle indisposait tout le monde, elle dut quitter la pièce et se sauva dans sa chambre. Philippe rangea les photographies d'un air offensé.

Par crainte de paraître comique à leurs yeux, il cachait à sa femme et à sa belle-sœur ses promenades avec son fils et l'envoyait jouer dans les jardins du musée Galliera, où il le rejoignait un moment plus tard. L'enfant sournois s'amusait de ces petites ruses. Philippe l'emmenait parfois au cinéma et, prenant goût à ce genre de spectacle qu'il abominait jadis, se familiarisait avec les noms des acteurs. Bientôt

il s'aperçut qu'il ne pouvait plus se passer de son fils. C'était étrange; lui-même n'y comprenait rien, mais, heureux et désennuyé, il pensait le soir à la sortie du lendemain, projetait des visites dans des musées, ou même de courts voyages dans les environs de Paris, avec Robert. Et il regrettait de ne pas avoir donné à l'enfant le nom de Philippe.

A plusieurs reprises, il reçut du collège des lettres étonnées, puis inquiètes, puis glaciales et accompagnées d'une note. La première fut lancée au papier, une autre à l'égout, la troisième communiquée au secrétaire de Philippe. Finalement on n'en parla plus.

Il fallait pourtant que Robert reprît ses études; le dernier trimestre était commencé depuis trois semaines, mais, dès qu'il s'agissait d'aller voir le directeur d'un lycée, de parler à un monsieur en redingote, une paresse invincible s'emparait de Philippe et la perspective de cette visite, différée chaque fois, n'en devenait que plus redoutable. Un dimanche il résolut que ce serait pour le lendemain et que M. Biard, le secrétaire, irait à sa place.

Ce jour-là, le dernier qu'il passait avec son fils, une idée singulière lui vint. Le temps était maussade. Depuis l'aube, il soufflait du ciel bas un vent aigre où se mêlaient parfois des gouttes de pluie. C'était un vent comme celui-là qu'attendait Philippe, et cette lumière douteuse, ces avenues désertes le long desquelles l'hiver rôdait encore.

Dans une salle du musée Galliera, il retrouva Robert et sortit avec lui. Une voiture les mena en ville. La main dans la main, ils traversèrent ensuite le boulevard et s'engagèrent dans une de ces rues étroites qui aboutissent à la Madeleine. L'enfant ne posait aucune question, intimidé sans doute par l'air grave de son père. Tous deux marchaient en silence, Philippe d'un grand pas rapide et Robert trottinant près de lui. Au bout de quelques minutes ils s'arrêtèrent devant une maison pauvre à la façade toute bistrée par les pluies et les fumées de la ville. Sous la voûte noire un courant d'air leur souffla au visage. Ils avancèrent, guidés par une lampe à gaz qui brûlait au fond de la loge. L'escalier sans tapis cria sous leurs pas. On voyait sur les murs, peints en chocolat jusqu'à mi-hauteur, de longues striures d'allu-

mettes se croiser en tout sens. Comme ils franchissaient le palier du deuxième étage, une émotion violente fit battre le cœur de Philippe, et il dut s'appuyer un instant à la rampe qui trembla sous son poids. Sa femme était là, derrière cette porte, il le savait; deux fois par semaine, elle en franchissait le seuil; les renseignements étaient d'une précision cruelle : on lui avait dit jusqu'à la minute où elle arrivait ici, et Philippe découvrait une Henriette qu'il ne connaissait pas, une Henriette ponctuelle, affairée, non plus une femme distraite qui ne sortait de ses rêves que pour rire, ou parler à contretemps, mais un être attentif chaque semaine au retour d'une certaine heure. C'était donc à cela qu'elle pensait, lorsqu'il la voyait « ailleurs » et qu'elle n'entendait pas ce qu'on lui disait.

Il prit son fils par la main et monta lentement au troisième étage. Depuis un mois, il luttait contre l'envie de se trouver là, un dimanche après-midi. Avec mollesse, il avait écarté cette idée qui, d'abord, lui avait paru assez laide; et puis, cette situation ne serait-elle pas un peu ridicule? le mari se promenant dans l'escalier, pendant que sa femme, au deuxième étage... Il ressemblerait au personnage d'une farce. Cependant ce projet bizarre s'était présenté à lui de nouveau, chaque jour, avec une insistance de plus en plus forte. Une nuit il y rêva : il se vit dans cette maison dont il ne connaissait que la façade. En songe il gravit un escalier circulaire et s'arrêta devant une porte, n'osant entrer; des sentiments étranges agitaient son cœur, le désir de surprendre sa femme au moment où elle sortirait, de lui faire peur, de devenir tout à coup une sorte de justicier à ses propres yeux, et en même temps la crainte de tout cela. Et puis (mais c'était toujours en rêve) un inexplicable plaisir de se sentir là, tout près.

Aujourd'hui, certes, il n'éprouvait aucun plaisir; seulement une curiosité, mais une curiosité singulière, furieuse. Il essaya d'imaginer la passion de cet homme pour sa femme, et s'aida de ses propres souvenirs. Le bal où il avait connu Henriette reparut dans un poudroiement de lumières. Elle portait ce soir-là une robe claire, et ses bras, sa gorge, son cou, son visage, toute cette nudité blanche semblait jaillir avec

force de la gaine d'étoffe aux grands reflets ternes. L'impression qu'en reçut Philippe fut si violente qu'il sentit sa langue se sécher. Dans une sorte d'éblouissement, son regard apprécia la douceur extraordinaire de cette peau, mieux que n'aurait pu le faire la paume de ses mains, et il demeura hébété de désir devant une femme qui le considérait d'un œil tranquille et dur. Tout cela, il se le rappelait à merveille, mais plutôt comme une histoire qu'on lui aurait racontée, une aventure qui serait arrivée à un autre.C'était en vain qu'il tentait de se reconnaître dans cet amoureux un peu ridicule. Des phrases prononcées aux genoux d'Henriette lui revinrent à l'esprit et le firent rougir; il mit en doute qu'elles fussent vraiment sorties de ses lèvres.

Soudain, une envie de rire le saisit, de rire tout haut, avec force, de manière à être entendu d'Henriette et de l'autre. Que lui importait l'infidélité d'une femme qu'il ne désirait plus depuis des années? On lui avait dit que son rival était pauvre, mal vêtu, petit et de mine chétive. Philippe ne comprenait pas; il se rappela son propre corps qu'il examinait chaque matin dans la glace et passa vaniteusement une main gantée sur sa hanche : elles étaient donc toutes aveugles?

« Je vais peut-être souffrir dans un moment », se dit-il. Et, sans lâcher la main de son fils, il se remit à monter comme s'il allait enfin trouver au quatrième étage cette douleur dont il n'éprouvait rien encore au troisième.

Ils s'arrêtèrent entre les deux étages, à la hauteur d'une petite fenêtre grillagée qui éclairait cette partie de l'escalier. A travers la vitre sale, une trouble lumière tomba sur le visage de Philippe; il demeura immobile, la tête basse, et le bout de sa canne posé sur une marche au-dessus de celle où il se tenait. Un soupir de Robert le tira de cette attitude méditative.

— Tu n'as rien entendu? — murmura Philippe.

— On entend toutes sortes de bruits, — souffla l'enfant; et il ajouta, par gentillesse, mais sans rien comprendre à ce caprice de grande personne qui les menait là : — C'est amusant!

— Qu'est-ce que tu entends?

— Des gens qui parlent.

— Oui. Ne restons pas là.

Ils redescendirent jusqu'au palier du troisième étage. En se penchant un peu, Philippe apercevait la porte, qui, une demi-heure plus tôt, s'était ouverte puis refermée sur sa femme. Elle était donc là. Ce fait si banal prenait à ses yeux l'aspect d'un mystère, et il regretta de ne pouvoir le méditer à son aise, ici même, mais la présence de son fils le gênait. De temps en temps, Robert dirigeait vers lui un regard à la fois tendre et admiratif dont Philippe se sentait ridiculement indigne et qu'il feignait de ne pas voir. Plusieurs minutes s'écoulèrent dans un profond silence. « Est-ce que je souffre, ou non? » se demandait Philippe. La réponse ne vint pas tout de suite.

« Eh bien non », fit-il au bout d'un instant, tout haut.

— Qu'est-ce que tu dis?

C'était la voix de Robert. Philippe sursauta.

— Je dis que nous n'allons pas rester ici tout l'après-midi. Viens. Nous trouverons bien un cinéma sur le boulevard. Bien entendu, pas un mot de tout ceci à ta tante...

Ils passaient devant la porte de Victor Tisserand. Philippe haussa les épaules avec force.

— ... ni à ta mère, — ajouta-t-il.

Robert entra donc, comme pensionnaire, dans un grand collège de Passy, où des messieurs en soutane furent chargés du soin de ce jeune esprit. Les deux journées qui suivirent furent assez pénibles pour son père qui regretta son geste. Chaque fois qu'il pénétrait dans son bureau, un attendrissement subit lui envoyait les larmes aux yeux, et il pensait avec mélancolie au temps où le petit garçon se cachait derrière la porte pour lui faire peur. Tout cela semblait déjà si lointain. A présent, il ne savait plus à quoi employer ses après-midi. Le cinéma sans son fils n'offrait que peu d'attrait, d'autre part il connaissait trop bien les musées et ses amis l'ennuyaient; rien ne l'amusait plus. S'il n'eût craint de grossir, il eût volontiers dormi après les repas. Sans doute il lui restait la ressource de parler à Éliane, mais depuis quelques jours il avait l'impression qu'elle le fuyait; peut-être lui en voulait-elle de l'avoir délaissée pendant des semaines. Attendait-elle

qu'il lui fît des excuses? Philippe eût consenti à tout pour la voir moins sombre, moins abstraite.

Elle changeait. Aux repas elle observait un silence qui n'était ni de la maussaderie, ni de la rancune, mais le fait d'une âme que le chagrin retranche, pour ainsi dire, de la vie quotidienne. Par une des bizarreries les plus singulières du cœur, elle en arrivait à penser si profondément à Philippe, que la voix même de Philippe ne la tirait pas toujours de ses réflexions et qu'elle ne prêtait pas attention à ce qu'il lui disait. Près de lui, elle se sentait seule.

Un soir elle entra chez sa sœur et s'assit au bord du lit où Henriette était couchée. Plusieurs phrases des plus banales furent échangées, puis Éliane fit un effort et prononça ces mots :

— Que ferais-tu à ma place?

— A ta place?

— Si tu étais éprise de Philippe et que Philippe fût mon mari.

— Je ne peux pas imaginer qu'on s'éprenne de Philippe.

Éliane secoua la tête. L'idée de demander conseil à Henriette lui parut tout d'un coup absurde et elle regretta ses paroles. Il était clair que la jeune femme la craignait, ne la comprenait plus depuis le jour où Éliane lui avait avoué son amour pour Philippe. Une longue pause permit à la vieille fille de réfléchir à sa maladresse; elle n'osait lever les yeux vers sa sœur, dont elle voyait les mains posées à plat sur la courtepointe de satin jaune. Ce silence, elle le savait bien, la chassait de la chambre, et elle-même aurait voulu partir, mais quelque chose l'obligeait à rester là, à poser de nouveau cette question absurde :

— Essaye d'imaginer. Que ferais-tu à ma place?

Elle redressa la tête et chercha le réponse dans les yeux d'Henriette, mais son regard rencontra celui d'une petite fille effrayée de ce qu'elle allait dire :

— Ma petite Éliane... il me semble qu'à ta place, étant donné ce qu'est Philippe... je le connais, tu comprends...

Éliane lui tendit la main et voulut sourire, mais la même expression d'inquiétude se lisait sur les traits de sa sœur. Que craignait-elle? Que voyait-elle donc? Est-ce que, des

pensées les plus secrètes, les plus indéchiffrables, il paraissait vraiment quelque chose sur son visage? L'effroi de se trahir malgré elle lui inspira un geste qu'elle ne put réprimer, et elle serra les doigts de la jeune femme avec violence :

— Parle donc, — demanda-t-elle.

Puis, devant la surprise de sa sœur, elle lâcha cette main qui se crispait dans la sienne, et murmura :

— Il faut me pardonner, ma petite fille. Si tu souffrais comme moi, tu saurais.

Et par un excès de tristesse, par crainte aussi de laisser voir les larmes qui lui montaient aux yeux et l'enlaidissaient, elle se courba en deux sur le lit, appuyant sa tête sur le corps de la jeune femme dont elle sentait les petits genoux durs contre sa poitrine. A travers les couvertures, la chaleur de ces membres montait jusqu'à elle; elle en éprouva un étrange réconfort, comme si de ce contact lui venait un regain de jeunesse. Toute la malice des hommes, tout ce qui était impur, hostile au bonheur, trouvait son origine dans l'âme, mais les corps étaient bons, étaient simples, et jamais comme ce soir elle n'avait compris l'innocence de la chair. Ici elle était bien; elle aurait voulu dormir. Au-dessus d'elle, cependant, la voix mince d'Henriette articulait des mots qu'Éliane essayait de ne pas entendre :

— A ta place, je ferais mon possible pour ne plus penser à Philippe.

Ne plus penser à Philippe. Le lendemain soir, elle le vit, alors qu'il lisait son journal sur le canapé, et le jugea méprisable, méprisable parce qu'il la faisait souffrir et que, sachant très bien qu'elle était éprise de lui, il la regardait d'un œil indifférent vieillir un peu plus chaque année et se consumer en efforts impuissants pour lui plaire. Et pourtant un instinct plus fort que sa raison lui dicta des paroles aimables qu'elle prononça avec la docilité d'une machine :

— Je n'avais pas remarqué ta nouvelle cravate. Elle te va à ravir.

Pourquoi cette flatterie? Des phrases inutiles comme celle-là étaient cause que Philippe la traitait à sa guise; moins soumise, moins serve, elle lui en eût imposé peut-être.

Il releva la tête. Depuis plusieurs jours, elle ne lui avait pas parlé ainsi : c'était le ton d'autrefois, et de surprise Philippe demeura court. Ce soir, du reste, il pensait à tout autre chose qu'à ses rapports avec Éliane.

— Ma cravate? — dit-il en abaissant son journal.

— Mais oui, — fit Éliane la rage au cœur. — Cette couleur donne un peu de chaleur à ton teint qui est mat.

— Tu trouves que j'ai mauvaise mine?

— Tu n'as pas du tout mauvaise mine. Je te parle de ton teint habituel qui est brun, mais sans éclat.

Il la considéra d'un air soucieux et, comme elle se détournait, reprit la lecture de son journal. Plusieurs fois, il avait essayé de comprendre les premières phrases d'un article politique; son œil, invinciblement, retrouvait la colonne des faits divers.

Cependant Éliane ouvrait une des portes de la vitrine et observait dans le carreau le profil de son beau-frère; son menton s'arrondissait un peu depuis quelque temps, elle ne le remarquait pas sans alarme : allait-il épaissir? Mais c'était peut-être parce qu'il inclinait la tête. Les deux bras levés écartant les feuilles du journal, il lisait tout au bas d'une page. La Bourse? Non, le bulletin financier occupait la moitié supérieure de la page; et puis, Philippe ne s'intéressait pas à la bourse. Le courrier théâtral sans doute, l'heure des spectacles? Il allait sortir, la laisser seule. Doucement, elle ferma la porte vitrée et se rapprocha de lui, mais il était si absorbé qu'il ne l'entendit pas.

— Qu'est-ce que tu lis? — demanda-t-elle enfin d'une voix tranquille.

Le journal fut jeté de côté aussitôt.

— Les annonces, — dit-il en riant.

Comment osait-il lui mentir avec tant d'effronterie? Éliane se sentit devenir rouge de colère et baissa les yeux.

— Les annonces! — répéta-t-elle en s'asseyant dans son fauteuil. — Tu dois bien t'ennuyer pour en être réduit à lire les annonces.

Elle feignit de bâiller afin de donner plus de naturel à son jeu, et allongea la main vers le journal.

— Tu permets que je jette un coup d'œil?

Abritée derrière le mur de papier, elle cherchait à présent

ce qui avait pu retenir l'attention de Philippe dans cette masse de petits caractères. Il y avait en effet une annonce dans un coin de la page, mais on ne met pas cinq minutes à lire le nom d'une marque de cirage. Trois entrefilets en italiques l'intriguèrent tout à coup. C'étaient de ces nouvelles d'un irritant laconisme et qui se terminent presque toujours par : *au dépôt*, quand ce n'est pas : *à Lariboisière*.

Philippe se leva et traversa le salon pour aller s'examiner dans la glace.

« Fatale méprise, lut Éliane. A Aulnay-sous-Bois, M. Goncelin, cultivateur, a grièvement blessé... » Ce n'était pas ça.

— Tu ne la trouves pas trop vive? — demanda Philippe.

— Qu'est-ce que tu dis?

— Je te demande si tu ne trouves pas ma cravate un peu vive.

— Mais non, elle est très bien, très jolie, tu as beaucoup de goût.

« Épuration. Des rondes ont été effectuées dans le VIIIe arrondissement, cinquante personnes ont été interpellées. » Bizarre. Elle était sûre que ce n'était pas cela non plus. Philippe se promenait de long en large; du coin de l'œil elle le vit qui se rongeait l'ongle d'un doigt avec une sorte de furie, et eut un frisson de dégoût.

« Au fil de l'eau. On a repêché au pont de Saint-Cloud le cadavre d'une femme âgée d'une cinquantaine d'années. Le corps paraît avoir séjourné plusieurs mois dans l'eau. A l'Institut médico-légal. » Quelle horreur!

Elle lut encore un entrefilet et plia non sans humeur ce journal qui gardait son secret; à ce moment elle s'aperçut que son beau-frère épiait ses gestes dans le grand miroir accroché au-dessus de la cheminée. Une inquiétude subite et terrible la gagna. Penché en avant, Philippe dirigeait vers elle, vers son image au fond de la glace, un regard aigu qu'elle ne connaissait pas. Il se retourna brusquement et, un coude appuyé au marbre, joignit le bout des doigts dans une attitude de salon :

— Déjà fini — dit-il.

Par crainte de se troubler en parlant, elle se contenta

de hocher la tête. « Il me hait, pensa-t-elle. Je m'en doutais. » Et son cœur battit.

— Aucune nouvelle intéressante, — reprit Philippe en bâillant à son tour. — N'est-ce pas? On est volé.

Quel besoin avait-il de parler ainsi? Tout à l'heure il se taisait; à présent, on eût dit qu'il voulait à tout prix « faire la conversation ».

— C'est vrai, — dit Éliane qui évitait de lever les yeux. De sa place, elle voyait les jambes de son beau-frère, le pantalon de serge bleue, les souliers noirs, et, derrière ces jambes, le feu de bûches avec sa grande flamme orange qui palpitait dans l'âtre.

Cependant Philippe continuait; sa voix indifférente et polie résonnait avec des hésitations qu'Éliane connaissait bien; car, même avec elle, sa timidité ne le quittait pas complètement et il lui arrivait de chercher les mots les plus simples.

— Je me suis quelquefois demandé ce qu'on lisait d'abord dans les journaux. Pour beaucoup, les nouvelles politiques présentent moins d'intérêt que le récit d'un cambriolage, par exemple, ou le compte rendu d'une exécution capitale.

Éliane demeura immobile.

— Tu crois? — fit-elle.

— Oh, — reprit la voix, — je ne veux pas généraliser, et quant à moi, j'ai horreur de tous les journaux, mais il y a des maniaques du fait divers, comme il y a des maniaques de la température. Oui, il y a des lecteurs qui vont droit aux prévisions météorologiques; d'autres... Je pensais à cela, ce soir, en lisant ces petites nouvelles en trois lignes, tu sais... J'essayais de m'imaginer l'attrait qu'elles exercent sur...

— Sur qui?

— Sur des gens qu'elles ne devraient toucher en aucune manière. Cela tient peut-être à leur extrême brièveté; elles en disent si peu qu'elles finissent par intriguer.

Éliane haussa les épaules d'un air de doute et ne dit rien; il s'expliqua :

— On te raconte, par exemple, que M. X... a tué son fils par mégarde. Il nettoie un fusil qu'il croyait vide. Le coup part. C'est toujours la même histoire. Le fils reçoit la charge dans les yeux...

Elle leva la tête malgré elle :

— Dans les yeux? Le journal ne dit pas cela.

— Il ne le dit pas, parce que la place a manqué ou qu'on n'a pas trouvé ce détail intéressant, et, comme on ne me donne pas de détails, je suis contraint de les imaginer.

— Ah? Pourquoi?

— Je ne sais pas. Il me semble que c'est naturel.

Éliane le vit rougir fortement, bien qu'il essayât de soutenir son regard. Elle détourna aussitôt les yeux et prit son ouvrage dans une petite corbeille.

— Tu as sans doute raison, — fit-elle. — Je n'y avais jamais réfléchi.

— Un autre exemple, si tu veux. As-tu lu les trois lignes qui concernent cette femme?

Elle enfilait son aiguille.

— Quelle femme? — demanda-t-elle, absorbée.

— Tu n'as pas lu? La femme du pont de Saint-Cloud.

— Ah, la noyée? Si, j'ai lu.

Il vint s'asseoir près d'elle, sur le canapé; le mouvement de ces mains qui cousaient lui rendait le calme.

— Eh bien, — poursuivit-il, — cette femme, — que je ne connais pas, — ne serait-il pas curieux de savoir qui elle pouvait être?

— Quelle drôle d'idée!

— Mais non. Il y a peut-être quelque chose de terrible là-dessous. On ne se jette pas à la Seine sans raison.

— Elle y est peut-être tombée par accident.

— Qui sait si on ne l'y aura pas fait tomber?

— C'est également possible.

— Tu vois bien. Et puis, d'où vient-elle? Où cela s'est-il passé? En amont de Paris? A Paris même? Pour qu'un corps séjourne aussi longtemps dans l'eau, il faut que des herbes, des algues l'aient retenu. A Paris, il n'y en a pas. A Grenelle, à Billancourt j'en ai vu quelquefois.

Il y avait dans ces propos une froideur qui produisit sur Éliane un effet désagréable et elle fut tentée d'interrompre Philippe, mais se retint. Depuis un instant, elle avait l'impression singulière qu'il parlait seul, non pour elle, mais pour lui-même. A la dérobée, elle observa ce profil calme et ce

grand œil bleu qui semblait attentif au paysage que décrivait la voix de Philippe.

— A Billancourt, la route n'est séparée de la Seine que par un talus et une berge étroite qui s'élargit de place en place. Il m'est arrivé dans mes promenades de pousser jusque-là, de suivre cette berge assez loin. J'ai remarqué des barques amarrées à des piquets, vides; pendant des semaines elles restent au même endroit, personne ne les détache...

Il imagina l'étrange et sinistre voyage d'une pauvre dépouille humaine, retenue d'un mois à l'autre par la carène d'une péniche, puis voguant au fil de l'eau jusqu'à ce que l'angle d'un quai l'arrêtât de nouveau, ou que ses mains raidies se prissent dans des herbes.

— Ainsi on pourrait admettre que le corps d'une femme noyée en octobre à Paris ne fût retrouvé à Saint-Cloud que quatre mois plus tard.

— Non, Philippe. Ce n'est pas probable.

Il tourna son visage vers elle avec le mouvement brusque de quelqu'un qu'on éveille; son regard s'éclaira tout à coup.

— Tu ne crois pas que ce soit probable? (Il poussa un long soupir.) Moi non plus. J'inventais.

Maintenant, il était si près d'Éliane que leurs épaules se touchaient. Philippe avait besoin d'elle, de ces paroles rassurantes qu'elle prononçait d'une voix si ferme, et il eut à réprimer l'élan qui le poussait à tout lui dire pour se libérer de ce souvenir désagréable. Une dernière crainte, en effet, lui commandait le silence. Était-il sûr de ce qu'Éliane allait penser de cette histoire? Bien qu'il ne fût pas épris d'elle, cet amour silencieux d'Éliane lui devenait nécessaire. Il étendit les deux bras sur le dossier du canapé et croisa les jambes en rejetant la tête en arrière.

— Oui, — dit-il, les yeux au plafond. — J'inventais. Je me figurais cette femme au bord de l'eau, marchant le long du port, en bas du quai de Tokio, par exemple. Elle est avec un homme, un ouvrier qui lui parle durement, la menace, la bouscule; il a bu. Quant à elle, par timidité, elle ne répond pas; elle boite, on dirait qu'elle essaye de courir, sans doute a-t-elle peur qu'il ne la frappe, qu'il ne la jette à l'eau.

Éliane posa son ouvrage et regarda Philippe. En ce moment, elle le détestait, non pas de cette haine instinctive qui naît aussi subitement que l'amour, mais d'une haine raisonnée qui procède du cerveau. Le calme avec lequel il débitait son étrange récit lui parut odieux; il allait tranquillement, ajoutant un détail à un autre, comme il eût raconté une visite au musée. Et puis, cette espèce de méditation sur le cadavre d'une noyée était horrible. Quel plaisir trouvait-il à imaginer une aventure aussi lugubre?

— Il fait sombre. Je ne sais pourquoi, dans mon esprit la scène se passe en octobre. Les quais sont déserts, le vent souffle, les réverbères s'allument. Quelle heure est-il? A peu près sept heures.

Le quai de Tokio, à sept heures. Combien de fois Philippe ne lui avait pas parlé de ses promenades sur ce quai, à la chute du jour, de retour du conseil? Il inventait à l'aide de ses propres souvenirs. Quelle pauvre imagination! Mais, malgré un sentiment de dégoût pour cette histoire, elle s'y intéressait, elle voyait par les yeux de Philippe le fleuve roulant dans la nuit ses eaux noires, les lumières sur le port, les tas de sable, les pierres inégales où trébuchait la boiteuse. Malgré elle aussi, elle épiait le mouvement de ces lèvres charnues et elle admirait le galbe d'une joue lisse et brune, où, tout à l'heure, pendant une seconde, elle aurait le droit de poser la bouche.

— Personne sur le quai, — continuait-il, — et, tout au bord de la Seine, ce ménage d'ouvriers qui se dispute. — Il les décrivit avec complaisance, hésitant un peu à parler de l'*autre*, de ce monsieur élégant qui allait les voir. — Oh, de temps en temps il passe une voiture, mais très vite, et comment veux-tu qu'on entende? Pourtant...

Par contenance, il changea de position et enfonça ses mains dans ses poches. Éliane l'entendit agiter ses clefs au fond de l'une d'elles.

— ... pourtant, si, un homme se trouve là, par hasard. Il rentre dîner. Et il les entend. Que va-t-il faire?

— Est-ce que je sais?

— N'est-ce pas? Lui-même est très perplexe. Il les suit un moment du haut du quai. Les choses se gâtent. L'ouvrier

veut frapper sa femme, elle se met à courir; le monsieur les suit, de loin.

Pourquoi ce monsieur? Que venait-il faire dans cette histoire? Elle ne comprenait plus.

— Il se dit qu'il faut appeler un agent, mais, comme toujours, pas d'agent. L'homme et la femme vont jusqu'au viaduc de Passy, s'engagent sous une arche, un peu plus loin... un peu plus loin ils disparaissent. Le témoin de cette poursuite est arrivé trop tard, le crime est déjà commis, et le meurtrier en fuite.

— Pourtant cette femme qui boite ne peut pas courir plus vite que le promeneur sur le quai. Il l'aurait rattrapée.

Philippe rougit et tenta de rire, mais n'osa regarder sa belle-sœur. Il n'avait pas eu le courage de raconter tout, mais, s'il ne racontait pas tout, à quoi bon parler?

— Essayons, — reprit-il avec effort, — essayons d'imaginer que le promeneur rattrape le couple de tout à l'heure. La femme l'aperçoit et l'appelle...

— Oui. Eh bien?

— Voyons... Il est sur le point de descendre, n'est-ce pas? pour venir en aide à cette malheureuse. Tout à coup, il arrive quelque chose... oui, il a peur.

Il rit de nouveau sans tourner le tête.

— Oui, peur, peur de l'ouvrier, du mari.

— Mais Philippe, c'est impossible, cet homme... ce serait trop... trop...

Elle s'arrêta. Depuis une seconde, devant ce profil empourpré de honte, elle comprenait. La stupeur l'empêcha tout d'abord de parler; si faible qu'elle crût son beau-frère, elle lui supposait malgré tout ce peu de courage physique dont chaque être a sa part, et elle se sentit humiliée d'avoir tremblé devant lui. Une colère subite s'empara d'elle.

— A quoi penses-tu? — fit doucement Philippe que ce silence inquiétait.

Leurs yeux se rencontrèrent.

— A ton histoire. Comment était cet homme? Tu ne me l'as pas décrit.

— Petit, mal vêtu.

C'était un *monsieur* tout à l'heure; il continua sa description, mais elle ne l'écoutait plus. Le cœur serré d'une rancune terrible, elle revoyait les années désertes qu'elle avait traversées à la trace d'un être qu'elle n'atteignait jamais. Pendant des nuits entières, les larmes avaient coulé sur ses joues, mais à présent la source était tarie et cette nuit elle ne pleurerait pas. Elle étendit la main vers un coupe-papier de métal qui se trouvait sur une petite table et en étreignit fortement le manche entre ses doigts; sa paume, son être entier, lui semble-t-il, se rafraîchirent à ce contact. Le sang grondait dans ses oreilles et par moments une brume passait entre elle et Philippe. Pourtant, au milieu de sa colère, il y avait, pour ainsi dire, une région de calme où elle se retrouvait. Elle se voyait assise sur le canapé, tout près de cet homme, si près de lui que sa chaleur, son odeur arrivaient jusqu'à elle et la touchaient. Il agitait ses clefs dans ses poches, les jambes étendues, les pieds croisés l'un sur l'autre, elle se rendait compte de tout, observant jusqu'aux plis de son costume, et l'ombre dentelée que dessinait sur son front l'abat-jour d'une lampe; en même temps, quelque chose d'irrésistible la poussait vers lui et, au bout de son bras pendant, le couteau d'acier se retourna dans sa main.

D'une voix impérieuse, elle prononça son nom, comme pour l'appeler, bien qu'il fût près d'elle. Il s'interrompit au milieu d'une phrase :

— Qu'est-ce que tu veux?

Lentement son regard monta vers celui d'Éliane et s'arrêta, incapable de se détourner cette fois; au fond de ses prunelles, la peur grandit, gagnant le visage entier comme un orage s'empare du ciel. Il essaya de retirer ses mains de ses poches, mais elle étendit son bras libre en travers de son corps pour l'immobiliser, alors il s'enfonça dans le canapé jusqu'à ce que sa nuque reposât sur le dossier du meuble. Sa bouche tenta de répéter la question de tout à l'heure, puis demeura entr'ouverte. Éliane se pencha au-dessus de lui :

— C'était toi, cet homme?

Il ne répondit pas.

— Réponds! — cria-t-elle. — C'était toi, je le sais.

Ce magnifique visage tout baigné de sueur s'offrait à sa

faim et la fascinait, mais elle ne pouvait se résoudre à écourter son triomphe.

— Tu as peur, Philippe.

Elle leva le bras pour lui montrer son arme qu'elle lança au loin, et tout à coup, avec l'avidité d'une bête, elle se jeta sur ces lèvres, sans pitié pour le gémissement de souffrance que sa morsure arrachait au vaincu.

***

Maintenant, elle était de nouveau dans sa chambre, assise au pied de son lit. Elle n'avait pas allumé la lampe, afin de ne pas rencontrer sa propre image au fond de la glace, et, dans l'obscurité, elle passait ses mains sur ses joues brûlantes. De temps en temps, par des rideaux entr'ouverts, les rayons de l'enseigne électrique trouaient l'ombre et couvraient cette femme immobile d'un grand reflet jaune. Éliane tressaillait alors, malgré elle. Aucune joie ne se lisait sur son visage que durcissait la fatigue du plaisir. Ses cheveux s'emmêlaient sur son front. Elle demeura ainsi quelques secondes, blême et comme frappée de stupeur, semblable à une criminelle.

Puis, autour d'elle, la nuit se reforma.

VI

C'était la veille de la rentrée.

Ils marchaient en silence, les yeux fixés sur les grosses pierres inégales où se posaient leurs pieds. Toutes étaient différentes. Il y en avait de vertes qu'on eût cru tirées du fond de la Seine, et certaines qui offraient les tons orangés de la rouille, des blanches qui paraissaient neuves, des roses même, parfois des noires. Robert et Philippe ne voyaient rien d'autre.

Depuis l'aube, la brume devenait plus épaisse et semblait monter des profondeurs du fleuve dont elle couvrait la surface. De temps en temps une brise soufflait comme une haleine, chassant devant elle cette fumée pâle qui roulait mollement et se divisait sous la palpitation de l'air. On aper-

cevait alors, par de longues déchirures aussitôt refermées, une eau vitreuse et noire.

Maintenant, ils se tenaient tous les deux immobiles, non loin du bord, et la main de l'homme enveloppait la main de l'enfant. Ni l'un ni l'autre ne prononçait une parole. Ils guettaient le moment où, de nouveau, un souffle écarterait le voile et leur montrerait le fleuve.

Cette dernière promenade des vacances était un peu mélancolique. Robert se disait que, le lendemain, à la même heure, il serait penché sur la page d'un cahier qu'il mouillerait peut-être de ses larmes, et Philippe, avec un serrement de cœur, se rappelait les premier octobre de son enfance, l'odeur du plumier neuf et du tablier de lustrine, l'appel des élèves, les rires, les amitiés qui se nouent, la fraîcheur de tout, la nouveauté de la vie. Il releva le col de son pardessus et frappa la pierre du bout de sa canne. Pourquoi fallait-il donc se souvenir de tout cela? N'y avait-il pas de portes qu'on pût fermer une bonne fois, sans jamais se tourner en arrière?

Ici, le long murmure de la ville parvenait à peine jusqu'à eux. Dans cette espèce d'obscurité blanche, les sons se perdaient, les choses n'apparaissaient plus. Tout juste distinguaient-ils le tronc des platanes inclinés comme pour réfléchir. Philippe attendit encore un instant et serra la main de Robert; tous deux se remirent en marche. Au milieu de cette brume, il semblait à Philippe que la matière s'évanouissait pour ne laisser vivre qu'un univers spirituel où circulait une ombre : lui-même. Que cherchait-il? Rien. Il se trouvait là parce que, au bord de l'eau, il se souvenait de plus de choses que dans les rues. Sa mémoire lui parlait sans fin de ce qu'il était jadis et il s'attendrissait en écoutant cette voix. Il y avait eu dans sa vie une époque où l'homme qu'il aurait pu être l'accompagnait de jour en jour. Philippe devinait alors cette présence merveilleuse, réglant ses pensées sur les siennes avec ferveur, au point de croire enfin que la substitution s'était accomplie, et il passa de longues années dans un grand contentement intérieur. Puis le temps amena une certaine heure où la vérité se fit pressentir, premier et lointain appel de la mort. L'homme qu'il devait

être n'existait pas. Depuis longtemps déjà, Philippe vivait avec une sorte de fantôme, quelqu'un dont sa mémoire seule pouvait lui dire quelque chose, mais que personne n'avait jamais vu. Et il ne put s'empêcher de rire tout seul en se souvenant qu'il avait cru en lui-même, et à son avenir, à ce lendemain dont l'aube rayonne par-delà la nuit du présent, mais ne se lève jamais.

Par prudence, ils marchaient du côté des arbres qui bordent le mur, mais souvent des tas de pierres les détournaient de leur chemin; dès qu'ils croyaient approcher du fleuve, leurs précautions redoublaient. Sous l'arche du pont Alexandre III ils s'arrêtèrent pour écouter le bruit de l'eau, mais ils n'entendirent rien. Ici la brume était moins épaisse; au-dessus d'eux, la voûte noire s'élançait dans la vapeur laiteuse et se perdait, coupée en deux tout à coup.

— Reste là, — dit Philippe.

Une envie de regarder l'eau le prenait; il se dirigea seul vers le bord et se pencha un peu. L'âcre et puissante odeur de la Seine lui monta au visage, et il la respira, il en emplit ses poumons comme pour l'emporter avec lui. Toute sa vie, ce fleuve l'avait attiré, sans qu'il pût comprendre pourquoi. Il existait entre eux une sorte de parenté mystérieuse. Ainsi, lorsque Philippe se promenait le long de la Seine, il avait quelquefois l'impression fugitive qu'elle lui parlait et que, de le voir si souvent là, elle avait fini par recueillir ses secrets. Cependant, elle lui faisait peur : il s'inclinait légèrement au-dessus d'elle et son cœur se serrait aussitôt.

La voix de Robert l'appela au bout d'un instant. Philippe ne répondit pas; alors il entendit le pas de son fils qui venait vers lui.

— Reste où tu es, — commanda-t-il.

L'enfant retourna en arrière. Pendant plusieurs minutes, Philippe se demanda quand il allait le rejoindre. « Peut-être ne le rejoindrai-je pas », se dit-il tout à coup. Mais cette pensée lui parut absurde; elle lui était venue par association d'idées, le mot de fleuve amenant celui de suicide. On ne se tue pas quand on est riche, et en parfaite santé. Peut-on se tuer par ennui? De nouveau il frappa la pierre du bout de sa canne et répéta mentalement cette question. Par ennui? Cela ne

suffisait peut-être pas. Il fallait pour justifier la mort un grand chagrin, tout au moins une maladie sérieuse. Et puis il avait horreur de la mort.

Cependant, elle l'intriguait, à peu près comme ce fleuve, et il aimait quelquefois la sentir tout près de lui, et séparée de lui. Ainsi, ce matin, mourir, c'était simplement un pas à faire en avant. L'extrême facilité de ce geste offrait en elle-même une tentation singulière. Après un moment de réflexion, il regagna l'endroit où se tenait son fils et se penchant vers l'enfant il l'embrassa.

— Je parie que tu as peur.

— Non.

Il mentait. Philippe lui serra son foulard autour du cou et tapota sa joue rouge.

— Tout à l'heure, — lui dit-il, — je vais te rejoindre. Tu vas aller tout seul dans cette direction. Quand tu auras atteint le petit escalier de fer qui mène au quai, tu m'attendras. Je ne serai pas long.

Et comme l'enfant le regardait avec des yeux que l'inquiétude rendait presque tragiques :

— N'aie pas peur, — ajouta-t-il pour le rassurer. — En rentrant nous nous arrêterons dans une pâtisserie.

Presque aussitôt ils se séparèrent et Philippe se dirigea de nouveau vers le fleuve. Ce jeu sans risques lui plaisait; le pas timide et prudent qu'il faisait dans la direction de la mort le grandissait à ses propres yeux. Encore quelques minutes près de cette eau, et il rentrerait. Chez lui, personne ne se douterait qu'il avait songé au suicide; ce serait son secret, la chose qu'il ne dirait pas à Éliane et qui lui donnerait sur elle une supériorité morale, car la vaincre n'était plus possible, et se séparer d'elle, il ne l'osait pas; mais il lui resterait toujours une partie de lui-même qui échapperait à l'empire de cette femme. Un refuge lui était ouvert.

Seul le passage de la vie à la mort lui semblait difficile. Il essaya d'imaginer l'état d'esprit d'un homme assez courageux pour plonger dans ce fleuve glacial, sous cette brume, et accepter ensuite deux ou trois minutes de suffocation horrible. Mais, la frontière une fois traversée, commençait la nuit bienheureuse de l'anéantissement. Il soupira. Une

nostalgie le prenait à la pensée de cet horizon sans lumière, et il y rêva un instant, une main dans une poche, la canne pensive. Sa vie était manquée, il s'en rendait compte, mais, à ses yeux, la plupart des vies humaines l'étaient aussi; ce qu'il reprochait à la sienne, c'était son manque de gravité foncière. Avec le regret de n'être pas grand et le goût de ce qui était beau, il vivait laidement, d'une manière à la fois ennuyeuse et frivole. De plus, un comique indéfinissable se mêlait à tout cela. Sa femme laissait traîner les lettres de son amant, et il les lisait, malgré lui, il les dévorait. Dans une de ces lettres on parlait de lui sans respect. Quant à Éliane... il aimait mieux ne pas penser à Éliane.

Depuis qu'il se tenait là, son regard ne quittait pas la surface de l'eau et l'envie bizarre le prit tout à coup d'y tremper la main, mais comment? Il fit quelques pas dans un sens, puis dans l'autre. Ici le niveau du port était trop élevé : même en se courbant à plat ventre, on n'atteindrait pas le fleuve. Il plia les jarrets et allongea sa canne dans la brume; la terreur de perdre l'équilibre lui mouilla le front sous son chapeau et il se releva, le cœur battant. L'émotion accrut son désir; il avait besoin de toucher la Seine. Un peu plus loin, il aperçut, scellé dans la pierre, un de ces gros anneaux de fer dont on se sert pour attacher les amarres des péniches. L'idée de s'y retenir lui parut excellente, mais cette fois il se mit à genoux. L'anneau serré dans son poing, il se pencha, agitant une main dégantée dans le vide; l'eau demeurait hors de son atteinte.

Cependant, il se rappela un endroit assez proche où, en été, on lavait les chiens; il s'y rendit. Cinq ou six petites marches descendaient dans l'eau. On jetait les bêtes dans la Seine et elles remontaient par là, toutes grelottantes. Philippe posa sa canne. Un pied puis l'autre furent placés sur la première marche, puis il gagna la seconde et attendit. Sur la quatrième, le fleuve grossi par des pluies lui mouilla l'extrémité de ses chaussures. Il s'inclina doucement, gêné par sa haute taille. Enfin le bout de ses doigts trempa dans la Seine, puis sa main entière, et il lui sembla qu'il n'avait plus peur. Au bout de quelques minutes il alla retrouver son fils.

A présent ils marchaient tous les deux, entre les arbres et les grands tas de sable fauve. L'enfant, heureux de n'être plus seul, racontait une histoire que Philippe n'écoutait pas. Tout à coup, ils s'arrêtèrent. Au-dessus de leurs têtes, quelque chose rayonnait dans la brume, une grande tache cuivrée, le soleil; et à ce moment, derrière l'impalpable muraille blanche qui s'évanouissait dans la lumière, un remorqueur jeta son long cri rauque.

JULIEN GREEN

GŒTHE,

NATURALISTE ET PHYSICIEN

1832 a vu mourir, âgé de quatre-vingt-trois ans, le plus grand homme de l'Allemagne, et un des plus universels génies que la terre ait portés. Le centenaire de cette date fournit occasion de raviver la flamme du souvenir et de l'admiration; journaux et revues rappellent, à l'envi, les événements de cette vie si pleine et si belle. Peut-être n'est-il pas inutile d'évoquer, à cette occasion, l'œuvre scientifique de Gœthe; de son temps même, elle fut méconnue et cette indifférence attrista toute sa vie; à la veille de sa mort, il en faisait l'aveu mélancolique : « Il y a plus d'un demi-siècle, écrivait-il, que je suis connu comme poète dans mon pays et même à l'étranger, et on ne songe pas à me contester ce titre. Mais ce qu'on ne sait pas généralement, et ce à quoi on n'a pas pris garde, c'est que je me suis occupé des phénomènes physiques et physiologiques de la Nature avec une application, un zèle et une constance passionnés. » Cette affirmation ne saurait être contestée : treize gros in-octavos de l'édition de Weimar sont consacrés à l'œuvre scientifique de Gœthe, et sa correspondance nous apporte presque à chaque page l'attestation de ses efforts pour comprendre et expliquer l'Univers.

Ces efforts furent-ils vains? On serait tenté de le croire d'après l'oubli où sont ensevelis ses nombreux mémoires sur la botanique, la zoologie, la minéralogie, la météorologie, l'optique, et de penser que la science ne fut, pour l'immortel auteur de *Faust*, qu'un passe-temps, qu'un « violon d'Ingres ».

Je voudrais, l'occasion aidant, rectifier une opinion aussi radicale, en montrant que Gœthe ne fut pas seulement un amateur, comme le XVIIIe siècle en compte tant, mais un savant, un chercheur passionné et un semeur d'idées dont la science a fait son profit. Malheureusement aussi, emporté par son imagination, mal guidé par une éducation scientifique trop dispersée, il s'est fait le défenseur aussi enthousiaste de l'erreur que de la vérité; tout compte fait, il eût peut-être conquis dans la science un rang honorable, si l'éclat de la gloire poétique n'eût rejeté dans l'ombre ses travaux dont plusieurs méritaient mieux que l'oubli.

***

Que Gœthe ait acquis, dans sa jeunesse, une instruction scientifique étendue, tous les historiens de sa vie nous l'enseignent. Sans avoir été inscrit comme étudiant régulier aux Facultés scientifiques de Leipzig et de Strasbourg, il n'en suivait pas moins les cours d'anatomie, de botanique et de chimie; à Strasbourg, il écoutait les leçons d'Ehrmann et de Lobstein, il disséquait à l'hôpital et le plus clair de son temps s'écoulait dans la compagnie des étudiants en médecine; ainsi, de bric et de broc, il amassait des connaissances que sa merveilleuse intelligence avait tôt fait de coordonner et dont son imagination bouchait les fissures. En même temps il découvrait dans la lecture de Spinoza un corps de doctrines philosophiques dont l'unité le remplissait d'enthousiasme et qui, incontestablement, servit de guide à sa pensée scientifique; le grand principe spinoziste de l'unité de l'Univers devint sa règle et sa foi; toute son œuvre en est imprégnée.

Les choses allèrent ainsi jusqu'en 1775, où un événement, futile en apparence, fixa sa destinée; appelé à Weimar par le jeune grand-duc, Gœthe s'imposa tellement à son affectueuse estime que, après avoir été son compagnon de plaisir, il devint son conseiller très écouté et son régisseur général; cumulant la direction des services d'agriculture, des finances, des travaux publics, des beaux-arts, avec la présidence du Conseil des Ministres, il connut, à trente-trois ans, toutes les responsabilités du pouvoir.

Ce lui fut une occasion de s'intéresser aux questions scientifiques; c'est ainsi que, pour boucher les trous du budget grand-ducal, il fut amené à reprendre l'exploitation de mines d'argent abandonnées; il consulta à ce sujet des chimistes et des minéralogistes de l'école, alors célèbre, de Freiberg; ils l'intéressèrent à leur science, et il ne cessa depuis de s'en occuper : à sa mort, sa maison de Weimar ne contenait pas moins de 17 873 échantillons minéralogiques.

En même temps, la création d'un parc aux environs de Weimar et l'embellissement d'une propriété rustique donnée par son protecteur, l'amenèrent à s'occuper de botanique pratique; mais très promptement, car son activité était prodigieuse, il passa de l'application à la science pure, poussé toujours par une noble passion de comprendre le plan général de l'Univers. Cet intérêt pour la botanique se soutint jusqu'à l'âge mûr; pendant son fameux voyage en Suisse et en Italie, on le voit interrompre des fêtes, des excursions, des visites aux musées, pour se livrer à l'étude des plantes. Au départ, il avoue n'être encore qu'un écolier : « J'ai avec moi mon Linné, et je me suis bien gravé sa terminologie dans la mémoire, mais où trouver le loisir d'analyser, ce qui d'ailleurs, si je me connais bien, ne sera jamais mon fort; c'est pourquoi j'exerce mes yeux à saisir l'ensemble »... Et, de Rome, à la fin de son séjour : « Cependant, la botanique m'avait toujours occupé, et je m'étais entouré de quelques plantes rares, sur lesquelles j'avais continué mes études. J'observais aussi, en leur donnant mes soins, celles que j'avais obtenues de semences...; je sacrifiais, de temps à autre, quelques sujets pour en observer le remarquable développement. » Ce grand esprit, auquel rien d'humain n'est étranger, ne laisse pas passer une occasion de s'instruire : Loder, célèbre professeur d'Iéna, passe-t-il par Weimar? Aussitôt, il l'accapare et, sous sa direction, se livre à de minutieuses études d'ostéologie et d'anatomie. Rencontre-t-il, à Zurich, le célèbre Lavater? il s'enthousiasme pour la physiognomonique. Il n'observe pas un phénomène sans en chercher l'explication; malheureusement, il est des cas où l'intuition ne suffit pas; c'est ainsi que nous le voyons attribuer la formation des nuages à je ne sais quelle « pulsation » de l'attraction terrestre, plus sensible

dans les régions montagneuses : « Que la force d'attraction diminue le moins du monde, aussitôt la pesanteur de l'air diminue, son élasticité réduite annonce cet effet; l'atmosphère ne peut plus retenir l'humidité qui s'y trouvait répandue d'une manière chimique ou mécanique : les nuages s'abaissent, les pluies se précipitent et les averses tombent sur la terre. Mais si la gravitation des montagnes augmente, l'élasticité de l'air est aussitôt rétablie, les montagnes assemblent autour d'elles des masses énormes de nuages et les fixent au-dessus d'elles comme un deuxième sommet, jusqu'à ce que, par la lutte intérieure des forces électriques, ils tombent sous formes d'orages, de brouillards ou de pluie... » Avant d'aventurer de pareilles explications, Gœthe aurait agi sagement en étudiant, de plus près, les propriétés de l'air et des vapeurs.

***

De prime abord, il ne semble pas qu'une attention aussi dispersée ait pu produire autre chose qu'un amateur. Mais des génies de cette taille ont des clartés extraordinaires; elles ont permis à Gœthe de s'élever, comme naturaliste, au rang de savant et de créateur; le fait nous est attesté par des hommes qualifiés pour porter un jugement; c'est ainsi que son *Essai sur les métamorphoses des plantes*, paru en 1790, a mérité d'être apprécié en ces termes, à l'Académie des Sciences de Paris, par Auguste Saint-Hilaire : « L'ouvrage de Gœthe est du petit nombre de ceux qui, non seulement immortalisent leurs auteurs, mais sont eux-mêmes immortels. » Je veux croire qu'il y a quelque exagération dans ces louanges; pourtant, Gœthe apparaît, dans cet ouvrage, comme un émule de Lamarck et un des fondateurs du transformisme, dont les doctrines s'accordaient avec ses opinions philosophiques sur l'unité de l'Univers. Par des descriptions anatomiques très soignées, il y établit que les divers organes des végétaux, calice, corolle, étamine, pistil, graine et fruit, résultent des transformations d'un organe primitif qui, pour lui, est la feuille, et, pour les évolutionnistes modernes, le cotylédon. A ce progrès, désormais acquis à la science, ne se limite

pas l'œuvre botanique de Gœthe; on lui doit des études intéressantes sur l'émission de certaines fleurs, sur l'enroulement des plantes volubiles; tout ceci constitue une œuvre solide, dont le naturaliste Heckel a dressé le bilan dans son livre : « *Darwin, Gœthe et Lamarck* ».

En ostéologie aussi, la science lui est redevable de progrès intéressants; cette branche de l'anatomie lui fut toujours chère, car elle se rattachait, d'une part, à ses occupations artistiques et, d'autre part, au développement des hypothèses phrénologiques de Lavater. Suivre les développements du squelette dans la série animale était, aux yeux de Gœthe, entreprise intéressante; il y consacra, sous la direction de Loder, de nombreuses recherches; elles aboutiront à une découverte importante, celle de l'os intermaxillaire, dont l'existence, constante chez les animaux supérieurs, n'avait pu être reconnue dans le squelette humain; par cette découverte s'abaissait une des barrières qu'on tentait de maintenir entre le Roi de la création et les autres animaux. « La dissertation que Gœthe publia en 1786 pour exposer le résultat heureux de ses recherches a tous les caractères d'une étude scientifique; ses observations en anatomie comparée, en organogénie, en tératologie, y sont méthodiquement et clairement consignées et soutenues par des dessins rigoureusement exacts. Les anatomistes de l'époque, Camper, Blumenbach, ne voulurent pas admettre la légitimité de cette découverte faite par un poète; ce fut la première déception de Gœthe en ce domaine[1] ».

La doctrine évolutionniste, dont il était partisan convaincu, devait recevoir de lui un nouvel appui : en 1790, se promenant à Venise, sur la plage du Lido, il ramassa un crâne de mouton, dont l'observation attentive lui suggéra sa fameuse théorie sur l'évolution des vertèbres; d'après lui, les différentes parties du crâne, occipital, sphénoïde postérieur et antérieur, os palatin, mâchoire supérieure et os intermaxillaire, proviennent de la transformation de six vertèbres. La science a retenu, mais en la remaniant, cette ingénieuse hypothèse;

1. H. Loiseau, *l'Œuvre scientifique de Gœthe* (Mémoires de l'Acad. des Sc. de Toulouse, 12e série, t. VIII); j'ai fait de nombreux emprunts à cette très intéressante étude.

la théorie vertébrale du crâne s'est imposée, grâce aux travaux d'Oken et de Geoffroy Saint-Hilaire, mais on ne saurait retirer à Gœthe l'honneur d'en avoir été le protagoniste.

***

Dans cette brève nomenclature, j'ai omis nombre de travaux qui, sans ajouter beaucoup à la gloire de Gœthe, témoignent néanmoins de l'intérêt soutenu qu'il a porté aux sciences de la nature vivante. Sa prodigieuse activité devait s'orienter encore vers d'autres sujets; on connaît, de lui, des mémoires sur la minéralogie, le magnétisme, l'électricité. Mais, parmi toutes les disciplines physiques, c'est l'Optique qui reçut ses soins les plus persévérants et, malheureusement, les moins fructueux.

L'origine de cette prédilection pour la science de la lumière se retrouve dans ses études artistiques : pendant son voyage en Italie, il avait étudié de près la technique des peintres, et les mélanges qu'ils utilisaient pour obtenir les diverses colorations. De retour à Weimar en 1788, et pour tirer la chose plus au clair, il fit venir d'Iéna un microscope et des prismes, dans le dessein de reproduire les expériences sur lesquelles Newton, cent vingt ans auparavant, avait établi son explication de la lumière blanche, constituée par la superposition d'un certain nombre de couleurs simples, du rouge au violet. Cette notion des couleurs élémentaires s'était, dès cette époque, imposée à l'universalité des physiciens; elle comptait pourtant un petit nombre d'opposants irréductibles, parmi lesquels on cite, en France, Delval, Guyot, Cominal et surtout Marat qui plus tard, et pour des raisons différentes, devait marquer dans l'histoire.

Gœthe se mit donc à l'œuvre, et sa première expérience consista à regarder à travers un prisme, la surface diffusante d'un mur blanchi à la chaux. Contrairement à son attente, le mur lui parut blanc, sauf sur les extrémités du champ de vision, où apparaissaient les irisations du spectre; regardant ensuite une fenêtre à travers ce même prisme, aperçut ces mêmes colorations contre l'image sombre des barreaux :

ainsi, chaque fois, les *couleurs apparaissaient à la limite du blanc et du noir.*

Ces faits s'interprètent aisément dans la théorie de Newton : chaque point de l'objet blanc donne un spectre coloré, mais ces spectres se recouvrent dans leur partie commune, où leur superposition restitue la lumière blanche; ce n'est donc qu'aux extrémités que les couleurs simples apparaissent. Cependant, Gœthe crut voir dans ces observations un démenti aux explications newtoniennes : « Je n'eus pas besoin, dit-il, d'une longue réflexion; à l'instant même, je reconnus qu'une limite est la condition nécessaire pour la manifestation des couleurs et je fus convaincu, comme par instinct, que la théorie de Newton était fausse. » Il fut ainsi amené à reprendre à son compte les idées soutenues jadis par Képler et par le Père Kircher, d'après lesquelles deux couleurs primitives, le blanc et le noir, produisent par leur mélange les diverses colorations. Et, s'il s'attacha si fortement à cette explication, c'est qu'elle lui paraissait conforme à ses idées sur l'unité foncière du Monde; la lumière, pour lui, était une des données premières de l'Univers, et il ne pouvait tolérer qu'un mathématicien se mît en tête de la disséquer, de la réduire en éléments; cela lui paraissait, plus qu'une erreur, un attentat à ses plus chères doctrines.

Parti d'un tel postulat, Gœthe ne pouvait qu'errer; il se trompa avec obstination, pendant plus de quarante ans. Dès 1791, il publie les premiers résultats de ses expériences, opposés à ceux de Newton; il continue à expérimenter, reprenant, l'une après l'autre, toutes les observations du physicien anglais et les interprétant suivant sa doctrine. En 1810, il résume sa théorie dans son grand *Traité des couleurs*, en deux volumes, où d'intéressantes observations sont noyées dans un exposé historique et des discussions polémiques également passionnées; et la lumière ne cessa de l'occuper jusqu'à l'instant de sa mort, où il lui adressa un dernier appel; en 1820, il publiait un Traité des couleurs entoptiques, c'est-à-dire des irisations des lames minces; en 1832 encore, il reprenait, toujours du même point de vue, l'explication de l'arc-en-ciel.

Rien ne put le convaincre; les arguments mathématiques, en particulier, avaient le don de l'exaspérer; pour y répondre,

il ne trouvait que des invectives, mais il les répandait avec une prodigalité qui étonne dans un génie de cette qualité : sottises, avocasseries, doctrine grotesque, sont ses expressions familières; le spectre newtonien, dit-il, trouble les esprits comme la croyance aux diables et aux sorcières, et les mathématiciens sont des charlatans qui jonglent avec l'erreur : « N'ai-je pas le droit d'être fier, écrit-il en 1823 à son confident Eckermann, ayant dû m'avouer que le grand Newton et tous les mathématiciens et tous les sublimes calculateurs avec lui, ont commis un contre-sens sur la théorie des couleurs et que, parmi des millions d'hommes, je suis le seul à connaître la vérité? Ayant le sentiment de ma supériorité, je ne pouvais pas supporter la stupidité outrecuidante de mes adversaires. On cherche à m'attaquer de toutes manières, moi et ma théorie, à rendre mes idées ridicules, mais cela ne m'empêche pas d'être joyeux de l'œuvre réalisée; les attaques de mes adversaires n'ont servi qu'à me faire voir toute la faiblesse des hommes. »

De toutes ses observations, dont beaucoup sont judicieuses, de tout ce papier noirci en vaines polémiques, il ne reste plus rien. Gœthe fut un déplorable physicien, mais il fut aussi un naturaliste de grand mérite, et ce modeste fleuron doit, en toute équité, s'ajouter à sa radieuse couronne poétique.

L. HOULLEVIGUE

RELATIONS COMMERCIALES AVEC L'U. R. S. S.

A la suite de la publication de l'article du comte de Fels, *Contre Lenine*, nous avons reçu de M. Puhk, président de la Chambre de Commerce d'Estonie, l'intéressant article que l'on va lire. Il précise les conditions dans lesquelles une entente commerciale internationale pourrait être conçue, afin de lutter contre le *dumping* soviétique.

(N. D. L. R.)

L'ensemble des problèmes soviétiques, la question russe, comprend toute une série de phénomènes politiques et économiques d'importance internationale. On ne peut pas même dire quel est l'aspect dominant de cette question, politique ou économique. Les deux aspects du problème se présentent dans une interdépendance réciproque étroite.

La question russe, pour autant qu'elle touche aux relations de l'U. R. S. S. avec les autres États, dits capitalistes, comprend plusieurs problèmes indépendants revêtant un caractère particulier et absolument nouveau. Pour toutes ces raisons, nous ne prétendons point fournir un exposé complet de cette question si complexe, mais en indiquer seulement les points les plus importants.

La question est devenue aiguë et en même temps menaçante pour les autres pays pour deux raisons : parce que la révolution russe ne s'est pas bornée à modifier le régime politique, mais s'est étendue au domaine social, en boule-

versant le système économique capitaliste et en cherchant à le remplacer par le socialisme (le communisme); parce que les nouveaux gouvernements de la Russie et le parti politique sur lequel ils s'appuient (l'Internationale communiste) ne se contentent pas du bouleversement de leur propre pays, mais cherchent à imposer, par des moyens violents, à d'autres pays un changement politique et social analogue.

Mille faits nous ont prouvé que le Komintern travaille en accord avec le Gouvernement de l'U. R. S. S., c'est-à-dire le Conseil des Commissaires du peuple. Entre ces deux institutions il ne peut être question que d'une différence de forme, et non de fond. La tactique et les tâches du Komintern sont fixées par le Congrès du parti communiste russe et le Bureau politique fonctionnant auprès du Gouvernement de l'U. R. S. S. Les congrès du Komintern ne sont que de grandes réunions de propagande. En même temps la tâche du Komintern consiste à préparer le terrain pour une révolution sociale dans tous les États capitalistes, tandis que l'U. R. S. S., par une intervention économique acharnée, cherche à saper l'économie des autres pays et à créer ainsi un état favorable à la révolution désirée. Déjà Lenine avait compris, et Staline n'a cessé de le répéter, que la révolution sociale en Russie ne peut persister que si les autres pays réalisent un bouleversement analogue. Ce fait explique pourquoi les gouvernements de l'U. R. S. S. ne s'en tiennent pas au principe universellement reconnu de la non-immixtion dans les affaires intérieures d'un État étranger, mais considèrent au contraire comme leur tâche principale la préparation de la révolution mondiale.

Le fameux *plan quinquennal*, dont on a beaucoup parlé et écrit, n'est pas destiné aux besoins intérieurs de la Russie, mais il doit servir à intervenir dans l'économie des autres pays dans l'intérêt de la révolution. L'organe officiel de l'U. R. S. S. (*Pravda*) s'exprime sur ce point de la façon suivante : « Le plan quinquennal est le facteur le plus important de l'assaut livré par le prolétariat mondial au capital; il est en son essence un instrument de destruction de l'économie capitaliste, un plan grandiose de révolution mondiale. » Ce langage ne manque pas de clarté.

La réalisation de la « piatilietka » épuise les forces économiques de la nation russe, impose au peuple une alimentation insuffisante et prive les habitants des villes et des campagnes des articles de première nécessité. Mais tout cela préoccupe peu les gouvernants, qui se sentent en sécurité derrière un mur de baïonnettes et de potences; ce qui leur importe, c'est de désorganiser les marchés mondiaux, de montrer aux États capitalistes que la Russie ne dépend pas d'eux, de faire baisser les prix, afin de désorganiser la production des pays capitalistes, de rendre plus difficile l'écoulement des produits, et d'augmenter ainsi le chômage dans les autres pays.

Les devises procurées par les exportations étant destinées à la réalisation du plan quinquennal, l'U. R. S. S. est prête à vendre ses produits au-dessous des prix de revient, en couvrant le déficit par l'exploitation de son peuple et la diminution de la consommation. Sous la tension et l'oppression administratives qui règnent en Russie, pareille exploitation peut être poussée au maximum.

C'est dans ce procédé simple, étonnamment primitif, que réside le secret du dumping russe : *détruire l'économie des autres nations au prix de l'abrutissement de son propre peuple.* En face du dumping russe, que signifient les demi-mesures appliquées, sans aucun plan commun, par les États capitalistes? N'est-il pas vain de chercher à faire obstacle à l'importation des marchandises russes par des droits d'entrée? Le dumping existe et continuera d'exister. Il n'y a aucun espoir de faire concurrence aux produits russes par une baisse des prix des produits concurrents.

La baisse du prix de production suppose en premier lieu des salaires bas. Il est parfaitement clair que jamais les ouvriers, ni les classes moyennes de l'Europe occidentale ne pourront s'abaisser au niveau de bêtes de somme, auquel se maintiennent les masses demi-esclaves des ouvriers et des paysans russes. Dans les grandes entreprises industrielles créées pour la réalisation du plan quinquennal, les ouvriers logent dans des baraques communes. Ils n'y possèdent ni lits ni couchettes. Ils gisent par terre et ne changent ni de vêtements ni de linge. Les femmes ne sont pas toujours séparées des hommes. Le salaire est payé en nature, mais est à peine suffisant pour que

l'ouvrier puisse subsister. Si l'on déduit les contributions plus ou moins obligatoires, pour des buts qui n'ont rien à voir avec le bien-être de l'ouvrier, il ne lui reste rien pour ses besoins intellectuels et ses plaisirs. Le livret de travail lie l'ouvrier à l'entreprise comme un corvéable. Le droit de changer de place est restreint, sinon complètement aboli. Le prix de leur travail est si bas que seuls de purs esclaves pourraient faire concurrence à ces misérables.

Mais, en outre, l'U. R. S. S. emploie une armée d'esclaves au sens strict du mot, dont le nombre ne peut être exactement fixé par aucun moyen. Ces esclaves sont les paysans dépossédés qui avaient osé s'opposer à la collectivisation de leurs biens, ou dont on avait supposé simplement qu'ils n'approuvaient pas la collectivisation; les hommes et femmes mobilisés par force pour des travaux forestiers ou saisonniers, tous les soviets locaux ayant le droit de mobilisation; les détenus privés de liberté pour au moins deux ans ou internés (sans jugement) par la police politique, comme « suspects ». Les prisonniers et autres esclaves sont employés principalement à des travaux forestiers et à la construction des routes. Pour cette dernière tâche l'obligation de travailler sans indemnité pendant sept jours dans l'année a été imposée dernièrement à tous les citoyens adultes sans exception. Il résulte de tout ce qui précède qu'on emploie en Russie plus qu'en aucun autre pays la main-d'œuvre gratuite.

Si l'on considère que dans les pays capitalistes tous les citoyens, y compris les salariés, sont habitués à un certain niveau d'existence, que dans les pays capitalistes il existe des lois pour la protection du travail, l'assurance des ouvriers, etc.; que, d'autre part, la Russie n'a adhéré encore à aucune des conventions internationales sur la protection du travail, et qu'elle n'a pas fait beaucoup pour la protection du travail chez elle, — il doit être clair que les pays capitalistes ne seront pas capables de lutter contre le dumping russe par une concurrence loyale et par des droits d'entrée.

La tragi-comédie des États capitalistes consiste en ceci qu'ils soutiennent eux-mêmes le dumping russe et aident à réaliser le plan quinquennal. On sait que l'U. R. S. S. allèche les pays capitalistes par des commandes. Mais, en passant ces

commandes, elle exige des crédits à long terme. Comme ceux qui reçoivent les commandes et vendent des marchandises ne sont pas eux-mêmes en mesure d'accorder des crédits à long terme, de nombreux États cherchent à encourager les affaires par la création des fonds spéciaux et l'octroi de garanties gouvernementales. C'est ainsi que l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, la Finlande, la Lettonie et l'Estonie accordent des crédits d'État pour l'exécution des commandes soviétiques, en garantissant dans une certaine mesure les obligations de l'U. R. S. S. Les machines nécessaires à la réalisation du plan quinquennal sont importées des pays capitalistes. Les directeurs techniques des entreprises soviétiques ainsi que les auteurs des parties techniques du plan quinquennal sont dans leur majorité des experts qualifiés des pays capitalistes. Et ainsi le monde capitaliste lui-même collabore à construire cet appareil avec lequel on espère détruire son économie, en érigeant à sa place le communisme. *C'est une politique malheureuse, c'est une politique de suicide.* Le bon sens dit que cela ne doit plus continuer ainsi. La question des relations entre l'U. R. S. S. et les États capitalistes doit être considérée sur un plan international et résolue conformément aux nécessités de la conservation de notre propre existence. Cette question ne comprend pas seulement les principes généraux, mais aussi une série de phénomènes d'ordre économique.

***

Nous avons déjà eu l'occasion, depuis de nombreuses années, de signaler dans la presse européenne les désavantages que présentent pour les États capitalistes les traités de commerce avec l'U. R. S. S.

Dans cet article, nous nous permettons de revenir sur ces différents points et de signaler à ce propos les démarches qui devraient être entreprises pour éliminer les inconvénients dus au monopole commercial et au dumping de l'U. R. S. S.

I

PRINCIPE DE L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ET DE LA RÉCIPROCITÉ

Si nous examinons les traités de commerce conclus entre l'U. R. S. S. et les États capitalistes, nous constatons qu'ils accordent aux représentations commerciales russes des avantages supérieurs à ceux que les États capitalistes s'accordent mutuellement ou accordent à leurs propres ressortissants. Tous ces traités accordent l'exterritorialité à la représentation commerciale de l'U. R. S. S., exterritorialité qui ne s'étend pas seulement à la représentation elle-même et à ses différentes sections, mais encore à une grande partie de son personnel.

Du point de vue fiscal et du point de vue de la responsabilité devant les tribunaux, les représentations commerciales russes se trouvent dans une situation privilégiée par rapport aux entreprises du pays. Dans certains États, les représentations commerciales jouissent même d'une exemption fiscale totale, bien qu'elles effectuent des affaires considérables et qu'elles agissent dans un but lucratif. L'exterritorialité protège les biens de la représentation commerciale contre le séquestre; enfin, tous les traités donnent à la représentation commerciale le droit d'utiliser un code télégraphique secret, droit qui ne peut guère être considéré comme indispensable à la conclusion d'affaires commerciales, et qui n'est d'ailleurs pas reconnu aux commerçants indigènes (sauf lorsqu'il s'agit de codes commerciaux).

II

DROIT D'ÉTABLISSEMENT ET LIBERTÉ DU COMMERCE

Nous avons déjà signalé le fait que les traités commerciaux favorisent l'activité des représentations commerciales de l'U. R. S. S. sur le territoire des États capitalistes. Les citoyens de l'U. R. S. S. peuvent travailler en toute liberté, aussi bien dans les représentations commerciales que dans les sections de celles-ci; leur établissement sur le territoire des États capitalistes est facilité par les avantages spéciaux qui leur sont octroyés. Par contre, aucun commerçant d'un État

étranger n'a le droit de faire du commerce, d'entreposer des marchandises ou de s'établir personnellement sur le territoire de l'U. R. S. S. Tous les essais tentés dans ce domaine ont échoué.

III

INVESTISSEMENT DE CAPITAUX SUR TERRITOIRE ÉTRANGER

L'activité des représentations commerciales de l'U. R. S. S. ne se limite pas au commerce extérieur (c'est-à-dire à la livraison de marchandises jusqu'aux stations frontières ou aux ports du pays de destination); ces représentations ont également le droit de faire des opérations commerciales intérieures dans les États étrangers, et même de vendre leurs produits au détail. Elles ont par conséquent besoin d'un grand nombre de dépôts et d'installations leur appartenant en propre dans les ports étrangers; elles sont donc à même d'investir des capitaux importants et d'effectuer également des opérations qui devraient normalement être faites par les établissements nationaux. Cette situation nuit à la fois aux industriels et commerçants, aux ouvriers et aux employés des pays capitalistes. En outre, l'investissement de *capitaux d'État d'un pays étranger* est indésirable au point de vue national et, en une certaine mesure, dangereuse pour la sécurité de l'État.

IV

LIBERTÉ DE TRANSIT

Les traités de commerce entre l'U. R. S. S. et les États capitalistes assurent à la première la liberté de transit à travers le territoire de ces États, sur les bases prévues pour les États européens par la convention de Barcelone. L'U. R. S. S. n'accorde pas, par contre, la même liberté à ces États et n'a pas adhéré à la Convention de Barcelone. L'U. R. S. S. a réussi, en obtenant le droit de transit à travers les États capitalistes sans accorder elle-même ce droit à ces États, à se créer une situation privilégiée, dont elle use au détriment des États capitalistes.

V

INFRACTIONS AUX USAGES COMMERCIAUX

Les représentations commerciales de l'U. R. S. S. commettent fréquemment des infractions à la morale commerciale et aux usages commerciaux. Ces infractions sont particulièrement dangereuses pour les commerçants et industriels, par le fait qu'elles restent inconnues, par suite de l'absence d'un organisme central chargé de les enregistrer. De nombreux commerçants et industriels ne connaissent pas les procédés soviétiques, et sont, par conséquent, impuissants à se défendre contre des chicanes éventuelles.

Ce sont là les principaux défauts des relations économiques entre l'U. R. S. S. et les États capitalistes; ces défauts sont si graves que la nécessité d'y porter remède doit inévitablement se présenter à notre esprit.

COMMENT CORRIGER LES ERREURS COMMISES

On n'arrivera à un certain équilibre dans les relations avec l'U. R. S. S. que si les autres États capitalistes opposent au front économique étatiste de la Russie des Soviets un front économique propre, unique, et une organisation centrale défendant leurs intérêts. Le principe même de la réciprocité ayant été admis, il est juste que ce qui est permis à la Russie des Soviets ne soit pas interdit aux États capitalistes. Puisque la Russie oppose aux autres pays un front économique unique, il faut logiquement permettre aux États de s'unir entre eux pour procéder à une réglementation des relations économiques avec la Russie des Soviets basée sur des principes précis ,et d'adopter des directives communes très nettes pour la conclusion des traités de commerce et pour le développement des affaires commerciales.

Nous sommes personnellement convaincu que si les États qui ont déjà conclu des traités de commerce avec l'U. R. S. S. voulaient reviser ces traités, il ne leur serait pas facile d'y introduire des principes nouveaux meilleurs. Les États qui ne possèdent pas encore un traité de commerce avec l'U. R. S. S., mais qui envisagent la conclusion d'un tel traité

pour l'avenir, ne sont pas en meilleure posture. L'U. R. S. S. essaiera de leur imposer les conditions déjà consacrées par les traités conclus jusqu'ici, conditions qui sont loin d'être favorables. Aucun État capitaliste n'est aujourd'hui en mesure d'obliger à lui seul l'U. R. S. S. à appliquer des principes meilleurs et plus normaux pour son commerce extérieur. Ce n'est que par *l'action commune et l'union* que les États capitalistes obtiendront ce résultat.

Il est indispensable qu'ils adoptent des principes rigides pour la conclusion des traités de commerce avec l'U. R. S. S. et qu'ils n'entrent en relations commerciales avec l'U. R. S. S. que sur la base de ces principes. Il ne peut naturellement pas s'agir d'un traité de commerce unique pour tous, jusque dans ses plus petits détails. L'économie de chaque pays présente des particularités qui entraîneront nécessairement certaines différences de rédaction. Mais il serait certainement possible aux États capitalistes d'adopter un point de vue commun sur les questions fondamentales suivantes : 1° *Abolition des prérogatives des représentations commerciales de l'U. R. S. S.*; 2° *Admission des marchandises russes par le seul canal du commerce extérieur*, de manière à supprimer la possibilité pour les représentations commerciales de l'U. R. S. S. de faire du commerce intérieur sur le territoire des États étrangers et d'y investir des capitaux; 3° *Réglementation du droit d'établissement basée sur la réciprocité.*

Il serait nécessaire, pour que les industriels et commerçants des États capitalistes soient plus ou moins renseignés sur l'importance des crédits en marchandises accordés à l'U. R. S. S., de créer un *service spécial* de renseignements auprès d'une de nos organisations économiques internationales.

Nous avons porté en son temps ces idées devant la Chambre de Commerce internationale, et nous les avons groupées en quatre propositions distinctes, développant les thèses suivantes :

1° Il serait désirable d'affirmer que les différents traités de commerce conclus avec l'Union soviétique doivent tous comporter des conditions analogues. Il faut tout d'abord, pour être conséquent, réaliser la demande de reconnaissance

du principe de la réciprocité, c'est-à-dire obtenir que les droits et les avantages accordés à l'une des parties le soient également à l'autre.

2° Il faut appliquer, lors de la conclusion d'un traité de commerce avec la Russie des Soviets, le principe que les ressortissants nationaux ne doivent pas être mis dans une position inférieure par rapport aux représentations commerciales de la Russie soviétique. (Cette revendication concerne le droit des ressortissants étrangers, le droit à l'utilisation d'un code télégraphique secret, et l'exterritorialité.)

3° Aussi longtemps qu'il n'est pas permis aux ressortissants nationaux de faire des opérations commerciales sur le territoire de la Russie soviétique et d'entrer en relations d'affaires avec les citoyens, il faudra se contenter, en ce qui concerne les relations commerciales avec la Russie des Soviets, de permettre uniquement le développement des opérations du commerce extérieur, c'est-à-dire l'achat ou la vente à la Russie soviétique *fob, cif* ou franco frontière. La notion de « commerce extérieur » peut être définie comme suit :

« Doivent être comprises sous le terme de « commerce extérieur » les opérations commerciales effectuées entre deux ou plusieurs parties, dans lesquelles l'objet donnant lieu à la transaction se trouve sur le territoire de l'un des États, et l'acheteur (le destinataire) sur le territoire de l'autre État, et dans lesquelles la réalisation commerciale de la transaction par le fournisseur de la marchandise ne s'étend pas au territoire de l'autre État.

» Toutes les opérations d'ordre nettement commercial, telles que déchargement, dédouanement, réexpédition de la marchandise, transports aux dépôts, etc., doivent être considérées comme revêtant le caractère d'opérations relevant du commerce intérieur. »

4° Il faut affirmer nettement qu'en matière d'octroi de la liberté de transit à la Russie soviétique, la réciprocité de traitement doit être accordée; la Russie soviétique doit par conséquent admettre que les conditions et prescriptions adoptées par les États européens s'appliquent également à la liberté de transit des marchandises des autres pays à travers la Russie.

Les propositions exposées ci-dessus sont simples, justes et se comprennent d'elles-mêmes. Cela ne veut pourtant pas dire que leur réalisation soit simple et facile. Les congrès économiques tenus jusqu'ici, ainsi que l'activité de la Société des Nations et l'expérience de la Chambre de Commerce internationale, montrent que les intérêts compris trop étroitement et l'existence de nombreuses divergences politiques empêchent les États capitalistes de former un front unique contre l'U. R. S. S. Bien que, généralement, on sente et l'on reconnaisse le danger que présente pour les États capitalistes la réussite du plan quinquennal et le dumping russe; bien que la propagande sournoise et le travail de destruction de l'Internationale communiste ne soient un secret pour personne; bien qu'on reconnaisse la nécessité des mesures à prendre, la pensée internationale n'est pas encore arrivée à se cristalliser, ni à trouver un réservoir commun pour s'y concentrer et s'y condenser. Les idées, même les plus viables, ont le défaut de ne pas se réaliser d'elles-mêmes : il faut lutter énergiquement pour leur réalisation. Il faut les vulgariser. La faiblesse du monde capitaliste consiste dans l'absence d'un état-major pour la lutte contre le communisme. Les communistes possèdent un centre politique très combatif : c'est la Troisième Internationale dont les sections — les partis communistes des différents pays — déploient leur activité partout. Ils disposent en outre de nombreuses associations professionnelles et autres organisations, telles que l'Internationale de la jeunesse et du sport, le Mopr, etc. En général, la classe ouvrière est organisée plus solidement que les classes bourgeoises. L'Internationale socialiste et l'Union des associations professionnelles comptent leurs membres par millions. Il est vrai que les socialistes ne se solidarisent pas avec l'U. R. S. S. ni avec l'activité de l'Internationale communiste; pourtant, au moment décisif, ils ne soutiendraient pas le régime capitaliste, mais tâcheraient eux-mêmes de s'emparer du pouvoir, ainsi que nous avons pu l'entendre dans les discours et les résolutions du congrès qu'ils ont tenu l'été dernier.

Il est vrai que le monde capitaliste a créé des organismes influents et importants, officiels et semi-officiels, tels que la Société des Nations, la Chambre de Commerce internatio-

nale, etc. Mais ces organismes sont chargés de tâches spéciales. Ils ne peuvent pas s'assigner comme un but immédiat de lutter contre l'activité destructrice de l'U. R. S. S. et le mouvement communiste. La lutte contre le communisme présuppose une guerre de position sur plusieurs fronts. Elle comprend les domaines économique, culturel et moral. En un mot, cette lutte exige que des organisations correspondantes soient créées dans tous les pays, dirigées par un centre international commun, poursuivant le même but et appliquant la même tactique.

Il est nécessaire de créer une Ligue anticommuniste pour l'opposer comme Internationale du monde bourgeois à la Troisième Internationale révolutionnaire. Les tâches de cette ligue seraient : 1° *de révéler le danger dont l'U. R. S. S. et le mouvement communiste menacent l'économie mondiale et la civilisation de l'humanité*; 2° *de chercher les voies et moyens appropriés pour paralyser le mouvement communiste et l'intervention économique de l'U. R. S. S.*; 3° *de réunir tous ceux qui sont capables et désireux de lutter pour la défense de l'ordre capitaliste.*

Au point de vue idéologique, la Ligue resterait, bien entendu, attachée aux convictions démocratiques. Elle serait ainsi en droit de réunir autour d'elle les grandes masses et entraîner tous ceux qui abhorrent l'activité communiste dirigée contre l'humanité et la civilisation.

JOAKIM PUHK

LES LIVRES D'HISTOIRE

La scène se passe dans un château. — Qu'allait-il faire dans cette galère? — Washington ou le Président fondateur. — Ce qu'est devenue l'Europe Centrale.

Le décor de l'histoire n'est pas indifférent. La « nouvelle collection historique » (Calmann-Lévy) consacre à nos grands châteaux de l'État, théâtres de tant de drames, une série de monographies dont l'intérêt est doublé par l'heureux choix des metteurs en scène. M. Louis Dimier nous présente le *Château de Fontainebleau*, admirable cadre pour un tableau de la cour de François Ier. M. G. Lenôtre nous retrace les annales du *Château de Rambouillet* pendant six siècles; M. Louis Batiffol, particulièrement qualifié pour *le Louvre*, s'est attaché surtout au Louvre d'Henri IV et de Louis XIII; enfin M. Henry Bidou consacre toutes les ressources de sa palette au *Château de Blois*, le dernier paru, mais nullement le dernier de la série. Une douzaine de volumes annoncés dès maintenant compléteront cette séduisante galerie.

Un château historique n'est pas une abstraction. Il a une vie propre : quelque chose de ce qu'il a contenu s'y conserve, même quand les ameublements et dispositifs contemporains des grandes journées qu'il rappelle ont plus ou moins disparu. François Ier gagne beaucoup à être vu à Fontainebleau, et à y être vu par M. Dimier. Ce galant cavalier n'a pas été un souverain particulièrement remarquable. Il n'a pas en politique marqué beaucoup de suite dans les idées; il n'a su ni

se préparer à la guerre ni s'organiser dans la paix; il a été mené par les événements beaucoup plus qu'il ne les a dirigés; il a fait preuve d'une imprudence qu'on a qualifiée de chevaleresque, où il y a plus de légèreté que de gentilhommerie. Il avait des côtés brillants, il lui manquait les qualités solides. Il savait se faire obéir parce qu'il avait l'autorité aimable, mais ses ordres comme ses actes dépendaient trop souvent du caprice, de l'inspiration du moment. Il aimait les aventures plus que les affaires, les batailles plus que les campagnes. Il lui a fallu la défaite de Pavie et la leçon de la captivité pour le décourager de jouer les paladins.

D'autre part, il est le protecteur éclairé des lettres et des arts. Il apporte dans ce rôle la réflexion, la longue patience, l'expérience dont il ne fait pas suffisamment preuve en son Conseil. Il sait s'entourer de lettrés, d'artistes; il sait les choisir, les tenir en éveil. Il a rapporté d'Italie le goût des belles choses, il s'intéresse aux œuvres d'art qu'il commande, il critique intelligemment leurs défauts quand elles lui sont livrées. Il réforme le disgracieux costume des dames en leur offrant des robes de sa façon. Il est fort somptueux en tapisseries, indispensables alors pour parer les murs indigents des logis de fortune, où la cour, sans cesse en déplacement, était parfois appelée à s'arrêter.

François Ier est courtois avec les artistes comme avec les dames. Benvenuto Cellini l'est moins. Quand il se chamaille avec la duchesse d'Étampes, le roi dit simplement : « Assez ». La favorite avait feint de croire que l'artiste avait recouvert d'une chemise de gaze d'or son Jupiter d'argent pour en dissimuler quelque défaut. Benvenuto arrache la chemise : « J'ai mis cette chemise pour l'honnêteté. Puisque vous ne la voulez, point ne l'ayez. Le trouvez-vous assez fourni de ce qu'il faut ? » Éclat de rire du roi qui arrête la dispute. M. Dimier abonde en anecdotes sans être médisant. Il défend même, sinon la vertu de François Ier, du moins la réputation de beaucoup de dames beaucoup moins bien traitées par Brantôme. « On ne prête qu'aux riches », direz-vous. M. Dimier estime qu'on a beaucoup prêté au roi et surtout à Diane de Poitiers. Quant à la duchesse d'Étampes, il a pour elle la passion de Cousin pour madame de Longueville.

Somme toute, le château de Rambouillet a vu plus de fredaines royales que celui de Fontainebleau. C'est là que Louis XV fait ses premières armes. La reine a eu dix enfants coup sur coup. Elle doit se ménager par ordre de la Faculté. Le couple royal jusqu'alors très uni se trouve séparé. Quand en 1737 naît le dixième enfant, qui est une fille, c'est « madame Septième » dans le style d'alors jusqu'à son baptême. Ce sera « madame Dernière », proclame le roi.

Il aime son grand-oncle, le comte de Toulouse, un des légitimés de Louis XIV, propriétaire de Rambouillet, dont la jeune femme, toujours impeccable et jolie aux entours de la quarantaine, cherche à l'égayer. Elle devient veuve, veuve inconsolable : elle se trouve mal la première fois qu'elle revient à Rambouillet, plus d'un an après, pour y recevoir le roi qui s'y était invité. C'est là que Louis XV rencontre loin des indiscrets madame de Mailly dans le château sévère de madame de Rambouillet, du sage Montausier, de la vertueuse comtesse de Toulouse. Le château est aménagé par Gabriel pour rapprocher l'appartement du roi de celui de « Mademoiselle ».

Est-ce pour cela que Marie-Antoinette ne peut souffrir Rambouillet acheté par Louis XVI au comte de Penthièvre, fils du comte de Toulouse, en l'année 1784? « Gothique crapaudière », jugea-t-elle à sa première visite, en saison défavorable il est vrai, en novembre. On installe dans les dépendances un troupeau de mérinos venus d'Espagne; on y bâtit une « laiterie de la Reine » avec grotte, pièce d'eau et une « chevrière » de Pierre Jullien qui s'apprête à se baigner : tout cela n'obtient de la reine qu'un regard distrait et peu ou pas de visites. En fait, elle vient pour la dernière fois le 20 juin 1786; Louis XVI y chasse pour la dernière fois le 23 août 1788. Il abat 184 pièces dans sa matinée. C'était un bon tireur, mais imprudent. A Fontainebleau, il tua un de ses officiers de vénerie et on ne le lui dit pas. Plus heureux fut un paysan qui, maladroit à faire sortir un cerf de l'étang, reçut du roi un grand coup de pied à l'endroit consacré. « Sire, merci pour la gratification », dit l'homme. Le roi, qui aime les facéties un peu grosses, lui donne un louis.

Du Louvre, il y aurait trop à dire pour en parler en passant.

M. Batiffol est abondamment renseigné. Il a lu tous les Mémoires du temps, il est de l'intimité de Henri IV. Le protocole du Grand Lever est alors simplifié. Sully vient apporter leurs étrennes au roi et à la reine un 1er Janvier. C'est de bonne heure, les souverains dorment derrière les rideaux fermés. Sully attend, salue la courtine sans dire un mot jusqu'à ce que le roi se réveille et réveille bourgeoisement la reine. « Madame, voici Rosny qui, je m'assure, nous vient apporter nos étrennes. » Une autre année, la reine, le dos tourné, ne répond pas. « Elle ne dort pas, dit le roi, elle est furieuse; toute la nuit, elle n'a fait que me tourmenter et ne vous a pas oublié. » Marie de Médicis, après tout, avait des raisons de mauvaise humeur. A son arrivée, Henri IV lui avait présenté la marquise de Verneuil. « Celle-ci a été ma maîtresse, Madame, elle veut être notre particulière servante. »

Sur Louis XIII et Anne d'Autriche, M. Batiffol pourrait être intarissable. Si Dumas l'avait eu entre les mains, *les Trois Mousquetaires* auraient un tome de plus. Le ménage royal, après des hauts et des bas, était arrivé à un calme plat. Il fallut pour amener la naissance de Louis XIV un contretemps où le Louvre joue un rôle capital. Le roi et la reine étaient venus de Saint-Germain à Paris, la reine pour y rester, le roi pour regagner Versailles. Le roi s'attarde au couvent de la Visitation où était retirée mademoiselle de la Fayette. Le temps se gâte, il est impossible de partir pour Saint-Maur où le roi doit passer la nuit. On emportait avec soi sa literie en ces temps de châteaux démeublés. Le lit du roi est déjà parti avec le personnel de bouche pour préparer le souper. Le roi n'a ni feu ni lieu, l'orage persiste. Le capitaine des Gardes, Guitaut, lui suggère de demander l'hospitalité de la reine. « Non, dit Louis XIII, le temps va changer. » Mais il ne change pas. En désespoir de cause, le roi se résigne. Guitaut galope jusqu'au Louvre. Quand le roi arrive, la reine est souriante, tout est prêt : bon souper, bon gîte. C'était le 5 décembre 1637; le 5 septembre 1638, la France avait un dauphin inespéré, Louis-Dieudonné.

Le château de Blois évoque des souvenirs plus tragiques : tout le monde y pense à l'assassinat du duc de Guise et de son frère le Cardinal. M. Henry Bidou, qui a tous les dons, en

profite pour tracer en une quarantaine de pages un tableau de la Ligue et des Guerres de Religion, continuation non romancée de la *Chronique de Charles IX* que Mérimée n'aurait pas désavouée. Moins dramatique est l'évasion de Marie de Médicis. Elle est un peu lourde, encore plus poltronne; descendre de sa fenêtre à minuit par une échelle de corde ne lui dit rien. A mi-chemin, elle refuse de continuer, tout en refusant non moins énergiquement de remonter. On la fait glisser par un éboulis, roulée dans des manteaux et couvertures, au bout d'une corde. En bas, elle est rencontrée par une patrouille qui, voyant cette opulente matrone serrée de près par deux compagnons, croit à une bonne fortune et lui décoche une plaisanterie de corps de garde. Cette fois, elle respire.

Le château de Blois est devenu le château actuel avec Gaston d'Orléans que son frère Louis XIII engage à y résider. Il fallait l'occuper pour le distraire de l'idée de conspirer. Le roi l'aide, le subventionne, lui octroie 500 chênes des forêts domaniales pour ses charpentes. L'œuvre de François Mansart reste pourtant en plan et Gaston habite l'aile de François Ier.

C'est là qu'il reçoit sans éclat son neveu Louis XIV, en route pour la Bidassoa, à la rencontre de la future reine Marie-Thérèse. Après sa mort, le château est négligé, presque oublié, il sera question sous l'Empire d'en faire un dépôt de mendicité. Il sera restauré sous Louis-Philippe et Napoléon III par Duban, sauf le bâtiment de Mansart peu sympathique au romantisme alors régnant. Il faudra bientôt restaurer cette restauration de médiocre qualité comme matériaux; cette fois, l'aile de Gaston d'Orléans ne sera pas oubliée. Malgré tout, l'effet de disparate n'est pas atténué. Mais, remarque M. Bidou qui est le plus artiste des historiens comme le plus historien des artistes, la France n'est-elle pas, elle aussi, « faite de morceaux divers? Il y a des provinces de tous les styles et aussi de tous les temps... Ces disparates sont peut-être la loi de tout ce qui a duré... Ces pierres qui ont vieilli ensemble ont l'air de se connaître et de s'entendre ».

***

L'intrusion de Napoléon dans les affaires d'Espagne est une de ses grandes fautes : elle a été irréparable et elle n'était

pas inévitable. Certes l'alliance avec les Bourbons de Madrid n'était ni sincère, ni efficace. Elle n'avait rien donné sous le Directoire, le Premier Consul n'en avait pas obtenu davantage. L'Espagne se dérobe en 1801 à la proposition d'occuper le Portugal, allié de l'Angleterre, en vue de se préparer de la monnaie d'échange, à la veille de la paix d'Amiens, pour les négociations qui vont commencer. Cette paix d'Amiens même, l'Espagne s'y prête mal et n'en est pas satisfaite. Elle récupère Minorque, mais elle regrette la Trinité qui n'est pourtant pas comparable. Elle continue à se plaindre de nous avoir cédé sa moitié de Saint-Domingue, bien que la France n'en ait rien tiré et que l'Espagne fût encore moins capable d'en tirer quelque chose. Quand la guerre recommence avec l'Angleterre, la collaboration de la flotte espagnole ne sert qu'à rendre plus humiliante la défaite de Trafalgar (1805). L'Espagne ne s'en plaint pas moins d'avoir sacrifié sa flotte à Napoléon. Et des deux côtés chacun a raison à son point de vue. Pendant la campagne d'Iéna, l'Espagne négocie avec l'Angleterre en même temps qu'elle feint d'envisager une intervention au Portugal.

Napoléon sait tout cela. Il sait ce que vaut le fameux Godoy, le vrai maître de l'Espagne sous le nom de Charles IV, grâce à sa liaison connue de tous avec la reine. Cette période des rapports de la France et de l'Espagne vient d'être étudiée avec la documentation que réclame une thèse de doctorat dans les deux volumes de M. André Fugier, *Napoléon et l'Espagne* (*1799-1808*) (Alcan). Ils se trouvent compléter pour le début les trois volumes de M. Geoffroy de Grandmaison qui commencent à 1806 et dont le dernier, paru après la mort prématurée de l'auteur, finit en 1814 : *l'Espagne et Napoléon* (Plon). Il y a là tout un ensemble qui ne laisse plus aux affaires d'Espagne beaucoup d'obscurités. Pour connaître le point de vue espagnol, qui mérite bien qu'on en tienne compte, on pourra se contenter de la petite mais solide *Histoire d'Espagne* de M. Rafaël Altamira, professeur à l'Université de Madrid, dans la collection Armand Colin.

Au fond, l'impression est partout la même. Personne dans cette cour espagnole n'est intéressant. Charles IV est nul, en tout cas annulé ; la reine est une quinquagénaire sans pré-

jugés, d'ailleurs intelligente et impérieuse, qui mène le roi. Elle est elle-même menée par son favori en pied, Godoy, « bon gros garçon bien portant, sans souci, et pas du tout distingué dans sa tournure », dit la duchesse d'Abrantès, maître passé en petites roueries, préoccupé avant tout de se pousser, les vues courtes et les dents longues. L'infant Ferdinand, sur qui repose l'espoir des mécontents, n'a ni dignité, ni caractère, ni étoffe quelconque, ni vues politiques en dehors d'un conservatisme féroce et borné. Napoléon n'a pas tort de juger tout ce piètre monde à sa valeur, mais il n'avait pas à se poser en providence chargée de ramener la moralité dans la famille et le gouvernement. Comme ce n'est certes pas à ce point de vue qu'il se place, mais au point de vue de son intérêt personnel ou, si on préfère, de l'intérêt français, il n'y a pas à s'étonner que le peuple espagnol lui ait fait la surprise de résister à une mainmise qui ne se cache guère. Napoléon demandait froidement la cession de la Catalogne jusqu'à l'Èbre. L'Espagne ne pouvait ni consentir de pareils sacrifices, ni faire, en faveur d'une politique qui n'était pour elle ni nationale, ni dynastique, l'effort qu'on prétendait lui imposer. Tandis qu'elle se l'imposera spontanément pour préserver son indépendance, pour garder une dynastie médiocrement intéressante à coup sûr mais qui le devenait du moment qu'elle était dépossédée, enfin pour défendre une foi qui n'était pas menacée mais que déclaraient menacée des moines populaires menacés eux-mêmes dans leurs privilèges.

Napoléon n'avait pas prévu cette réaction d'une nation fière, habituée à être mal gouvernée, encore plus à l'être peu. Il a fait là une de ces erreurs de psychologie qui ne pardonnent pas. Il avait évalué le potentiel militaire de l'Espagne, non ses possibilités insurrectionnelles. Sous la Convention, il avait refusé un commandement en Vendée; empereur, il se trouvait devant une Vendée majuscule. A propos du siège de Saragosse, M. Altamira rappelle celui de Numance; Bailen aussi avait eu des précédents au temps de Viriathe. « La résistance espagnole, dit M. de Grandmaison, fut le roc où vint se briser le destin de l'Empereur. » Il faut toujours en revenir là. Si nous n'avions pas eu 200 000 hommes sacrifiés en Espagne, ni les Anglais n'y auraient trouvé un champ de bataille inex-

pugnable, ni la cinquième coalition n'aurait éclaté, ni le tsar Alexandre ne se serait hasardé à braver son allié de Tilsitt et d'Erfurt. Napoléon ne croyait pas aux impondérables. « Il m'en coûtera 12 000 hommes, disait-il en 1808, pour en finir avec l'Espagne. S'il m'en fallait 80 000, je ne le ferais pas. » Il lui en coûtera le double, et pour ne pas réussir. A Sainte-Hélène, il confessera son erreur. « J'embarquai fort mal toute cette affaire, je le confesse ; l'immoralité dut se montrer par trop patente, l'injustice par trop cynique et le tout demeure fort vilain puisque j'ai succombé ; car l'attentat ne se présente plus dès lors que dans sa hideuse nudité, privé de tout le grandiose et des nombreux bienfaits qui remplissaient mon intention... Cette malheureuse guerre m'a perdu. » On ne peut mieux dire. Qu'allait-il faire dans cette galère ?

***

Washington est un « gentilhomme », pour reprendre le titre du volume que vient de lui consacrer M. Bernard Faÿ : *George Washington gentilhomme* (Grasset). C'est encore plus un homme — non pas un homme extraordinaire, un surhomme, un de ces personnages fatidiques qui traversent l'histoire comme des météores, avec plus d'éclat que d'effet, mais un de ces hommes qui incarnent un peuple, une idée, et qui créent du durable parce qu'ils restent sur le terrain de la réalité. George Washington est moins prodigieux qu'Alexandre ou Napoléon, mais il a laissé une œuvre plus prodigieuse que la leur. Il a laissé les États-Unis. Le deuxième centenaire de sa naissance est fêté par un pays de 130 millions d'habitants qui lui doit le jour. Que restait-il de l'empire d'Alexandre deux siècles après sa naissance, que reste-t-il de celui de Napoléon bien avant 1969 ?

Washington a le privilège d'être un héros national qui n'a rien de fabuleux. La légende s'est pourtant un peu emparée de lui en ce sens que l'histoire de sa vie est déjà une sorte de terrain réservé sur lequel on ne s'aventure qu'avec recueillement. On passerait, par exemple, pour irrévérencieux et quasi sacrilège si on s'appliquait à tirer trop au clair l'affaire Jumonville. Dans l'*Histoire du peuple américain* du président Wilson,

ce nom importun n'est même pas prononcé. Il est simplement dit que « Washington se trouva face à face avec une troupe de Français cachés dans une clairière », qu'il « n'hésita pas à les attaquer » et que « le jeune commandant des éclaireurs français fut tué dans cette chaude escarmouche » (28 mai 1754). « On comprit alors que la guerre était commencée. » Dans un volume particulier sur *George Washington, fondateur des États-Unis*, traduit par M. Roth (Payot), M. Wilson est un peu plus explicite, mais encore plus embarrassé. Il se trompe même de date, il place la scène au 26 mai. Il ne s'agit plus que d'un corps à corps à la baïonnette, car « les fusils étaient mouillés ». Washington est représenté « déplorant » que le jeune Jumonville eût péri dans l'échauffourée. Les Français « prétendaient à l'issue du combat qu'ils étaient venus en parlementaires ». Washington, conclut Wilson, n'avait rien à se reprocher, car il n'avait fait « ouvrir le feu » qu'en voyant les Français surpris « se précipiter sur leurs armes ». N'ayons pas la cruauté de remarquer que, dix lignes plus haut, il n'est question que d'un combat à la baïonnette, alors que, maintenant, « on ouvre le feu ».

Le président Wilson, direz-vous, n'est pas un historien. M. Elson, professeur à l'Université de New-York, en est un, et même un bon. Son *Histoire des États-Unis*, traduite par M. Cestre (Payot), est tout à fait estimable. Son laconisme n'en est que plus significatif. « Washington, dit-il, qui commandait un bataillon de la milice, fit le coup de feu contre un détachement français sous les ordres de Jumonville. Celui-ci et neuf de ses hommes furent tués. » C'est tout ce que peut admettre l'histoire officielle. M. Firmin Roz, qui connaît mieux que personne la mentalité américaine, s'astreint dans son *Histoire des États-Unis* (Fayard) à la même réserve. « Dans une escarmouche avec les Français, dit-il, Washington tira le premier coup de feu d'une des plus grandes guerres des temps modernes. » Si le peuple américain est mal informé, ce n'est pas tout à fait sa faute.

M. Bernard Faÿ n'est pas de cette école du silence. Sans exagérer l'importance de cet incident, sans supposer que Washington ait été capable de la moindre déloyauté, — ce que personne n'a jamais été tenté de croire, — il raconte les choses

comme elles sont. C'est la seule méthode historique, ajoutons que c'est même la seule méthode honorable et sûre en politique. Les deux gouvernements de Versailles et de Londres ont enquêté sur l'affaire Jumonville, et avec bonne foi, car ni l'un ni l'autre ne voulait la guerre. Le président Wilson en fait l'aveu. « Le jeune Washington, dit-il, avait forcé la main aux hommes d'État de Londres et de Paris. » On sait parfaitement ce qui s'est passé. Jumonville était bien un parlementaire, porteur d'un message qui n'est pas contesté. Il avait une escorte de trente-deux hommes parce que dans ces régions mal connues, où des bandes d'Indiens insoucieux des affaires d'Europe se livrent volontiers au plaisir du scalp, il est bon d'être en force. Washington lui-même, quelques mois auparavant, avait rempli une mission analogue auprès des Français et avait été fort courtoisement accueilli. Pour Jumonville, il y a eu erreur.

Dans quelles conditions? Washington surprend dès l'aube le détachement Jumonville endormi. Les premiers coups de fusil réveillent les Français. Après deux salves, les Anglais, suivant l'usage d'alors, suspendent le feu. Jumonville se dresse pour lire la lettre qui l'accréditait : une nouvelle décharge le couche mort. Les Français ripostent, mais les Indiens les attaquent par derrière, dix sont tués, les survivants se rendent et sortent leur papier. Washington en conteste la valeur, le trouve « insolent », mais promet tout de même aux prisonniers de les remettre en liberté, ce qui d'ailleurs ne sera pas fait. Rappelons que l'Angleterre et la France étaient en état de paix.

Tels sont les faits. Washington a par ailleurs de bonnes excuses. La France avait expulsé les Anglais d'un poste aux fourches de l'Ohio, ce qui était un acte d'hostilité, sinon encore un acte de guerre. En outre Washington ne comprenait pas le français, il n'était pas officier de carrière, il pratiquait les lois de la guerre à la manière de la forêt indienne où l'on ne savait jamais au juste à quoi s'en tenir sur les intentions d'autrui. Il subsiste, à vrai dire, un document grave contre lui. Trois mois plus tard, obligé de capituler au fort Nécessité, il signe un aveu fort explicite. L'officier français qui l'a rédigé, et qui est le propre frère de Jumonville, y précise qu'il est venu « pour venger l'assassinat qui a été fait sur un de nos

officiers porteur d'une sommation et sur son escorte ». Voilà ce que contresigne Washington. Pour infirmer sa signature, il a déclaré plus tard qu'il n'avait pas compris ce qu'on lui avait fait signer et que son interprète lui-même, sous la pluie, à la lueur d'une chandelle vacillante, n'y avait rien compris non plus. C'est vraisemblable.

N'insistons pas. Washington a assez de pages glorieuses dans sa vie pour bénéficier ici des plus larges circonstances atténuantes. S'il a manqué un peu de sang-froid, n'oublions pas qu'il avait vingt-deux ans et personne pour lui conseiller la prudence. Il se rattrapera plus tard. Sa gloire n'est du reste pas sur les champs de bataille. Bonaparte prétendait être le plus civil des généraux. Washington aurait pu réclamer cet honneur avec moins de paradoxe. Il n'est ni ne prétend être un « seigneur de la guerre ». Sa gentilhommerie n'est pas là. Il a moissonné autre chose que des lauriers. Les anciens plaçaient à l'origine de leurs annales un fondateur éponyme souvent légendaire, demi-dieu plutôt que grand homme. Washington n'est pas un héros de légende, mais il est bien un fondateur, et ce qu'il a fondé est immense.

***

Le dernier volume paru de la géographie universelle de Gallois et Vidal de la Blache sera un des plus recherchés. M. de Martonne y traite de l'*Europe centrale*; il étudie ces pays nouveaux ou terriblement renouvelés qui n'ont pas encore eu le temps de donner des preuves de leur vitalité, dont certains donnent encore au bout d'une douzaine d'années plus de signes de déséquilibre que de stabilisation. Seule, la Suisse n'a pas changé de visage. La Tchécoslovaquie, la Pologne, sont des résurrections après un sommeil fort inégal; la Roumanie a surélevé de deux étages son jeune rez-de-chaussée; la Hongrie et l'Autriche sont les résidus non résignés d'empires orgueilleux.

Qu'adviendra-t-il de tout cela? Dans la réponse à faire, la géographie a son mot à dire. Un état géographiquement mal fait est comme un homme mal bâti, il éprouve une difficulté de vivre congénitale. Mais, plus encore que de la structure

physique, l'avenir dépend peut-être de la structure économique et sociale. L'énigme de la *Mitteleuropa*, — comme nous disons en France, bien que l'*Europa* germanique soit du genre infécond, du genre neutre, — cette énigme ne peut être résolue qu'au moyen de l'histoire et de la psychologie des peuples. La difficulté d'adaptation des nouvelles frontières tient non à une sorte d'anarchie paresseuse, mais tout au contraire à « une surabondance d'énergies qui se heurtent ». Sauf en Autriche, où la volonté de réagir contre le destin est presque absente parce que la chute de si haut laisse l'organisme désemparé, il se manifeste partout des chocs en retour dont l'effet ne saurait encore être calculé. La Hongrie a beaucoup perdu, et n'a rien oublié ; la Roumanie se sent menacée en Bessarabie comme en Transylvanie ; la Tchécoslovaquie n'ignore pas qu'elle est en avant-garde périlleuse ; la Pologne a besoin de la mer et ceux qui l'en ont écartée en la privant de la Lithuanie l'ont condamnée au « couloir » qu'ils lui reprochent aujourd'hui de jalousement agripper.

Ajoutons que la doctrine du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, tout en obligeant les frontières à des lignes capricieuses, a laissé quand même en deçà d'elles des minorités allogènes — 30 pour 100 dans bien des cas — impossibles à résorber comme à satisfaire. Le progrès est immense sur l'état de choses antérieur, qui aboutissait souvent à l'oppression des majorités par des minorités. C'est l'inverse qui se produit aujourd'hui, ce qui vaut incontestablement mieux, mais un tel résultat, pour inévitable et préférable qu'il soit, n'en reste pas moins un sujet de préoccupations quotidiennes.

On lira avec un puissant intérêt ces pages en grande partie de première main. Jamais la Pologne, par exemple, n'a été l'objet d'une étude aussi poussée et aussi complète. Morcelée pendant un siècle et demi, elle n'avait pu donner lieu à un tableau d'ensemble de cette qualité. Elle est aujourd'hui le premier des États de second ordre en Europe, avec 32 millions d'habitants. Elle a de précieux atouts dans son jeu, ne fût-ce que son impressionnante natalité ; elle a ses points faibles, comme l'inégalité de civilisation et de peuplement entre les trois tronçons qui ont vécu sous des dominations différentes pendant tant d'années. Pourra-

t-elle développer des moyens de communication et une circulation intérieure capables d'atténuer les différences de niveau? Pourra-t-elle retenir une partie de ses émigrants en drainant à leur usage, pour les rendre cultivables, les marais désolés de Pinsk, autrement dit l'immense bas-fond de la Polésie, qui, sur 200 kilomètres de l'est à l'ouest et 150 du nord au sud, n'arrive pas à déverser, faute de pente, les interminables nappes d'eau noire luisant sous les joncs glauques?

Toute cette région de l'Europe centrale, où alternent avec des massifs tourmentés, sans direction générale bien tracée, des plaines « ouvertes aux invasions plus encore qu'au commerce », a été en tout temps le champ clos où se sont affrontées les races. La paix romaine n'a pu elle-même que l'effleurer. La multiplication des États s'y explique, mais une interdépendance subsiste entre eux dont la méconnaissance serait un malheur pour tous. La conclusion de M. de Martonne est à la fois réconfortante et mélancolique, parce que le fléau de la balance ne penche pas encore nettement entre les chances favorables et celles qui le sont moins. La « situation économique, dit-il, est aussi pleine de promesses que de dangers... » La situation politique aussi.

A. ALBERT-PETIT

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.